This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

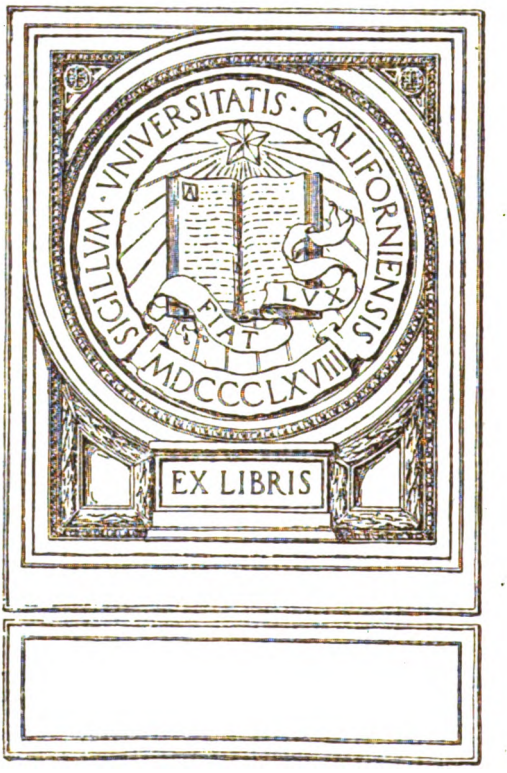
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

TOME XIV.— ANNÉE 1895.

AVIGNON
FRANÇOIS SEGUIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
11, rue Bouquerie, 11

1895

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE VAUCLUSE

FONDÉE LE 20 JUILLET 1801.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1895.

Président	MM.	MORDON.
Vice-présidents		MOUZIN.
		REQUIN (abbé).
Secrétaire-général		LABANDE.
Présidents de section		ROCHETIN.
		LIMASSET.
		RÉGUIS.
Secretaire		REYNAUD.
Trésorier		TIQUET.
Bibliothécaire		N.....

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

L'ARCHEVÊQUE d'Avignon.
Le GÉNÉRAL de division.
Le PRÉFET de Vaucluse.
Le MAIRE d'Avignon.
ALLMER, ✻, épigraphiste, à Lyon.
BAYLE, G., ✆ I., sous-bibl. au Musée Calvet, à Avignon.
DELOYE, ✻, anc. conservat. du Musée Calvet, à Avignon.
FABRE, ✻, docteur ès-sciences, à Sérignan.
Mgr FUZET, évêque de Beauvais.
GUILLAUME, G. O. ✻, statuaire, à Rome.
JULLIAN, CAMILLE, professeur à la Faculté des lettres, à Bordeaux.
MISTRAL, O. ✻, *Capoulié* du félibrige, à Maillane.
MORTILLET (de), père.
REVOIL, O. ✻, inspecteur des monuments hitoriques, à Nimes.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

ABRIC, Maurice, négociant à Avignon.
AINAUD, O. ✻, commandant en retraite, à Avignon.
ARNAUD de FABRE, docteur en médecine, à Avignon.
ARNAUD, notaire, à Arles.
ARNAUD, notaire, à Barcelonnette.
AUTRAN, pasteur, à Avignon
BARRÈS, ✪ I., ancien bibliothécaire, à Carpentras.
BAUER, rabbin, à Avignon.
BENOIT, ✪ A., président du tribunal civil, à Avigron.
BERGER (abbé), vicaire à Saint-Agricol.
BIRET, ✪ A., serrurier, à Avignon.
BONNET, Julien, anc. cons. de préfecture, à Avignon.
BONNET, Léon, avocat, à Avignon.
BOURGES, ✪ A., profess. de dessin au lycée d'Avignon.
BRUGUIER-ROURE, à Avignon.
BRUNEL, Léon, à Avignon.
CADE, docteur en médecine, à Avignon.
CARRE, docteur en médecine, à Avignon.
CASSIN, Paul, docteur en médecine, à Avignon.
CAUCANAS, ingén. du canal de Pierrelatte, à Orange.
CHABRIER de LAFONGT, anc. sous-préfet, à Avignon.
CHAMPS (de), direct. des contribut. directes, à Avignon.
CHANSROUX, pharmacien, à Beaucaire.
CHASSANG (abbé), au Petit Séminaire d'Avignon.
CHATELET, ✪ A., direct. de l'École profes., à Avignon.
CHOBAUT, docteur en médecine, à Avignon.
CLÉMENT (abbé), aumônier du lycée, à Avignon.
CLEMENT, docteur en médecine, à Avignon.
COUDERC, ✪ A., professeur au lycée d'Avignon.
DELALY, Alfred, ingén. de la Cie P.-L.-M., à Avignon.
DELEUZE, avocat, à Avignon.
DEYBERT, ✪ A., professeur au lycée d'Avignon.
DEYDIER, Marc, notaire, à Cucuron.
DUCOS, C. ✻, anc. commandant du génie, député de Vaucluse, à Avignon.
DUHAMEL, ✪ I., archiviste départemental de Vaucluse, à Avignon.
DURAND, ancien professeur, à Bonnieux.
DURAND (abbé), professeur, à Beaucaire.
DUSSAUD, propriétaire à Courthézon.
ESCOFFIER (Mme), géologue, à Visan.

Digitized by Google

MM.

EYSSÉRIC, Joseph, artiste peintre, à Carpentras.
FAUCHIER, notaire à Orange.
FÉLIX (comte de), propriétaire, à Avignon.
FERRY DE LA BELLONE, docteur en médecine, à Apt.
FICHAUX, O. ✻, lieutenant-colonel d'artill., à Avignon.
FORTUNET, AUGUSTIN, ancien magistrat, à Carpentras.
FRAISSE, ÉMILE, propriétaire à Tresques (Gard).
FRAISSE, GABRIEL, propriétaire, à Tresques (Gard).
FRUTIÈRE (abbé), curé de Saze (Gard).
GILLES, archéologue, à Eyragues.
GIRAUD, JULES, propriétaire, à Avignon.
GOUBET, avocat, à Avignon.
GRANET, LÉONCE, propriétaire, à Roquemaure.
GRÉGOIRE, instituteur, à Avignon.
GRIMAUD (abbé), directeur de l'École des sourds-muets, à Avignon.
GRIVOLAS, PIERRE, ✪ I., directeur de l'école des Beaux-Arts, à Avignon.
GUENDE, BLANCHE (Mlle), à Cavaillon.
GUÉRIN, CLAUDE, professeur à l'école normale, à Avignon.
GUIBERT, avoué, à Avignon.
IMBERT (abbé), aumônier des Ursulines de Valréas.
ISNARD, docteur en médecine, à Avignon.
LABANDE, L.-H., conserv. du Musée Calvet, à Avignon.
LAJARD, propriétaire, à Avignon.
LAMOTTE (DE), PAUL, à Avignon.
LARCHÉ, docteur en médecine, à Avignon.
LAURONT, propriétaire, à Avignon.
LAVAL, ✻ et ✪ A., médecin-major, à Montélimar.
LECOMTE, adjoint au 7e Génie, à Avignon.
LEMAIRE, inspect. des manuf. de tabac, à Avignon.
LIMASSET, docteur en droit, à Avignon.
MAILLET, ✪ I., anc. professeur au lycée d'Avignon.
MAILLOT, ✻, chef de bataillon, à Montélimar.
MARCHAND, ✪ I., inspecteur d'académie, à Avignon.
MARTHE, ✻, ancien percepteur, à Avignon.
MARTIN, propriétaire, à Thouzon (Le Thor).
MASSE, inspecteur de la Cie P. L. M., à Avignon.
MEFFRE (abbé), économe de Saint-Louis-des-Français, à Rome.
MICHEL, photographe, à Avignon.
MICHEL, FERNAND fils (ANTONY RÉAL fils), à la Baronnette, Orange.

Digitized by Google

MM.

MORDON, anc. trésorier payeur général, à Angoulême.
MOUZIN, ✪ A., receveur municipal, à Avignon.
NICOLAS, ✪ A., conducteur des ponts et chausssées, à Avignon.
NIEL, architecte, à Avignon.
NOAILLES (abbé), prof. au coll. de l'Assomption, à Nimes
OLAGNIER, ✪ A., anc. archit. départemental, à Avignon.
PALUN, négociant, à Avignon.
PAMARD, O. ✱ et ✪ I., docteur en médecine, à Avignon.
PARROCEL, Étienne, ✱, à Saint-Estève (Bouches-du-Rh.)
PERNOD, négociant, à Avignon.
PERRIN, instituteur, à Avignon.
PERROT, négociant, à Avignon.
PERRUCHE, ✱, anc. sous-intendant militaire, à Avignon.
PONCET, ✱, négociant, à Avignon.
PROTON, Pierre, fabricant de meubles, à Avignon.
REQUIN (abbé), ✪, curé de Jonquerettes.
REY, ✪ I., inspecteur d'académie, à Grenoble.
REYNAUD, Gustave, inspecteur des contributions directes, à Avignon.
ROCHETIN, ancien magistrat, à Avignon.
ROUVIÈRE, pharmacien, à Avignon.
ROUX, notaire, à Cavaillon.
SAGNIER, docteur en droit, à Avignon.
SAURET, Adolphe, inspecteur de l'enregistrement en retraite, à Avignon,
SCHAEDELIN, ✱, officier en retraite, à Avignon.
SEYNES (de), propriétaire, à Paris.
TARDIEU, ✱, docteur en médecine, à Arles.
TAULIER, ✱, docteur en médecine, sénateur de Vaucluse, à Avignon.
TERRIS (de), notaire, à Avignon.
THOMAS, percepteur, à Marseille.
THOMAS, Joseph, négociant, à Avignon.
TIQUET, receveur de l'enregistr. en retraite, à Avignon.
VALABRÈGUE, Roger, avocat, à Avignon.
VALAYER, Louis, propriétaire, à Avignon.
VALENTIN, architecte, à Avignon.
VALLA (abbé), Louis, curé-doyen d'Aramon (Gard).
VALLENTIN, juge au tribunal de Montélimar.
VALLENTIN, Roger, receveur des domaines, à Saint-Péray (Ardèche).

Digitized by Google

MM.

VERDET, Ernest, ✻, négociant, à Avignon.
VERDET, Gabriel, ✻, négociant, à Avignon.
VERDET, Marcel, négociant, à Avignon.
VERNET, ✪ A., sculpteur, à Avignon.
VILLARS, docteur en médecine, à Avignon.
VILLENEUVE-BARGEMONT (de), à Avignon.
VILLENEUVE-ESCLAPON (de), à Avignon.
XAVIER (R. P.) de FOURVIÈRE, au monast. de Frigolet.

MEMBRES ASSOCIÉS.

ALLARD (comte d'), à Avignon.
ARBAUD, Paul, bibliophile, à Aix.
AUBERT, juge de paix, à Chénerailles (Creuse).
AUGUIOT, docteur en médecine, à Lyon.
AVON, Émile, propriétaire, à Avignon.
BÉRARD, instituteur, à Saint-Saturnin-lez-Avignon.
BLANC, Léon, instituteur à Cruviers-Lascours (Gard).
BOUDIN (abbé), curé d'Aumessas (Gard).
BOULAY (abbé), professeur de faculté, à Lille.
BOUNIN, instituteur, à Jonquerettes.
CASTANIER, Prosper, à Marseille.
CHAMBRE de commerce d'Avignon.
CHARVET, Léon, ✪ I., inspecteur des arts du dessin et des Musées, à Paris
CHRESTIAN, ancien maire, à Sault.
DELACOUR, Théodore, à Paris.
DELORME, sculpteur, à Uzès (Gard).
DESTANDAU, pasteur, à Mouriès (B.-du-Rh.).
ESPÉRANDIEU (d'), Antoine, propriétaire, à Marseille.
ESTÈVE, Louis, directeur du Musée, à Nimes
FAUCHER (de), Paul, propriétaire, à Bollène.
GAP, Lucien, instituteur à Mérindol.
GARCIN, ancien greffier du tribunal, à Apt.
GÉRIN (vicomte de), au château de Valdonne (B.-du-Rh.).
GUIGNARD, à Sans-Souci-Chauzy (Loir-et-Cher).
HONORAT, Bastide, à Digne (Basses-Alpes).
JUST, Martin, huissier, à Orange.
LIABASTRES, ✪ A., conservat. du Musée à Carpentras.

Digitized by Google

MM.

MANIVET, Paul, juge de paix, à Bollène.
MARIÉTON, Paul, chancelier du félibrige, à Paris.
MONIER, à Paris.
MOULINAS, professeur au collège de Carpentras.
MUNTZ, Eugène, conserv. à l'école des Beaux-Arts, à Paris.
OLLIER DE MARICHARD, à Vallon (Ardèche).
RÉGUIS, Dr en médecine, à Villeneuve-lez-Avignon.
RENCUREL, conseiller de préfecture, à Avignon.
RICHARD, professeur de sciences à l'école primaire supérieure de Beaucaire.
SAINT-VENANT (de), inspecteur des forêts, à Uzès.
SALLUSTIEN (frère), direct. des Écoles chrét., à Uzès.
SAUREL, Ferdinand, ✪ A., chanoine, à Montpellier.
SAUVE, Fernand, à Apt.
SAVINIEN (frère), direct. des Écoles chrét., à Arles.
VAYSSIÈRES, docteur ès-sciences, à Marseille.
VÉRAN, architecte, à Arles.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

ALBANÈS (abbé), ✻, à Marseille.
ASTRUC, architecte, à Paris.
AULTS Dumesnil (d'), docteur en médecine, à Abbeville.
BACOURT (comte Fourier de), à Sorgues.
BARTHÉLEMY (A. de), membre de l'Institut, à Paris.
BEAUREGARD, propriétaire, à Paris.
BLANCARD, archiviste des Bouches-du-Rh., à Marseille.
BOISLISLE (de), membre de l'Institut, à Paris.
BOURGOINT-LAGRANGE, anc. sous-préf., à Bordeaux.
BOUSQUET, contrôleur des poids et mesures, à Orange.
CARRIAS, Ferdinand, notaire à Lagnes (Vaucluse).
CAZALIS DE FONDOUCE, géologue, à Montpellier.
COURBET, Jules, à Lyon.
DALÉAU, propriétaire, à Bourg-sur-Gironde.
DESCHAMPS, Eugène, explorateur, à Marseille.
DUPUY (abbé), à Auch.
FABRE, Cyrille, conducteur des ponts et chaussées, à Roquemaure (Gard).

Digitized by Google

MM.

FRANÇOIS, instituteur, à Saze.
GAUBRY, ALBERT, membre de l'Institut, à Paris.
GIRAUD, instituteur, à la Mure (Basses-Alpes).
GOSSE (Dr H.-J.), professeur, à Genève.
GUILLAUME, archiviste des Hautes-Alpes, à Gap.
JEANDET, employé à la bibliothèque, à Mâcon.
KOZIOROWICZ, à Annecy.
LACROIX, archiviste de la Drôme, à Valence.
LAPIERRE, ancien archiviste et bibliothécaire de la ville, à Toulouse.
LAUGIER, conservateur du Musée, à Marseille.
LAURIÈRE (DE), secrétaire général de la Société d'archéologie, à Paris.
LEENARDT, négociant, à Sorgues.
LENTHÉRIC, ✻, ingénieur, à Nimes.
LETHIRRY, entomologiste, à Lille.
LEVET, capitaine du génie, à Grenoble.
LIEUTAUD, VICTOR, à Volonne (Basses-Alpes).
LOCCARD, propriétaire, à Lyon.
LOUBET, ancien magistrat, à Carpentras.
LUNEL, conserv. du Musée d'hist. naturelle, à Genève.
MARSY (DE), direct. de la Soc. franç. d'archéol., à Paris.
MARION, profess. à la Faculté des sciences, à Marseille.
MARTIN, numismate, à Orange.
MAS, professeur de rhétorique, à Chambéry.
MAS-LASTRIE (DE), LOUIS, ✻, membre de l'Institut, à Paris.
MILLE, directeur d'école primaire, à Marseille.
MORTILLET (DE), fils, à Paris.
MOURET, instituteur, à Avignon.
NICOLAS, J., horticulteur, à Lyon.
PARDIGON, ÉMILE, empl. des ponts et chaussées, à Digne.
PONS D'HAUTERIVE, à Espalion (Aveyron).
PUTON, docteur en médecine, à Remiremont.
RICHARD, président du tribunal, à Tarascon.
ROZIÈRE (DE), ✻, sénateur, membre de l'Institut, à Paris.
SCHAEDELIN, ARTHUR, pharmacien, à Charenton.
STRAUB, chanoine, à Strasbourg.
TACUSSEL, direct. des postes et télégraphes, à Valence.
TAMIZEY DE LAROQUE, correspondant de l'Institut.
TESTUT, professeur d'anatomie, à Lille.
TURPIN, chef de bureau à la préfecture du Cher.

Digitized by Google

MM.

VILLEFOSSE, H. (DE), ✻, conservateur au musée du Louvre, membre de l'Institut, à Paris.

YUNG, professeur à l'Université de Genève.

SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES L'ACADÉMIE ÉCHANGE SES MÉMOIRES.

Alpes (Hautes-)..	—	Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Alpes (Basses-)..	—	Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, à Digne.
Alpes-Maritimes.	—	Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
Ardèche.....	—	Société des sciences naturelles et historiques du départ. de l'Ardèche, à Privas.
Aude.....	—	Société des arts et sciences de Carcasonne.
Bouches-du-Rhône	—	Académie des sciences, arts et belles lettres d'Aix.
		Académie des sciences, lettres et arts de Marseille.
		Société de géographie de Marseille.
		Société de statistique de Marseille.
Calvados.....	—	Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques, à Caen.
Côtes-d'Or.....	—	Académie de Dijon.
Doubs.....	—	Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.
Drôme.....	—	Société départ. d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.
Gard.....	—	Société scientifique et littér. d'Alais.
		Académie du Gard, à Nimes.
Garonne (Haute-)	—	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
		Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Gironde.....	—	Académie nationale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux.
		Société archéologique de Bordeaux.

Digitized by Google

Hérault..... — Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Académie des sciences et lettres de Montpellier.
Société archéologique de Montpellier.
Société languedocienne de géographie, à Montpellier.
Société pour l'étude des langues romanes, à Montpellier.

Isère..... ..... — Académie delphinale, à Grenoble.
Société de statistique de l'Isère, à Grenoble.

Italie..... — Accademia di conferenze storico-giuridiche di Roma.

Lot-et-Garonne.. — Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.

Lozère..... .. — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, à Mende.

Marne..... — Académie de Reims.

Puy-de-Dôme.... — Société d'émulation de l'Auvergne, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-).— Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrén.-Orientales. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

Rhône..... — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Société de géographie de Lyon.
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.
Société linnéenne de Lyon.

Saône-et-Loire... — Société éduenne des lettres, sciences et arts, à Autun.

Savoie..... — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, à Chambéry.

Seine..... — Ministère des Beaux-Arts. Archives du service des Monuments historiques.
Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne

Digitized by Google

Seine (suite).....	—	Société des antiquaires de France.
		Société de l'histoire de l'art français.
		Musée d'ethnographie, au Trocadéro.
		Société de géographie.
		Société géologique de France.
		Feuille des jeunes naturalistes.
Somme.....	—	Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.
Tarn.....	—	Société des sciences, belles-lettres et arts du Tarn, à Albi.
Tarn-et-Garonne.	—	Société archéologique du Tarn-et-Garonne, à Mautauban.
Var.....	—	Académie du Var, à Toulon.
		Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.
Vienne (Haute-).	—	Société des amis des sciences et arts de Rochechouart.

Revues reçues par la Société.

Bulletins du Comité des travaux historiques et scientifiques.
Section d'histoire et de philologie.
Section d'archéologie.
Section des sciences économiques et sociales.
Revue scientifique.
Revue épigraphique du Midi de la France.
Revue des langues romanes.
Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Valence.
Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution, Washington.

Digitized by Google

JEAN-ANGE MAUCORD.

(1673 - 1761)

Le nom du sculpteur Maucord est complètement ignoré, je ne dirai pas du peuple, mais encore des érudits vauclusiens ; dans son village même personne aujourd'hui ne l'a entendu prononcer, et pourtant, il y a un siècle à peine que celui qui le portait s'est éteint à Toulon, où il avait dirigé pendant près de trente ans l'atelier de sculpture, illustré par Pierre Puget. Aussi bien, avons-nous cru faire œuvre de patriotisme en essayant de le faire connaître aux lecteurs de ces Mémoires.

Jean-Ange Maucord, fils de Gaspard et de Madeleine Massille (Massie), naquit à Oppède, et fut baptisé dans l'église paroissiale de ce village, le 5 octobre 1673. Son parrain se nommait Jean-Ange Cornevin et sa marraine Catherine Maucord (1) Son père, qui exerçait la profession de menuisier, le laissa orphelin de bonne heure ; nous en avons la preuve dans le contrat d'apprentissage de notre artiste. En effet, « *le 22 novembre 1687, Jean-Ange Maucord, fils de feu Gaspard, du lieu d'Oppèdes, âgé comme il l'a dit de quatorze ans environ* », entre dans l'atelier de Balthazar Marrot, sculpteur à Cavaillon, pour y apprendre « *ledit art de sculpteur et autres œuvres licites et honnestes en deppendant* », et s'engage à y demeurer quatre

(1) Archives municipales d'Oppède, GG 13. — Ce prénom de Ange, dont notre artiste fit une sorte de nom, car il signait Ange ou Lange, était alors assez commun dans cette région, nous ne savons pourquoi.

Digitized by Google

ans et demi. Il s'oblige à donner à son maître la somme de cinquante écus blancs au coin du roi, en paye immédiatement trente-trois par l'intermédiaire de sa mère et promet de verser les dix-sept autres en quatre payements, à la Noël de chacune des années suivantes (1).

Son maître, Balthazar Marrot, était un sculpteur sur bois assez habile, plutôt ornemaniste que statuaire. Il s'associait habituellement, pour l'exécution de ses travaux, une autre sculpteur nommé Grangier, avec lequel il fit notamment les boiseries de la chapelle du Saint-Sacrement et celles du chœur et du faux orgue de la cathédrale de Cavaillon, où elles se voient encore (2).

Cet apprentissage fini, que devint Maucord? Travailla-t-il dans l'atelier de son maître ? Alla-t-il se perfectionner dans son art, et apprendre la statuaire chez un sculpteur plus habile ? S'occupa-t-il à quelque œuvre considérable? Nous l'ignorons, et nous ne retrouvons sa trace que le 25 octobre 1705. Il était alors établi à l'Isle, où il avait entrepris des travaux assez importants. Trois d'entre eux nous sont connus ; ce sont trois retables en bois, l'un pour la chapelle de Saint-Antoine de Padoue aux Cordeliers, l'autre pour la confrérie de Notre-Dame de Sorguette et enfin le troisième pour la confrérie de Saint-Simon, établie dans une chapelle de l'église des Frères Mineurs. Le premier ouvrage ne nous est connu que par la mention qui en est faite au contrat de prix-fait du retable de Notre-Dame de Sorguette. Les membres de cette confrérie (celle des pêcheurs de l'Isle) demandent en effet que leur retable soit semblable à celui de la chapelle de Saint-Antoine-de-Padoue, que Maucord avait terminé depuis peu de temps. Celui-ci exécuta ce travail pour la somme de 47 écus de trois livres, que la confrérie lui paya les 10 février, 12 avril et 19 septembre 1706. Le

(1) Minutes de Denis Gaulthier, notaire à Oppède ; étude de Me Carrias, notaire à Lagnes.

(2) Archives départementales de Vaucluse, E 97 et G 22, fol. 58 et 60.

Digitized by Google

17 octobre de la même année, Maucord s'engageait à sculpter le retable de la confrérie de Saint-Simon, pour le prix de 90 livres. Malheureusement ces diverses chapelles n'existent plus, et les sculptures qui les ornaient ont été dispersées ou détruites. La chapelle de Saint-Jean-Baptiste de l'église paroissiale d'Oppède, pour la décoration de laquelle notre artiste reçut 75 livres en 1707, subsiste encore, mais l'ouvrage de Maucord a été également perdu (1).

Vers cette époque, Jean-Baptiste de Sade de Mazan, évêque de Cavaillon, mourut en laissant toute sa fortune aux pauvres de sa ville épiscopale (2). Le 6 janvier 1709, les recteurs de l'hôpital, mus par un sentiment de reconnaissance, voulurent lui faire édifier un tombeau dans la cathédrale de Cavaillon. Maucord, peut-être alors fixé dans cette ville, fut chargé d'en faire le dessin ; il s'en acquitta parfaitement et promit ensuite d'exécuter le monument en pierre de Velleron, dans le délai de six mois, pour la somme de deux cents écus. Le conseil de l'hôpital accepta les conditions posées par notre artiste et délégua les recteurs pour passer avec lui un contrat en bonne et due forme. Bientôt après, Maucord se mit à l'œuvre et construisit le tombeau contre le premier pilier à droite en entrant dans l'église, entre la chapelle de la Nativité et celle de Saint-Éloi (3).

C'est là qu'on le voit encore aujourd'hui. Il avait souffert des injures du temps, mais il a été restauré en 1861 par M. Cournaud, sculpteur d'Avignon. L'ensemble du monument est d'une grande élégance, bien que son apparence soit un peu grêle. Cette dernière et fâcheuse impression est due, croyons-nous, à la restauration de 1861 ;

(1) Archives municipales d'Oppède, GG 27.

(2) Jean-Baptiste de Sade, fils de Jean-Baptiste et de Diane de Simiane de la Coste, fut nommé évêque de Cavaillon, le 2 septembre 1665, peu après la mort de Richard de Sade, son oncle, qui l'avait précédé sur le même siège épiscopal. Il mourut le 18 décembre 1707.

(3) Archives de l'hôpital de Cavaillon, E 11, fol. 2.

Digitized by Google

la preuve, c'est que le haut du tombeau qui avait moins souffert est exempt de cette miévrerie, particulière aux œuvres du sculpteur Cournaud.

La cuve du tombeau est supportée par une base, qui a été fortement retouchée en 1861. Aux angles, deux femmes assises personnifient l'*Espérance* et la *Charité* ; au milieu se trouve une plaque sur laquelle est gravée l'épitaphe suivante :

DOMINO NOSTRO JESU CHRISTO
ANIMARUM NOSTRARUM PASTORI ET EPISCOPO.
DEPLORATE POSTERI JACTURA QUA CABELLIO FECIT ANTISTIS
QUI MAGNUM MORIENS RELIQUIT APUD OMNES DESIDERIUM SUI
QUEM ET SANCTIS. D. N. D. CLÉMENT XI
CHARUM HABUIT, MAGNIFECIT ET LUXIT
PRÆSUL ERAT CERTE ILLUSTRISSIMUS
D. JOANNES BAPTISTA DE SADE
ET SUI CLARITUDINE GENERIS ET SUÆ SPLENDORE VIRTUTIS
MENSURAM STEMMATIS IMPLENS
ORNAMENTUM ECCLESIÆ SUÆ CONSPICUUM
PILLUSTRIS CANONICOR ET BENEFICIOR CAPITULI EXEMPLUM ET DECUS
ORIS MAGISQUAM INFUL DIGNITATE REFULGENS IN DOMO DEI
CUI AD DECOREM QUEM SEMPER DILEXERAT
IN EA DECORANDA SOLLICITE INTENTUS
SUAM SUPELLECTILEM ESTIMABILEM MULTO
SUÆ PIETATIS IMPULSU LEGAVIT
AREAM PRETEREA ADMIRABILEM PRETIOSAM NIMIS
IN VERE PIUM LEGATUM DONAVIT
SS^mo SACR^to QUANTO PPONITUR ADORANDUM
IN RECLINATORIUM UT CAVIT IPSEMET TESTAMENTO DESERVITURA
INDOLES EJUS EXIMIA BONITAS, CLEMETIA BENEFICETIA
SORTITUS UT SALOMON ANIMAM BONAM
IN PUBLICIS PARITER ET PRIVATIS ELEEMOSYNIS MUNIFICUS
SERMONES HABUIT, LIBROS ET EPLAS PASTOR. SCRIPSIT
ERUDITIONE JUXTA COGNOMEN PIETATIS SALE CONDIVIT
QUÆ LEGANTUR DIGNA SCRIBENS QÆ SCRIBANTUR DIGNA FACIENS

Digitized by Google

HOC UNUM SUFFICIAT IN HUJUSCE FUNEBRIS CORONIDEM ELOGII
NOBILISSIMÆ JAMPRIDEM DOMUI DE SADE DE MAZAN
NON EPISCOPAT MODO QUAM ÆDIFICIIS AUXIT ET ORNAMENTIS
SED ET DOMUM PREFERENS ÆGROTANTIUM PAUPERUM
ISTOS HEREDES SUOS SOLEMNI INSTITUIT TESTAMENTO
OBIIT ANNO D^ni MDCCVII, XIIII KAL. JAN., ÆTATIS LXXV, EPISCOP. XLI,
POSUERUT AD PERENNE MEMORIA NOSOCOMII D'AGAR CURATORES
N. D. V. F.
D. SER. LIEUTARD COSS. PRIMI N. A. V. D. P. LAFON, RECTORES.
MDCCIX.

Au-dessus, la *Mort*, abritée sous une sorte de baldaquin, tient une faux d'une main et de l'autre un livre sur lequel on lit ces mots :

NEC. OVIBUS. PARCO. NEQUE. PASTORI.
OMNES. INDISCRIMINATIM. METENS.
NON. OMNIUM. NOMINA. SUNT. IN LIBRO VITÆ.
OMNIUM. VERO. USQUE. AD. UNUM. SUNT. IN. LIBRO. MORTIS.
PORRO. ISTUM. MESSUI. QUIPPE. QUI. FRUMENTUM.
ERAT. PURUM. ET. HORREO. CŒLI. MATURUM.

Plus haut, soutenu par deux anges, l'écusson de l'évêque, qui porte *de gueules à une étoile d'or de huit rais, chargé d'une aigle éployée de sable*. De chaque côté, légèrement au-dessus de l'écusson, deux aigles semblent prendre l'essor. Au sommet, debout sur des nuages, la *Renommée* sonne de la trompette.

Après ce qui se rapporte à l'exécution de cette œuvre importante, nous perdons la trace de Maucord pendant plus de dix ans, on pourrait même dire vingt, car nous ne le rencontrons qu'un instant à peine à Pertuis, le 23 octobre 1721, à l'occasion de la naissance de sa fille Marie-Magdeleine (1) et un peu plus tard à Lauris (2) ; là, il

(1) La seule enfant connue de Maucord se maria à Toulon le 30 septembre 1743 avec Jean-Michel Verdiguier, sculpteur de Marseille. (Arch. commun. de Toulon, GG 207, Paroisse de Saint-Louis)—D'après l'acte de ce mariage, la femme de Maucord se nommait Gabrielle-Madeleine Grand.

(2) Arch. commun. de Lauris, BB 25, 1722-1725.

Digitized by Google

donne quittance de la somme de 150 livres, qu'il avait reçue en paiement de deux statues, l'une de Saint Sébastien, l'autre de Saint Roch. A ce moment, il est qualifié du titre de sculpteur d'Aix, parce qu'il s'était établi dans la capitale de la Provence ; il s'acheminait ainsi par petites étapes vers Toulon, où il devait s'illustrer et passer les dernières années de sa vie.

Il se trouvait dans cette ville en 1731 et demandait la place de maître entretenu de la marine, devenue vacante par la mort de Bernard-Honoré Turreau, dit Bernard Toro (1), qui s'éteignit dans cette ville le 28 janvier de cette même année. L'intendant de la marine étant obligé de remplacer ce dernier au plus tôt, écrivit au comte de Maurepas, ministre de la marine, que le sieur Lange (Maucord), « le plus habile sculpteur de la province et celui qui entendait le mieux la sculpture des vaisseaux », se présentait pour l'emploi de maître. Le ministre, après informations prises sur la valeur des artistes de l'arsenal de Brest, nomma Jean-Ange Maucord maître entretenu.

On ne put apprécier la valeur du nouveau maître qu'à la mort d'Antoine-François Vassé (2), arrivée en 1736 ; jusque-là, en effet, ce dernier avait envoyé de Paris les dessins de sculpture pour les vaisseaux.

En 1738, Maucord fit exécuter, d'après ses propres dessins, en régie et pour le compte de la marine, la grande porte actuelle de l'arsenal principal, dont la construction avait été décidée en 1736, c'est-à-dire cinq ans après la mort de Bernard Toro, à qui certains en ont attribué les plans.

Cette porte fort remarquable est certainement l'œuvre capitale de Maucord. De chaque côté d'une large ouverture à plein cintre, deux colonnes monolithes en marbre cipolin, d'ordre dorique, encadrent des trophées maritimes en

(1) V. la notice sur cet artiste, par M. Ch. Ginoux, *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, 1890, p. 331 et suiv.

(2) Sculpteur de Toulon, résidant à Paris.

Digitized by Google

bas-relief. Entre les triglyphes, l'artiste a sculpté divers insignes de la marine, ancres, sabres d'abordage, etc. Au-dessus de l'entablement deux statues assises, représentant *Mars* et *Minerve*, sont placées en amortissement ; entre les statues, au-dessus de l'ouverture, se trouve une large plaque de marbre sur laquelle on lit : ARSENAL DE LA MARINE NATIONALE. Au sommet, un écusson aux armes de la marine est surmonté d'une coquille et accompagné de canons et de drapeaux ; sur les côtés deux Amours portent l'un une palme, l'autre une branche de chêne. La statue de Minerve, dont la sveltesse, dit M. Ginoux, rappelle certaines statues de la Renaissance, est l'œuvre de Maucord, celle de Mars est due au ciseau de Verdiguier, de Marseille. Joseph Hubac, de Toulon, qui était comme celui-ci attaché à l'atelier du port, contribua également à la décoration de cette porte.

Maucord ne se contenta pas de travailler pour la marine. En 1735, il sculpta le tabernacle en marbre, orné de têtes de chérubins, de la chapelle de l'hôpital du Saint-Esprit, qu'on peut voir encore aujourd'hui à l'hospice civil.

Plus tard, la municipalité de Toulon le chargea « de l'embellissement de la façade de l'Hôtel-de-Ville déjà illustré par les cariatides de Puget. La proposition en fut faite dans la séance du 18 octobre 1741 par M. d'Antrechaus, maire et premier consul. Les paroles prononcées à cette occasion par ce magistrat faisant connaître la grande estime dont jouissait Lange Maucord, nous ne pouvons nous dispenser de les reproduire en partie ; il dit dans cette réunion : « Pour répondre au vif désir de la population de « voir réparer et embellir l'Hôtel-de-Ville, les consuls, le « conseil et lui-même s'étaient adressés à Lange, architecte « du roi, entretenu au port, artiste dont tout le monde « connaît le désintéressement et l'habileté ; et que les « différents dessins présentés, qui avaient coûté beaucoup « de temps et d'application, ne pouvant être exécutés

Digitized by Google

« à cause de la trop grande dépense qu'ils nécessitaient, il « avait fait un nouveau projet, généralement adopté, qu'il « offrait de mettre à exécution pour le prix de 10,000 livres.» Sur cette proposition, le conseil, d'accord avec le public, qui désirait depuis longtemps l'embellissement de la maison commune, autorisa les consuls à traiter avec Lange Maucord pour le prix de 10,000 livres. Malheureusement, le projet ne fut pas exécuté, l'intendant de la province n'ayant sans doute pas approuvé cette dépense » (1).

Pendant son séjour à Toulon, Maucord n'oublia pas ses compatriotes ; il était notamment en correspondance avec un habile architecte d'Avignon, Jean-Baptiste Franque, qui lui avait recommandé quelques artistes comtadins et l'avait prié de les employer dans son atelier.

Nous avons eu la bonne fortune de trouver trois lettres écrites par Maucord à l'architecte avignonais. Nous les citons *in-extenso*.

I

« Monsieur,

« Je prends trop de part a tout ce qui vous regarde pour ne pas vous témoigner ici ma joie sur l'établissement de Monsieur votre fils (2). Il commence trop bien pour ne pas pousser sa carrière et mériter toujours plus l'applaudissement et l'estime de ceux qui en ont soin et la récompense qu'un Roy aussi puissant et aussi bon que le nôtre a coutume de donner a ceux qui le servent avec distinction, il n'en aura jamais tant que je lui en souhaitte, n'en douttés nullement je vous en prie, et soyés asseuré que je prendray toujours beaucoup de part à tout ce qui vous arrivera.

(1) Voir l'excellent mémoire de M. Ch. Ginoux : *Les décorateurs de vaisseaux au port de Toulon*, inséré dans le *Compte rendu de la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, année 1890, p. 386 et suiv., auquel nous empruntons quelquefois littéralement ces documents sur la vie de Maucord à Toulon.

(2) Le fils de Jean-Baptiste Franque venait d'être reçu pensionnaire à l'Académie de Rome.

Digitized by Google

« Je suis fasché, mon cher Monsieur, de ne pouvoir occuper le jeune homme dont vous me faittes encor la grâce de me parler : les ouvrages sont très rares dans ce pais et ce qu'il y a a faire dans le port est si peu de chose que cet enfant perdrait son temps, bien loin de profitter : j'ay d'ailleurs plus d'ouvriers qu'il en faut pour les ouvrages. Fournissés moi quelque occasion plus favorable, pour que je puisse vous mieux faire connaître l'attachement incroyable (?) avec lequel j'ay l'honneur d'être,

« Monsieur,
« votre très humble serviteur,
« LANGE.

« Toulon, le 6 octobre 1733 (1). »

II

« Je vous écrivis il y a quelque temps, mon très cher Monsieur, que je ne pouvais pas occuper le jeune sculpteur pour lequel vous vous intéressés, je viens aujourd'hui vous dire le contraire et vous prier de le faire partir incessamment d'abord après ma lettre reçue, s'il n'est pas encore parti pour Paris ; j'auray soin de l'occuper dans le port à tout ce qu'il y aura de plus propre et de plus instructif, de le faire payer honnetement et de le faire defrayer de tout ce qu'il aura dépensé pour se rendre dans cette ville ou le Roy a absolument besoin des ouvriers et ou j'auray pour luy, a votre seule considération, tous les égards possibles ; vous aurez la bonté de me donner la dessus de vos nouvelles et de m'apprendre a quoy je puis m'en tenir.

J'ay remis la lettre que vous m'aviés ecrit au sujet de Monsieur votre fils de Rome a un jeune académiste de Paris qui s'en va à Rome, je luy dis en sa faveur tout ce que je devois et je ne doutte nullement qu'ils ne soyent bons amis et qu'ils ne parlent quelquefois de

(1) Bibliothèque d'Avignon, ms. n° 1300, fol. 127.

Digitized by Google

nous. Je lui souhaitte et a vous toute sorte de bonheur et toute sorte de consolation, puisque je vous suis, mon très cher Monsieur, avec toute la considération et le dévouement possible,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Toulon, 30 octobre 1733 (1). »

(*P. S.*) « Je vous prie très fort de m'informer, sans en faire bruit ni mention en aucune façon de moy, du fameux Isnard, sculpteur, quelle est la vie qu'il tient et sa conduite a l'égard de sa femme, qu'on m'a dit être très maltraitée de sa part. »

III

« Monsieur,

« J'ai reçu votre lettre avec un sensible plaisir et je suis mortifié au dernier point de ne pouvoir pas faire aujourd'huy pour vous et pour monsieur Vernet (2), que j'honore beaucoup, ce que vous me demandés pour son cher fils (3). Nos ouvrages sont presque tous finis et ce qu'il nous reste est de si peu de conséquence qu'il n'en vaut pas la peine et serviroit plutôt a le reculer que l'avancer. Je puis cependant vous persuader et M. Vernet, pour qui je suis en état de tout faire, que je ne laisserai pas languir a la première occasion que j'auray ; je souhaiterois même grandement d'être en état d'appeler le peintre (4) dans ce pais, pour avoir le plaisir de voir de ses ouvrages ; je me flattois même que notre armement passé me l'auroit procuré, mais peut-être que son voyage de Rome l'en a empesché. Vous m'auriez fait, Monsieur, un très grand plaisir de m'en donner quelques nouvelles sur la santé du jeune Françon et sur ses entreprises, je l'aime toujours beaucoup et je serai ravi d'apprendre

(1) Bibliothèque d'Avignon, ms. n° 1300, fol. 135.

(2) Antoine Vernet, peintre d'attributs, père de Joseph Vernet.

(3) Jean-Antoine, frère cadet de Joseph, était sculpteur et travaillait à Avignon.

(4) Joseph, qui venait de partir pour Rome.

Digitized by Google

qu'il eust réussi. Ne croyez pas, Monsieur, que ce soit icy une défaite ni un refus, les suittes vous fairont assez comprendre le cas que je fais de vos recommandations. Je les prétie [*apprécie*] infiniment, et la situation présente des affaires m'a fait par rapport à vous et M. Vernet une peine mortelle, mais mon delay ne sera pas fort long. Je suis entièrement à vous et sans aucune réserve, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« J. ANGE.

« A Toulon, ce 1er septembre 1734 (1). »

Ainsi que le font comprendre ces lettres, la sculpture des vaisseaux fut beaucoup réduite sous la longue administration (1729-1749) du comte de Maurepas, ce ministre trouvant toujours trop importants les projets de décorations qui, après la mort de Vassé, lui étaient adressés des divers ports. Parfois, on en vint à ne faire entrer dans l'ornementation navale que des moulures et des arabesques très simples.

Les dessins du *Conquérant*, envoyés à Paris par Lange en 1746, furent, bien que d'une grande simplicité, rejetés par M. de Maurepas, qui en demanda d'autres. Maucord finit par tomber dans un profond découragement, renonça à composer de nouveaux dessins et chargea trois de ses anciens élèves, Hubac, Gavel et Thiélus, de faire les modèles de la sculpture, se réservant d'en diriger lui-même l'exécution. Il fut mis à la retraite le 5 octobre 1760, après trente ans de service, et aurait même été maintenu à la tête de l'atelier, s'il avait pu, malgré son grand âge, continuer à remplir ses fonctions. Il obtint alors la modique retraite de 400 livres, que l'intendant de la marine essaya vainement de faire augmenter, en faisant valoir auprès du ministre qu'on devait à ce sculpteur la porte monumentale de l'arsenal, dont la France pouvait, avec raison, s'enorgueillir.

Maucord ne jouit pas longtemps de cette pension ; il

(1) Bibliothèque d'Avignon, ms. 1300, fol. 183.

Digitized by Google

mourut à Toulon trois mois après, le 12 janvier 1761, âgé de quatre-vingt-huit ans, « muni des sacrements de l'Église, et fut inhumé dans l'église des Carmes, après avoir été présenté à la paroisse » de Saint-Louis.

De cette longue carrière nous connaissons le commencement et la fin. C'est beaucoup, surtout si l'on pense que son nom était totalement oublié il y a quelques années ; mais ce n'est pas suffisant pour un artiste qui a laissé des preuves indiscutables de son talent. Les travaux que nous connaissons de lui, la porte de l'arsenal de Toulon et le tombeau de Jean-Baptiste de Sade sont, en effet, des œuvres d'une incontestable valeur. Les années de la maturité, qui restent encore dans l'ombre et qui, croyons-nous, doivent être les plus fécondes, sortiront peut-être un jour de l'obscurité qui les enveloppe. C'est, sans doute à Aix et aux environs que des recherches minutieuses amèneront un résultat capable de combler cette regrettable lacune.

L'abbé Requin.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I. — Acte de baptême de Jean-Ange Maucord.

Joannes Angelus Maucor, filius Gaspardis et Magdalenae Massille, conjugum, baptizatus fuit anno supra scripto (1673) et die quinta octobris. Patrinus fuit dominus Joannes Angelus Cornevin; matrina vero Catherina Maucor.

(Origine : Archives municipales d'Oppède, GG 13.)

II. — Apprentissage de Jean-Ange Maucord contre maitre Marrot.

L'an mil six cents huitante sept et le vingt deuxiesme jour du mois de novembre, par devant moy notaire et tesmoings, personnellement establis Jean-Ange Maucord, fils de feu Gaspard du lieu d'Oppèdes, aagé comme il a dit de quatorze ans ou environ et par ainsin moindre de vingt cinq, renonçant pour ce au bénéfice de minorité et a toute restitution en son entier moyennant double serment par lui presté sur les Saints Escripts entre les mains de moi notaire, les escriptures touchées, lequel de son gré s'est loué lui et ses œuvres a monsieur Balthazar Marrot, maistre sculpteur, habitant en la cité de Cavaillon, icy present stipulant, pour apprendre ledit art de sculpteur et toutes autres œuvres licites et honnestes en deppendant. Et c'est pour le temps et terme de quatre années et demy, lesquelles prendront leur commencement dès ce jourdhui et a semblable jour finiront les dites quatre années et demy prealablement complètes et resolues; et c'est pour le prix et somme du present apprantissage de cinquante escus blancs au coinc du roy de France, payables présent et du comptant la somme de trante trois escus blancs, que ledit sieur Marot a icy receus dudit Maucord et par mains de Madeleine Massieye, sa mère, et de ses propres deniers comptés et nombrés, et par ledit sieur Marrot retirés et emboursés à son contantement, voyant moydit notaire et tesmoins, contant a quisté avec pache, renonçant, etc.; et les dix sept escus blancs restant de la susdite somme se payeront, ainsi que ledit Maucord a promis et promet les payer et avec effect expediés audit sieur Marrot stipulant comme dessus, en quatre paye esgales, la première desquelles se faira de la feste de Noel prochaine en un an, et ainsin continuant a semblable jour jusqu'a l'entier payement de ladite somme, a peine de tous despans sous les obligations après escriptes et avec les pactes suivants.

Premierement que, au cas de maladie ou contagion (que Dieu ne veuille), ledit apprenty sera tenu de se retirer a sa maison jusques qu'il soit guery et ladite contagion finie respectivement et en après de reffaire le temps perdu.

Plus, sera tenu ledit apprenty de servir ledit sieur Marrot audit art et vacation et a toutes autres œuvres licites et honnestes en deppendant pen-

Digitized by Google

dant ledit temps, sans qu'il le puisse quitter illicentié, et auquel cas qu'il s'en alla sans conget sera teneu de reffaire le temps perdu ou d'estre audit sieur Marrot de ses interest, au dire de deux maistres du même art a choisir de part et d'autre, comme aussy en cas de différent entre eux pour raison du contenu au susdit apprentissage ; et par contre ledit sieur Marrot de fournir audit apprentif ses aliments de bouche, lict et outils nécessaires pendant ledit temps et de lui apprendre ledit art de tout son pouvoir et industrie.

Et pour l'observation de ce dessus, les parties contrahantes chacune pour son chef, mutuelles et reciproques stipulations intervenant, ont soumis et obligés tous et chacuns leurs biens presents et advenir, et outre iceux ledit Maucord sa personne propre, a toutes cours requises, en la meilleure forme d'icelles et de la chambre apostolique. Et ainsin ont promis et juré, etc., renoncé, etc., de quoy, etc.

Fait et publié audit Oppèdes et dans la salle haute de la maison d'habitation de reverende personne monsieur Joseph Marguerit, prêtre et chanoine de l'eglise dudit Oppèdes, en presence d'iceluy et de monsieur Jean Antoine Gauthier, bourgeois dudit Oppèdes, témoins a ce requis et appelés, soubsignés avec lesdites parties.

Et de moi Denis Gaultier, notaire.

(Origine : Minutes de Denis Gaultier en l'étude de Me Carias, notaire, à Lagnes (Vaucluse).

III. — Prix fait pour la confrérie Nostre Dame de Sorguete contre Me Lange Maucord.

L'an mil sept cent cinq et le vingt cinquiesme jour du mois d'octobre, par devant moy notaire et presents les tesmoins soubsignés personnellement establi monsieur Lange Maucord, sculpteur du lieu d'Oppède, lequel de son bon gré a promis et promet en faveur de la devote confrairie Nostre Dame de Sorguete et les messieurs Joseph Garrigue, François Perrot et Sperit Berton, bailes de la confrerie icy presents, stipulant pour ladite confrairie avec moy notaire comme personne publique, faire a prix fait dans la chapelle de ladite confrairie et pour l'ornement d'icelle ce qui s'ensuit.

Primo, une boisure de bon boix bien sec et uny et pour un retable a l'autel de ladite chapelle du premier arc a l'autre conformement a la boisure que ledit Maucord a fait a l'autel de la chapelle de St Antoine de Padoue dans l'esglise des reverends Pères Cordeliers dudit l'Isle, et les pentes des deux costés de l'autel seront ornées de fleurs bien et deument suivant l'ordre.

Dans le fronton il y mettra quelques ornements a la disposition d'icelluy et la cartouche sera mise au dessus dudit fronton avec ses pentes et festons de chasque costé, de fruits, de fleurs et de feuilles, le tout bien elaboré (?) dans sa perfection.

Et ladite boisure viendra depuis un pied sur terre sur un pied destal pierre de taille que ledit sieur Maucord fera poser jusques a la voute du presbitaire.

Plus, mettre deux [ ] et autrement ce que sera necessaire pour soustenir son ouvrage.

Digitized by Google

Sous le tableau sera fait une petite porte de tabernacle et par dernier sera fait une petite caisse pour y reposer le Saint Sacrement.

Plus, mettra au dessus de chascune des colonnes un vase de bois flamboyant.

Promettant ledit sieur Maucord fournir et employer tout le bois et tout ce que sera necessaire pour tout ledit ouvrage a ses despens et le tout avoir fait et achevé a sa perfection antre icy et le quinze d'août de l'année prochaine mil sept cent six ; et c'est pour et moyennant le prix accordé entre eux par l'entremise et assistance de reverende personne messire Joseph Ricord, prêtre et capiscol de l'eglise parochielle et collegielle dudit l'Isle et de reverend père Jean François Daissac de Venelles, docteur en sainte theologie, prêtre et relligieux du susdit couvent, de quarante sept escus de trois livres pièce, moitié grosse monnoye et moitié patats, a compte de laquelle somme ledit sieur Maucor a receu tout maintenant des mains desdits sieurs bailes trois escus d'argent valant en tout trois escus et quarante deux sols grosse monnoye dont contant les quittes ; et le restant dudit prix lesdits bailes promettant de payer audit sieur Maucor, scavoir dans huit jours l'entier payement du premier tiers, le second tiers a moitié d'ouvrage fait et le restant de tout ledit prix lorsque tout ledit ouvrage aura esté fait, achevé et recogneu a peine de tout despens.

Et a esté accordé que les dits bailes fourniront les pattes et autres ferrements necessaires et fairont retirer l'autel ce que sera de besoin au despans de la confrerie pour placer ledit ouvrage.

Les presents et tout leur contenu, lesdites parties contractantes chacune en ce que réspectivement les touche et concerne, devis mutueles et reciproques stipulations Intervenants, ont promis et promettent avoir toujour a gré et ny contrevenir a peine de touts despens, et pour ce faire et y estre contraints ont soubmis et obligé, scavoir lesdits sieurs bailes les biens presents et advenir rentes et revenus de ladite confrerie et ledit sieur Maucor aussy touts ses biens presents et advenir a toutes cours requises en la meilleure forme d'icelles et de la chambre apostolique. Ainsin l'ont promis et juré, etc. De quoy, etc.

Fait et recité audit l'Isle dans l'estude de la maison de moy dit notaire en presence dudit sieur Ricord, capiscol, et de monsieur Claude Joseph Autier, notaire dudit l'Isle, tesmoins requis et signés avec ledit sieur Maucor, lesdits pescheurs ont dit ne scavoir escrire.

(Minutes de Pierre Laubertin, 1705-1718, fol. 55. — Étude de Me Monition, notaire à l'Isle.) — Quittances de 8 escus blancs valant 3 livres 10 sous, le 10 février 1706 ; de 11 escus patat, le 12 avril 1706, et quittance finale le le 19 septembre 1706.

IV. — Bail à prix-fait.

L'an mil sept cent et six et le dix septième jour du mois d'octobre, par devant moy notaire soubsigné et en presence des tesmoins après nommés, personnellement establys les sieurs Jean Gardet et Pierre Michel, bailes, lesquels de leurs grés pour eux et les autres confrères de la confrerie de St Simon erigée dans l'eglise des reverends Pères Mineurs de l'ordre de

Digitized by Google

S[t] François de ladite ville qui sont de present et seront a l'advenir, ont baillé et baillent a prix fait a monsieur Jean Ange Maucord, maître sculpteur, habitant de ladite ville icy present et stipulant pour luy et les siens pour faire et parfaire l'ouvrage d'architecture du retable de ladite chapelle, suivant le dessein fait par ledit Maucord qui a esté signé tout presentement en presence de moydit notaire et tesmoins par lesdits sieurs bailes et confrères cy devant nommés qui ont dit savoir signer et par ledit sieur Maucord, que lesdits sieurs confrères ont dit garder et conserver rières eux pour y avoir recours toutes les foys que sera de besoin, lequel retable sera fait de bois d'aube bien sec et conditionné conformement au susdit dessein pour et moyennant le prix et somme de nonante livres patats que lesdits sieurs bailes et confrères au nom de ladite confrerie promettent payer audit sieur Maucord, scavoir est douze escus patats entre icy et le cinquiesme jour du moys de novembre prochain, et le restant dudit prix au jour et feste de S[t] Simon de l'année mil sept cent et sept a peine de touts despens, ledit ouvrage estant veu, visité et recogneu par deux maitres experts amiablement par eux nommés; et ledit sieur Maucord a promis et promet d'avoir fait et parachevé ledit ouvrage dans sa perfection a ses propres frais et despens, et ledit sieur Maucord se servira de tous les bois que se trouve (*sic*) desja tant dans ladite chappelle que dans le couvent desdits reverends Pères frères Mineurs qui appartiennent auxdits confrères et a ladite confrerie, et fournira aussy les materiaux, fers, maçons, manœuvres et autres choses necessaires, et les payera de son propre argent pour rendre ledit ouvrage a sa place, ainsin qu'il a promis et promet a peine de touts despens; et pour ce faire et y estre contraintz, lesdites parties chacune en ce que respectivement les touche et concerne, ont soubmis et obligé scavoir lesdits sieurs bailes et confrères touts et chacuns des biens, rentes et revenus presents et advenir de ladite confrerie, et ledit sieur Maucord aussy touts ses biens presents et advenir et sa personne propre a toutes cours requises en la meilleure forme d'icelles et de la chambre apostolique. Ainsin ont promis et juré et renoncé. De quoy, etc.

Faict et recitté audit l'Isle dans la salle haute de la maison d'habitation de moy dit notaire, en presence de monsieur Anthoine Manuel, marchand et de Louis Cardon, travailleur dudit l'Isle, tesmoins requis et signés qui a sceu avec la partie qui a sceu.

Et de moy Claude Joseph Autier, notaire.

(Minutes de Claude-Joseph Autier, notaire, fol. 210. — Étude Monition.)

V. — Délibération du conseil de l'hôpital de Cavaillon.

Sur la proposition faicte par lesdits sieurs recteurs qu'en reconnaissance des bienfaits que ledit hôpital a receu de feu Monseigneur illustrissime et révérendissime Jean Baptiste de Sade de Mazan, évesque et conseigneur dudit Cavaillon, qui a bien voulu gratifier ledit hopital de son herittage, ils auroient fait dresser un dessein pour faire un mausolée à sa mémoire qu'ils destinent de faire mettre en pierre de Velleron sur le pilier qui est entre la chapelle de la Nativité et de S[t] Eloy, lequel dessein a été fait suivant leur ordre par monsieur Lange Maucor, sculpteur, qui a fait cognoistre qu'il

Digitized by Google

fairoit ledit mauzolée conformément au dessein qui a été tout présentement exhibé audit bureau sur une planche sur laquelle est estendue une feuille de papier, pour le prix de deux cents escus, se chargeant de le rendre le tout en estat dans six mois sans que ledit contribue en rien.

Ont conclu et délibéré en recognoissance des susdits bienfaits faire faire ledit mauzolée a la mémoire de mondit seigneur évesque aux despens dudit hopital, soubs le meilleur prix et meilleures conditions, pactes et qualittez qui seront advisées par lesdits sieurs recteurs modernes, lesquels sont députez de passer l'acte requis et nécessaire en iceluy obliger les biens dudit hopital.

(Origine : Archives hospitalières de Cavaillon, E 11, fol. 2).

Digitized by Google

TERICIAE

UNE DES STATIONS DE LA VOIE AURÉLIENNE, DANS LA HAUTE PROVENCE.

Emplacements de l'*oppidum* gaulois et du *vicus* gallo-romain de *Tericiae*, non loin du village actuel de Mouriès. Description de l'*oppidum* formant avec ses murs naturels et artificiels deux profonds compartiments appelés par les gens du pays : *Caisses de Saint-Jean* ; traces des substructions rectangulaires de ses habitations et ruines de ses cabanes à pierre sèche ; fragments de tuiles, de *dolium*, de moulins à bras, de poterie à pâte et de facture communes ; citerne à ciel ouvert ; cailloux de fronde ronds et oblongs, déposés en tas au fond de l'*oppidum*. — Établissement de la bourgade dans la plaine, à l'avènement de l'Empire ; nombreuses antiquités découvertes autrefois et encore récemment sur son emplacement : petits bronzes, poteries samiennes, fragments de colonnes en marbre blanc, lions couchés et beau masque d'Hercule, en calcaire ; monnaies grecques et romaines, celles-ci allant de la République au IV^e^ siècle ; four de potier ; débris d'objets en verre de toutes couleurs ; morceaux de minerais de fer à peine réduits ; sépultures du temps de l'incinération et de l'inhumation au bord de la voie Aurélienne : deux épitaphes en provenant, qu'on peut voir devant le château de Servane. — Destruction de *Tericiae* par les Visigoths d'Euric, en 480. — Tracé et embranchements de la voie Aurélienne, dans la haute Provence.

C'est en Provence, sur le versant méridional des pittoresques Alpines, que cette fois encore nous avons dirigé nos pas (1), pour visiter les derniers vestiges de *Tericiae*, une des stations qui étaient échelonnées le long de la voie Aurélienne. Nous y étions allé une première fois, au mois

(1) Voir notre étude intitulée : *Les Baux dans l'antiquité, Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, année 1890, p. 8.

Digitized by Google

de juin 1890 ; nous y sommes retourné le 17 avril 1893. M. Abel Destandau, pasteur à Mouriès, et notre collègue à l'Académie de Vaucluse, a eu, chaque fois, la bonté de nous accompagner sur les lieux qu'il connaît si bien et où il a recueilli d'assez nombreux et intéressants débris.

L'emplacement de l'ancienne localité dont nous voulons parler est à 3 kilomètres environ au Nord-Est du village de Mouriès, au pied et à l'extrémité orientale d'une double chaîne de petites collines rocheuses, de formation néocomienne, s'étendant du levant au couchant, entre le vallon de *Cago-Loup,* au Nord, et celui de Servane, au Midi. Mais, ainsi que cela s'est passé presque partout ailleurs, un habitat plus ancien avait précédé la localité gallo-romaine, et comme toujours, ce n'est pas dans la plaine qu'il faut le chercher, mais sur la hauteur voisine. Aussi, pour procéder logiquement, c'est par l'étude de l'*oppidum* que nous commencerons.

La bourgade primitive était située immédiatement au-dessus de celle qui la remplaça plus tard, dans la plaine. Elle s'était retranchée à l'extrémité orientale de la double rangée des collines précitées qui viennent converger et se réunir sur ce point. On ne peut mieux faire saisir la disposition des lieux, qu'en comparant la double chaîne qui nous occupe à un V gigantesque, d'un kilomètre environ d'étendue, et dont les deux branches, très distinctes tout d'abord l'une de l'autre, du côté de son ouverture, au couchant, vont en se rapprochant progressivement et finissent par se souder, au levant, en formant un angle aigu (1). A l'endroit où les deux branches du V ne sont

(1) Ces deux rangées de roches calcaires, que la mer secondaire avait déposées les unes sur les autres en minces feuillets horizontaux, se sont ensuite redressées, par un très lent mouvement du sol, et ont fini par prendre une position complètement verticale. A ne les considérer qu'au point de vue géologique, elles sont très curieuses à étudier.

Nous avions constaté une disposition semblable dans l'*oppidum* de Beaumes-de Venise (Vaucluse) : les rochers qui l'enserrent, au Nord et au Midi, et qui étaient tout d'abord horizontaux, se sont ensuite insensiblement relevés et font aujourd'hui l'effet de deux hautes murailles, entre lesquelles

Digitized by Google

plus éloignées l'une de l'autre que d'une cinquantaine de mètres, l'homme les avait réunies transversalement par un premier retranchement en pierre sèche, et 200 mètres plus loin, vers le levant, par un second de même nature. Ces deux murs pouvaient avoir primitivement 5 ou 6 mètres d'épaisseur et autant de hauteur. Aujourd'hui, après un si long temps, ils se sont éboulés et tassés ; leur hauteur ayant diminué, leur base s'est élargie au point d'avoir une dizaine de mètres. Avec les parois de rocher qui s'élèvent à pic, au Nord et au Midi, jusqu'à une hauteur de 20 mètres, ils forment deux compartiments ou fosses, de 200 mètres environ de longueur sur 50 à peu près de largeur, présentant vaguement, le premier, la figure d'un trapèze, le second, finissant en pointe, celle d'une pyramide. Ce sont ces deux compartiments encastrés entre leurs murailles naturelles et artificielles que l'on appelle vulgairement, dans le pays *Caisses de Saint-Jean* (1), et c'est dans la dernière, la plus petite, se terminant en angle aigu, qu'était l'*oppidum* : tandis, en effet, qu'on ne remarque aucun vestige d'antiquité sur le sol de la première, on trouve, dans la seconde, une foule de débris attestant que c'est là que l'homme a vécu.

A quelle époque la plus lointaine s'est-il réfugié sur ces hauteurs pour s'y défendre contre ses ennemis ? Peut-on songer aux populations de l'âge néolithique ? On serait tenté de le faire, en tenant compte du fragment de couteau en silex noir, que M. Destandau ramassa devant nous, à

règne une espèce de long couloir, où l'homme s'était établi dès une époque très reculée. (*L'oppidum de Beaumes-de-Venise*, dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1887, p. 127.)

(1) Ces deux compartiments, enfoncés entre leurs murs naturels et artificiels, ont effectivement l'aspect de deux grandes caisses. On les a appelées de Saint-Jean, du nom, sans doute, d'une ancienne chapelle qui s'élevait dans l'*oppidum*, et qui, complètement ruinée depuis longtemps, n'a laissé ni trace ni souvenir. Il n'est pas rare de trouver sur les anciens refuges une vieille chapelle romane : à titre d'exemple, nous citerons seulement celle qui porte le même vocable et qui se voit, à demi ruinée, sur l'*oppidum* dit le *Camp de César*, près de Laudun, dans le Gard.

Digitized by Google

la pointe terminale du refuge, et des deux haches en pierre polie recueillies au pied de ces hauteurs et qui font partie de sa collection. La plus grosse, en serpentine, mesure 8 centimètres de long sur 6 de large, à son tranchant ; l'autre, de dimensions bien moindres, est en protogyne vert (1). Ce qui peut aussi le faire penser, c'est le voisinage de la roche de silex noir et de l'atelier néolithique où l'homme primitif a taillé ses outils. Roche et atelier sont à peu de distance, à quelques centaines de mètres au midi des *Caisses de Saint-Jean*, sur la déclivité septentrionale de la petite chaîne qui, de ce côté, borde le vallon de Servane (2). Des rognons de ce silex avaient été portés dans l'habitat, car nous en avons remarqué sur ses pentes où ils avaient glissé. Ce qui avait dû beaucoup contribuer à fixer l'homme dans ces parages, dès les temps de la préhistoire, c'est la belle source qui sort de terre, au milieu du vallon de Servane, non loin de l'atelier néolithique et de l'*oppidum*, et qui conduite actuellement, au moyen d'un petit acqueduc, dans le parc du château de ce nom, y répand, avec son murmure, une agréable fraîcheur (3).

Trois siècles environ avant notre ère, les Celtes envahirent le midi de notre pays, et, passant la Durance, se superposèrent aux *Salluvi* ou Salyens, une des principales peuplades ligures qui occupaient tout le pays compris en-

(1) La serpentine, tendre et douce au toucher, est un silicate de magnésie qui présente des taches vertes, comme la peau de certains serpents, d'où le nom qu'on lui a donné. Le sommet du Mont-Blanc est formé par le protogyne, belle roche granitoïde vert clair, qui se compose de quartz, de feldspath et de talc.

(2) La couche de silex noir qui, sur une épaisseur de 3 mètres 50, recouvre un rocher calcaire, est située au quartier de Servane ou du Peirard (pierre à fusil), à 500 mètres au midi de *Tericiae*.

(3) Le château de Servane, qui a reçu son nom du vallon où il est situé, et derrière lequel passe la voie Aurélienne, est à mille mètres au couchant de l'emplacement de *Tericiae*, et appartient au savant architecte diocésain de Nimes, M. Henri Révoil. On peut voir, devant le château, plusieurs morceaux antiques qui proviennent de l'ancienne bourgade, entre autres deux lions couchés, un beau masque d'Hercule et deux dalles tumulaires romaines avec épitaphes.

Digitized by Google

tre cette rivière et la mer, et avec laquelle ils formèrent une race métisse, qu'on appela de leurs noms accouplés celto-ligure. C'est ainsi que ces nouvelles populations s'installèrent dans la petite chaîne des Alpines et se retranchèrent sur leurs sommets. Les auteurs grecs et latins (1) nous ont fait connaître les noms de leurs principaux *oppida*. Deux de ceux qu'ils ont cités, *Glanum* (Saint-Remy) et *Ernaginum* (Saint-Gabriel), étaient situés dans les Alpines ; s'ils n'ont pas parlé de *Tericiae*, c'est à cause de sa moindre importance ; seule la *Table de Peutinger* l'a mentionnée. Nous avons montré dans notre travail sur *Les Baux dans l'antiquité* (2) comment l'occupation celtique se révèle sur tous les points de la petite chaîne. C'est dans leurs *oppida* que les Grecs de Marseille d'abord et les Romains ensuite entrèrent en communication avec les nouveaux occupants et les civilisèrent. La belle et commerçante colonie romaine d'Arles, moitié grecque, moitié latine, et toute voisine des Alpines, avec lesquelles elle fut reliée de bonne heure par la voie Aurélienne, dut avoir particulièrement sur leurs bourgades la plus heureuse influence.

C'est, avons-nous dit à propos de *l'oppidum* de *Tericiae*, dans la dernière caisse de Saint-Jean, qu'on remarque les traces d'une ancienne occupation. Çà et là apparaissent, émergeant du sol, en traînées rectangulaires, les substructions des habitations. Des éboulis de cabanes en pierre sèche se font aussi remarquer sur les pentes abritées et fortement déclives qui bordent le refuge du côté du Nord. A sa surface sont disséminés des fragments de tuiles, de *dolium* (3), de meules en

(1) V. notamment Ptolémée, II, x (IX), 15.

(2) *Loc. cit.*, p. 14.

(3) Chez les Romains, le *dolium* ou grande urne en argile, à panse largement arrondie, servait à renfermer les grains et aussi les liquides, l'huile et le vin. L'usage de ces grands vaisseaux de terre s'est continué jusqu'à nos jours, dans le Midi de la France, où ils servent actuellement à contenir surtout nos récoltes d'huile. Le nom latin lui-même a persisté et le mot méridional *douire* n'est que le mot *dolium* légèrement altéré.

Digitized by Google

pierre volcanique ayant fait partie de moulins à bras (1), de tessons de poteries blanches, brunes ou rouges. Tout cela est d'aspect gaulois ou gallo-romain, de pâte et de facture communes. Nous n'y avons pas aperçu le moindre vestige de ces beaux vases à couverture rouge lustrée, qu'on appelle habituellement « samiens, » et que l'on rencontre en si grande abondance dans la plaine, sur l'emplacement du second village (2). Nous avons également relevé sur le sol deux ou trois pierres plates et oblongues, taillées de main d'homme, avec rebord saillant à leur extrémité supérieure, accompagné, au-dessous, de deux traits horizontaux qui, avec cette modeste ornementation, ont dû tenir lieu de corniches aux maisons de l'*oppidum*. Immédiatement derrière le second rempart artificiel, existe un haut et large monticule, recélant peut-être, sous ses éboulis de pierres et de terre, la base d'un de ces réduits ou bastions rectangulaires, destinés, comme le donjon des châteaux du moyen âge, à servir de suprême défense contre un ennemi ayant réussi à forcer le deuxième ou dernier retranchement. Un peu plus en arrière, on avait ménagé une sorte de bassin ou citerne, à ciel ouvert, de forme ovale, et dont les bords sont tracés par une rangée de pierres maçonnées dans le sol. Enfin, à l'extrémité orientale et au fond même, pourrait-on dire, de l'oppidum,

(1) Le moulin à bras romain qui se composait d'une double meule, l'une, l'inférieure, restant immobile, l'autre, la supérieure, à laquelle on imprimait un mouvement de rotation, à l'aide d'une manivelle en bois, s'est également conservé dans les campagnes du Midi de la France, et on s'en sert encore dans beaucoup de nos fermes pour écraser le sel qu'on donne aux moutons.

(2) M. Flouest a fait la même observation à l'*oppidum* de Nages, situé au Sud-Ouest de Nimes, qu'il avait été chargé d'explorer par l'Académie de cette ville, et où il n'avait remarqué que des objets et des poteries d'origine gauloise : « Nous y avons souvent cherché, mais toujours inutilement, a-t-il dit dans son rapport, quelques fragments de coupes samiennes, quelques débris de ces poteries si fines et si élégantes qui pénétrèrent, dès le premier siècle, dans toutes les villes gallo-romaines, et qu'on recueille assez fréquemment dans la plaine, jusqu'à la base même de la montagne couronnée par l'*oppidum*. » (Rapport de M. Flouest sur *L'oppidum de Nages*, dans la *Revue archéologique* de 1869, page 392.)

Digitized by Google

avaient été entassés une énorme quantité de petits cailloux roulés de la Crau, de forme ronde ou oblongue, et tous de même volume, dont les habitants du refuge s'étaient approvisionnés d'avance et qu'ils avaient choisis, comme pierres de fronde (1). Nous en avons remarqué un certain nombre épars sur le sol, au couchant de l'oppidum, et bien avant d'y arriver. On pourrait peut-être considérer ceux-ci comme ayant été utilisés et lancés contre un agresseur. Au sujet des pierres de fronde, une observation analogue fut faite par M. Flouest sur l'*oppidum* de Nages ; on lit, en effet, dans le compte rendu qu'il publia de son exploration : « Parmi les particularités de détail qui attirent le plus l'attention de l'explorateur de l'*oppidum* de Nages, il convient de mentionner la quantité considérable de petits cailloux roulés, de même volume, qu'on rencontre dans l'intérieur de l'*oppidum* ou dans son voisinage immédiat. Ils ont été évidemment apportés de main d'homme, car la constitution géologique de la contrée ne comporte leur présence à aucun point de vue On est très porté dès lors à y voir des pierres de fronde, et il existe, sur le flanc méridional de la montagne, un emplacement de quarante mètres de long sur cinq ou six de large, où ils sont groupés avec une telle profusion, qu'il est bien difficile de ne pas le considérer comme le lieu où se concentraient les approvisionnements de ce genre de projectiles » (2).

Comme en une foule d'autres endroits, avec l'inauguration de l'Empire et de la paix qu'il amena, la bourgade gallo-romaine de *Tericiae* descendit des hauteurs où elle s'était retranchée pour la défense, et s'installa dans la plaine, au bord de la grande voie Aurélienne conduisant de Rome à Arles, restaurée une première fois par le consul *Aurelius*

(1) La Crau commençant à quelques kilomètres du refuge, au levant et au midi, il était facile à ses habitants d'aller s'approvisionner de cailloux de fronde. Les projectiles en plomb qui remplacèrent plus tard, dans l'armée romaine, les cailloux de fronde gaulois, étaient, comme ceux-ci, ronds ou allongés, en forme d'olive.

(2) *Loc. cit.*, p. 392.

Digitized by Google

Cotta, qui lui donna son nom, une seconde fois par Auguste, et où la circulation, à partir de ce moment-là, dut devenir très active (1). La localité qui se construisit au pied de l'*oppidum*, fut plus grande et plus luxueuse. Elle put se développer aisément dans tous les sens. Du Nord au Sud, elle s'étendait de la petite chaîne de collines à la voie romaine, et de l'Ouest à l'Est, de la terre dite de la *Jasso* jusqu'au lit d'un torrent presque toujours à sec sur un espace de deux à trois hectares. Outre qu'en s'établissant dans la plaine, au Midi de la colline rocheuse, la nouvelle bourgade se rapprochait de l'excellente source qui coulait non loin de là, dans le vallon, elle était en même temps mieux à l'abri du terrible *circius* ou mistral, qui fut redouté de tous temps, dans l'antiquité comme de nos jours (2). Avec celui du refuge, signalons surtout

(1) Les *oppida* gaulois ne furent pas tous abandonnés, à l'avènement de l'Empire; nous pouvons en citer un certain nombre, même des plus importants, qui, dans notre région du sud-est, continuèrent à être habités : tels sont ceux de *Barri*, l'ancienne *Aeria* (Drôme); de Laudun, vulgairement appelé *Camp de César*; du *Castelar*, près de Cadenet, et de Beaumes-de-Venise, où ont été trouvées, avec d'autres antiquités, des monnaies romaines de la République, du Haut et du Bas-Empire, qui établissent clairement qu'ils n'ont pas cessé d'être occupés pendant toute la durée de l'Empire romain. On a cependant quelque peine à comprendre une telle continuité de l'habitation sur ces *oppida*, surtout pour les plus élevés, comme *Barri* et le *Camp de César*, où il était à la fois très pénible de monter et de vivre, à cause du terrible *circius* (mistral), qui souvent y faisait rage. Nous ne l'expliquons, d'une part, que par la présence, sur ces hauteurs, d'une source, qui, en fournissant de l'eau excellente aux populations, les avait retenues autour d'elles, et de l'autre, par les bois épais qui les recouvraient anciennement et au milieu desquels l'homme se trouvait suffisamment à l'abri.

(2) Il est une observation que nous avons souvent faite à propos du mistral et du soin qu'on a toujours pris à s'en garantir : les voies romaines allant du levant au couchant et sur lesquelles voyageurs et chevaux présentaient le flanc aux rafales de ce vent impétueux, sont habilement tracées au Midi et le long des chaînes de montagnes. C'est un fait qui se vérifie pour la voie dont nous parlons : dans celui de ses embranchements qui entrait à Arles par le nord, la voie Aurélienne ne quittait plus le pied des Alpines, une fois qu'elle y était parvenue, un peu au dessus de Salon. Nous pourrions signaler, de l'autre côté du Rhône, bien des exemples de sem-

Digitized by Google

l'emplacement de l'agglomération d'en bas, comme de ceux qu'on fouillerait avec profit. A un mètre seulement de profondeur, dans ce sol aujourd'hui complanté d'oliviers, et parmi les substructions de ses anciennes maisons, on rendrait au jour beaucoup d'antiquités, telles que mosaïques, poteries et monnaies, et peut-être aussi des bronzes, des débris de marbres et de statues.

La *Statistique des Bouches-du-Rhône* a fait connaître quelques objets qui y ont été recueillis anciennement; on y lit à la page 1159 du tome II : « On en a déterré un Mercure, un Cupidon, un bouc, une tortue, et deux *simpulum* en bronze (1), plusieurs paquets d'étain en rubans roulés, deux petits lions en grès, une grande urne de cuivre, dont l'anse, qui a seule été conservée, pèse trois kilogrammes, un masque d'Hercule, coiffé de la peau du lion, de trois pieds de hauteur, deux lions de grandeur naturelle, en pierre tendre ; ces trois objets ont été placés à Servane, par M. Revoil; et enfin un grand nombre de médailles, de poteries fines, de dieux pénates, de lacrymatoires, de vases, d'urnes cinéraires, de briques, etc. »

A ces antiquités nous en ajouterons quelques autres de même provenance, qui ont été collectionnées, depuis quelques années, par M. Destandau et dont nous devons la communication à sa gracieuse obligeance : « Un débris de grand vase samien, brisé en trois morceaux et où l'on voit, représentés en relief, un arbre sur lequel est perché un oiseau, plus des biches couchées; un fond de vase samien,

blable tracé pour les voies ayant la même direction. On ne peut douter que les ingénieurs romains n'eussent songé à préserver, le plus souvent possible, ceux qui les parcouraient des atteintes d'un vent aussi violent que glacial.

(1) « Grande cuiller à long manche, qui servait dans les sacrifices à puiser en petite quantité le vin dans le cratère ou dans tout autre grand vaisseau, pour en faire des libations.» (Rich, *Dictionnaire des antiquités*, au mot *Simpulum*.) On se sert encore, dans le midi de la France, d'une cuiller analogue, en fer battu, à manche long et recourbé, pour puiser l'huile dans les jarres. La forme antique du *simpulum* s'est donc perpétuée, comme celles du *dolium* et du moulin à bras, dont il a été question dans les notes précédentes.

Digitized by Google

en partie cassé, et dont la cassure a fait disparaître la moitié de l'estampille du potier, réduite seulement aux deux premières lettres de son nom qui semblent être : MV..., et sont précédées d'une marque en forme d'X ; trois autres fragments de vases samiens de plus petite dimension ; un poids en plomb quadrangulaire de 3 centimètres sur les grands côtés ; un autre poids en plomb beaucoup moindre, en forme de dé n'ayant de côté qu'un centimètre et demi ; une pierre de fronde complètement ronde ; une bague de femme en cuivre, dépouillée de la pierre qui en ornait le chaton ; plusieurs débris d'objets en verre bleu, vert et blanc ; une lame de couteau et un fer de javelot gallo-romains. »

Parmi les monnaies de même origine qui appartiennent à notre obligeant collègue, nous reconnaissons : plusieurs oboles massaliètes, en argent ou en bronze ; deux drachmes de Marseille en argent, dont une fourrée ; deux petits bronzes marseillais au Taureau cornupète ; une monnaie gauloise indéterminée ; un quinaire en argent de la République romaine, famille *Porcia* ; un petit bronze de la coloniale de Cavaillon ; un moyen bronze de la coloniale de Nimes ; un denier et un quinaire en argent d'Auguste ; un denier en argent de Vespasien ; un autre de Titus ; un grand, un moyen et un petit bronzes d'Auguste ; un grand bronze de Claude ; un autre de Vespasien ; un grand et un moyen bronzes de Trajan ; un grand et un moyen bronze d'Hadrien ; un grand bronze de Sabine, femme de ce dernier ; un autre d'Antonin le Pieux ; un grand et un moyen bronzes de Marc-Aurèle ; un grand bronze de Philippe ; un petit bronze de Gallien ; un autre de Victorinus ; de Tetricus ; de Claude II ; de Constantin ; un moyen bronze fruste, au revers duquel figure le monogramme du Christ, et qui a été porté, sans doute à cause de ce signe chrétien, ainsi que l'indique le trou de suspension dont il est muni à sa partie supérieure.

Il a été fait sur l'emplacement de la bourgade de la plaine

Digitized by Google

plusieurs autres remarques et découvertes qui montrent qu'elle était le siège d'industries multiples :

On y fabriqua de la poterie, puisque au pied des rochers couronnés par l'oppidum, on mit à découvert un four et des moules de potier (1).

De nombreux débris de beaux verres de toutes couleurs : bleu, vert, blanc, feraient croire qu'il y eut aussi une fabrique de verrerie (2). Cette supposition est corroborée par la présence, à deux pas de là, dans le vallon de *Cago-Loup*, de ce fin sable blanc qui convient à ce genre d'industrie. On sait que les Gaulois, nos pères, ont été de fort habiles verriers (3).

Enfin nous avons remarqué nous-même, sur ces terrains, beaucoup de débris de minerais de fer, très imparfaitement réduits. Le minerai y fut donc traité. On le trouvait non loin de là, au quartier du *Destré*, à un ou deux kilomètres au Nord de l'ancienne localité (4).

Si l'on ne rencontre sur l'*oppidum* que des tessons de poteries communes et aucun vestige d'élégante construction, les nombreux et beaux morceaux de poterie samienne qu'on trouve en bas, avec des fragments de colonnes en marbre blanc ou en granit, les petits bronzes et les débris de riche ornementation que nous avons énumérés plus haut, d'après la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, tels que les lions couchés et la belle effigie d'Hercule, en calcaire, indiquent que l'agglomération de la plaine renfermait des habitations de luxe (5).

(1) Nous tenons ce renseignement de M. Paul Révoil, chef de cabinet du Ministre des affaires étrangères, et fils aîné du savant architecte diocésain de Nimes, M. Henri Révoil.

(2) Cette observation appartient au même, qui y a été amené par les nombreuses trouvailles faites sur l'emplacement de la vieille bourgade.

(3) Voir ce qu'en dit M. Camille Jullian, dans sa *Gallia*, p. 162.

(4) *Destré* signifie, en provençal, passage étroit, défilé. Par là passe un chemin qui fut certainement suivi dès l'antiquité, et qui conduit sur le versant septentrional des Alpines, à peu de distance, au levant, de l'ancien *Glanum*.

(5) Nous avons vu, chez M. Destandau, deux fragments de colonnes, en marbre blanc, ayant servi à l'ornementation d'un temple ou de quelque

Digitized by Google

Le *vicus* de *Tericiae* étant situé au bord de la voie Aurélienne, c'est le long de cette voie qu'il avait enseveli ses morts. M. le pasteur Destandau possède plusieurs urnes cinéraires qui y furent mises au jour : une d'elles contenait, avec des ossements, à moitié calcinés, le petit bronze de Tetricus, dont il a été question plus haut, dans la liste des monnaies provenant de *Tericiae*. La dalle de recouvrement d'un tombeau exhumée, il y a trois ans, de la terre du nommé Tacha du Mazel, fut transportée devant le château de Servane, à côté d'une autre qui y avait été précédemment déposée (1). Cette nouvelle dalle, qui n'est plus entière dans sa longueur, mesure présentement 1^m 15 de long sur 0^m 70 de large. Elle a beaucoup souffert du passage de la charrue, qui l'a toute rayée. De deux effigies qu'elle portait en bas-relief jusqu'à la ceinture, aux deux coins de sa partie supérieure, maintenant à peu près frustes et coupées jusqu'au menton, l'une, celle à la gauche du spectateur, était le portrait d'une femme, à en juger par la poitrine, plus bombée que celle de droite, et l'effigie de ce côté était le portrait d'un homme, dont le bras droit est à découvert et replié en avant. Les deux lignes qui composaient l'épitaphe sont en partie effacées. M. Destandau nous ayant procuré, en même temps que la description de la pierre, un estampage du fragment d'inscription, d'un déchiffrement malaisé, nous transmîmes le tout à notre savant collègue de Lyon,

riche habitation, et nous avons ramassé nous-même, sur les lieux, un morceau de granit, débris d'une colonne ou de quelque autre détail d'architecture. Nous en dirons autant des lions couchés qui ont pu surmonter les pieds-droits d'une porte d'entrée monumentale, et du beau masque d'Hercule, finement sculpté, que l'on doit considérer comme l'œuvre d'un véritable artiste.

(1) L'épitaphe, précédemment découverte à *Tericiae*, et qui se voit aussi devant le château de Servane, n'est pas inédite et se lit comme suit : LVCTVS·CEL/LIVS·STEFNS, CELLIAE·ATE NAIDI·MA/TRI·PIENTIS/ SIME·POSV/IT. Dans ce texte, maladroitement gravé par un lapicide ignorant, et dont les caractères ont une tendance à la cursive, il y a plusieurs irrégularités : *Luctus*, y est pour *Lucius*, *Cellius* et *Celliae* pour *Gellius* et *Gelliae*.

Digitized by Google

M. Allmer, qui voulut bien nous fournir les explications suivantes, reproduites depuis dans sa *Revue épigraphique* (1) : « Les deux têtes en bas-relief qui décoraient le haut de la pierre n'étaient pas celles des filles des défunts, puisque d'après la seconde ligne de l'inscription, elles ont élevé le tombeau à leurs parents, et ne peuvent avoir été que celles de leurs père et mère décédés. Lorsque des époux étaient représentés à côté l'un de l'autre, il était d'usage que le mari eût sa femme à sa droite (la gauche du spectateur). L'effigie à la gauche du spectateur sur la stèle de *Tericiae* devait être celle de la mère des deux filles survivantes ; celle à la droite du spectateur devait être celle du mari, le père des deux mêmes filles. L'inscription était certainement disposée dans le même ordre, de manière à ce que les noms de la femme fussent au-dessous de son buste, les noms du mari au-dessous de son buste à lui. Le commencement aujourd'hui vide de la première ligne devait contenir un nom de femme : ... (fille ou affranchie) d'*Acer*. La seconde moitié de cette même première ligne contenait les noms de son mari : M (*arcus*) suivi de son gentilice. Il est probable, ajoute M. Allmer, qu'il n'y avait pas d'autres lignes que les deux en partie subsistantes. » D'après les explications du savant épigraphiste, la première ligne de l'épitaphe aurait donc été disposée en deux parties, dont chaque moitié aurait correspondu à celui des portraits qui était placé au dessus ; la deuxième ligne, contenant les noms des filles, aurait couru sur le tout. Ce texte épigraphique se serait lu en conséquence comme suit :

.....ACRI M. PA.....

....MA ET AMOENA FI....

A... (fille ou affranchie) d'*Acer*, à M(*arcus*) *Pa*.... ...*ma et Amoena* leurs filles.

(1) 1894, n° 1042.

Digitized by Google

« Cette épitaphe, nous dit en terminant M. Allmer, ressemble quant aux lettres, à la plupart des inscriptions de Narbonne qui sont du premier siècle. J'y retrouve les E larges, les N étroites, les T surélevés, les O entièrement circulaires. ».

Comme une foule de petites villes ou de bourgades, qui n'étaient pas même pourvues de murs d'enceinte et de fortifications, celle de *Tericiae* dut être aisément détruite par les barbares, lors des invasions. La *Statistique des Bouches-du-Rhône* (1) attribue sa ruine aux Visigoths d'Euric, qui, en 480, s'emparèrent d'Arles, et qui, d'après le même ouvrage, auraient également renversé *Glanum*, bâti sur le revers opposé des Alpines; on sait qu'il n'en subsiste qu'un arc de triomphe et un mausolée. Les habitants de *Tericiae*, après s'être réfugiés aux Baux, seraient revenus ensuite fonder un nouveau village, qui dans les vieux titres porte le nom de *castrum de Moreriis* ou château de Mouriès. Ce village et ce château, dont il reste à peine quelque trace, s'élevait au sommet de la chaîne de collines qui ferme, au Midi, le vallon de Servane. Depuis, par suite du dessèchement de la plaine, le village moderne de ce nom est descendu beaucoup plus bas, au Sud.

Disons, en terminant, quelques mots de la voie Aurélienne, au bord de laquelle l'antique station était assise. Cette voie, dont le nom s'est conservé jusqu'à nous et qu'on appelle encore en Provence, en beaucoup d'endroits, le long de son tracé, *camin Aurélian*, chemin Aurélien (2),

(1) T. II, p. 1159.

(2) On retrouve, maintes fois, le long de son parcours, le nom de la voie donné aux lieux mêmes où elle passait. C'est ainsi que, sur le littoral méditerranéen, au bord des falaises escarpées de l'Estérel, un quartier porte la dénomination de « Plage d'Aurel », que la plaine, qui s'étend entre Saint-Raphaël et Fréjus, s'appelle « Pays Aurélien », et qu'au pied des Alpines, le village situé au levant de *Tericiae* a pris le nom « d'Aureille ». Ce village d'Aureille est distant de l'emplacement de *Tericiae* de plusieurs kilomètres; il s'agit donc de deux localités distinctes, et c'est par erreur que M. Aurès les a identifiées. (*Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1863-

Digitized by Google

du nom du consul Aurelius Cotta, qui l'avait restaurée la première fois, conduisait de Rome à Arles. A son entrée d'Italie en Gaule, elle franchissait les Alpes au mont Agel, *Alpe summa*, à l'endroit même où se voient encore aujourd'hui les ruines du trophée d'Auguste, longeait le littoral jusqu'à la vallée de l'Argens, un peu après Fréjus, et pénétrait alors dans l'intérieur du pays jusqu'à Aix, où elle se divisait en deux embranchements, l'un passant par l'étang de Berre et Fos, l'autre par les Alpines, et aboutissant tous deux à Arles, le premier par le Midi, le second par le Nord. Celui-ci, qui nous intéresse plus particulièrement, puisqu'il desservait la station dont nous nous occupons, se dirigeait d'Aix à *Pisavis*, en passant au-dessus d'*Aculea* (Aiguille), puis à *Salo* (Salon), *Aquaria* (Eyguières), *Aurelia* (Aureille, *Tericiae* (Mouriès), *Manuzana* (Maussane), et remontait de ce point par le vallon d'Entreconques et par *Glanum* (Saint-Remy), d'où elle descendait à Arles, après avoir suivi le versant septentrional des Alpines et les les avoir contournées à *Ernaginum* (Saint. Gabriel) (1).

1864, p. 53-65.) La même confusion a été faite dans la belle édition de la *Table de Peutinger* de M. Ernest Desjardins. On y lit dans le commentaire, sous le mot *Tericias* : « *Tericias*, peut-être pour *Aurelias*, Aureille, où sont des ruines romaines importantes. » Ce n'est pas à Aureille qu'on voit des *ruines romaines importantes*, mais bien à plusieurs kilomètres au couchant de ce village, à l'endroit même où l'on doit emplacer l'ancienne station de *Tericiae*.

(1) A. Véran, *Étude sur les voies romaines qui traversaient l'arrondissement d'Arles*, dans le *Congrès archéologique de France*, 1876, p. 488. La *Table de Peutinger* donnant le tracé de cet embranchement à partir d'Arles, compte 11 milles de *Glanum* à *Tericiae (Clano Tericias)*, ce qui correspond aux 16 kilomètres 1/2 existant entre leurs emplacements.

Après le tracé de cet embranchement, M. A. Véran nous indique, comme suit, celui de la voie Aurélienne aboutissant à Arles par le Midi

« La deuxième branche se dirigeait au Midi, d'Aix à *Millia* (les Milles), *Septem millia* (Septèmes), et, détachant, de ce point, un embranchement sur *Massilia*, remontait vers *Calcaria*, contournait l'étang de Berre, en franchissant la Touloubre sur le pont Flavien et descendait à *Fossae Marianae*, pour remonter de ce point vers Arles, en longeant, suivant une ligne presque parallèle au Rhône, le côteau occidental du banc de la Crau. »

Digitized by Google

De cet embranchement de la voie Aurélienne par le Nord, s'en détachaient deux autres, que M. A. Véran, architecte à Arles, nous a fait connaître : l'un qui, se bifurquant à *Pisavis* et passant par le bois d'Aureille, se dirigeait en droite ligne sur Arles, à travers la Crau (1), et l'autre qui, s'en écartant seulement après Servane, passait à Fontvielle pour aboutir directement à *Ernaginum* (Saint-Gabriel). « Ce dernier embranchement, dit M. A. Véran, qui avait pour but de rendre plus directe la voie d'Aix à Nimes par *Ernaginum*, en évitant le détour de Saint-Remy, et d'abréger aussi la route aux voyageurs se rendant à Arles par cette partie de la voie Aurélienne, est indiqué par les colonnes milliaires n^os^ 4, 4 *bis*, 5, 6, 7 et 8, trouvées sur son parcours » (2). Plusieurs de ces milliaires cités ici par M. A. Véran, portent le nom d'Auguste, qui, lors d'un de ses voyages en Provence, fit restaurer la voie Aurélienne. Cela résulte non seulement des milliaires, mais aussi de plusieurs inscriptions trouvées à Arles (3).

(1) Celui-ci, qui a été reconnu, en 1798, par Pierre Véran, et justifié par les colonnes milliaires trouvées le long de son tracé, entrait dans Arles en même temps que l'embranchement de la voie Aurélienne venant de Fos, en passant, au levant de la ville, sur un viaduc que les Romains y avaient construit, et après la traversée des Champs-Élysées, par la porte de Rome, dont il reste encore la base de deux tours.

(2) Au dessous du village de Maussane, et au bord septentrional de l'ancien étang du Comte, on remarque un important segment encore pavé de la voie Aurélienne, sur une étendue de 500 mètres environ. Ce chemin, qui a 6 mètres de largeur, se dirige du Sud-Est au Nord-Ouest, vers le village du Paradou, au dessus duquel il devait passer, et vers le hameau de Saint-Gabriel, qui occupe en partie l'emplacement de l'ancien *vicus d'Ernaginum*. Elle s'y raccordait avec la voie de Milan, qui venant de Cavaillon, longeait le versant septentrional des Alpines, et qui, après avoir passé sous un arc de triomphe appelé vulgairement « l'arc admirable », à cent mètres en avant d'Arles, entrait dans cette ville par la porte septentrionale de son mur d'enceinte, que M. A. Véran a appelée, comme l'a été celle de Nimes, « Porte d'Auguste. »

(3) A. Véran, *Arles antique*, dans le *Congrès archéologique de France*, de 1876, p. 278. — Un fragment d'une de ces colonnes milliaires du temps d'Auguste, qui avait été porté dans le domaine de Manville, a été donné dernièrement par M. le vicomte de Grille à M. Destandau, qui l'a fait transporter devant le temple protestant de Mouriès. Ce débris de milliaire, qui

Digitized by Google

Dans l'antiquité, pour se rendre du midi de la Gaule en Italie, le voyageur pouvait choisir entre deux grandes voies, qui, partant toutes deux d'Arles, aboutissaient l'une à Milan, l'autre à Rome. La première, passant par Saint-Gabriel, Saint-Remy, Cavaillon, Apt, etc., traversait les Alpes Cottiennes au mont Genèvre, *Mons Matrona*. C'est celle que nous appelons habituellement « voie des Alpes Cottiennes ou voie d'Arles à Milan » (1). La seconde était la voie Aurélienne, dont nous venons d'indiquer très sommairement le tracé. Elles furent toutes deux restaurées par Auguste. La voie de Milan à Arles était, au dire de César (2), la plus courte pour passer d'Italie en Gaule, et c'est par ce chemin qu'il fit sa première entrée dans ce pays. La voie Aurélienne était la plus facile, la plus abritée et la plus chaude. Presque constamment en plaine, suivant le littoral méditerranéen depuis Fréjus jusqu'à son entrée en Italie par la Corniche, elle n'avait pas, comme la première, de hauts sommets neigeux à traverser. Aussi, en dehors de la ville où l'on voulait finalement arriver, Rome ou Milan, on devait choisir l'une ou l'autre, suivant la saison : celle des Alpes Cottiennes dut être la voie d'été, celle de la Corniche, la voie d'hiver.

L. ROCHETIN.

fut creusée pour servir d'auge, a conservé une partie de son inscription et mesure 0^m 56 de hauteur sur 0^m 66 de diamètre. On y distingue, suivant M. Destandau, les mots suivants, à moitié frustes : PATER·/PATriae/IMP·/CAESAR·/divI·/F·/AVGVS/TVS·/PontIF·/MAXIMVS·/COS ..

(1) Certains archéologues l'appellent à tort voie Aurélienne. La seule qu'on puisse appeler de ce nom est celle qui partant d'Arles par un double embranchement, l'un au Nord, l'autre au Midi, entrait en Italie et parvenait à Rome, après avoir suivi le littoral méditerranéen. C'est sans doute parce que l'embranchement du Nord traversait les Alpines, de *Tericiae* à *Glanum*, et se rattachait sur ce dernier point à la voie d'Arles à Milan, que quelques-uns ont considéré cette dernière comme un prolongement de la voie Aurélienne et lui ont donné par extension et abusivement le nom de celle-ci. Dans sa *Gallia*, p. 130, M. Camille Jullian a donné à cette même voie, et peut-être aussi mal à propos, le nom de voie Domitienne, parce qu'il l'a considérée comme la continuation de la seule voie qui porte habituellement cette appellation et qui, venant d'Espagne, traversait le Rhône à Beaucaire et se raccordait à la voie des Alpes Cottiennes, à Saint-Gabriel.

(2) *De Bello Gallico*, I, 10.

Digitized by Google

SÉANCES DE L'ACADÉMIE.

Extraits des procès-verbaux.

DÉCEMBRE 1894, JANVIER ET FÉVRIER 1895.

Séance du 7 décembre 1894. — Présents : MM. Mouzin, Rochetin, abbé Grimaud, Bruguier-Roure, Tiquet, Labande, docteur Villars, de Lamotte, Limasset, Marthe, Bauer, docteur Larcher, Delaly, Sagnier, Schædelin, de Félix, Michel, Reynaud.

Excusé : M. l'abbé Requin.

Présidence de M. Mouzin.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président annonce que de nouvelles démarches seront faites pour obtenir que la salle de la rue des Ortolans soit mise à la disposition de l'Académie.

Il offre à l'Académie, de la part de l'auteur, le discours prononcé par M. le docteur Pamard, au Congrès national d'assistance de 1894, sur la révision de la loi Roussel.

Il donne connaissance d'une lettre du Ministre des beaux-arts, relative à la dix-neuvième réunion des sociétés des beaux-arts des départements.

L'ordre du jour appelle la lecture du travail de M. Rochetin. *A propos d'un bronze découvert à Saint-Remy*, M. Rochetin reprend son étude sur *les Baux dans l'antiquité*, traite de l'hellénisme dans cette partie de la Provence, décrit l'arc-de-triomphe et le monument funéraire de Saint-Remy, et énonce les différentes opinions des savants sur leur interprétation, à laquelle il propose quelques rectifications.

M. Mouzin donne lecture d'une pièce de vers, épithalame composé à l'occasion du récent mariage de l'empereur de Russie.

M. Bruguier-Roure, de la part de M. le comte d'Allard, communique à l'Académie la biographie d'Esprit d'Allard, dit Desplans, né à Mormoiron en

Digitized by Google

1595. Au nombre des favoris amenés par de Luynes à la cour de Louis XIII, ce comtadin, oublié par Barjavel, rendit des services signalés à l'armée durant le siège de Montauban et la guerre de Saintonge. On le compta parmi les plus habiles diplomates de l'époque. Duelliste consommé et peu scrupuleux, s'il faut en croire un libelle, Esprit d'Allard fut tué par un de ses adversaires, à l'âge de trente-cinq ans. On le qualifiait de marquis de Grimaud, baron d'Aramon, grand maréchal des logis du roi, etc.

M. Labande donne lecture de son étude sur l'histoire de Pierre Blau, cardinal sous l'antipape Benoît XIII, qui fut enterré à Saint-André-de-Villeneuve ; il raconte ce que l'on sait de sa vie, ses négociations auprès de la cour de France, etc. ; il réserve pour une prochaine lecture la description de son train de maison, de son mobilier et de sa bibliothèque.

Avant de se séparer, l'Académie reçoit comme membres titulaires, M. l'abbé Berger, présenté par MM. l'abbé Requin, Niel et Labande ; M. Lecomte, présenté par MM. Bauer, Labande et Tiquet ; M. l'abbé Valla, curé d'Aramon (Gard), présenté par MM. Requin, Durand et Labande.

Séance du 4 janvier 1895. — Présents : MM. Mouzin, Requin, Mlle Guende, MM. Réguis, Limasset, Tiquet, Marthe, Bauer, Chobaud, Schædelin, Grimaud, Lecomte, Delaly, Masse, Valla et Labande.

Excusé : M. Bruguier-Roure.

Présidence de M. Mouzin, vice-président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Mouzin souhaite en quelques mots la bienvenue à M. l'abbé Requin, nommé récemment vice-président de la Société. Il rappelle les travaux qui ont fait connaître ou plutôt qui ont déjà illustré notre collègue, notamment ses découvertes sur l'imprimerie à Avignon et ses études sur les artistes du pays, et exprime l'espoir que M. l'abbé Requin donnera un haut relief à l'assemblée qui l'a choisi pour vice-président.

Il annonce les nominations de M. Nicolas comme correspondant du Ministère des beaux-arts et de MM. Requin et Labande comme correspondants du Ministère de l'instruction publique. Il leur adresse ses félicitations au nom de l'Académie et rappelle à cette occasion que, dans le cours de l'année 1894, notre collègue M. Biret, a été l'objet d'une distinction méritée à tous égards, et a été décoré du ruban d'officier d'Académie.

Il fait part à l'Académie des candidatures suivantes, comme membres titulaires : MM. Marchand, inspecteur d'Académie, présenté par MM. Réguis, Mouzin et Labande ; l'abbé Frutière, curé de Saze, présenté par MM. Masse, Pamard et Duhamel ; Fernand Michel fils (Antony Réal fils), présenté par MM. Mouzin, Limasset et Labande.

Comme membres associés : MM. le comte d'Allard, présenté par MM. Bruguier-Roure, Limasset et Labande ; Bérard, botaniste à Saint-Saturnin-lez-Avignon, et Bounin, botaniste à Jonquerettes, présentés par Mlle Guende, MM. Guérin et Réguis.

Digitized by Google

M. le Président donne lecture de la lettre suivante :

« Avignon, le 4 janvier 1895.

« *A Monsieur le Maire de la ville d'Avignon.*

« Monsieur le Maire,

« Vous avez bien voulu accueillir favorablement en principe la démarche faite auprès de vous par deux de nos collègues, pour obtenir que l'ancienne chapelle de l'école des Ortolans fût transformée en salle de conférences, selon le vœu déjà formulé par la municipalité elle-même, et fût mise à la disposition de l'Académie de Vaucluse, sans être pour cela fermée à d'autres réunions.

« Nous n'insisterons pas sur l'utilité d'un projet, dont l'initiative vous appartient plus qu'à nous-mêmes. Nous savons que, s'il n'y a pas été donné suite d'ores et déjà, c'est en raison du chiffre de la dépense, qui d'après un devis complet, préparé par M. le Directeur des travaux publics, s'élèverait à environ 8,000 francs. Mais il nous a paru qu'en se bornant aux dépenses strictement nécessaires, la ville pourrait, cette année même, affecter cette salle à sa nouvelle destination et éviter ainsi de plus graves détériorations à des chefs-d'œuvre de l'art avignonais. Nous estimons qu'une somme de 2,000 francs serait suffisante pour les travaux urgents. La tribune, que nous meublerions et chaufferions à nos frais, pourrait servir à nos réunions mensuelles. Quant à l'éclairage, auquel nous participerions, il coûterait moins à la ville que celui qui nous est donné actuellement dans la salle des mariages ou dans la salle des fêtes de la mairie, selon la nature de nos séances. En outre, nous pourrions peut-être, par des concours entre les jeunes peintres avignonais, et avec l'aide de la subvention, que nous accorde déjà la municipalité, faire décorer de fresques la partie basse des murailles, qu'il est absolument nécessaire de remettre à neuf.

« Votre administration, Monsieur le Maire, si bien secondée par le Conseil municipal, a donné trop de preuves de sa sollicitude envers l'art et l'histoire de notre pays, pour que nous ne soyons assurés de réussir, en demandant la préservation d'un des monuments les plus gracieux qu'ait laissé le dix-septième siècle dans notre région.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les plus distingués. »

L'Académie approuve les termes de cette lettre, et décide qu'elle sera signée des membres du bureau et remise à M. le Maire de la ville d'Avignon.

M. Michel, notre collègue, étant sur le point de publier le *Livre d'or du Musée Calvet d'Avignon,* où seront reproduits en phototypie et accompagnés d'un texte explicatif, cent des principaux objets de ce Musée : peinture, sculpture, antiquités, etc., demande à placer cet ouvrage sous les auspices de l'Académie de Vaucluse. Accordé.

La parole est ensuite donnée à M. Tiquet, qui, dans sa *Notice sur Annibal de Lortigue et Pierre de Lortigue, sieur de Vaumorière, poètes aptésiens,*

Digitized by Google

tire de l'oubli ces vauclusiens qui eurent jadis une certaine renommée. Il cite leurs œuvres poétiques et rectifie les biographies de ces personnages, déjà parues.

M. Limasset fait une nouvelle lecture sur le *Merveilleux dans les temps anciens et modernes*. C'est la première partie du chapitre intitulé : *Les causes des phénomènes psychiques*. Il passe en revue toutes les opinions qui ont été émises à ce sujet, et réserve pour la prochaine fois de faire connaître les causes que lui-même attribue aux manifestations du « Merveilleux. »

Enfin, M. le docteur Réguis, dans la conférence annoncée à l'ordre du jour, étudie les caractères des différents animaux vertébrés depuis le premier être de cette série jusqu'aux oiseaux, en passant par les poissons, les batraciens et les reptiles. Il cite une foule de détails, plus curieux les uns que les autres, sur les habitudes de quelques-uns de ces animaux. M. le Président, en le remerciant, exprime le désir que M. le docteur Réguis fasse paraître dans nos Mémoires au moins quelques-unes de ces conférences intéressantes. Il lui demande quand sera publiée la *Flore Vauclusienne* qu'il a entreprise avec Mlle Guende. M. le docteur Réguis répond que le manuscrit est bien terminé, mais le champ est si vaste que des modifications doivent encore y être apportées.

Avant de lever la séance, M. le Président fait part à l'Académie du projet du Bureau de faire une séance publique à Carpentras, au mois de février, et à Avignon, dans le courant d'avril. L'Académie approuve ce projet et charge le Bureau d'arrêter le programme de ces séances.

MM. Marchand, Frutière et Fernand Michel fils sont reçus comme membres titulaires, et MM. d'Allard, Bérard et Bounin comme membres associés.

Seance du 1er février 1895. — Présents : MM. Requin, Réguis, Tiquet, Frutière, Duhamel, Limasset, Masse, d'Allard, Bruguier-Roure, Grimaud, Schædelin, de Lamotte, Marchand, Destandau, Chobaut, Sagnier, Michel, Bauer et Labande.

Excusé : M. Mouzin.

Présidence de M. l'abbé Requin, vice-président.

En ouvrant la séance, M. l'abbé Requin remercie l'Académie de l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant son vice-président. L'unanimité des suffrages lui a été particulièrement au cœur, et il s'en souviendra pour contribuer autant que possible à la prospérité de notre Société.

Lecture est ensuite donnée du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

M. le docteur Réguis annonce à l'Académie la mort du marquis de Saporta, un vauclusien, dont les travaux en histoire naturelle avaient rendu les plus grands services à la science ; il signale ses principaux ouvrages et particulièrement ses recherches de paléontologie végétale. Il demande donc à l'Académie de s'associer au deuil de la France et de la Provence qu ont perdu un véritable savant.

Digitized by Google

M. le Président annonce les candidatures suivantes, au titre de membres titulaires : MM. l'abbé Chassang, d'Avignon, présenté par MM. Palun, Mouzin et Requin ; l'abbé Imbert, aumônier des Ursulines, à Valréas, présenté par MM. l'abbé Durand, Labande et Requin ; le R. P. Xavier de Fourvières, présenté par MM. Masse, Grimaud et Frutière.

Il demande à l'Académie quels sont les membres qui pourraient faire des lectures à la séance publique de Carpentras, et, plus tard, à celle d'Avignon. Le programme devra, en effet, être réglé dans le courant de ce mois.

Il dépose sur le bureau un volume offert à la Société par notre collègue, M. Arnaud, notaire à Barcelonnette, et qui a pour titre : *L'instruction publique à Barcelonnette.* L'Académie désigne M. l'abbé Grimaud pour en rendre compte dans une prochaine séance.

M. le Trésorier donne ensuite connaissance des recettes et des dépenses qu'il a effectuées pendant l'année 1894. Le compte se solde par 2,204 fr. 29 de recettes et 1,853 fr. 85 de dépenses. Le budget de 1895 prévoit 2,012 fr. 60 de recettes et 1,930 fr. de dépenses : la balance pourra s'établir à la condition qu'on ne dépensera pas plus de 1,200 fr. pour l'impression des *Mémoires.* C'est une somme relativement faible, et M. le Président prie ses collègues d'amener, si possible, de nouveaux membres, qui nous permettront d'augmenter le chiffre consacré aux publications de travaux.

La parole est ensuite donnée à M. Duhamel, qui donne lecture de la première partie de son travail sur *Les Luxembourg à Avignon.* Il s'agit du premier membre de cette famille, qui a laissé des souvenirs dans notre ville, Charles IV, empereur des Romains, qui entretint des relations étroites avec les papes Clément VI et Urbain V. Il vint conférer à Avignon, au sujet de la croisade projetée par le Souverain Pontife, il alla se faire couronner à Arles comme roi de l'ancien royaume d'Arles, et laissa de nombreux vestiges de son passage. Ce sont d'abord les diplômes octroyés à l'évêque d'Avignon, Anglic Grimoard, puis la fondation de l'Université d'Orange, etc.

M. le baron de Cabiron, dernier descendant d'une famille de noblesse militaire, a laissé d'importants manuscrits, dont certains extraits offrent de l'intérêt : telles ses appréciations sur Voltaire, Rousseau, Mirabeau, Sieyès, Danton, Robespierre, Marat, les Girondins, Louis XVI, la Terreur, la Constitution civile du clergé, sujets présentés à l'Académie par notre collègue, M. l'abbé Frutière.

M. Bauer communique enfin son étude écrite, d'après les documents conservés aux archives départementales, sur les juifs de Bédarrides. Bédarrides ne dépendait pas du Comtat, c'était un fief direct de l'archevêque d'Avignon. C'est à cette particularité que les juifs de cette localité durent d'être privilégiés en quelque façon et de ne pas subir les mêmes traitements que ceux des quatre carrières. Cependant, ils finirent par éprouver le sort des israélites des autres communautés du Comtat, et après des vexations du pouvoir, furent dispersés en 1694. Ils durent alors se réfugier dans les carrières d'Avignon, Carpentras, l'Isle et Cavaillon.

M. Michel dépose sur le bureau de l'Académie le numéro spécimen du

Digitized by Google

Livre d'or du Musée Calvet d'Avignon, qu'il publie sous les auspices de la Société.

MM. Chassang et Imbert et le R. P. Xavier de Fourvière sont élus membres titulaires de l'Académie, sans opposition aucune.

Le Secrétaire général,
LABANDE.

Le Vice-Président,
faisant fonctions de Président,
A. MOUZIN.

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LE BAS-RELIEF DE NOVEZAN.

J'avais été informé par M. Bourges, notre honorable collègue, que près du village de Novezan, commune de Venterol (Drôme), on avait récemment découvert et exhumé un grand bloc de pierre portant sur une de ses faces une figure de femme sculptée en bas-relief, mais que le propriétaire du champ, pour épargner à ce respectable débris du passé les outrages inconscients que les cultivateurs ou les bergers auraient pu commettre, avait eu la louable précaution de le faire, provisoirement, enfouir de nouveau. Comme la terre avait été ensemencée, il m'a fallu attendre que l'époque de la moisson fût passée ; c'est donc seulement dans le mois d'août que j'ai pu faire le voyage et me rendre sur le lieu indiqué.

Quand même je n'aurais pas su d'avance que Novezan et les terrains d'alentour renfermaient des objets antiques, il m'aurait été facile de deviner que jadis il avait dû exister là un centre d'habitation gallo-romain. Il est situé à l'extrémité du grand massif de montagnes où viennent finir la région alpine et l'ancien territoire voconce, tels que les a décrits Strabon. Dans ses conditions topographiques et même géologiques, il présente une grande analogie avec les villages du Pègue (Drôme) et de Séguret (Vaucluse), tous les deux chers à l'archéologie. Comme eux, il est placé sur les dernières pentes d'une colline boisée, dépendant des contreforts de ces montagnes, et comme eux

Digitized by Google

aussi il a son territoire fécondé par des sources nombreuses. En effet, tandis que la Lence et le Ventoux, par leur nature calcaire néocomienne, se trouvent peu propres à retenir les eaux pluviales et les laissent échapper par les ravins, les contreforts de nature tertiaire emmagasinent les eaux facilement, et les restituent peu à peu dans les vallées qui touchent à la plaine, au moyen de petites sources répendant autour d'elles la fraîcheur et la fécondité. Les terrains au-dessous de Novezan, tout comme ceux au-dessous du Pègue et de Séguret, sont donc fertiles, gracieux, riches de végétation, tels en un mot que les Voconces devenus Gallo-Romains devaient les rechercher pour y établir leurs villas et leurs exploitations rurales. D'ailleurs ce lieu, compris dans le pagus de l'antique Vaison, était dans la zone d'influence de cette florissante cité. Il m'a été affirmé que çà et là, on pourrait y exhumer des substructions, des briques à rebord, des poteries et autres vestiges. Des fouilles soigneusement faites y donneraient sans doute des résultats féconds. Tout près de là passait une voie romaine qui conduisait des bords du Rhône à Nyons et venait s'embrancher à la grande voie d'Arles et Nimes à l'Italie par Briançon et le mont Genèvre.

Avant la Révolution, Novezan et Venterol formaient deux paroisses séparées dépendant du diocèse de Vaison. Au XVII^e^ siècle le célèbre Suarez, évêque de Vaison, dans la chorographie de son diocèse qu'il avait écrite en distiques latins, a décrit en ces termes, Novezan et Venterol :

Dispersa in clivis apparent tecta Novati,
Haud procul et castri rudera prisca Rati...

Arx Venterolii a vento sic dicta propinquo
Undique olivifero vertice cincta viret.

En 1733, le P. Anselme Boyer, dans son Histoire de l'église de Vaison, a traduit en français ces distiques comme il suit. Je laisse à chacun de vous le soin d'apprécier le mérite de sa poésie.

Digitized by Google

Sur le penchant d'un mont me paraît Novezan ;
Ses taudis ne sont bons que pour le paysan,
Ses étroites maisons sont beaucoup dispersées.
Celles du château Rat me paraissent brisées.

Le lieu de Venterol tire son nom du vent,
Qui ne vient pas de loin, mais qui souffle souvent;
Le fécond olivier enrichit sa campagne,
Et fait tout l'ornement de sa belle montagne.

Tout d'abord, je fus frappé par l'aspect farouche d'une grande tour en ruines, qui commandait jadis un col introduisant dans l'intérieur du pays voconce ou dauphinois. Elle me parut de l'époque romane, mais quelques restes de blocs d'appareil romain m'ont porté à croire que primitivement cette tour devait être de construction gallo-romaine, et devait, sans doute, son origine au temps des grandes invasions du V^e^ siècle, mais qu'au moyen âge elle avait été reconstruite ou réparée. C'était peut-être le château Rat, *castrum Ruterii*, dont parle Suarez. Plus particulièrement elle avait dû servir de vigie ou tour à signaux. Du milieu des touffes de chênes verts et de genêts qui entourent sa base, on aperçoit par des échappées de vue, à travers une plaine immense, les montagnes qui à l'occident limitent la rive droite du Rhône. Sans doute des signaux de fumée pendant le jour, de flamme pendant la nuit, s'échangeaient avec les signaux du camp de César, de Laudun, du château de Gicon, et peut-être même de la gachette de Villeneuve. Quoi qu'il en soit, dans sa solitude et avec son expression tout à la fois menaçante et désolée, elle rappelle la tour lointaine et isolée, chantée par Victor Hugo dans sa légendaire ballade des *Deux Archers*. Pouvais-je me dispenser d'aller faire une pieuse visite aux pieds du vénérable monument aujourd'hui inutile et délaissé, mais qui dans la suite des anciens âges, a dû jouer un rôle considérable, surtout à l'époque des guerres du vicomte de Turenne, de l'archiprêtre Cervola ou du baron des Adrets. Sa

Digitized by Google

cime découronnée, sa large brèche béante, noire comme l'abîme à travers des murs ruisselant de soleil, semblaient m'indiquer que la foudre bien des fois avait dû passer par là, et elle lui donnaient un air de famille avec la tour de Saint-Blaise, près Bollène, qui évoque, elle aussi, des souvenirs fantastiques.

Avec des pics, des leviers, des rouleaux, ce ne fut pas sans peine que le propriétaire du champ, que je dois cordialement remercier de son empressement, parvint, avec l'aide de ses gens, à ramener à la lumière du jour et à disposer pour le transport, le lourd et volumineux bloc de pierre qui a plus de 1m 70 de longueur. Malgré l'état de vétusté et de dégradation de la sculpture en bas-relief, je constatais qu'elle représentait réellement une figure de jeune femme, drapée à la romaine et dont la tunique ou *stola* et le *peplum* étaient larges et flottants. Son bras droit est étendu, et la main tient une coupe. Sa main gauche semble donner à manger à un grand serpent dont les longs replis, passant par dessus sa tête et ses épaules, lui font comme une espèce de coiffure, comme une bandelette, *infula*, et surmontent ses cheveux. Ces divers détails m'ont démontré tout de suite qu'il s'agissait d'une icone de la déesse Hygie, la fille et la parèdre d'Esculape, la déesse de la Santé, la bienfaisante patronne des médecins dans l'antiquité.

Le bas-relief est sculpté dans une niche rectangulaire de 1m 25 de hauteur et de 40 c. de largeur; et la statue présente une hauteur de 1m 05 et une saillie de 4 centimètres, dans œuvre. Nonobstant l'apparence un peu grossière et rustique, malgré l'état délabré et devenu presque fruste en certaines parties, l'ensemble a un grand air, et le monument appartient bien à l'antiquité romaine. Mais n'y cherchons point toutes les exactes proportions prescrites par les règles de l'art. L'esthétique n'a rien à faire ici. L'exécution est assez imparfaite; la tête de la divinité me paraît un peu trop petite, mais non sans grâce; le bras droit me

Digitized by Google

paraît un peu trop court ; la tête et certains replis du serpent sont mal définis ; enfin le relief de l'ensemble est trop peu accusé. Ainsi donc l'artiste du cru, qui a sculpté le monument, n'était allé faire ses études ni à Rome, ni à Athènes, ni dans quelque autre ville de la Grèce.

Quelques mots sur le culte et les attributs de la déesse. *Hygie*, la *Santé*, la compagne d'Esculape, *Asclepios*, était-elle aussi d'origine grecque. Son culte, tout comme celui d'Esculape, avait été introduit à Rome peut-être par les Étrusques, comme on sait, étroitement apparentés aux Grecs, mais plus probablement par les Grecs eux-mêmes, dans les derniers temps de la République, à cette époque où, en échange de la conquête, les mœurs et la religion de la Grèce faisaient invasion sur les bords du Tibre. Un peu plus tard, à l'époque de la transformation des Gaulois en Gallo-Romains, la déesse vint prendre place dans la Gaule avec la religion des vainqueurs. Pour elle comme pour Esculape, le serpent est l'attribut essentiel, indispensable. Il serait trop long de rappeler ici le rôle du serpent dans les mythologies antiques ; il existe dans les grands musées un certain nombre de statues de la déesse Hygie, identifiée avec la Santé, et toujours accompagnée du serpent. Sa figure se retrouve fréquemment sur les monnaies impériales romaines avec la légende SALVS AVGVSTI, à partir de Vespasien jusqu'à Dioclétien Le serpent est représenté, tantôt entourant un autel de ses replis, tantôt sortant d'une corbeille, tantôt porté par la déesse, qui lui donne à manger dans une coupe ou dans sa main. Mais malgré mes recherches, soit dans l'innombrable série des monnaies impériales, soit dans les recueils iconographiques de Montfaucon, de Visconti, de Clarac et autres, je n'ai trouvé nulle part le corps du serpent posé comme une bandelette et faisant à la déesse une espèce de coiffure, tandis que sa tête abaissée vient manger dans la main.

Il importe de signaler aux archéologues cette variante, unique peut-être, qui donne plus de valeur, selon moi, au

Digitized by Google

modeste monument. Elle me paraît exempte de ces transformations hétéroclites que l'iconographie des dieux romains avait subie dans la Gaule, principalement lorsque le paganisme romain, que la population des villes délaissait pour le christianisme, vint chercher son dernier refuge dans les campagnes, avec l'appui officiel du gouvernement impérial. Alors on faisait appel au vieux paganisme gaulois, et souvent des artistes ignorants ou inhabiles sculptaient des idoles avec des formes et des attributs de fantaisie. Ceci nous reporte au III^e^ siècle de l'ère chrétienne. C'était l'époque où les dieux de l'Olympe, Jupiter, Apollon, Mercure, prenaient ces formes hybrides, qui eussent excité les colères des vieux Romains, *omnigenum deorum monstra*, et où, pour augmenter le désordre, venaient se mêler les aspirations des cultes alexandrins. D'ailleurs, la sculpture avait alors perdu ses règles d'esthétique, son *canon*.

L'existence à Novezan d'un monument consacré à Hygie se justifie parfaitement. J'ai déjà dit combien ces lieux étaient salubres et agréables. Il eût été difficile de trouver un air plus pur, un endroit mieux approprié au culte de la déesse de la santé. Le monument était-il dû à la piété de quelque fidèle habitant aux environs? Était-il simplement un *ex-voto* élevé en reconnaissance d'une guérison? Si nous savons combien les Gallo-Romains étaient prodigues d'*ex-voto*, nous savons aussi combien ils étaient soigneux d'écrire sur les édicules et même sur les simples cippes le nom de la divinité à laquelle ils les consacraient, et aussi le nom du dédicant. On ne rencontre presque point d'*ex-voto* qui ne remplissent ces conditions, à moins qu'il ne s'agisse d'un monument rudimentaire, comme l'*ex-voto* du Castellas de Cadenet, représentant seulement l'empreinte de deux pieds. Je suis donc porté à croire qu'il y avait là bien plutôt un culte spécial de la déesse, une espèce de pèlerinage. De même que sur la montagne d'Aubusson, Jupiter avait sa statue colossale, de même qu'au Pègue

Digitized by Google

Diane, la déesse de la chasse, avait son culte et son image adorée, et qu'à Séguret Sylvain Taranis, le dieu au maillet et à la syrinx, avait les siens, à Novezan, au milieu des sources qu'on voyait sourdre et couler çà et là sur la pelouse, la déesse Hygie devait répandre ses bienfaits, et son culte devait appeler de nombreux adorateurs. Aujourd'hui, les quatre images de ces divinités, après bien des vicissitudes et malgré les outrages des ans, sont venues successivement prendre place dans les galeries du musée Calvet. C'est là que ces reliques du passé de la grande et belle région, dont la ville d'Avignon se trouve le centre ou la métropole, doivent reposer désormais dans un asile qui, j'ose l'espérer, sera inviolable. Je ne puis sans une vive impression me remettre en mémoire les fouilles, les découvertes, les acquisitions de tant de précieux objets pour lesquels j'ai cru apporter depuis plus de vingt ans mon concours dévoué.

En comparant aujourd'hui les quatre statues que je viens d'énumérer, et en y ajoutant le bas-relief du Taurobole de Vaison acquis par le musée depuis plus longtemps, je crois voir dans leur conception et dans leur style, et malgré leur plus ou moins d'importance, de mérite ou d'imperfection d'exécution, un air de famille, témoignage qu'elles sont indigènes et à peu près contemporaines. Je crois pouvoir affirmer qu'elles émanent d'une même école qui florissait à Vaison au III^{e} siècle et enrichissait de ses produits la cité et son pagus.

Les caractères de cette école sont une sobriété de détails et une rudesse qui, en certains cas, n'excluaient pas la noblesse. Vus de près, ses ouvrages paraissent rustiques et grossiers. Vus à distance, ils prennent un air de grandeur, cet aspect grave, austère, imposant, qui appelle le respect et doit être le propre des monuments religieux. On dirait vraiment que les artistes de l'école de Vaison se sont inspirés de la manière des statuaires de l'antique Égypte, qui, en supprimant les détails et en s'en tenant aux lignes

Digitized by Google

maîtresses, arrivaient à un idéal de majesté. Assurément, je ne saurais affirmer qu'à Vaison il en a été ainsi. Mais je puis dire que les artistes devaient avoir de bons modèles, et, certes, la présence du célèbre *Diadumenos* suffirait pour l'attester, et que, soit impuissance, soit parti pris, eux aussi supprimaient les détails et la finesse d'exécution pour s'en tenir aux grandes lignes, qu'ils abordaient d'un ciseau sûr et vigoureux. Le Jupiter et le Taranis en donnent la preuve. Un autre caractère de cette école, c'est que chaque statue de divinité est soigneusement pourvue des attributs qui lui sont propres, mais en suivant les aberrations hiératiques de ces temps-là. Jupiter y est accompagné de l'aigle et de la roue du char tonitruant, mais de plus il a près de lui un grand serpent. Sylvain-Taranis, vêtu du *sagum* gaulois, porte tout à la fois la syrinx et le maillet.

Pour m'en tenir à notre modeste statue de Novezan, je dirai que l'idée première était bien conçue, que l'attitude et le type, à part la bizarrerie du serpent, étaient bien choisis; mais que l'artiste, par inexpérience, avait commis des erreurs de proportion et des faiblesses d'exécution dans les parties difficiles, notamment dans le raccourci du bras droit. Quant à la tête de la déesse, si elle me paraît un peu petite, elle n'en est pas moins bien posée et ne manque pas de dignité. Les bandeaux de cheveux lui donnent de la grâce; les larges plis de la tunique et la manière dont elle est portée, ainsi que le peplum, malgré sa raideur, ont un caractère franchement romain. Après cela, il faut bien tenir compte de la grossièreté de la pierre, rebelle au ciseau et impuissante à donner l'élégance du marbre ou du bronze. Il faut considérer que les œuvres d'élite devaient rester dans la ville, tandis que les villages étaient réduits aux œuvres de moindre mérite. Il faut dire enfin que le III^e^ siècle était une époque de profonde décadence, et que déjà la barbarie n'était pas loin. Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop admirer que dans un pareil temps la cité de Vaison soit restée un foyer d'art sculp-

Digitized by Google

tural vivace et fécond, alors qu'autour d'elle tout s'affaissait. Et, cependant, elle n'était qu'une ville de troisième ordre ; sa topographie et l'ensemble de son théâtre en témoignent suffisamment !

En outre des caractères que j'ai déjà signalés et comme présomption de communauté d'origine, j'ai à remarquer que la statue de Jupiter, celle de Taranis et celle d'Hygie paraissent sculptées dans des blocs de pierre de même nature, sortis d'une même carrière et présentant les mêmes teintes. Il m'a semblé que ces blocs ne différaient que par le grain, un peu plus ou un peu moins grossier. Mais malgré mes investigations, je n'ai pu jusqu'à présent être renseigné sur la situation de la carrière.

Pour ne rien omettre, je dois me demander, avant de finir, si, au lieu de la déesse greco-romaine Hygie, notre monument ne représenterait pas, par hasard, une déesse Isis. Il est bien certain que vers le II^e^ et le III^e^ siècle, le culte de la déesse égyptienne Isis et de son parèdre Sérapis s'était répandu dans l'empire romain, dans les provinces tout comme à Rome. Sérapis était parfois assimilé à Esculape et Isis était honorée à l'égal d'Hygie pour rendre ou conserver la santé aux fidèles qui l'imploraient. Moi-même n'ai-je pas trouvé à Cairanne, pas bien loin de Vaison, une statuette de bronze, représentant le dieu Sérapis ? Mais, dans notre espèce, les conditions hiératiques d'Isis s'opposent absolument à l'attribution. On sait que la déesse d'origine égyptienne ne cessa d'être représentée à moitié nue ou avec des vêtements collants, avec les jambes serrées, avec les bras allongés contre les reins et les cuisses, ou bien repliés sur la poitrine ; elle n'est pas vêtue à la romaine, et toujours elle est pourvue de quelque attribut témoignant de son origine exotique, tantôt la fleur de lotus, tantôt le sistre ou bien le crocodile ou quelque autre animal des bords du Nil. Le serpent posé comme une coiffure et pendant comme une bandelette serait-il tout au moins une réminiscence égyptienne, un rattachement du

Digitized by Google

culte d'Isis au culte d'Hygie ? Je ne le pense pas ; dans les recueils je n'ai trouvé aucune figure d'Isis avec une coiffure analogue. Ainsi donc la statue, malgré sa grossièreté d'exécution, est romaine de tous points et le monument est purement romain. D'après Preller, à l'époque de la débâcle du paganisme, le culte d'Esculape et des autres divinités de la guérison eut la vie la plus dure et résista le plus longtemps aux progrès victorieux du christianisme ; cela se comprend parfaitement.

Ai-je tout dit ? Ce gros bloc de pierre d'apparence quelque peu fruste et rustique, présente une singularité remarquable et inattendue. Tandis que l'une de ses deux grandes faces fait voir le bas-relief que je viens de décrire, la face opposée a été vidée et creusée en un temps postérieur pour servir de sarcophage à une sépulture chrétienne. La partie basse du monument, qui était légèrement plus large, fut destinée à recevoir le haut du corps ; la partie haute, plus étroite, fut destinée pour les pieds. Tout ceci nous reporte aux débuts du moyen âge, à la fin des temps carolingiens ; il était alors d'usage de pratiquer une cavité ronde pour encadrer la tête, et de faire la partie basse du sarcophage, destinée aux pieds, un peu plus étroite. Le IX^{e} et le X^{e} siècles pour les populations rurales de la région fut une époque d'ignorance, de barbarie et de misère. L'art et l'industrie y étaient absolument délaissés ou inconnus. Il eût été bien difficile alors et extrêmement onéreux, à cause du mauvais état des routes, de tailler et transporter de loin un grand bloc de pierre de pareille forme. Une famille voulant honorer un de ses membres d'une sépulture exceptionnelle et trouvant l'antique monument à sa disposition, sans se préoccuper de son caractère païen, que peut-être même elle ignorait, le destina à servir de sarcophage et y fit la transformation que je viens d'indiquer. D'ailleurs l'archéologie constate quelques exemples de pareils changements de destination dans les premiers temps du moyen âge et même auparavant. Et précisément notre musée lui-mê-

Digitized by Google

me en présente un que je dois signaler. Le grand bloc de pierre dans lequel est sculptée en haut-relief la statue de Sylvain-Taramis, dont je viens de parler, a été lui aussi creusé en auge ou en sarcophage. Cette partie de monument païen, transformé en sarcophage chrétien, dans deux villages, à une distance peu éloignée de Vaison, est suggestive et mérite l'attention. J'ajoute en finissant que l'intérieur du sarcophage de Novezan ne présente qu'une longueur de 1^{m} 55 ; il semble donc n'avoir pu servir que pour une femme ou un enfant. Du côté des pieds se trouve pratiquée une ouverture carrée d'environ 20 centimètres carrés. Dans le centre de la France les dolmens présentent souvent une ouverture pareille.

A. SAGNIER.

Digitized by Google

NOTES

SUR LA FLORE PHANÉROGAMIQUE

DES ENVIRONS DE CARPENTRAS,

DU VENTOUX ET DES MONTS DE VAUCLUSE (1).

La région qui fait l'objet de cet aperçu général comprend la plaine des environs immédiats de Carpentras, la zone de basses collines situées à l'est de cette ville, de Bédoin à Méthamis, et coupées par les gorges de la Mède, de l'Auzon et de la Nesque ; puis le massif du Ventoux, principalement le versant sud, et la chaîne calcaire, dite des Monts de Vaucluse, qui le prolonge en quart de cercle vers le sud (montagnes de Villes, Blauvac, Monieux, Méthamis, Malemort, Saint-Didier, Venasque, Pernes). Elle occupe une place intermédiaire entre les premières montagnes dauphinoises et le territoire provençal. Elle appar-

(1) Le travail qui suit est la synthèse de notes réunies en 1888, 1889, 1890 et 1891. Ayant été amené à déterminer, pour notre agrément et notre instruction personnelle, un très grand nombre de plantes, nous avons voulu coordonner les observations que nous avions recueillies. Mais ce résumé n'a pas la prétention d'être une étude complète, un inventaire détaillé de la flore de la région; une telle étude aurait nécessité des recherches et la réunion de nombreux matériaux, que nous n'avions pas le loisir d'effectuer. Notre travail n'est qu'un simple document; nous nous sommes borné à marquer les traits généraux de notre sujet, en insistant plus spécialement sur la végétation des montagnes, qui avait pour nous un attrait particulier.

30 septembre 1892.

Digitized by Google

tient aux confins septentrionaux du domaine méditerranéen, et dès que l'on franchit l'arête du Ventoux, l'aspect général et les types de la végétation rappellent ceux des chaînes du Dauphiné et des Hautes-Alpes, qui se rattachent au domaine forestier de l'Europe centrale et septentrionale. Aussi la végétation de notre région est-elle, dans son ensemble, un mélange des éléments des deux flores limitrophes. A la limite des deux domaines, les irradiations réciproques d'un foyer à l'autre sont fréquentes, et se produisent notamment quand les plantes de l'Europe du Nord retrouvent dans certaines stations des hauteurs les conditions climatériques de leur centre d'expansion.

Nous examinerons successivement, pour la plaine et la montagne, les espèces végétales les plus caractéristiques, et notamment les types arborescents, qui, dans une région donnée, constituent le trait le plus saillant de la physionomie générale.

*
* *

L'ensemble du domaine méditerranéen a pour caractère essentiel de sa flore la prépondérance des arbres et des arbustes à feuilles toujours vertes, et à texture raide, c'est-à-dire organisés fortement pour pouvoir résister à l'évaporation qui se produit continuellement dans une atmosphère sèche.

Dans notre plaine, la végétation arborescente indigène conserve, à un degré moindre, sans doute, que dans la basse Provence, et partout où la culture ne l'a pas modifiée ou éliminée, ce caractère primordial ; et c'est la forme *chêne* qui en est le principal élément. Elle y est représentée par les deux espèces méditerranéennes à petites feuilles qu'on retrouve depuis l'Asie-Mineure jusqu'à Gibraltar : chêne yeuse (*quercus ilex*), et chêne kermès (*quercus coccifera* (1).

(1) Le *quercus pseudo-coccifera* Desf., que l'on rencontre avec les deux espèces principales, paraît être une variété intermédiaire, et n'a qu'une importance très restreinte.

Digitized by Google

Le premier de ces arbres existe naturellement dans la plaine à l'état de petits bouquets disséminés entre les terres, et plus particulièrement sur les accidents du terrain, sur les nappes ou amoncellements de cailloux roulés et de sable, impropres au développement des végétaux agricoles, et connus sous le nom de garrigues. Il y reste généralement à l'état de taillis de deux à quatre mètres d'élévation, et souvent ce n'est qu'un buisson rabougri et diffus. Parfois il forme de véritables arbres de cinq à huit mètres de hauteur ; on en cite qui dépassent ces dimensions ; mais ces sujets exceptionnels disparaissent de jour en jour sans être remplacés ; tandis que la mise en valeur de nombreux terrains comme truffières contribue à propager cette essence à l'état de cépées basses ou buissons. Cette propagation s'étend chaque année à de nouvelles surfaces, principalement sur les terrains laissés improductifs depuis l'abandon de la culture de la garance.

Quant au kermès, qui présente dans la région algérienne des types caulescents à forte circonférence, il conserve presque toujours ici une taille très déprimée et une ramification diffuse et buissonnante, avec quelques tiges dressées. Il occupe les mêmes stations que l'yeuse, tantôt en mélange avec elle, tantôt seul.

En raison de la configuration générale de leurs organes foliaires, les deux chênes à feuilles persistantes sont rattachés par Grisebach à la forme du laurier, genre tropical, représenté ici comme dans la plus grande partie du domaine méditerranéen par une seule espèce, le *Laurus nobilis,* mais n'existant qu'à l'état d'arbuste cultivé. Beaucoup plus important est le rôle d'une forme voisine, celle de l'olivier *(Olea europaea)*, parfois à l'état sauvage, mais surtout cultivé, en lignes régulières dans les terrains plats, en terrasses sur les coteaux aux expositions chaudes ; il contribue en grande partie à donner de loin aux terrains qu'il occupe l'aspect d'une contrée boisée. Forme caractéristique de la végétation dans la majeure étendue de la

Digitized by Google

zone méditerranéenne, notamment en Italie et sur le littoral provençal, il se trouve dans la région du pied du Ventoux, sur la limite septentrionale de son aire. A cause de la proximité de conditions climatériques plus rigoureuses et des gelées qui le menacent chaque hiver, il se restreint, en dehors de la plaine, aux coteaux à exposition très favorisée ; son aspect est sensiblement moins vigoureux, et le nombre de ses représentants bien moindre que dans les contrées voisines plus au sud (région de la Durance, Bouches-du-Rhône, Gard). Aussi est-il ici à un moindre degré l'élément typique de la flore méridionale, et il le cède sous ce rapport aux deux chênes à feuilles persistantes qui sont, surtout l'yeuse, l'expression la plus marquée de la végétation méditerranéenne dans cette région.

Au groupe des mêmes formations végétales appartient encore le jujubier (*Zizyphus vulgaris*) ; mais il n'existe guère qu'à l'état de culture, rarement spontané, et ne forme que de petits arbres sans grande importance.

*
* *

Si des formes arborescentes à feuillage vert nous passons aux arbustes et arbrisseaux à feuillage également persistant, nous constatons qu'ils sont loin d'avoir l'extension et l'importance des premières. C'est l'inverse de ce qui a lieu dans d'autres zones du domaine méditerranéen, zones où le déboisement et les dévastations ont amené la diminution de l'énergie végétative et le retrait des végétaux supérieurs, tels que le chêne, en laissant le champ libre aux formes frutescentes ou déprimées, myrte, lentisque, laurier-rose, genêts, etc. Ici les arbustes de basse végétation n'occupent, du moins dans la plaine, qu'une place très secondaire, sur les terrains incultes, le bord des chemins, etc. Les cistes, dont le rôle est prépondérant ailleurs, notamment sur les plateaux espagnols, ne sont représentés que par deux espèces, *Cistus albidus* et *Cistus*

Digitized by Google

salviaefolius, et encore ne forment-ils qu'un petit nombre d'associations peu compactes. Le philaria est aussi très peu commun. Au contraire le buis (*Buxus sempervirens*) se rencontre communément dans tous les terrains pierreux calcaires, seul ou accompagnant les chênes verts, et recouvrant parfois de vastes étendues. Végétal méditerranéen qui atteint les proportions d'un arbre en Algérie, et même en Espagne, il est répandu au delà des chaînes des Alpes jusque dans les contrées du Rhin. Il se tient presque toujours sur les coteaux, et c'est surtout dans la région montagneuse qu'il se développe. Mentionnons encore, parmi les arbustes verts, le rouvet (*Osyris alba*), disséminé en buissons bas le long des chemins, puis le fragon (*Ruscus aculeatus*), qui recherche les stations ombragées ; l'un et l'autre sont très secondaires.

Les bruyères, représentées par deux espèces, *Calluna vulgaris* et *Erica scoparia,* ne se rencontrent guère que sur les formations siliceuses, peu étendues dans la région ; aussi leurs associations sont-elles loin d'avoir le caractère de prédominance sociale qu'elles affectent dans d'autres parties de la Provence, en Espagne et en Portugal. Il en est de même de l'arbousier (*Arbutus unedo*), qui est rare (environs d'Avignon, bords de la Durance), et de la bruyère en arbre (*Erica arborea*), qu'on retrouve cependant plus haut dans la vallée du Rhône, jusqu'au-dessus d'Orange.

En passant des bruyères, à foliaison très ténue, mais serrée, aux groupes également à feuillage persistant, mais de moins en moins complexe, et finissant par devenir complètement nul, on rencontre l'importante formation des genistées. Sur l'ensemble du domaine méditerranéen, elle est représentée par environ quarante espèces, surtout développées dans la péninsule ibérique. Ici, c'est la plus caractéristique d'entre elles, le genêt d'Espagne (*Spartium junceum*), qui est exclusivement développé dans la plaine ; les autres genêts n'existent guère que dans la région montagneuse. Le genêt d'Espagne se dresse en buissons épais,

Digitized by Google

à tiges raides et presque aphylles, d'un vert grisâtre, sur les terrains incultes et les lisières des taillis de chêne. Il possède une aire d'extension très vaste, de l'Asie Mineure à l'Atlantique, en remontant en Italie jusqu'au lac de Côme, et en France jusqu'à Lyon. La sécheresse du climat est favorable à ces formes à structure simplifiée, qui exigent pour leur croissance moins d'humidité que des arbustes à foliaison plus compliquée. Au même groupe d'arbustes aphylles, qui est beaucoup plus important dans d'autres pays méditerranéens, se rattache l'ajonc (*Ulex europaeus*). Bien qu'appartenant à la flore méridionale, il en dépasse considérablement les limites ; on le retrouve disséminé en Allemagne et jusque dans le nord de la France. Dans notre région il est rare, et apparaît seulement aux environs d'Avignon et d'Apt. La faible extension locale de cet arbuste tient à sa préférence pour les sols sablonneux ou silicieux.

* * *

A côté des arbres verts, il y a des formes arborescentes à feuilles caduques, qui jouent un rôle très important. Parmi ces formes, des espèces que le Midi possède en propre viennent en première ligne. C'est d'abord l'amandier (*Amygdalus communis*), objet de cultures étendues, même sur des terrains très secs, et existant aussi à l'état sauvage. D'origine orientale ou africaine, il s'étend sur les contrées méridionales de l'Europe, en dehors desquelles il s'est cependant naturalisé, car on le trouve jusqu'au Rhin. Le mûrier, représenté par ses deux espèces, *Morus alba* et *Morus nigra*, surtout par la première, occupe une place non moins importante. Probablement originaire des steppes de l'Asie centrale (Grisebach), il étend son habitat depuis la Chine jusque dans tout l'Occident. Il sort de la région méditerranéenne pour pénétrer en Allemagne où on l'a introduit dès le XVI^e^ siècle, et, en France, il remonte jusqu'au centre. Dans notre région, la culture de cet arbre est très répandue, sans l'être toutefois autant que dans les

Digitized by Google

départements voisins. Le figuier (*Ficus carica*), surtout cultivé, parfois subspontané et alors souvent frutescent, a ici une moindre extension que dans la zone plus méridionale. Bien que remontant jusque dans les vallées inférieures du Tessin et du Tyrol et dans la France occidentale, il n'est réellement chez lui que dans les contrées riveraines de la Méditerranée (Syrie, Grèce, Italie, etc.). Ici, ce n'est déjà plus qu'un arbre d'agrément, dans les jardins ; il orne les sites agrestes de ses rejets aux larges feuilles, qui émergent des fentes des vieux murs et des rochers. Des conditions analogues d'extension existent pour le grenadier (*Punica granatum*). Cultivé pour ses magnifiques fleurs pourpre, son feuillage brillant et son beau fruit à graines abondantes, il ne sort pas des climats chauds ou tempérés, de la Chine au sud de l'Europe. Dans cette vaste zone on le trouve quelquefois à l'état sauvage, ses fruits sont alors sans emploi. Dans notre région, il est très secondaire, et rarement subspontané ; c'est alors un buisson diffus, propre à former des haies.

Ces diverses espèces appartiennent bien à la flore méridionale sans avoir d'équivalents dans celle de l'Europe du Centre ou du Nord. D'autres types arborescents du Midi paraissent au contraire, comme M. de Saporta l'a justement fait remarquer, des formes des régions centrales de l'Europe. C'est le cas du frêne oxyphylle (*Fraxinus oxyphylla*) et du poirier à feuilles d'amandier (*Pyrus amygdaliformis*) qui remplacent ici le frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et le poirier commun (*Pyrus communis*) des Alpes, du Dauphiné et de la France centrale. Il paraît même établi, du moins pour les poiriers, que des formes intermédiaires rattachent l'un à l'autre les deux types extrêmes.

Le chêne blanc (*Quercus pubescens*), qui est disséminé dans la plaine et se tient surtout dans la montagne, remplace le rouvre proprement dit, dont il n'est d'ailleurs qu'une variété, et auquel il se relie par des transitions nombreuses. Ses caractères distinctifs subsistent bien dans

Digitized by Google

la région basse : pubescences épaisses des organes foliaires et des bourgeons d'hiver, dureté et réduction de dimension des feuilles, taille peu élevée, écorce étroitement cannelée. Il croît par petits bouquets, seul ou en mélange avec l'yeuse, sur les coteaux pierreux incultes, les garrigues, au bord des chemins et des cultures, devenant de plus en plus fréquent à mesure qu'on s'approche de la zone montagneuse. De loin en loin on le voit former de véritables arbres, mais il existe surtout à l'état de taillis irrégulier, à rejets tortueux.

*
* *

Aux formes précédentes qui appartiennent spécialement à la région méridionale, viennent se joindre des types également à feuilles caduques, mais à extension beaucoup plus vaste et appartenant également à la végétation des contrées plus septentrionales. C'est d'abord le platane (*Platanus orientalis*). D'origine asiatique et répandu dans l'Europe du Sud dès la plus haute antiquité, cet arbre au port majestueux, au feuillage d'un vert clair, est l'ornement des promenades de toute la France. Mais c'est surtout dans les contrées desséchées par le soleil qu'il est apprécié pour son ombrage épais. Planté en avenues ou en quinconces autour de nos villages, il fait un contraste frappant par sa taille puissante, ses branchages vigoureux et bien fournis, avec l'ensemble des autres végétaux arborescents, presque tous de taille inférieure et de proportions moins exubérantes.

Dans une station différente, le long des ruisseaux, dans les terrains au moins frais, le peuplier blanc (*Populus alba*), grand arbre qu'on retrouve dans toute l'Europe, mais plus commun dans le Midi, forme des associations assez nombreuses, soit à l'état caulescent, soit en buissons irréguliers.

Le genre saule lui-même n'est représenté que par des espèces plutôt frutescentes, rarement arborescentes, et

Digitized by Google

sans grande importance : ***Salix alba, Salix cinerea, Salix viminalis, Salix triandra.***

Le peuplier noir *(Populus nigra)* est moins fréquent que le peuplier blanc ; il est surtout représenté par la variété pyramidale (***Populus fastigiata***), plantée au bord des routes ou en lignes d'abri dans l'intérieur des cultures.

Il faut citer encore quelques arbres très communs dans d'autres contrées, mais ici très secondaires dans l'ensemble de la végétation. Les aunes, *Alnus glutinosa* et *Alnus incana*, sont peu fréquents ; le second se trouve au bord de la Durance, à son confluent avec le Rhône. L'orme n'est guère représenté que par des types inférieurs, l'orme diffus (*Ulmus effusa*) et l'orme subéreux (*Ulmus suberosa*). On trouve quelquefois le long des cours d'eau le grand orme (*Ulmus montana*) ; mais cette espèce n'a plus ici l'importance sociale qu'elle présente dans les forêts de montagnes du centre et du nord de la France ; elle n'atteint qu'exceptionnellement des dimensions élevées, et le limbe de ses feuilles est rétréci et moins développé.

Mentionnons en dernier lieu, pour mémoire, des arbres qui n'appartiennent pas à la flore indigène, mais qui sont fréquemment plantés sur les promenades et les routes : l'érable negundo (*Negundo fraxinifolium*), originaire de l'Amérique du Nord, remarquable par sa belle croissance et sa rusticité ; l'ailante *(Ailanthus glandulosa)*, qui a rendu aussi quelques services pour le maintien des remblais à cause du développement vigoureux de ses rejets, mais il craint le froid, et son bois poreux est sans utilité ; le robinier (*Robinia pseudo-acacia*), espèce américaine propagée depuis longtemps sur le continent européen, d'une reproduction facile par graines ou rejets, et employée pour l'ornement des jardins et des promenades ou à l'état de taillis pour la fixation des talus.

* * *

Digitized by Google

Les végétaux arborescents cultivés par l'homme pour leurs produits ajoutent à la physionomie de la flore de la plaine un trait essentiel. En dehors de l'amandier, du mûrier et de l'olivier déjà cités, les fruitiers proprement dits ont une grande extension. La culture de l'abricotier et du pêcher a pris un développement considérable depuis quelques années, notamment sur les coteaux à bonne exposition (Caromb, Bédoin), où ils forment des vergers très productifs. Ils craignent toutefois les gelées. Les poiriers et pommiers sont moins importants. Les cerisiers sont l'objet d'une culture très rémunératrice dans plusieurs communes. Le prunier, isolé ou en compagnie d'autres arbres, est moins fréquent; il en est de même du cognassier, planté en arbres ou en haies.

Tous ces éléments sont des introductions de l'homme et n'appartiennent pas à la flore fondamentale et naturelle de la région. De taille généralement peu élevée et régulière, ils donnent de loin à certains quartiers, où ils sont rapprochés les uns des autres, l'aspect d'une contrée uniformément boisée.

Remarquons en dernier lieu le petit nombre des noyers de la plaine. Ce grand arbre, si répandu dans les régions voisines plus au nord (Drôme, Hautes-Alpes, Isère), n'apparaît guère qu'aux approches de la montagne, au pied des pentes. Dans la plaine, il cède la place aux cultures plus lucratives des fruitiers proprement dits et de la vigne. Là où il existe il tend même à diminuer. Les vieux noyers, recherchés pour leur bois, disparaissent peu à peu, et beaucoup de propriétaires, qui redoutent le couvert de ces arbres pour les cultures sous-jacentes ne les remplacent pas.

*
* *

Les arbustes à feuilles caduques n'occupent dans la plaine qu'une place secondaire, sur la lisière des cultures, dans les haies, ou comme basse végétation dans les garrigues, les coteaux caillouteux et les taillis de chêne. Ce

Digitized by Google

sont, parmi les formes méridionales, le paliure, le pistachier térébinthe, plus abondants en montagne, le nerprun des teinturiers, le jasmin, le tamaris de France, au bord des cours d'eau, des arroches, des cistes généralement isolés, et parmi les végétaux non spéciaux à la région méridionale, le cornouiller sanguin, l'érable champêtre, le fusain, les aubépines épineuse et monogyne, l'épine-vinette, le sureau noir, le troëne, des ronces, des églantiers, le buplèvre frutescent et quelques autres formes sans importance.

A part celles qui sont plantées par l'homme dans un but déterminé, comme le paliure et les aubépines employées à la création des haies, les espèces arbustives ne constituent pas des associations monotypes considérables ; il arrive souvent que de nombreuses espèces coexistent en mélange confus, couvrant le sol d'un fourré impénétrable, notamment sur les coteaux incultes, et avec une grande exubérance de végétation dans les dépressions des coteaux, les bas-fonds aux expositions fraîches, au bord des cours d'eau (bords de l'Auzon en aval de Carpentras, la Mède, etc).

* * *

Après les végétaux à larges feuilles, il nous reste à parler des formes à feuilles aciculaires ou conifères. C'est le pin d'Alep (*Pinus Halepensis* Mill.) qui en est ici le principal type, abstraction faite, bien entendu, des espèces introduites par l'homme pour l'utilité ou l'agrément. Forme essentiellement méditerranéenne, il est déjà ici sur les confins de son habitat; il ne dépasse pas le sud de la Drôme (le Buis, Nyons), et il est loin de présenter un caractère social aussi accentué que dans les pays plus méridionaux, où il est parfois très envahissant (Luberon, vallée de l'Arc). Moins élevé que d'autres espèces de pins, il a une tendance à prendre un fût bas, à frondaison large et déprimée, et même à affecter une forme frutescente. Nous ne le trouvons qu'à l'état de bouquets ou de petits massifs,

Digitized by Google

et il ne paraît guère se plaire au dessus de l'altitude de 400 mètres.

Le pin d'Alep remplit en Provence le même rôle que le pin sylvestre proprement dit (*Pinus sylvestris* L.), dans l'Europe centrale et du Nord. Dans notre région, le pin sylvestre existe, à la faveur de conditions particulières sur la zone de basses collines arénacées ou sablonneuses, qui s'étend à l'ouest de Villes, Mormoiron et Méthamis. Il est de forme irrégulière, tortueux et rabougri, n'ayant d'autre utilité que de couvrir un sol très aride.

Le pin pinier (*Pinus pinea* L.), grand arbre de pleine lumière, fréquent dans les régions limitrophes plus chaudes, n'est représenté que par de très rares pieds isolés, plutôt plantés que spontanés.

Le cyprès commun (*Cupressus sempervirens* L.), conifère à feuilles très réduites, mais très serrées, représenté par la forme pyramidale (*Cupressus fastigiata* D. C.) et la forme à branches étalées, dite cyprès mâle (*Cupressus horizontalis* Mill.), constitue dans la vallée inférieure du Rhône, au-dessous de Montélimar, de nombreuses lignes d'abri pour les cultures. Ici, comme dans presque toute l'Italie, ce bel arbre au port élancé, au feuillage compact et sombre, est un de ceux qui contribuent le plus à donner au paysage méridional son aspect particulier.

Les genévriers, également à organes foliaires très réduits, présentent trois espèces : le genévrier commun (*Juniperus communis* L.), arbrisseau répandu dans toute l'Europe, et deux formes méridionales, le genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus* L.), et le genévrier de Phénicie (*Juniperus phaenicea* L.). Le premier de ces deux types méridionaux forme de gros buissons ou de petits arbres isolés, à fûts dénudés, atteignant cinq à huit mètres de hauteur. Le genévrier de Phénicie n'est commun que dans les stations rocheuses. Ces trois végétaux très rustiques ne paraissent pas avoir d'aptitudes sociales bien marquées : ils croissent sur les terrains incultes et les coteaux pierreux ou rocheux, par

Digitized by Google

pieds solitaires, ou par petits groupes irréguliers et clairiérés, au milieu des kermès, des genêts et autres buissons.

Comparée à l'ensemble des végétaux à feuilles larges que nous avons trouvés dans la plaine, la série des conifères occupe une place plus restreinte. Alors que dans la majeure partie de la zone méditerranéenne les formes à feuilles aciculaires sont un des éléments essentiels de la flore, le rôle des conifères méridionales diminue d'importance à mesure qu'on s'éloigne du littoral, parce que, comme pour le chêne vert, les conditions climatériques leur deviennent de moins en moins favorables. La prédominance des formations calcaires ou marneuses, qui, en général, conviennent moins aux conifères, contribue aussi à cette infériorité locale d'expansion.

***

Si, après la végétation arborescente qui donne à une région sa marque distinctive, on considère la végétation herbacée ou inférieure, il est moins facile d'y reconnaître les éléments indigènes constitutifs. Les végétaux cultivés occupent à peu près tous les terrains de la plaine, prairies, champs, vignes, plantations d'oliviers et de fruitiers. La flore naturelle se retrouve seulement sur les garrigues, les coteaux incultes, les terrains abandonnés, le bord des chemins et des eaux. Elle constitue aussi une partie des mauvaises herbes des cultures. Nous examinerons plus loin les diverses associations et stations de ces plantes. Remarquons seulement, parce qu'il ajoute un trait essentiel à la physionomie végétale de la région, le grand roseau ou canne de Provence (*Arundo donax*), propagé en épais massifs dans les lieux frais, au bord des ruisseaux et des canaux.

Considérée dans son ensemble, toute cette végétation de la plaine présente un aspect terne et un peu indécis. Les prairies naturelles n'ont pas cette verdeur qui existe dans les vallées supérieures du Rhône et qui reparaît déjà

Digitized by Google

dans les dépressions du plateau de Sault et les vallées situées au nord du Ventoux. Seuls, le feuillage plus sombre des bouquets d'yeuse clairsemés dans la plaine, et la noire verdure des cyprès donnent un peu de relief à la coloration générale. Mais, en somme, l'impression est monotone, et la pâleur du paysage est encore accentuée par l'absence des forêts de pin d'Alep, qui donne tant d'animation aux sites du littoral méditerranéen et de certaines parties de la haute Provence. Ce n'est que dans les dépressions des cours d'eau, comme l'Auzon et la Nesque, que la végétation a une exubérance et une vigueur qui ne le cèdent en rien à celles des formations végétales de contrées plus fraîches.

Dans la montagne, l'élément méditerranéen caractéristique, le chêne vert, accentue sa présence et sa vitalité bien plus puissamment que dans la plaine. Il y forme, en effet, des associations importantes, c'est-à-dire de véritables forêts.

Mais ici, il se trouve en présence d'un concurrent redoutable, qui n'apparaît que subsidiairement dans la plaine, le *chêne blanc* ou chêne rouvre pubescent (*Quercus pubescens* Wild.). Forme méridionale du rouvre proprement dit, le chêne pubescent, très répandu sur tout le versant sud de la grande chaîne des Alpes centrales, pénètre jusque dans le nord de la France et en Allemagne, jusqu'en Bavière, mais avec des caractères spécifiques de moins en moins accentués, à mesure qu'on s'éloigne du Midi ou qu'on s'élève dans les montagnes. Il résiste bien au froid; aussi son aire altitudinale est-elle bien supérieure à celle du chêne vert, et il le remplace comme seul élément des massifs forestiers de la chaîne du Ventoux, dans la zone immédiatement inférieure à celle du hêtre et jusque vers 1.200 mètres d'altitude. Partout où les conditions climatériques sont un peu rigoureuses, et où il rencontre les formations calcaires qu'il préfère, il descend

Digitized by Google

dans la zone du chêne vert et croît en mélange avec lui. Les deux éléments se trouvent ainsi en lutte sur le propre terrain du chêne vert, et il est incontestable que celui-ci, dans certaines parties du Ventoux, a été dépossédé du sol. L'yeuse se maintient très bien sur les escarpements raides et les versants rocheux, en compagnie des amélanchiers, buis, églantiers et autres arbustes; stations où le chêne pubescent, moins exigeant cependant que le rouvre sous le rapport du sol, ne peut subsister. Mais sur les pentes douces, et pour peu que l'exposition lui soit défavorable, le chêne vert est dominé et évincé par le blanc. Plus sensible aux gelées, menacé par des insectes qui, sans le détruire entièrement, lui causent parfois un préjudice considérable, il se trouve vis-à-vis de celui-ci dans des conditions biologiques qui ne lui permettent pas de lutter avec succès. Le chêne blanc forme en outre assez souvent des baliveaux ou de grands arbres très fertiles qui contribuent à la propagation de l'essence, tandis que le chêne vert, presque toujours à l'état de taillis ou exploité très jeune par les particuliers, ne peut se reproduire abondamment de semence, bien qu'il développe très tôt ses glands. Tandis que la reproduction du chêne blanc est assurée dans ces régions, d'abord par les rejets nés de la souche, puis par les semences, celle du chêne vert l'est surtout par les drageons ou rejets émanant directement des racines, et la propagation par les glands en est plutôt exceptionnelle, du moins à l'état spontané.

***

Expression de conditions climatériques différentes, le hêtre (*Fagus sylvatica*) forme seul la forêt au-dessus de la zone des chênes. Arbre des contrées tempérées de l'Europe occidentale et centrale, il évite également les froids du Nord et la sécheresse du Midi. Déjà au-dessous de Lyon, on ne le trouve guère dans la plaine, et il se réfugie de plus en plus sur les hauteurs à mesure qu'on s'avance

Digitized by Google

vers le sud. En Italie, il suit la chaîne des Apennins et monte en Sicile, sur l'Etna, à 2.000 mètres d'altitude. Dans le Ventoux, il apparaît sur le versant sud à l'altitude d'environ 1.200 mètres, en mélange avec les derniers chênes blancs, devenus alors chétifs et très clairsemés et avec lesquels il contraste par son port plus élancé, ses cépées aux branches vigoureuses et bien fournies, son feuillage d'un beau vert. Sa limite inférieure descend cependant beaucoup plus bas, à la faveur de conditions spéciales. Dans la Combe de la Canaud et la Combe Rolland (Bédoin), on le trouve dès 700 mètres, sur les revers exposés au nord, qui ont moins à redouter la sécheresse. Sur le plateau froid de Saint-Christol, il apparaît dès 800 mètres autour du point culminant de la chaîne dite des Monts de Vaucluse (1.117 m.). Plus au sud, nous le retrouvons sur les cimes du Luberon (1); plus loin, dans la Provence, il n'apparaît plus à l'état de forêt qu'à la Sainte-Baume (de 700 à 1.000 m. environ) à 35 kilomètres seulement de la Méditerranée, en ligne directe. « Son maintien est probablement dû, dit M. de Saporta, à la configuration de cette partie de la chaîne connue sous le nom de Baou ou Barre de Bretagne, et qui s'élève comme un mur, projetant au nord son ombre vigoureuse. »

La station du hêtre au versant méridional du Ventoux s'étend sur sa partie médiane au-dessous des pentes du sommet; elle forme un massif central assez étendu, bien abrité, sans trop de vides, interrompu seulement par de larges combes ou de grands escarpements impropres à la végétation arborescente. En dehors de ces massifs, de petits bouquets émergent sur les landes nues environnantes, principalement dans la direction du sud vers les territoires d'Aurel et de Sault. Dans la direction du nord, au-dessous des pins à crochets et jusque vers la croupe qui sépare les communes de Bédoin et de Malaucène, il se

(1) Jusque près du point culminant (1.125 mètres).

Digitized by Google

présente non plus sous forme de bouquets, mais plutôt par cépées solitaires très éparses. De belle végétation jusque vers l'altitude de 1.450 mètres, il n'est plus ensuite qu'un buisson chétif, aux feuilles de plus en plus réduites, aux branchages déprimés ou cassés sous l'action des vents violents et du poids des neiges.

Appartenant à une zone altitudinale bien déterminée, le hêtre n'a pas, sur ces montagnes, à subir la concurrence d'autres grands végétaux. Il se maintient bien et vigoureusement là où il existe, mais il ne paraît pas devoir étendre son aire en dehors des terrains dont il est actuellement maître. La ligne de démarcation entre les taillis de hêtre et la lande voisine reste nette; de là cet aspect singulier de la montagne, où on voit les taches sombres du hêtre se détacher vivement sur le fond blanc de la lande néocomienne. Ce défaut d'aptitude à l'extension tient à la rareté des porte-graines. La plupart des taillis sont exploités de 25 à 35 ans; autrefois, ils l'étaient plus tôt. Le hêtre ne peut fructifier utilement qu'à 60 ans, et les années de semence sont éloignées les unes des autres, surtout sur ces hauteurs. Nous trouvons, il est vrai, de vieux hêtres sur le versant nord du Ventoux; ils y fructifient et les faînes se développent assez bien; mais il paraît peu probable que ces graines assez lourdes puissent être transportées par le vent d'un côté à l'autre de la montagne. Les quelques plants qui auraient pu germer sur le versant sud sont d'ailleurs condamnés à périr rapidement, il leur faut un abri qui manque partout dans les terrains nus; ils craignent la gelée et ils sont exposés au piétinement des troupeaux. Les pieds isolés qui apparaissent de loin en loin ne doivent pas être considérés comme des produits de propagation plus ou moins récente; ce sont généralement des rejets nés de vieilles souches, débris d'anciens bouquets qui occupaient sans aucun doute autrefois un territoire beaucoup plus vaste. Sans les mesures protectrices dont les massifs restants sont maintenant l'objet, les abus de

Digitized by Google

toute sorte les auraient fait bientôt disparaître, sans régénération possible, et la haute montagne ne serait plus qu'un désert.

*
* *

Le sapin (*Abies pectinata* D.C.), qui existe entre 1.100 et 1.720 mètres d'altitude sur les escarpements abrupts du versant septentrional du Ventoux, fait défaut sur le versant sud. C'est là un cas particulier de la tendance générale que le sapin présente, dans les Alpes occidentales, à se maintenir sur les versants frais exposés au nord et à fuir les expositions chaudes, à sol aride, dont le hêtre se contente. Il faut au sapin une couche d'humus épaisse et fraîche, un tapis de mousse attirant et conservant l'humidité. Quand la surface du sol est seulement couvert de débris pierreux, sans la moindre fraîcheur, le sapin ne saurait subsister. A une époque ancienne, il a dû occuper dans les Alpes certains versants même méridionaux, où il maintenait le sol à l'abri de la sécheresse, et qui sont nus aujourd'hui. Dépossédé du sol par l'incurie ou l'avidité des populations, il n'a pu reprendre place sur le terrain devenu sec et brûlant. Il est probable que sur le versant sud du Ventoux ce phénomène s'est produit dans la région haute. Nous croyons que le sapin devait former quelques massifs à hauteur des hêtres et des pins à crochets, à une époque qui ne peut être précisée; il devait exister principalement dans les combes ombreuses, à escarpements rocheux. Nous avons trouvé, vers l'altitude de 1.700 mètres, dans un ravin qui va rejoindre le grand couloir dit de Combe Fiole, croissant au milieu des rochers et des pierrailles, cinq petits sapins de 3 à 6 mètres de hauteur, très âgés, plus ou moins dégradés par les intempéries, mais encore pleins de verdeur, témoins incontestables d'une plus vaste extension antérieure de l'espèce.

En dehors du kermès, qui n'est généralement qu'un buisson et ne se rencontre que dans la région de l'yeuse, quelques arbres accompagnent les chênes et les hêtres dans

Digitized by Google

la montagne. Un seul genre, l'érable, est représenté par des espèces formant de petites associations, dont l'importance n'égale cependant nulle part celle des deux essences primordiales. Ce sont l'érable à feuille d'obier (*Acer opulifolium*) et l'érable de Montpellier (*Acer Monspessulanum*). Ces deux espèces existent à l'état de petits buissons clairiérés ou de groupes d'arbres à taille déprimée. L'érable champêtre (*Acer campestre*), moins social, présente le même aspect irrégulier et diffus qu'il a dans la plaine.

Ces petites associations d'érables sont généralement localisées; les pieds ne se retrouvent pas isolés çà et là. Cette répartition tient à la forme des graines, qui sont assez lourdes et ne paraissent pas devoir se propager très loin des porte-graines. Parfois, cette localisation des érables s'étend cependant sur de grands versants que les chênes ont abandonnés, et ce sont les érables qui constituent dans certains cantons le produit principal des coupes de taillis. L'érable sycomore ne se rencontre que très rarement et n'a pas d'importance sociale.

Quant à l'orme (*Ulmus campestris*, var. *montana*), on ne le trouve que par pieds isolés, peu nombreux. Le tilleul existe aux alentours des fermes de la montagne (notamment entre Méthamis et Sault), mais plutôt comme arbre d'utilité planté par l'homme.

Citons encore parmi les types arborescents : le sorbier domestique (*Sorbus domestica*), représenté par quelques sujets disséminés dans les taillis, surtout de la basse montagne; le peuplier tremble (*Populus tremula*), qui n'apparaît guère que dans le canton de Sault, à Saint-Christol, et au pied des contreforts de la montagne de Lure; puis, jusqu'à la limite extrême des arbres feuillus, l'alisier blanc (*Sorbus aria*), bel arbre au feuillage blanchâtre, vraie providence des montagnes stériles, que l'on voit souvent subsister seul sur les éboulis et les pentes rocailleuses, abandonnées par les autres végétaux ligneux.

A côté de ces formes arborescentes, plusieurs arbustes

Digitized by Google

croissent dans les forêts de feuillus. En commençant par les arbustes de la plaine ou des coteaux de la Provence qui pénètrent dans la région montagneuse, nous trouvons le nerprun alaterne, le pistachier térébinthe, le sumac fustet ; puis le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), qui existe aussi dans les haies de la plaine et appartient plutôt à la flore de l'Europe centrale ; dans la montagne, il occupe de préférence les stations rocheuses et les clairières des taillis. Le cornouiller mâle (*Cornus mas*) est abondant sur le plateau de Sault ; le houx (*Ilex aquifolium*) existe au Ventoux, mais assez rare ; nous l'y avons trouvé, en fort belle végétation, à l'altitude de 1.200 mètres, sur un versant exposé au midi. Compagnon habituel du hêtre en Europe, il est buissonnant dans les endroits sombres, et forme parfois un petit arbre dans les vides en plein soleil.

Il faut encore mentionner d'autres arbustes, très secondaires, le fusain (*Evonymus latifolius*), les deux viornes (*Viburnum opulus* et *lantana*), l'épine-vinette (*Barberis vulgaris*), le noisetier (*Coryllus avellana*), et plus spécialement dans la région des hêtres, le nerprun des Alpes (*Rhamnus alpina*), dont la tige tortueuse, mais lisse et dure, se dresse sur les éboulis des hauteurs.

Les ronces, églantiers, genêts, aubépines, se rencontrent également, et souvent en abondance, dans les taillis ; mais ils n'ont qu'un intérêt forestier très restreint. On les retrouve en bien plus grande quantité sur les terrains non boisés. Nous en reparlerons plus loin.

*
* *

Les associations arborescentes et réellement forestières, en massifs plus ou moins clairiérés, occupent sur l'ensemble des montagnes une surface qu'on peut évaluer à 40 % de la superficie totale. Sur le surplus, déduction faite des cultures agricoles, les arbres n'existent pas à l'état de sociétés nombreuses, mais seulement de petits groupes chétifs, et font souvent entièrement défaut. C'est la lande

Digitized by Google

calcaire aride dont l'aspect, blanchâtre ou violacé, frappe le regard sur la plus grande partie de la masse du Ventoux, sur les berges méridionales de la Nesque, sur la chaîne des monts de Vaucluse, de Sault à Méthamis et Venasque.

Tandis que les versants déboisés et ravinés de la région des Alpes, tels qu'ils apparaissent déjà derrière le Ventoux, dans la Drôme et l'arrondissement de Sisteron, sont ou entièrement nus ou couverts seulement de maigres gazons, au-dessus desquels s'élèvent de loin en loin des églantiers, des argousiers et d'autres arbustes isolés, la lande provençale offre, au contraire, des associations importantes qui assurent le maintien des terres sur les fortes pentes. Les plantes qui composent les plus nombreuses de ces associations appartiennent à un nombre restreint de familles : cistinées, papilionacées, caryophyllées, rosacées, labiées, graminées et quelques autres.

Les papilionacées buissonnantes prédominent sur les terrains en pente douce et en plateau, où subsiste une couche de terre relativement fertile. Le genêt épineux (*Genista scorpius*) occupe, en mélange avec le kermès, de grandes étendues qu'il couvre d'un treillis presque infranchissable ; son rôle est ici le plus important. Puis viennent : *Cytisus sessilifolius*, *Genista pilosa*, *Genista hispanica*, *Spartium junceum*, celui-ci plus spécial sur les lisières, près des cultures. En mélange avec ces espèces, le prunellier (*Prunus spinosa*), les aubépines (*Crataegus monogyna* et *oxyacantha*) et les églantiers projettent de tous côtés leurs rameaux chargés d'aiguillons. Dans la même station, l'aphyllante (*Aphyllantes Monspeliensis*) dresse ses touffes serrées et rigides en quantités considérables, qui sont l'objet de récoltes importantes dans plusieurs communes.

Sur d'autres points, ce sont les hélianthèmes (*Helianthemum vulgare* et *pulverulentum*, *Fumana procumbens*), qui développent abondamment leurs tiges grêles, aux feuilles étroites et blanchâtres, retombant en tous sens sur

Digitized by Google

le sol. Quelques places, peu nombreuses, sont occupées par les cistes (*Cistus salviaefolius* et *Cistus albidus*).

Les formations de bruyères (*Calluna vulgaris* et *Erica scoparia*) sont développées sur quelques tâches siliceuses (Ventoux à Perrache, forêt de Blauvac, etc.).

Dans les graviers du bord des chemins, sur les clapiers des pentes très chaudes, la végétation basse se compose en très grande majorité de labiées en touffes généralement fortes et espacées :

Satureia montana.
Thymus vulgaris.
Calamintha grandiflora.
Calamintha acinos.
Nepeta lanceolata.
Siderites hirsuta.
Sideritis scordioides.
Prunella vulgaris.
Prunella alba.
Teucrium montanum.
Teucrium polium.
Teucrium aureum.
Lavandula vera.
Lavandula latifolia.

La sarriette, les lavandes et les thyms forment les groupes les plus nombreux. Les graminées, disséminées partout sous forme de gazons arrondis et séparés, à chaumes jaunâtres très durs, sont loin d'avoir l'importance sociale qu'elles ont dans d'autres régions montagneuses, où elles constituent la base des prairies alpestres. Nous trouvons notamment : *Festuca ovina*, dont les gazons courts se retrouvent sur toutes les montagnes jusqu'aux cimes; *Festuca duriuscula*, *Festuca rubra*, *Brachypodium pinnatum*, var. *australe*, *Sesleria caerulea*, *Avena elatior*, *Avena pubescens*, *Dactylis glomerata*, *Stipa pennata*, dont les arêtes aux plumes blanches s'élancent dès le mois de juin en touffes claires, au-dessus des buissons de genêts et de prunelliers. Ailleurs, ce sont les hautes et vigoureuses panicules du *Lasiagrostis argentea*, aux touffes isolées, parfois larges d'un mètre, qui surgissent au milieu des basses labiées odoriférantes, sur les pierrailles calcaires. On rencontre aussi en abondance les touffes plus humbles, mais aussi élégantes, du *Melica Magnolii*, d'un blanc jaunâtre et brillant.

Enfin, sur toutes les montagnes, jusque vers l'altitude de 1.500 mètres, le buis se mélange à toutes les autres

Digitized by Google

formations, dressé ou déprimé, abondant ou clair, suivant les particularités du sol et des exploitations auxquelles on le soumet.

Le caractère commun à la plupart de ces plantes dominantes est d'être de consistance dure et souvent ligneuse ; les rameaux et les organes foliaires sont secs et coriaces, parfois recouverts d'une pubescence laineuse ou de poils serrés. Les feuilles sont souvent très réduites ou remplacées par des épines. Elles se forment très rapidement au printemps ; la contexture de leur épiderme et les diverses organisations qui le protègent leur permettent de résister à la sécheresse, en contribuant à ralentir ou à réduire la circulation de la sève ; elles peuvent ainsi supporter sans danger les effets de l'évaporation, puissante sous un climat sec et dans un sol presque constamment aride en été.

*
* *

A ces espèces sociales, qui constituent le fonds de la végétation et lui donnent sa physionomie, s'en joignent d'autres très nombreuses, généralement herbacées, et qui se développent surtout quand les conditions de fertilité sont un peu favorables. Les unes appartiennent à la flore ordinaire des prairies, des champs et des bas coteaux de la plaine, entre autres :

Ranunculus acris.
Isatis tinctoria.
Silene inflata.
Silene gallica.
Linum narbonense.
Malva rotundifolia.
Althaea cannabina.
Hypericum perforatum.
Trifolium pratense.
Lotus corniculatus.
Vicia cracca.
Psoralea bituminosa.
Anthyllis vulneraria.
Coronilla varia.
Spiraea filipendula.
Poterium sanguisorba.
Helichrysum stoechas.
Cephalaria leucantha.
Convolvulus cantabrica.
Plantago lanceolata.
Euphorbia helioscopia.
Euphorbia cyparissias.

D'autres sont plutôt montagnardes, notamment :

Tunica saxifraga.
Dianthus godronianus.
Linum suffruticosum.
Astragalus monspessulanus.
Astragalus purpureus.
Dorycnium suffruticosum.
Vicia onobrychioides.
Scabiosa gramuntia.
Inula montana.
Pyrethrum corymbosum.

Digitized by Google

Ces plantes forment de petites associations, souvent très réduites, tantôt en mélange intime avec les groupes dominants, tantôt sur la lisière des broussailles, kermès et genêts. Plusieurs sont annuelles et fleurissent très vite; dès la fin de juillet, elles n'offrent que des tiges sèches.

Les ombellifères, familles dont beaucoup d'espèces exigent de l'humidité, sont peu développées : nous trouvons seulement les espèces à très grande diffusion et celles des stations arides et pierreuses :

Seseli tortuosum.
Seseli montanum.
Seseli elatum.
Torilis anthriscus.
Daucus carotta.
Turgenia latifolia.
Laserpitium gallicum.
Laserpitium latifolium.
Pastinaca opaca.
Pimpinella saxifraga.
Tordylium maximum.
Trinia vulgaris.

Les synanthérées herbacées présentent un plus grand nombre d'espèces et d'individus, mais sans rôle social important : *Solidago virga aurea, Achillea millefolium, Aster acris, Stoehelina dubia, Catananche caerulea, Bakhausia taraxacifolia, Hieracium amplexicaule, Crupina vulgaris, Senecio gallicus*, etc.

Par contre, les grandes composées, à organes durs et rigides, chargés de pointes aiguës, donnent à beaucoup de stations un aspect particulier, en petits groupes ou isolées; ce sont principalement :

Cirsium lanceolatum.
Cirsium ferox.
Cirsium acaule.
Carduus nigrescens.
Carduus carlinaefolius.
Onopordon acanthium.
Echinops ritro.
Carlina vulgaris.
Carlina acaulis.
Kentrophyllum lanatum.
Centaurea pectinata.
Centaurea scabiosa.
Centaurea aspera.
Centaurea calcitrapa.

La lande présente aussi quelques arbustes proprement dits, notamment dans les cantons où les abus de jouissance ont pris fin ou ont été réduits, ce sont, parmi les plus communs :

Digitized by Google

Acer monspessulanum.	Rosa canina.
Acer opulifolium.	Rosa rubiginosa.
Aronia vulgaris.	Prunus spinosa.
Rubus fruticosus.	Cerasus Mahaleb.
Rubus caesius.	Lonicera etrusca.
Rubus collinus.	Lonicera implexa.
Cotoneaster tomentosa.	Viburnum opulus.
Crataegus monogyna.	Juniperus communis.

L'amélanchier et l'aubépine prennent dans certains ravins un développement ligneux remarquable; il n'est pas rare de trouver des troncs de cette dernière essence qui ont un mètre de tour.

La répartition de tous ces arbrisseaux ou arbustes est extrêmement irrégulière, et l'importance numérique de leurs groupements varie avec chaque endroit considéré.

*
* *

Parmi les landes montagneuses qui méritent une mention particulière, il faut citer celles qui s'étendent sur le versant sud et sud-est du Ventoux, territoire de Monieux, Sault et Aurel, au-dessus du hameau des Abeilles, entre les altitudes de 800 et 1.400 mètres environ. C'est une immense pente uniforme, à très faible inclinaison, sans escarpements, sans aspérités, coupée seulement par quelques très larges courbes, à rebords et plafonds arrondis. Pas de grands rochers, seulement des pierrailles étroites et aplaties, éparses sur le sol. Aucun arbre, sauf quelques arbrisseaux et broussailles dans les combes, ne vient rompre la monotonie de ce désert de plus de 700 hectares. Le tout est utilisé comme pâturage ou terrain à lavande; quelques places ont été ou sont encore cultivées. Les herbes sont des graminées peu élevées, quelques composées, des labiées en abondance. Des landes blanches du même genre se retrouvent sur les montagnes qui limitent au nord l'ancien comté de Sault, du Ventoux à la montagne de Lure.

*
* *

Malgré la diffusion d'un très grand nombre de plantes indistinctement sur tous les terrains nus ou boisés de la montagne, du moins dans la région moyenne, on peut y

Digitized by Google

reconnaître certaines stations spéciales. D'abord, les rochers, en blocs isolés ou en grands versants abrupts, sous une innombrable variété de configuration. Nous y trouvons spécialement :

Geranium Robertianum.
Sedum altissimum.
Sedum acre.
Sedum album.
Sedum dasyphyllum.
Saxifraga tridactylites.
Arctostaphylos uva-ursi.
Juniperus phoenicea.
Poa compressa.
Hedera helix.
Telephium Imperati.
Paronychia serpyllifolia.
Herniaria incana.
Parietaria diffusa.
Phagnalon sordidum.
Lactuca perennis.
Scorzonera glastifolia.
Asplenium trichomanes.
Asplenium Halleri.
Ceterach officinarum.

Les éboulis, qui s'étendent au bas des grands escarpements rocheux, sur les revers des combles, constituent, en général, dans les Alpes calcaires ou granitiques, des stations à flore spéciale; on y trouve des végétaux à racines plus ou moins découvertes, et rampant au loin pour pouvoir atteindre les quelques parcelles de terre végétale qui subsistent Dans le Ventoux et les monts de Vaucluse, la flore d'éboulis se différencie peu de celle habituelle de la lande. On peut cependant citer, parmi les végétaux les plus fréquents des coulées de pierres et de graviers:

Berberis vulgaris.
Erysimum australe.
Alyssum montanum.
Aethionema saxatile.
Helianthenum vulgare.
Fumana procumbens.
Dianthus godronianus.
Saponaria ocymoïdes.
Linum campanulatum.
Genista pilosa.
Dorycnium suffruticosum.
Coronilla varia.
Rhus cotinus.
Solidago minuta.
Cichorium intybus.
Echinops ritro.
Lappa minor.
Centaurea paniculata.
Carlina vulgaris.
Carlina acaulis.
Cirsium acaule.
Scabiosa gramuntia.
Sideritis scordioides.
Nepeta lanceolata.
Calamintha acinos.
Calamintha nepeta.
Centranthus angustifolius.
Phyteuma orbiculare.
Euphorbia characias.
Buxus sempervirens.
Linaria striata.
Linaria supina.
Lavandula vera.
Lavandula latifolia.
Satureia montana.
Scrophularia Hoppii.
Avena elatior.
Avena pubescens.
Lasiagrostis argentea.
Festuca ovina.
Festuca Halleri.
Festuca duriuscula.
Stipa pennata.
Brachypodium ramosum.

Digitized by Google

C'est principalement dans les gorges de la Nesque, sur les grands escarpements rocheux exposés au midi, que la flore des rocailles est composée des éléments les plus nombreux et les plus variés. Entre les cépées de chênes verts, d'érables et d'amélanchiers, clairsemées sur ces pentes arides, on trouve, outre les espèces ci-dessus :

Rhamnus cathartica.
Rhamnus alaternus.
Potentilla caulescens.
Cerasus Mahaleb.
Malus acerba.
Prunus spinosa.
Spiraea filipendula.
Ruta graveolens.
Artemisia camphorata.
Jasion montana.
Inula bifrons.
Buphtalmum salicifolium.
Linum suffruticosum.
Senecio cineraria.
Pyrethrum corymbosum.
Centaurea pectinata, v. decumbens.
Campanula glomerata.
Campanula medium.
Campanula rotundifolia.
Campanula rapunculus.
Globularia vulgaris.
Coris monspeliensis.
Hieracium pulmonarioides.
Calamintha grandiflora.
Teucryum botrys.
Teucrium polium.
Teucrium montanum.
Teucrium aureum.
Sideritis romana.
Hyssopus officinalis.
Osyris alba.
Rumex scutatus.
Epipactis rubrifolia.
Allium flavum.
Phalangium liliago.
Asparagus acutifolius.
Aegilops triuncialis.
Melica Magnolii.

Une autre station intéressante, ce sont les terrains qui entourent les bergeries, si nombreuses dans le Ventoux et sur lesquels les troupeaux ont séjourné. L'amoncellement des engrais a donné naissance à une couche épaisse de terreau, sur laquelle on retrouve, souvent à des altitudes élevées, plusieurs plantes des cultures ou rudérales, entre autres :

Trifolium pratense.
Geranium columbinum.
Achillea millefolium.
Plantago media.
Myosotis intermedia.
Veronica chamaedrys.
Arrhenaterum elatius.
Secale cereale.
Hyoscyamus niger.
Lamium amploxicaule.
Lamium purpureum.
Vrtica dioica.
Chenopodium Bonus Henricus.
Avena sativa.
Triticum vulgare.
Hordeum murinum.

Il se développe quelquefois sur ces emplacements des herbes abondantes, de véritables prés pouvant être fauchés.

Digitized by Google

Ces plantes existent aussi dans les cantons boisés, sur les places à charbon, où le sol, généralement très meuble, favorise leur développement rapide. Les espèces du genre *Verbascum* s'y multiplient surtout avec abondance et vigueur, en compagnie de plantes communes ou très sociales, *Senecio gallicus, Polygonum aviculare, Heliotropium europaeum, Taraxacum officinale, Cirsium arvense.*

*
* *

Il n'est pas sans intérêt d'examiner sommairement les différenciations qui peuvent exister entre la flore des parties boisées de la montagne et celle des terrains nus.

Constatons d'abord que les taillis de chêne sont généralement très clairiérés; dans les chênes verts surtout, les cépées sont souvent très écartées et disposées en forme de damier, laissant entre elles de nombreux interstices. Le couvert est très faible, souvent nul, toujours interrompu. Le sol forestier n'existe pas, du moins tel qu'on l'entend d'habitude. Le rocher plus ou moins désagrégé, les graviers se montrent presque partout; l'humus n'existe guère que dans les dépressions et les combes, où les déjections des pentes ont accumulé des débris de terre et de végétaux, et où le vent a amassé les feuilles mortes. Partout ailleurs, l'enlèvement continuel des herbages et des feuilles est un obstacle à la formation d'un sol vraiment forestier, apte à la germination abondante des glands; le sol, dans l'intervalle des cépées, reste à peu près ce qu'il est dans les terrains voisins nus, c'est-à-dire sec et rocailleux.

Dans ces conditions, la différence entre les éléments des deux flores, sous bois et hors bois, est généralement peu sensible. Elle est surtout appréciable dans les anciens taillis, déjà exploités régulièrement plusieurs fois, aux expositions fraîches, dans les parties enfin où le couvert a réussi à s'établir, et où les circonstances ont permis la formation d'un véritable sol végétal. C'est ce qui a lieu notamment dans certaines parties de la Combe de La Canaud,

Digitized by Google

entre les territoires de Bedoin et Flassan, dans divers cantons des forêts de Villes et Méthamis, etc.

La flore habituelle des landes déboisées, avec ses éléments multiples, buissons épineux, labiées, cistinées, graminées et autres, pénètre donc à l'intérieur des associations de chênes partout où il y a des vides, et où la pleine lumière subsiste. Mais elle n'y présente plus le caractère de prédominance qu'elle a en dehors de la zone forestière. D'abord, à cause de peu de profondeur du sol, les racines des chênes sont plutôt traçantes et accaparent les substances nutritives de la couche superficielle en éliminant ainsi les plantes basses trop exigeantes. Puis il y a la concurrence avec d'autres groupes de plantes, qui, sans être absolument forestières, recherchent cependant les stations un peu abritées et ne sauraient se développer avec une égale abondance sur les sols libres, déboisés et exposés à toutes les intempéries ; telles sont : *Chaerophyllum sylvestre, Phyteuma spicatum, Coronilla emerus, Evonymus latifolius, Lonicera implexa, Lonicera etrusca,* etc.

Mais la différenciation ne s'accentue réellement que quand nous arrivons aux terrains où l'ombrage a pu se constituer, où l'état forestier existe réellement avec une certaine fraîcheur du sol. Les associations de labiées et de papilionacées buissonnantes, qui avaient encore une importance relative dans les taillis clairiérés ou irréguliers, ont subi une réduction considérable ; les espèces ne présentent guère que des sujets isolés ou des groupes très peu complexes. Par contre, d'autres types caractérisent la végétation spéciale de ces cantons vraiment forestiers ; nous citerons entre autres :

Arabis turrita.
Hepatica triloba.
Rhamnus alaternus.
Cytisus laburnum.
Vicia sepium.
Lathyrus latifolius.
Cornus mas.
Evonymus europaeus.
Lactuca muralis.
Hieracium cydoniaefolium.
Verbascum Chaixii.
Verbascum Boerhavii.
Digitalis lutea.
Antirrhinum latifolium.
Coryllus avellana.
Convallaria polygonatum.

Digitized by Google

Leucanthemum pallens.
Cephalanthera rubra.
Limodorum abortivum.
Epipactis latifolia.
Neottia nidus avis.
Tamus communis.
Smilax aspera.
Brachypodium sylvaticum.
Brachypodium pinnatum.
Mercurialis perennis.
Poa nemoralis.
Luzula maxima.

Si nous passons à la région des hêtres, l'opposition entre la flore de la forêt et celle de la lande est bien plus marquée. Le couvert est plus épais, le sol plus protégé; la ligne de démarcation est très nette entre le terrain boisé et la lande voisine. D'autre part, celle-ci, à hauteur des hêtres, n'a déjà plus le même caractère; il y a moins de buissons épineux et de grosses touffes de labiées, mais plus de graminées à tiges grêles et raccourcies; l'aspect est plus uniforme, plutôt montagnard ou alpin que méridional.

Nous rencontrons dans les bois des hêtres, avec la plupart des espèces ci dessus:

Arabis brassicaeformis.
Aquilegia alpina.
Helleborus foetidus.
Carex bulbocastanum.
Reseda lutea.
Orobus canescens.
Geranium Robertianum.
Geranium pyrenaicum.
Chaerophyllum sylvestre.
Heracleum pumilum.
Fragaria vesca.
Rubus idaeus.
Epilobium montanum.
Solidago minuta.
Hieracium amplexicaule.
Hieracium pulmonarioides.
Prenanthes purpurea.
Phyteuma spicatum.
Campanula persicifolia.
Campanula medium.
Atropa belladona
Cynoglossum Dioscoridis.
Veronica chamaedrys.
Melittis melissophyllos.
Cephalanthera pallens.

La plupart de ces espèces sont pourvues d'organes foliacés développés et de tiges allongées, à tissus tendres. Elles contrastent ainsi avec les espèces plus chétives, à organes foliaires réduits et durs, qui croissent en pleine lumière sur la lande environnante. Cependant, malgré cette vigueur relative, elles sont loin d'avoir l'exubérance qu'offre la végétation basse dans les forêts d'autres régions élevées des Alpes, où le sol est toujours frais et ombragé, tandis qu'ici il n'y a pas d'eau et le climat est très sec.

* * *

Digitized by Google

Des intermédiaires nombreux et variés existent entre les deux flores extrêmes, celle des pentes arides brûlées par le soleil, et celle des massifs forestiers proprement dits. La transition est surtout intéressante sur les terrains où on a procédé à des semis de glands de chêne en vue du reboisement, entrepris depuis 1860 sur de vastes étendues au Ventoux et sur les montagnes voisines.

L'objectif qu'on se propose en procédant à des semis de glands, c'est de créer, ou plutôt de rétablir un état analogue à celui qui s'est maintenu sur quelques parties des montagnes. Or, avant qu'un terrain puisse arriver, même à l'aide de semis ou plantations, à l'état boisé définitif, un temps très long doit s'écouler. L'interdiction du pâturage et de la coupe des arbrisseaux et herbes, mesures qui accompagnent nécessairement l'exécution des semis, est un premier élément d'action sur l'ensemble de la végétation. Cette action se traduit d'abord par un développement plus puissant des plantes sociales déjà maîtresses du sol ; obstacle à l'apparition immédiate de nouvelles espèces, qui n'aura lieu que progressivement. Ce n'est guère qu'au bout de 20 à 30 ans que l'influence des formes végétales introduites par l'homme commence à se manifester. A mesure que ces formes, plus vigoureusement constituées, développent leurs ramifications et étendent leur couvert, si faible qu'il soit encore, on constate une réduction de plus en plus appréciable des associations jusqu'alors prédominantes. La couverture épaisse et continue que forment les genêts épineux, les prunelliers, les ronces, les kermès, genévriers et autres buissons, est interrompue par des trouées dont le nombre et l'étendue augmentent en proportion de la rapidité et de l'intensité avec lesquelles se reconstituent les groupes de végétaux ligneux supérieurs. Les labiées de plein soleil (sarriette, chataire, etc.) subissent une réduction analogue ; les grosses touffes de lavandes deviennent moins nombreuses ; celles qui subsistent sont plus chétives, à tiges moins élancées et moins

Digitized by Google

florifères (1). Toutes ces plantes continuent à être représentées dans le tapis végétal, mais en sociétés restreintes, à côté desquelles s'intallent d'autres espèces, principalement herbacées, à la faveur du léger abri des jeunes plantations. L'interdiction des terrains aux troupeaux contribue à diversifier les éléments de la flore, en favorisant le développement des plantes annuelles. Dans les terrains livrées aux moutons d'une manière continue, beaucoup d'herbes non vivaces disparaissent, parce qu'elles ont été broutées ou écrasées avant d'avoir pu fructifier. Mises à l'abri de la dent et du pied du mouton, les espèces annuelles et bisannuelles peuvent se reproduire sur place. C'est le cas pour divers trèfles, la luzerne lupuline, les melilots, quelques crucifères, notamment des genres *Lepidium* et *Iberis*, plusieurs caryophyllées, synanthérées (*Senecio vulgaris* et *gallicus, Tragopogon*) et chez les personnées, les genres *Euphrasia* et *Odontites*, la plupart des linaires et quelques véroniques.

En résumé, le développement des jeunes chênes a pour premier effet l'élimination progressive des végétaux buissonnants, et la réduction des anciennes plantes à consistance sous-ligneuse, labiées et autres. Quand les semis ont été faits par potets régulièrement espacés de deux à trois mètres, les jeunes peuplements qui en résultent présentent, à 30 ans, un aspect très semblable à celui des massifs naturels, presque toujours clairiérés ; le tapis végétal offre la même variété d'éléments, herbacés ou buissonnants. Mais nous ne connaissons pas de reboisements assez anciens ou se trouvant dans des conditions de sol suffisantes pour avoir la végétation vigoureuse et exubérante de certains cantons naturellement boisés, dont nous avons parlé plus haut. Parmi les espèces que nous rencontrons dans

(1) Les paysans qui les récoltent pour la distillation le savent bien, et c'est même la crainte de voir disparaître ou diminuer les lavandes, qui a été et est encore souvent une cause d'opposition au reboisement.

Digitized by Google

ces cantons, il en est qui s'y trouvent en grande abondance et qui sont évidemment doués d'une facilité de reproduction considérable sur place : telles sont certaines composées, *Lactuca muralis, Prenanthes purpurea,* les *Solidago,* dont les fruits à aigrettes légères se dispersent rapidement et en très grand nombre. Mais ces plantes ne pénètrent pas de suite dans les terrains nouvellement livrés à la végétation forestière ; elle n'y trouvent pas un sol convenable, et celui-ci mettra un temps plus ou moins long à se modifier, suivant les circonstances qui agiront pour le transformer ; elles sont enfin impuissantes à déposséder les plantes préexistantes, qui y trouvent, au contraire, un milieu favorable.

Un fait qui mérite d'être signalé, c'est sur certaines berges abruptes, à la suite de l'abandon de ces terrains à eux-mêmes, de l'interdiction du pâturage, et de la mise en réserve des menus produits du sol. L'amélanchier est celui qui s'y développe le plus. On en a un exemple remarquable dans les anciennes landes communales de Méthamis, où on a procédé à des semis depuis une vingtaine d'années. Les amélanchiers, au feuillage clair et à la ramification légère, s'y sont développés en quantités considérables. Tout le long des gorges de la Nesque, cet arbuste prospère dans les stations les plus ingrates, et y forme souvent le fond de la végétation ; il contribue par son enracinement solide à retenir les graviers et les terres sur les pentes.

*
* *

Dans la plupart des terrains de montagne où des travaux de reboisement ont été faits depuis une trentaine d'années, par les soins de l'administration des Forêts, ce sont les chênes indigènes qui ont été presque exclusivement introduits, et les résultats ont démontré à tous égards l'opportunité de ce choix. Mais avant que l'expérience ne fût faite, de 1860 à 1870, on a introduit par plantations ou semis, notamment au bas du Ventoux, diverses espèces de coni-

Digitized by Google

fères, qui donnent lieu à quelques observations. Le pin maritime (*Pinus maritima* Lam.), introduit surtout par voie de semis, à Bedoin entre les altitudes de 400 et 600 mètres, a donné naissance à des massifs vigoureux et serrés, où les arbres de cinq et six mètres de hauteur ne sont pas rares. Beaucoup de pieds sont depuis longtemps fertiles, et on rencontre fréquemment, mais seulement sur l'emplacement actuel ou au voisinage immédiat des terrains plantés en cette essence, de jeunes plants provenant de la germination des semences émanées de porte-graines. Le sol sur lequel le pin maritime a été introduit est cependant à base calcaire sur l'ensemble, et l'on sait que cette essence se plaît peu, en général, sur les sols de cette nature. Mais il faut considérer que le rocher calcaire est recouvert presque partout d'une couche de terre très meuble, mélangée de débris pierreux ou arénacés et sablonneux ; qu'en outre, une très grande partie des terrains de Bedoin où le pin maritime a été semé ont été cultivés à une époque qui n'est pas très ancienne, et présentent une fertilité relative, qui favorise singulièrement l'adaptation des végétaux étrangers. Par contre, des semis effectués en très mauvais sol et à des altitudes supérieures (forêts de Villes et de Venasque) ont donné des sujets maigres et sans avenir. Rien ne permet d'ailleurs d'assurer que cette essence, malgré sa belle végétation actuelle à Bedoin, y persistera aussi bien que dans son habitat normal, y acquerra les mêmes dimensions et y rendra les mêmes services ; nous pensons, malgré les résultats obtenus, qu'elle est loin de présenter pour le boisement les avantages incontestables des chênes indigènes.

Le pin d'Alep (*Pinus Halepensis*, Mill.), semé également à la base du Ventoux et sur quelques autres points des montagnes, a donné des résultats médiocres. Il reste souvent très bas, et les froids de l'hiver lui causent de sérieux préjudices. On peut s'en rendre compte le long de la route de l'Observatoire. Cette essence est évidemment ici en dehors

Digitized by Google

de son aire normale. Elle réussit bien dans la plaine, et sur les coteaux plantés d'oliviers, notamment à l'exposition sud (collines près de Venasque). Mais le voisinage de la grande montagne lui est nuisible, et il ne peut sortir de son habitat que certain de retrouver des conditions climatériques équivalentes.

Le pin sylvestre (*Pinus sylvestris* L.), propagé par voie de semis dans le Ventoux, n'a pas donné des résultats bien meilleurs. Il résiste bien au froid, mais il ne présente pas la vigueur qui lui est propre dans d'autres régions moins calcaires. Mal venant du reste, même sur les sols silicieux de la plaine (environs de Villes et Mormoiron), il ne devrait être employé qu'à défaut de toute autre essence, et il a été depuis longtemps abandonné.

Le pin noir d'Autriche (*Pinus Austriaca* Host.), rend de grands services pour le boisement des terrains calcaires, vers l'altitude de 800 m. jusqu'à 1200 m., spécialement sur les landes découvertes, où le chêne blanc ne pourrait bien prospérer, à cause de l'altitude, et où il serait très difficile d'implanter immédiatement le hêtre. Des semis faits de 1860 à 1864 ont crû très rapidement, et forment aujourd'hui un massif très vigoureux. Les arbres fructifient, et on commence à rencontrer quelques semis naturels. Nous ne considérons pas cependant cette essence comme devant occuper définitivement le sol. Elle est plutôt destinée à l'améliorer par son couvert et par les débris abondants qu'elle répand ; elle facilitera l'installation des végétaux indigènes, notamment du hêtre, qui réussira bien sous son abri, et réclame pendant les premières années, quelque protection contre la pleine lumière.

On peut en dire autant, et avec bien des raisons, de de deux autres essences qui ont été employées, à titre d'essai, sur des surfaces très restreintes : le cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* Man.) et le mélèze (*Larix europaea* D. C.). Le cèdre présente de beaux sujets à Bedoin, mais son emploi n'est justifié par aucun avantage sérieux, pas mê-

Digitized by Google

me par celui de son couvert, car les chênes réussissent tout aussi bien et mieux en terrain absolument nu, l'expérience l'a suffisamment démontré. Quant au mélèze, il n'y a aucun motif pour introduire cet arbre dans les chaînes méridionales, à proximité des plaines méditerranéennes ; il appartient à la végétation des hautes montagnes des Alpes, des Carpathes, de l'Oural, et forme de vastes forêts en Sibérie : c'est-à-dire qu'il se rattache très nettement au climat continental, dont il est, dit le Dr Christ, l'expression la plus caractéristique. En dehors de son aire altitudinaire et sous le climat maritime, il végète médiocrement, et n'offre plus les mêmes avantages que dans sa station spéciale.

L'emploi de ces diverses espèces de conifères n'a été pratiqué que sur des surfaces peu considérables ; aussi la création de ces massifs, même dans les parties les plus anciennement plantées, n'a-t-elle pas exercé une action bien sensible sur la composition de la flore végétale sous-jacente. Dans les jeunes forêts de pins maritimes et de pins d'Alep, du bas du Ventoux, le couvert est évidemment beaucoup plus épais et plus continu que dans les bas taillis de chêne yeuse et chêne blanc. La lumière est moindre, le sol conserve mieux la fraîcheur, parce que la couche de terreau provenant de la décomposition de nombreuses matières organiques, surtout des aiguilles, retient bien l'eau, et retarde l'évaporation et le rayonnement. Ce milieu de lumière diffuse, à sol relativement frais, est moins favorable que la lande découverte et pierreuse, au développement des labiées, des graminées et des grandes composées épineuses. Parmi les plus communs éléments de la flore de ces pineraies, nous trouvons d'abord des plantes herbacées : *Psoralea bituminosa, Helichrysum stoechas, Catananche caerulea, Astragalus monspessulanus, Vicia cracca, Trifolium procumbens ;* quelques arbustes qui préfèrent les stations un peu ombragées : *Coronilla emerus, Jasminum fruticans, Viburnum lantana, Cornus sanguinea* et

Digitized by Google

d'autres qui croissent indistinctement sur la lande ou sous bois : *Buxus, Crataegus, Rubus, Cytisus sessilifolius.* Dans les vides et sur les lisières reparaissent *Helianthemum vulgare, Fumana procumbens, Aphyllantes monspeliensis, Genista scorpius, Genista hispanica, Euphorbia characias,* et les autres végétaux de la lande.

*
* *

Il est peu de régions montagneuses où l'influence de l'homme ait autant agi sur la composition de la flore naturelle. Dans le Ventoux principalement, la recherche de toute sorte de produits du sol attire continuellement les habitants dans la montagne. En hiver et au printemps, l'exploitation des coupes, l'extraction des broussailles et du mort-bois pour le chauffage, l'enlèvement des herbes et des feuilles mortes, la recherche des truffes occupent un grand nombre de personnes ; en juillet et en août, toute la population va cueillir les lavandes et d'autres plantes odoriférantes. Le passage des troupeaux se rendant au pâturage ou aux bergeries qu'ils occupent plusieurs mois consécutifs, l'existence de cultures agricoles sur beaucoup de points des montagnes, le fait même de l'habitation permanente de l'homme dans de nombreux domaines au milieu des bois ou des landes, tout cela contribue à diversifier la flore. L'homme amène avec lui des plantes qui croissent plutôt dans la plaine, mais peuvent cependant prospérer dans la montagne. Les unes accompagnent le blé et les autres céréales, et se propagent ensuite au voisinage de ces cultures (*Papaver Rhaeas, Centaurea cyanus, Ceratocephalus falcatus*), sans cependant s'en écarter beaucoup, les pavots exceptés. D'autres suivent les troupeaux dont la laine retient leurs graines ; d'autres encore proviennent des graines qui se sont trouvées fixées aux charrettes, aux attelages et aux outils de toutes sortes que les habitants amènent avec eux.

Nous trouvons, parmi les plantes sorties de la région

Digitized by Google

des cultures et développées dans la montagne, plus ou moins directement par le fait de l'homme, les espèces suivantes :

Isatis tinctoria.
Lepidium graminifolium.
Cheiranthus Cheiri.
Clematis vitalba.
Malva rotundifolia.
Stellaria media.
Coronilla varia.
Trigonella monspeliaca.
Scorpiurus subvillosa.
Helminthia echioides.
Rubia tinctorum.
Verbena officinalis.
Asperugo procumbens.
Echium italicum.
Borrago officinalis.
Anchusa italica.
Solanum dulco amara.
Stachys annua.
Stachys recta.
Heliotropium europaeum.
Senecio vulgaris.
Cichorium intybus.
Cnicus benedictus.
Kentrophyllum lanatum.
Scolymus hispanicus.
Lappa minor.
Centaurea calcitrapa.
Centaurea solstitialis.
Lactuca scariola.
Lamium amplexicaule.
Ajuga chamaepitys.
Euphorbia helioscopia.
Euphorbia peplus.
Muscari comosum.
Muscari racemosum.
Bromus tectorum.
Hordeum murinum.
Avena pubescens.
Avena elatior.
Setaria glauca.

Plusieurs de ces plantes sont rudérales et se développent surtout dans les parties de la montagne où elles trouvent un sol suffisamment riche et meuble. Mais beaucoup disparaîtraient si la montagne était entièrement abandonnée aux forces naturelles ; les plantes réellement montagnardes, plus vigoureuses et plus sociales, auraient rapidement pris le dessus.

La construction des routes ou des chemins favorise singulièrement la propagation des diverses espèces, que l'on rencontre en abondance sur les talus rapportés, aux abords des fossés et sur les déblais :

Epilobium rosmarinifolium.
Sambucus ebulus.
Filago spathulata.
Cirsium arvense.
Lactuca virosa.
Lactuca scariola.
Helichrysum stoechas.
Sonchus oleraceus.
Mercurialis annua.
Erodium cicutarium.
Plantago media.
Geranium columbinum.
Geranium dissectum.
Dipsacus sylvestris.

Nous avons déjà signalé, autour des bergeries de montagne, le développement de plantes de cultures. Dans les

Digitized by Google

coupes de hêtre qui ont été récemment exploitées, il n'est pas rare de voir apparaître en abondance, au milieu de plantes montagnardes, les espèces suivantes, qui appartiennent plutôt à la flore de la région cultivée :

Lampsana communis.
Picris hieracioides.
Lactuca muralis.
Reseda lutea.
Podospermum laciniatum.
Hyoscyamus niger.
Verbascum sinuatum.
Verbascum Chaixii.

Enfin, certaines plantes des cultures de la plaine montent jusqu'au sommet du Ventoux avec l'homme. Nous y avons trouvé notamment *Rapistrum rugosum*, *Galeopsis ladanum*, réduit à des proportions naines, *Urtica dioica*.

*
* *

A un point de vue plus général, c'est encore à l'action de l'homme qu'est due la grande extension des landes arides dans la montagne, au détriment des associations forestières. La tradition et divers documents attestent que le Ventoux, et aussi sans doute ses contreforts méridionaux, étaient couverts de forêts au XIII^e^ et XIV^e^ siècle. Quels étaient les arbres qui les composaient ? Comme aujourd'hui, les chênes devaient occuper le bas des pentes et la région moyenne ; en haut, le hêtre et le pin à crochets s'étendaient sur une aire bien plus vaste qu'aujourd'hui ; des bouquets de sapin existaient sans doute dans certaines combes du versand sud. A la différence de l'état actuel, on devait rencontrer un grand nombre de gros chênes blancs isolés, comme il en subsiste encore quelques-uns dans les terres des particuliers (notamment à la Lauze, au-dessus de Villes et aux Abeilles). On prétend qu'à la Révolution de 1789, beaucoup de ces arbres existaient encore au Ventoux même. L'aspect général de la montagne devait être analogue à celui qu'a encore aujourd'hui, bien atténué, il est vrai, le plateau de Sault, autrefois bien boisé, et où il y a encore de nombreux arbres de futaie, non seulement

Digitized by Google

dans les bois proprement dits, mais aussi au milieu des cultures, le long des champs et des prés.

Dans le Ventoux, les vieilles dénominations de plusieurs cantons ou ravins, peu boisés maintenant, notamment dans la région des hêtres (Combe brune, Fayettes, etc.), semblent dénoter un ancien état forestier assez accentué pour avoir servi à en déterminer l'appellation.

Peu à peu, et probablement dès le commencement du XVI[e] siècle, les grands arbres commencent à disparaître; les seigneurs concèdent aux habitants des communes d'importants droits de jouissance sur les montagnes; des bergeries et des habitations se construisent, des cultures s'établissent sur les hauteurs boisées, en sol très médiocre (1). De là ces nombreux vides qui subsistent encore dans les forêts actuelles et qui présentent les traces indéniables de l'épierrement et de la culture. Au début du XIX[e] siècle, le versant sud du Ventoux, sur une superficie totale de 6.000 hectares, était entièrement dénudé sur 4.500 environ.

La dénudation s'étendait également sur les hauteurs qui prolongent le Ventoux vers le sud et sur la chaîne des monts de Vaucluse. Le déboisement est surtout complet sur les pentes méridionales, brûlées par le soleil. On peut se rendre compte de l'aspect que devaient alors présenter ces montagnes sur beaucoup de points, en considérant les cantons où cet état de dénudation existe encore : certaines parties des berges de la Nesque, les landes communales de Malemort, Méthamis, Venasque, etc.

(1) A Flassan, notamment, il y eut d'importantes concessions de cette nature.

(A suivre.) ROUIS.

Digitized by Google

UN FAVORI DE LOUIS XIII. (1)

Esprit Allard, sieur Des Plans (Desplan, d'Esplan) devenu par son mariage marquis de Grimaud (Grimaut, Grimault), baron d'Aramon et de Valabrègue, était en outre, par la faveur royale, grand maréchal des logis du roi, gouverneur de la tour du bout du pont de Villeneuve, de la ville et du fort de Meulan, de Peccais, et maître des ports de la rivière du Rhône dans la sénéchaussée de Beaucaire et Nimes et du gouvernement de Montpellier, etc.

(1) Sources où il a été puisé pour cette étude :

Bibliothèque nationale.

Archives nationales.

Archives particulières de M. le comte d'Allard, de Pierrelatte.

Cabinet de M. H. Morin Pons, à la bibliothèque de Lyon.

Bibliothèque de Carpentras, ms. t. III, p. 8.

Registres paroissiaux de Mormoiron, à la mairie du même lieu.

Protocoles des notaires d'Avignon : Sibour, Et. Mazelli.

Notes fournies par M. A. de Boislisle, membre de l'Institut.

Gallia christiana, vol. VII, p. 868 et XIII, p. 120.

Tallemant des Réaux, édition Monmerqué, t. I, p. 401, 413 ; t. II, p. 260 ; t. III, p. 99.

Guichenon, *Histoire de Bresse,* article *La Baume de Montrevel.*

P. Daniel, 1756, *Histoire de Louis XIII,* p. 94 et suivantes.

Mémoires de Bassompierre, 1823, vol. II, p. 275, 281, 331, 380, 382, 385 ; vol. III, p. 128.

P. Anselme, vol. VII, p. 53, *Grands officiers de la couronne.*

Lettres de Peiresc, par Tamizey de Larroque, t. I, p. 473 et 740 ; appendice, p. 877 ; t. III, p. 725.

P. Justin, ms. à la Bibliothèque d'Avignon.

P. Paillot, *La vraye et parfaite science des armoiries.*

Digitized by Google

Il y a plusieurs années, en compulsant mes archives privées, j'avais remarqué une transaction de 1630, passée entre Jacques Allard et Marie de Labaume de Montrevel, veuve d'Esprit Allard. A cet acte s'en rattachaient quelques autres, qui ne permettaient pas de préciser à quelle famille d'Allard ce personnage appartenait. Rien dans d'Hozier, lequel au registre second, 1re partie, de son armorial général, a placé les d'Allard de Dauphiné; rien dans Pithon-Curt ni Artefeuille. Pierre Paillot, cependant, a reproduit les armoiries d'Esprit Allard à la page 665, et le P. Anselme l'a placé parmi les grands officiers de la couronne, à cause de ses fonctions de grand maréchal des logis. J'avais arrêté là mes recherches, lorsque j'ai retrouvé Esprit Allard, avec la qualification de duelliste, dans la notice que M. A. de Boislisle a consacrée à Étienne de Nesc, sénéchal de Beaucaire. Ce savant ayant bien voulu me fournir quelques notes, j'ai repris mes investigations, et de mon travail, soit à Paris, soit à Avignon, comme à Carpentras et à Mormoiron, est résultée la physionomie presque complète du personnage.

Dans les registres paroissiaux de Mormoiron, aujourd'hui conservés à la mairie de cette localité, on trouve l'acte suivant : *Anno millesimo quingentesimo nonagesimo quinto et die vigesima januarii, Spiritus Allardi, filius magistri Jacobi, notarii, et Margarite Maffredine* (pour *Manfredine*) *fuit baptisatus. Eum supra fontes tenuerunt dominus Franciscus de Urro et Baptistina de Rolandis.* (Signé :) *Boissin, vic.* En marge, on a ajouté postérieurement : *Iste fuit marchio de Grimaut.* Ce qui prouve qu'il s'était fait une grande notoriété sur sa personne.

Le grand-père d'Esprit se nommait Étienne, et il était notaire, comme le prouve l'extrait suivant d'un acte du 3 février 1558 : *Bartholomeus Pichot... confessus fuit debere magistro Stephano Allardi, dicti loci Murmurionis.... triginta florenos.* Le nom de la mère, Manfredin ou Manfredini, dénote une origine italienne fréquente dans le Com-

Digitized by Google

tat. François d'Urre possédait des biens considérables dans le pays. Sa famille était une des plus importantes du Dauphiné.

Esprit Allard était l'aîné d'une famille nombreuse. La profession honorable et honorée de ses aïeux ne convint sans doute pas à son caractère, puisqu'il se lança dans la carrière des armes à la suite des Luynes. Ceux-ci, on le sait, étaient sortis de Mornas, autre terre du Comtat ; leur père était gouverneur de la ville et de la citadelle du Pont-Saint-Esprit. M. Louis Bruguier-Roure, auteur du Cartulaire de l'œuvre du Pont, avait espéré retrouver l'acte de naissance du connétable dans les registres de catholicité de la ville ; malheureusement, le volume dans lequel l'acte se trouve a été perdu, il manque à la série.

Tallemant des Réaux, au tome I de ses *Historiettes*, nous présente ainsi Esprit Allard : « Le connétable avoit fait venir de son pays un jeune homme, fils d'un je ne sçay qui, nommé d'Esplan, qui servoit à porter l'arbaleste du roy. Enfin, il fit si bien qu'il devint marquis de Grimault ; c'est une terre de considération, du domaine du roy en Provence. Il espousa mademoiselle de Maurevert de la Psaulme (on prononçait, paraît-il, Maurevert pour Montrevel), dont il n'eut point d'enfant. Il estoit quasy aussi bien que les Luynes avec le roy. » Et au tome II : « Esprit Alart, seigneur d'Esplan, marquis de Grimault. C'étoit un comtadin de naissance obscure, qui se fit, après la mort du connétable, plus d'une mauvaise affaire comme duelliste. » Avec cette façon vipérine de présenter les faits, Tallemant les dénature bien un peu. En traitant Esprit « de filz de je ne sçay quy », il dit le contraire de ce qu'il ne pouvait ignorer, attendu qu'un libelle de 1624 le déclare fils de notaire. « Avant d'être soldat aux gardes, ajoute Tallemant, Desplan avait été domestique de Brantes, frère du connétable. » Tallemant a-t-il voulu méchamment rabaisser Desplan à la condition de valet ? Personne ne peut admettre que les Luynes aient amené le fils du notaire de

Digitized by Google

Mormoiron, pour leur servir de laquais. Desplan s'était attaché à leur personne comme nombre de gentilshommes pauvres se mettaient à la suite d'un grand seigneur. Concini au moment où il fut tué, en entrant au Louvre, était accompagné de 60 à 70 gentilshommes à ses gages. Il les qualifiait même d'étrange et insolente façon : *Coglioni di mila franchi*.

Si Esprit Allard dut les commencements de sa fortune à la protection du connétable et à la faveur royale, sa valeur militaire, ses talents de négociateur l'auraient ensuite poussé à de plus grands honneurs si la mort ne l'eût arrêté à l'âge de 35 ans.

Le meurtre du maréchal d'Ancre, arrivé le 24 avril 1617, eut pour conséquence une révolution de palais, qui porta Luynes au sommet de la fortune. Elle y entraîna Desplan, qui avait fidèlement servi son patron.

Le P. Daniel rapporte que Desplan était simple soldat aux gardes, lorsqu'il devint l'un des quatre confidents de Luynes, et par conséquent du roi, lorsque ce monarque, las de la tyrannie du maréchal d'Ancre, et craignant qu'on ne cherchât à attenter à sa vie, ourdit le complot qui le débarrassa d'une tutelle qu'il ne pouvait plus supporter. Ces circonstances devaient unir plus étroitement le roi et son sujet, et être, pour celui-ci, une garantie des faveurs royales. On ne voit pas, du reste, que Desplan ait pris une part active à l'assassinat de Concini. Louis XIII se défendit de l'avoir ordonné.

Les historiens nous montrent le connétable et Desplan à ce siège de Montauban, qui eut une issue malheureuse pour les armes du roi. Le connétable l'avait fait entreprendre en comptant sur les intelligences qu'il avait dans la place. D'après le P. Daniel et Bassompierre, Desplan les avait ménagées avec un nommé Sauvage, qui fut découvert et mis à mort. On trouva sur lui les preuves de sa trahison par des lettres du connétable et de Desplan. Cet incident n'arrêta pas les négociations. Au mois d'avril, ce

Digitized by Google

fut encore Desplan, avec Marcillac et La Saludie, qui furent chargés de faire des propositions aux défenseurs de la place. On permit à ceux-ci d'envoyer quelques députés qui furent conduits par Desplan. Au mois d'octobre, le connétable, ayant désiré avoir une conférence avec le duc de Rohan, chargea Desplan d'aller proposer cette entrevue.

Les Mémoires de Bassompierre corroborent les récits du P. Daniel. Ce maréchal commence à parler de Desplan en 1621. Il lui fut dépêché à Paris, lors du siège de Clérac, pour lui porter un ordre du connétable. Au sujet du siège de Montauban, il rapporte que Desplan entrait tous les soirs dans la place, où il traitait de la part du roi avec M. de Laforce et ceux de Montauban, et qu'il tenait du connétable que ce siège n'avait été entrepris qu'à la suggestion de Desplan. A cette date, Desplan avait 26 ans. Il fallait qu'on eût trouvé chez lui une prudence rare et une habileté particulière pour continuer à lui confier des négociations délicates, dans lesquelles l'honneur du roi était engagé.

Les historiens nous le montrent ensuite dans les postes les plus périlleux, à la tête d'une compagnie de cent carabins (arquebusiers à cheval). L'armée royale remonta vers la Saintonge, et M. de Marillac eut ordre d'aller faire le logis du roi et de l'armée à Challans. La compagnie de Desplan fut commandée pour l'escorter. « M. de Marillac, dit Bassompierre, se jeta dans la chaussée qui va de Challans à Périé, ayant mis devant lui cinquante arquebusiers à cheval, qui étoient la compagnie de Desplan. » Un peu plus loin, les mêmes Mémoires disent : « Ce jour, Desplan demanda à parler à M. de Soubise (chef des protestants), qui le vint trouver proche le pont et lui parla, le canal entre deux. Cela les amusa jusques sur le tard. » Au mois d'avril 1622, vers l'île de Rié, à propos d'une attaque, Bassompierre rapporte : « Nous fimes sept corps de notre cavallerie, à savoir : les carabins de Desplans qui servoient à la tête à main droite, du logis ou j'étois... »

Digitized by Google

Le commandant des cent carabins était placé en avant, au poste le plus périlleux, à celui qui exige non seulement du courage personnel, mais aussi du sang-froid, de la prudence et de l'habileté. Bassompierre, qui était un grand seigneur, n'aurait pas cité ainsi Desplan, s'il n'eût été qu'un officier sans consistance et surtout sans considération, dans cette armée royale où se trouvèrent plusieurs maréchaux et une foule de grands seigneurs. Son témoignage prouve que le pamphlétaire de 1624 qui attaquait Desplan était mû par une basse jalousie.

Le connétable de Luynes mourut le 14 ou le 15 décembre 1621, à l'âge de 43 ans. Il avait commencé contre les protestants cette guerre qui fut poursuivie et menée à bonne fin par le cardinal de Richelieu. Ce que nous avons vu du rapport des historiens sur les relations du connétable avec Desplan, sur l'entreprise du siège de Montauban, permettent de penser que Desplan fut aussi en partie l'inspirateur de la guerre contre les protestants. Cette guerre attira au connétable, non moins que sa fortune, des dénigrements et des haines acharnés. Aussi, le P. Daniel fait-il la remarque que cette fortune étonnante, que ces entreprises contre les sujets révoltés du roi, conduites avec persévérance, ne sont pas l'effet du hasard ni l'ouvrage d'un homme sans mérite. Ce que Daniel dit du patron peut s'appliquer au client. La faveur dont jouissait Desplan l'avait fait détester, comme tous les favoris. M. de Boislisle remarque que les bienfaits du roi parurent s'accumuler sur Desplan après la mort du connétable et qu'ils continuèrent jusqu'à sa mort. Ce fut le motif des diatribes publiées contre Desplan.

Le cardinal, continuant la guerre contre les protestants révoltés, Desplan prit une part considérable aux affaires de l'île de Rhé avec son camarade Toiras. Le cardinal le nomma plusieurs fois à cette occasion. Il est aussi fait mention de Desplan dans les lettres de Peiresc, publiées

Digitized by Google

par M. Tamizey de Larroque (1). Dupuy mande de Paris, à Peiresc, le 19 octobre 1627,« qu'au sujet du fort Saint-Martin, en l'isle de Ré, Desplan étoit conducteur de quelques vaisseaux dont on étoit en peine. »

A partir de ce moment, Desplan ne paraît plus que dans des négociations importantes. Peiresc écrivait d'Aix, le 8 décembre 1627 : « M. Desplan a esté icy voir M. nostre archevesque et Madame de Créquy. Il n'y fit qu'y coucher et partit le lendemain pour retourner en Avignon. De là, passer voir M. de Montmorency, ayant vu M. le prince à Lyon, où M. de Créquy l'est allé voir. » Le 23 juin 1628 : « Nous avons icy M. le marquis de Grimaud, qui est allé jusqu'à Grimaud (près Draguignan), mettre ordre à quelques siennes affaires particulières, sans passer plus oultre. Il ne voulut pas advoüer d'avoir rien eu à faire ou à traiter avec M. de Savoye. Il partit hier soir, pour s'en retourner en cour. Son père étoit venu icy avec luy, du Comtat, où il fait sa résidence. » Enfin, le 3 novembre suivant, Peiresc écrit encore : « M. le marquis de Grimaud a esté à Marseille voir M. de Guise et s'en est retourné ; on tient la paix pour résolue. »

Les récits du P. Daniel, le ton des Mémoires de Bassompierre, ainsi que la correspondance de Peiresc, démontrent que l'on confiait au marquis de Grimaud des missions politiques de toute importance, que par suite ses démarches étaient suivies et discutées comme celles d'un diplomate, auquel on a confié des secrets d'État. Comment Barjavel a-t-il passé cette physionomie sous silence ? Il se peut qu'égaré par les différents noms sous lesquels Esprit Allard apparaît dans l'histoire, il ait ignoré qu'il y avait, en cet homme, une vraie illustration du Comtat Le P. Daniel, Bassompierre et les autres désignent toujours Esprit Allard sous le nom de Desplan ou de marquis de Grimaud. C'est que l'usage alors était de prendre le nom

(1) Tome I^er^.

Digitized by Google

d'une terre, d'un fief et même d'une simple métairie. Ce dernier cas fut celui d'Esprit Allard. Son père possédait une petite propriété au terroir de Mormoiron, quartier dit Les Plans ou Des Plans. Il a continué d'être ainsi désigné, et ce nom illustré par Esprit a été conservé par ses neveux et petits-neveux qui se firent honneur de le joindre à leur nom patronymique.

Pour compléter la biographie de Desplan, il faut dire un mot de sa vie privée et de sa famille.

Du château de Plessis-lès-Tours, le 11 mai 1621, il envoya une procuration à son parent, noble May Fornery, chevalier de N. S. Père le Pape, citoyen d'Avignon, pour le représenter dans les circonstances suivantes : d'abord pour être émancipé, afin de pouvoir exercer les actes de la vie civile. L'instrument de cette émancipation se voit toujours dans les minutes de Me Sibour, notaire à Avignon (1). Le 21 juin 1621, Jacques Allard donna son consentement à la requête présentée par son fils, en présence du vice-légat d'Avignon. Ensuite, le 24 du même mois, Esprit Allard, par l'intermédiaire de son procureur, fit à sa sœur Anne une donation de 12.000 livres. Le contrat du mariage de celle-ci fut reçu par le même notaire. Le futur était Jacques de Banne, seigneur de la Bastie, dont la mère était une de Vesc, c'est-à-dire alliée à la famille de Montrevel, à laquelle Esprit s'unit plus tard.

Le protocole du notaire contient le procès-verbal de tous les actes de la cérémonie religieuse, conséquence du contrat. Les 12.000 livres données en dot étaient payables : 1° 1.000 livres comptant ; 2° 5.000 un mois après; 3° 6.000 au bout d'un an. Par acte séparé, mais à la suite du contrat, il fut convenu qu'au cas où Esprit Allard obtiendrait, pour Jacques de Banne, une charge ou office valant 6.000 livres, ledit de Banne de la Bastie se tiendrait pour payé des 6.000 livres payables au bout de l'année de mariage.

(1) Aujourd'hui Dervieux.

Digitized by Google

En outre, si ledit office ou emploi valait plus de 6.000 livres, le surplus se partagerait entre les époux de la Bastie, et la dot de Anne d'Allard s'augmenterait de cette moitié, dont son mari lui passerait une reconnaissance. Cette éventualité ne se réalisa pas, puisqu'en 1662, c'est-à-dire 32 ans après la mort d'Esprit, la succession de celui-ci était encore chargée de 3.665 livres dues sur la constitution de dot du 25 juin 1621.

Un libelle publié contre Desplan, en 1624, à l'occasion d'un duel, nous apprend qu'à cette époque il était grand maréchal des logis du roi, gouverneur de Peccais et de Meulan, capitaine de cent carabins, seigneur de la cour, abbé de deux bonnes abbayes et prieur de deux ou trois prieurés. Voici la vérité sur cette énumération. La charge de grand maréchal des logis du roi lui fut donnée le 25 avril 1622 (1). A ses gages fixés à 3.000 livres tournois par an venaient s'ajouter certains profits autorisés. Les lettres de ses provisions portent une pénalité singulière contre ceux qui auraient démarqué les logis du roi. Ils étaient condamnés à avoir le poing coupé. Cette pénalité, évidemment, était purement comminatoire.

On ne trouve pas sa commission de capitaine de cent carabins, ni l'époque où il fut pourvu du gouvernement de la tour du bout du pont de Villeneuve (dite aujourd'hui de Philippe-le-Bel), non plus que de celui de Meulan et de Peccais. Il se fit aussi attribuer la maîtrise des ports sur le Rhône compris dans la sénéchaussée de Beaucaire et dans le gouvernement de Montpellier. De tout cela, il devait tirer de gros revenus. Quant aux abbayes et aux prieurés, c'est la malice du pamphlétaire qui l'en avait pourvu. Il y avait un fondement néanmoins. Jean, le plus jeune des frères d'Esprit, qu'il avait fait élever au collège de Tournon, était titulaire de l'abbaye du mas de Granier ou de Verdun, près de Toulouse. Il la devait évidemment

(1) Archives nationales, KK. 1454.

Digitized by Google

à l'influence d'Esprit. Cette abbaye, de l'ordre de Saint-Benoît, était en commende. En 1622, Jean Allard en était en possession, attendu qu'une lettre de sa main, en date du mois de septembre, est signée Jean, abbé du Mas Granier. Dans la *Gallid christiana* (1), on trouve Jean Allard, et on voit qu'en 1630, il résigna son bénéfice pour entrer chez les Capucins. Jacques Allard, père d'Esprit, possédait le droit de fabrique des doubles à l'atelier monétaire de Saint-André de Villeneuve, et à celui de Toulouse. La ferme de ce droit était importante. Ce devait être encore un des résultats de la faveur de Desplan. M. de Boislisle nous apprend qu'en 1627 ses appointements étaient de 4.800 livres. En sus de cette somme, il avait son gouvernement de Meulan, de Peccais, etc., qui lui permettaient, avec les revenus des biens de sa femme, de mener un train de grand seigneur. Aussi, dans les sommes avancées par Jacques Allard, et réclamées par lui à la succession de son fils, figure celle de plus de 2.000 livres employées pour reconduire le train du marquis et de la marquise de Grimaud et leur séjour à Villeneuve-lès-Avignon. L'assertion de M. de Boislisle est corroborée par une quittance donnée par Desplan, le 20 janvier 1625, de la somme de 4.000 livres pour pension et gratifications. Le 4 décembre 1627, des lettres du roi lui accordent 3.000 livres de gages *antiens*, en sus des 4.800 attribuées aux appointements et entretenement de sa charge de grand maréchal des logis du roi.

A la Bibliothèque nationale (2), se trouve une analyse du XVIII^e^ siècle, établissant que, le 18 janvier 1627, fut passé le contrat de mariage de messire Esprit d'Allard, chevalier, seigneur des Plans, marquis de Grimaud, baron d'Aramon, Valabrègue, etc., conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, grand maréchal de ses logis, gou-

(1) Tomes VII et XIII.
(2) Cabinet des titres, dossiers bleus, vol. XII.

Digitized by Google

ve rneur des villes et fort de Meulan et Peccais, avec damoiselle Marie de La Baume-Montrevel. Celle-ci, née vers 1 605, appartenait à une des familles les plus considérables de la Bresse (1). Cette alliance fut déterminée par la situation et la faveur dont Desplan jouissait à la cour. Les baronnies de Grimaud, d'Aramon et de Valabrègue appartenaient à Marie de La Baume, du chef de sa mère Jeanne d' Agoult. Le château de Grimaud, dit M. de Boislisle, d'ancienne architecture italienne, s'élevait dans une magnifique position près de la rivière et du golfe de Lagarde ; il n'en reste que des ruines. Cette belle terre avait été, en 1441, donnée par le roi René au napolitain Jean de Cossa, son chambellan, dont on voit le tombeau à l'entrée de la crypte de Sainte-Marthe, à Tarascon. Le roi René déclare que ce don est en récompense des services reçus et pour le dédommager de la perte de ses biens à Naples (2). La baronnie passa dans la maison de Vesc, puis à Jeanne d'Agoult, qui épousa Claude-François de La Baume-Montrevel. L'*État de la Provence,* par l'abbé Robert de Briançon, nous apprend que la baronnie de Grimaud fut érigée en marquisat par lettres données à Paris, au mois d'avril 1627, en faveur d'« Esprit Alard, sieur d'Esplan, conseiller du roy en ses conseils d'État, etc. », en considération de ses services, et parce que cette baronnie était grandement seigneuriale, ayant droit de *confalcation* (sic) de naufrages, salins, gabelles, jugement des premières appellations ressortissant au Parlement, et que d'elle relèvent les terres et seigneuries de Cogolin, de Garcinières, de Ramatuelle, Saint-Tropez, de la Garde, des Maures, de Bertaud, de la Mole de Garcin, de Sainte-Maxime et de Saint-Pierre de Miramar.

Devenue veuve, Marie de La Baume vendit Grimaud en

(1) Voir Guichenon.

(2) Voir Lambert, *Catalogue des manuscrits de Carpentras*, t. III, p. 8.

Digitized by Google

1645 à François de Castellane, baron de Saint-Guers pour le prix de 102.000 livres (1).

Deux enfants naquirent du mariage d'Esprit Allard et de Marie de La Baume : Louis, filleul du roi Louis XIII, et Louise. Celle-ci n'est pas nommée dans le testament de son père du 2 janvier 1629, mais elle se trouve mentionnée dans la transaction du 11 août 1630. Elle naquit, par conséquent, entre ces deux dates. Guichenon a publié son *Histoire de Bresse* en 1650, et il paraît tenir Louis pour mort à cette date. Il désigne sa sœur sous le nom de Marie; mais un acte notarié de 1662 lui donne le nom de Louise. Elle pouvait porter ces deux noms. Dans ledit acte notarié de 1662, on lui donne la qualité d'héritière de son père, ce qui prouve que son frère était mort en bas âge. Il n'y a plus de documents sur son existence.

Sa mère mourut à Paris en 1668. Les pamphlétaires la traitèrent plus cruellement que son mari, lui reprochant et sa laideur et ses galanteries. Elle fut chansonnée comme il suit :

Sept jours de la semaine,
On peut voir la Grimaud,
Dans le cours de la Reine,
Chacun criant bien haut :
Puante,
Suante,
Gluante,
Vrai remède d'amour !
Ah ! qu'elle est insolente,
De venir tous les jours
Nous infecter au cours !

La rage des duels sévissait sous le règne de Louis XIII. Le marquis de Grimaud, malgré ses sentiments religieux, fut un de ceux qui subirent le plus cette funeste manie. Tallemant dit qu'il se fit plus d'une mauvaise affaire comme duelliste. Or, en 1624, on présenta au roi un placet contre Desplan, pour avoir enfreint les édits contre les duels, [dans lequel on disait « qu'il s'étoit retiré des

(1) Voir Lettres de Peiresc, t. III, p. 725.

Digitized by Google

appréhensions de la mort, méritée par le meurtre d'un homme excessivement gros et malhabile, qui se fut glorieusement garanty de ses mains, si la rencontre d'une pierre, en reculant, ne l'eust fait tomber, auquel temps Desplan luy porta le coup. » Cette affaire eut quelque suite, car dans les papiers remis à mon grand-père se trouvait « un interrogatoire au sujet d'un duel, qu'il eut avec M. Dufresnoy, qui resta sur le carreau. » La faveur dont jouissait Desplan lui permit d'étouffer cette affaire. Mais en 1630, *ayant fait* (style de l'époque) un duel avec le vicomte des Maretz, il succomba, vérifiant la parole de N.-S. : « Celui qui se servira du glaive périra par le glaive. » Cet événement eut lieu à Troyes à la fin d'avril. Le marquis de Grimaud mourut le 1er mai 1830, des blessures qu'il avait reçues : il avait 35 ans ; il put néanmoins faire un codicille disposant de sa sépulture et dérogeant par conséquent aux dispositions contenues sur ce sujet dans son testament du 2 janvier 1629, mais confirmant ses autres volontés testamentaires. Ce dernier acte subsiste dans les protocoles de Me Mazelli, notaire à Avignon, déposés aujourd'hui en l'étude de Me de Beaulieu. Le préambule du testament énumère les titres et les qualités du testateur : « Haut et puissant seigneur, messire Esprit d'Allard sieur Desplans, conseiller du roy en ses conseils et son grand maréchal des logis, gouverneur pour S. M. des forts et château de Meulan et de Peccays, baron d'Aramon et de Vallabrègues, marquis de Grimault, maître des portz, pontz, péages et passages de la rivière du Rhosne en la sénéchaussée de Beaucaire et Nismes et gouvernement de Montpellier, fils émancipé de messire Jacques d'Allard, conseiller du roy, gouverneur pour S. M. en la tour du bout du pont de Villeneufve-les-Avignon. » Il commence par disposer de sa sépulture et institue son fils Louis pour son héritier ; il déclare léguer à chacun des enfants posthumes qui lui naîtront la somme de 75,000 livres. Le codicille, dont il a été parlé, et qui ne s'est pas retrouvé,

Digitized by Google

abrogea l'article de son testament relatif à sa sépulture. Or il chargeait messire Thomas de Berton de Crillon d'être, à ce sujet, son exécuteur testamentaire et d'acquérir à Montaut un ancien couvent ayant appartenu aux religieux de Saint-André de Villeneuve, de le faire réparer, d'y placer sa sépulture et d'y mettre des religieux qui, chaque jour, feraient un service pour le repos de son âme. Y eut-il des propositions faites à ce sujet ? On peut se le demander, attendu qu'au bas des pages dudit testament, où il est question des conditions de cette fondation, on lit, écrit d'une autre main que celle du notaire, et en grosse écriture, ces mots reproduits sur deux ou trois feuilles : « Affreuse condition. » Serait-ce que les religieux auxquels on s'était adressé auraient tracé ces mots en forme de protestation ? Il faut remarquer en outre que l'acte fut passé dans la bibliothèque du couvent des capucins d'Avignon et que six d'entre eux, dûment autorisés par leur gardien, signèrent l'acte en qualité de témoins avec Thomas de Berton de Crillon (1). Était-ce une garantie que se donnait le testateur contre la divulgation de ses dispositions de dernière volonté ? Le marquis de Grimaud n'avait pas, ce semble, la mort devant les yeux, étant à la veille d'accomplir sa 34me année. Elle devait le prendre un an après ! Cette brusque mort, en privant la femme et les enfants d'Esprit Allard des émoluments et des gratifications dont il jouissait, obligea à procéder à une liquidation onéreuse, dont un des actes importants fut la transaction passée le 11 août 1630, entre Marie de La Baume et son beau-père, Jacques d'Allard.

Esprit avait plusieurs frères qui laissèrent des descendants. En 1760, il y avait à Mazan, proche Mormoiron, deux frères d'Allard qui devaient être des arrière-neveux de Desplan. Des relations s'établirent entre eux et Louis-Victoire d'Allard, de Pierrelatte, mon grand-père. Ils se

(1) Ce testament est signé Grimaud. Le testateur avait par conséquent cessé à cette époque de signer Desplan.

Digitized by Google

dirent ses parents et lui firent espérer leur héritage. Il n'en fut rien. C'est évidemment par eux que mon grand-père fut mis en possession des papiers qui concernent cette famille ; malheureusement quelques-uns se sont perdus. On y trouve une lettre écrite par Jean Allard, abbé du Mas-Granier, à son père, en date à Paris, du 24 août 1627. Esprit l'avait fait élever et étudier à Tournon. Une autre lettre émane de Desplan lui-même, elle est écrite en entier de sa main. Les caractères ont une ampleur et une fermeté remarquable et l'orthographe, conforme à celle du temps, est très correcte. Elle est datée de Paris, le 24 octobre 1622, et signée Desplan. Cette signature peut se contrôler avec d'autres et notamment avec celle apposée au bas d'un acte notarié qui faisait partie du cabinet de M. Morin Pons, et qu'il a donné à la ville de Lyon. Cette dernière est de 1627. La lettre de Desplan avait été pliée en plusieurs doubles et réduite à la dimension de 9 centimètres sur 5 et demi. En cet état elle a été percée d'un côté avec un poinçon, de manière à y enfiler une petite bande de papier, détachée sur celui de la lettre. Cette bande devait former une queue dont les bouts devaient être réunis par un sceau ; une parcelle de la bande de papier est encore adhérente à la lettre.

Esprit Allard avait eu des relations avec la branche des d'Allard du Dauphiné établis à Paris. Un de ceux-ci écrivait en 1758, à son cousin de Pierrelatte, qu'Esprit, « alors qu'il avait voulu arranger sa généalogie de manière à faire ses preuves, afin de recevoir le cordon bleu, s'était dit le parent de son grand-père, mais sans fondement. » La mort du marquis de Grimaud mit fin à ces prétentions.

Le manuscrit original de Dominique Robert, prêtre de la ville de Riez, annotée par d'Hozier, donne les armoiries suivantes, comme étant celles d'Esprit Allard : *D'azur à un vol d'or et le chef du même chargé de trois étoiles de gueules.* Un autre blason diffère un peu de celui-ci : Au lieu d'un vol il y aurait deux demi-vols.

Le comte D'ALLARD.

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Monsieur mon frere

Jay veu la lettre que
Jestoit a du trait Jay
fourny aller voir frere a
Montpellier pour sauoir
voir combien Il ya de solday
Me semble quil seroit fort
a propos mais sur tout Je
vous recommande de ny guiere
Journer affin quon Car il ne
Vous Cousta quelque malheur
Et ny aller en Lityere Je
ne say pour quoy ma mere
my Vagere tousiours quand
elle va en quelque lieu
Je suis bon fasche de sa Maute
Et Generalement ie ne quiere
non plus Jay hier mande

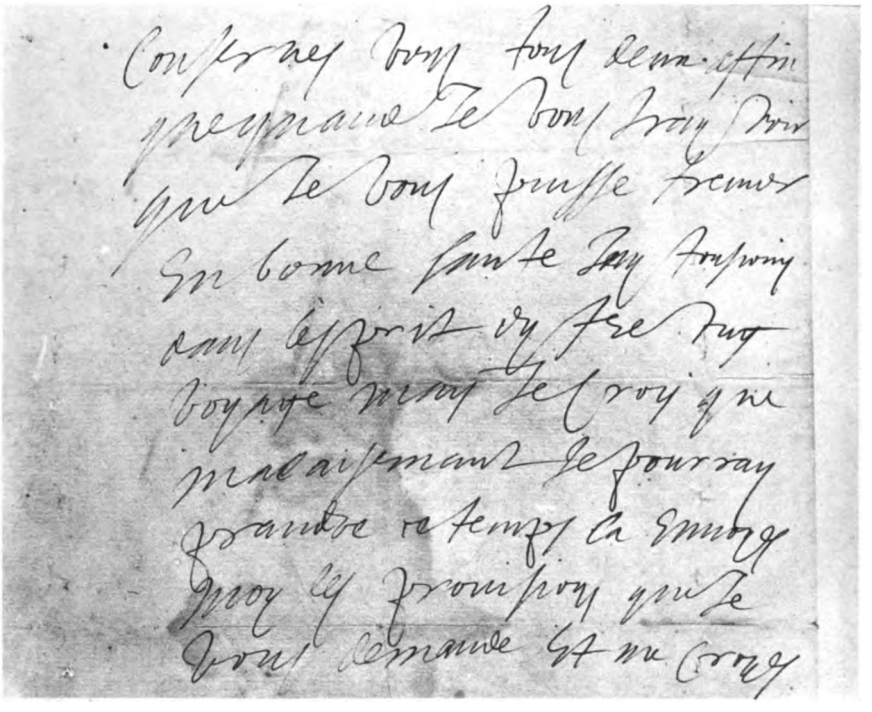

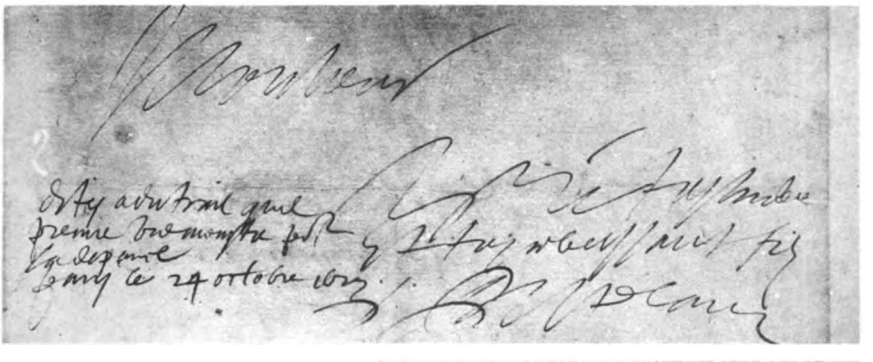

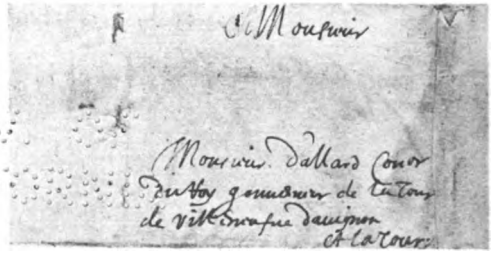

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I

Copie de la lettre adressée par Desplan à son père.

Monsieur mon père,

Vous verrez la lettre que j'escris a du Trail, si vous pouviez aller voir fere la monstre et le surprandre pour voir combien il y a de soldas, me semble qu'il seroit fort a propos, mais surtout je vous recommande de n'y gueres sejourner, affin que l'air ne vous causat quelque maladye et d'y aller en lityere. Je ne scay pourquoy ma mere n'y va pas tousiours quand elle va en quelque lieu ; je suis bien fasché de sa cheute et extremement aise qu'elle n'en soit pas incommodée. Conservés vous tous deux, affin que quand je vous iray voir que je vous puisse trouver en bonne santé. J'ay tousiours dans l'esprit d'y fere ung voyage, mais je crois que malaisemant je pourray prandre ce temps la. Envoyés moy les provisions que je vous demande et me croyés

Monsieur

Votre très humble
et très obeissant fils,
DESPLAN.

Dites à du Trail qu'il prenne une monstre pour la depance.

Paris, le 24 octore 1627.

(Il s'agit probablement dans cette lettre du fort de Peccais, lequel se trouvant dans les marais salants, devait passer pour être malsain.)

(Adresse). Monsieur, Monsieur d'Allard, conseiller du roy, gouverneur de la tour de Villeneufve d'Avignon. A la tour.

Digitized by Google

II

Généalogie d'Allard Desplan.

Étienne Allard, notaire à Mormoiron. Voir reconnaissance par B. Pichot, son débiteur, acte du 3 février 1558 ; dont :

1° Jacques Allard, aussi notaire. Voir acte de baptême du 20 janvier 1595. Marguerite Manfredine ou Manfredini sa femme.

A. Esprit Allard, né le 20 janvier 1595, marié en 1627 à Marie de La Baume de Montrevel. Il mourut le 1er mai 1630 ; sa femme née vers 1605 mourut en 1668. Ils eurent deux enfants : Louis, qui était né avant le 2 janvier 1629, filleul de Louis XIII, et Louise-Marie, née de 1629 à 1630. Celle-ci vivait encore en 1662. Son frère avait dû mourir peu après son père. Par son mariage, Esprit devint baron puis marquis de Grimaud.

B. Étienne Allard, qui suit.

C. Anne, mariée le 24 juin 1631 à Jacques de Banne de La Bastie, dont il y a eu postérité.

D et E. César et François, dont la destinée est inconnue.

F. Jean, élevé à Tournon aux frais d'Esprit, d'abord abbé du Mas de Granier ou de Verdun près Toulouse, de 1622 à 1630, et mort dans l'ordre des Capucins.

G. Étienne Allard, dit aussi Desplan, marié le 13 octobre 1638 avec noble Marguerite de Camot, fille de noble Vincent de Camot et de Hiéronime de Bernardis, de Chivas en Piémont. Ils ne laissèrent qu'une fille, Marie, qui épousa Joseph du Maistre de Rostang. Ils eurent un fils auquel ils firent porter le nom de d'Allard.

2° Antoine Allard, fils d'Étienne et frère de Jacques, avait épousé Madeleine Silvestre. Ils eurent deux filles, Anne et Ariane.

Il serait possible, en compulsant les registres paroissiaux de Mormoiron et de Mazan, ainsi que les actes des notaires, de trouver la filiation des autres neveux d'Esprit Allard marquis de Grimaud, et d'arriver ainsi jusqu'à celui qui écrivait de Mazan en 1754 et en 1760. Il est à remarquer qu'il n'a pas l'air d'être, ainsi que son père, au courant de ce qui concerne sa famille. Il avait cependant et le contrat de mariage d'Esprit Allard et son testament.

Digitized by Google

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

SAINT-LAURENT-DES-ARBRES

EN LANGUEDOC.

LA PAROISSE.

Dès l'époque carlovingienne, et peut-être à une date plus reculée, un sanctuaire s'élevait à Saint-Laurent-des-Arbres, en l'honneur du célèbre diacre de l'Église romaine, martyrisé sous Valérien. L'histoire religieuse de cette paroisse évoque ainsi un passé de dix siècles. Malheureusement, plusieurs générations ont laissé, dans les archives, bien peu de souvenirs de leur existence. C'est seulement vers la fin des guerres civiles enfantées par la Réforme que les documents deviennent moins rares. La plupart se rapportent à des questions temporelles. Nous avons cru devoir les utiliser, comme ceux d'un ordre plus élevé. A notre avis, tout ce qui peut jeter quelque jour sur la vie de nos ancêtres mérite notre attention. A défaut de nombreuses pièces écrites, le moyen âge nous a légué un monument d'une importance bien supérieure, c'est l'église paroissiale. Nous allons la décrire en détail.

Digitized by Google

I.

L'ÉGLISE DE SAINT-LAURENT.

Dans son état actuel, l'église de Saint-Laurent est assez irrégulière. Mais il est facile de distinguer les parties les plus anciennes d'avec les constructions postérieures.

Le plan de l'édifice primitif a la forme exacte d'une croix latine, dont les bras sont représentés par deux chapelles latérales et dont la tête est figurée par une abside. L'orientation est conforme aux règles traditionnelles : les fidèles qui, de la nef, regardent l'autel ont le visage tourné vers l'Orient, berceau de notre religion et symbole du Christ.

L'abside offre cette particularité qu'elle n'est pas dans l'axe de la nef, mais s'incline sensiblement à gauche. Dans cette déviation du chevet, les chrétiens aimaient autrefois à voir l'image du divin Sauveur qui, sur la croix, pencha la tête, avant de rendre l'âme : *Inclinato capite, emisit spiritum.*

Cette abside est demi-circulaire en plan ; elle est recouverte d'une voûte en cul-de-four et percée d'une fenêtre, avec ébrasement extérieur et intérieur, dont l'archivolte est en fer à cheval.

Au-dessus de la travée du transept, trois arcs longitudinaux, en plein cintre, montent en encorbellement les uns sur les autres sur chaque mur latéral, et forment, avec l'arc triomphal et l'arc doubleau de la nef, une base carrée. Aux angles de ce carré, sont placés quatre trompillons qui font de la figure un octogone. Sur cette solide assiette, décorée d'une corniche, s'élève une coupole qui se développe en une voûte hémisphérique.

Les quatre trompillons sont ornés des symboles des évangélistes. Quatre pilastres ou demi-colonnes partent de la base otogonale pour soutenir la calotte

Digitized by Google

sphérique ; ils sont surmontés de chapiteaux d'un caractère archaïque : l'un représente un oiseau naïvement sculpté ; les autres sujets appartiennent à la flore murale de la période romane. Ces chapiteaux se réunissent en couronne, à environ dix centimètres d'un petit *oculus*, qui éclaire à peine cette partie de l'édifice.

L'archéologue qui aura suivi attentivement notre description aura remarqué la ressemblance de la coupole de Saint-Laurent avec celle de Saint-Siffrein de Carpentras, classée comme monument historique. La disposition générale est absolument la même ; seulement, à Saint-Siffrein la calotte sphérique est supportée par huit arcs bandés au lieu de six, et par huit pilastres au lieu de quatre. Sur les bords du Rhône, à Saint-Étienne-des-Sorts (Gard), on voit aussi une coupole du même style que les précédentes et probablement leur contemporaine.

Ces trois œuvres analogues de Saint-Siffrein, Saint-Étienne et Saint-Laurent ne seraient-elles pas dues à une école avignonaise d'architecture, à quelque confrérie rhodanienne de *Logeurs du Bon Dieu*, peut-être aux religieux de Saint-Ruf, qui se préparaient par ces travaux, déjà très remarquables, à élever la magnifique coupole de N.-D. des Doms, si semblable aux précédentes par ses caractères architectoniques et son ordonnance générale, mais de plus grandes dimensions, brillamment éclairée par huit belles et larges fenêtres ?

La lumière n'entrait pas aussi abondante dans l'église de Saint-Laurent, comme on le verra par la description des autres parties du monument.

Les croisillons du transept ont chacun une absidiole tournée vers l'orient, comme l'abside principale. Elle reçoit le jour d'une étroite fenêtre en meurtrière. Dans le mur méridional du croisillon droit, s'ouvre une fenêtre dont l'archivolte est en arc outre-passé ou en fer à cheval, et qui paraît contemporaine de la construction primitive. Par suite de l'inclinaison de l'axe de l'église, le bras gau-

Digitized by Google

che de la croix est sensiblement plus court que le bras droit.

La nef est rectangulaire, divisée en quatre travées, par des arcatures ou arcs de décharge, qui vont en diminuant de l'abside à la porte. La voûte est en berceau et bâtie en simple blocage. Elle était autrefois plus élevée qu'aujourd'hui, le pavé ayant été certainement exhaussé à une époque postérieure à la construction.

A la troisième travée, à droite en entrant, s'ouvrait primitivement une fenêtre en meurtrière; elle fut fermée quand on construisit, à côté, la tour appelée aujourd'hui Casal.

Trois portes, au midi, donnaient accès, l'une dans le croisillon droit du transept et deux dans la nef. La première avait une archivolte en pierres de taille; les autres, en briques gallo-romaines de grand format et à double caniveau.

Le mur septentrional offrait une seule baie, une porte, avec archivolte en briques gallo-romaines, qui établissait une communication entre l'église et le préau du château. Cette raison explique l'exception à l'usage général de nos pays qui, dans les églises de campagne, n'admettait pas d'ouverture du côté du nord.

Les murs extérieurs sont en blocage d'une assez grande régularité. Ils furent autrefois surmontés d'une corniche qui régnait tout autour de l'église et dont on peut encore suivre la trace. Elle consistait en une simple bande de pierres, supportée par des modillons. Elle existe encore intacte au midi, vis-à-vis le Casal, et, malgré la proximité de cette tour, l'observateur peut l'apercevoir distinctement.

Quelques arcs de l'édifice sont en plein cintre, mais la plupart en fer-à-cheval.

Au-dessus de la coupole, s'élève un clocher de forme carrée, dont chaque côté présente deux arcades romanes superposées et qui est recouvert par une voûte en berceau.

Telle est très certainement, dans sa partie la plus an-

Digitized by Google

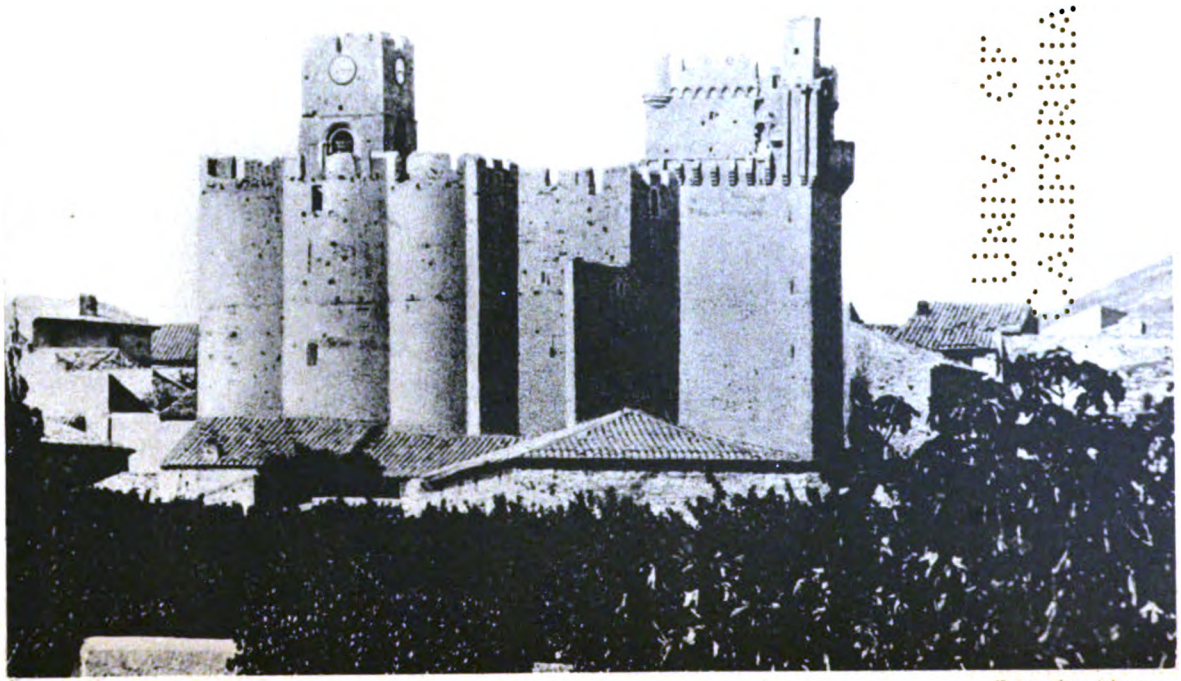

MICHEL, phot., Avignon.

ÉGLISE & CHATEAU FÉODAL DE ST-LAURENT-DES-ARBRES

(Monuments historiques)

Digitized by Google

Digitized by Google

cienne, l'église de Saint-Laurent-des-Arbres, monument très régulier, aux lignes pures, d'un aspect froid et sévère, où l'architecte semble avoir déployé toutes les ressources de son art dans la construction et l'ornementation de la coupole.

Quelle serait la date de cet édifice primitif? M. l'abbé Garciso, dans l'*Archéologue chrétien*, et M. l'abbé Goiffon, dans son *Dictionnaire du diocèse de Nimes*, l'attribuent au XI^e^ siècle. D'autres savants le font remonter à l'époque carlovingienne. Par l'ensemble de ses caractères architectoniques et la forme de ses chapiteaux, le monument semblerait en effet appartenir plutôt au style roman primordial.

A cet antique sanctuaire, les besoins de la défense contre les ennemis ou les nécesités du culte firent ajouter plus tard de nouvelles constructions.

La première, c'est la chapelle actuelle des âmes du Purgatoire, occupée par la confrérie des Pénitents. Elle a pu être tout d'abord une simple dépendance du château. Une fenêtre au nord rappelle par sa forme l'architecture profane. Un *oculus* et sans doute une autre fenêtre ouvraient sur le préau. Cette chapelle est recouverte d'une voûte en berceau. L'ensemble a un caractère archaïque ; cependant cette construction est postérieure à l'église primitive. Pour bâtir, en effet, le mur occidental de cette chapelle, on fut obligé de fermer la porte septentrionale de l'église. De plus, dans leurs parties inférieures, les deux édifices ne sont pas liés entre eux ; la chapelle est simplement adossée contre l'église; pour la mettre en communication avec celle-ci, on ouvrit l'arcature de la seconde travée septentrionale.

Plus tard, probablement dans le cours du XII^e^ siècle, une seconde chapelle fut construite, entre la chapelle romane dont on vient de lire la description, et le croisillon gauche de l'église primitive. Elle est recouverte par une voûte d'arêtes médiocrement élevée, que soutiennent deux arcs ogives. On la fit tout d'abord communiquer avec la nef, en ouvrant l'arcature de la troisième travée. Posté-

Digitized by Google

rieurement, un arceau à plein cintre et un arceau gothique très bas, grossièrement fait et non appareillé, donnèrent accès, le premier dans la chapelle des âmes du Purgatoire, et le second dans le croisillon gauche. Cette chapelle intermédiaire, dédiée naguère à saint Sébastien, était éclairée par une fenêtre en meurtrière, pratiquée dans le mur oriental et par une seconde meurtrière, du côté du nord, plus étroite et carrée dans le haut.

Peu après, d'autres constructions vinrent encore modifier l'aspect de l'église de Saint-Laurent et lui donner l'apparence d'un château-fort. Au devant du mur méridional de l'église, fut bâtie une tour carrée aux murailles épaisses. C'est cette tour que l'on appelle aujourd'hui le *Casal*. A peu près vers la même époque, les murs extérieurs de l'église furent surélevés de plusieurs mètres au dessus des combles. Percés d'étroites meurtrières, munis de créneaux, servant d'appui à des arceaux en plein cintre brisé ou de transition, qui étaient destinés apparemment à soutenir une toiture quelconque, ils formaient, au dessus de l'église, une sorte de citadelle, abri et lieu de refuge pour la population, dans le cas où l'enceinte du village était envahie par l'ennemi. Dès lors, comme le roc dont parle le poète, l'église de Saint-Laurent

A sur sa tête un fort, ceint de blanches murailles.

Entre le château féodal et la chapelle des âmes du Purgatoire, s'étendait, protégé par d'épais remparts, un petit préau ; de là, un escalier, dont on voit encore la trace, permettait de monter à la citadelle de l'église. Ces ouvrages militaires, solidement bâtis et où prédominait l'appareil en *opus spicatum*, couronnés par le clocher, excellent poste d'observation pour le guetteur, défendus par la tour féodale et par le Casal, devaient opposer une résistance invincible aux attaques de l'assaillant. C'est vers la fin du XII^e^ siècle ou dans le cours du XIII^e^, que ces fortifications durent être construites.

Digitized by Google

La nécessité de repousser des assauts fréquents et redoutables obligea le moyen âge à protéger certaines églises par des ouvrages militaires. Outre la cathédrale de Maguelone, on peut citer dans le Midi : Saint-Ruf d'Avignon, l'antique et remarquable église de Saint-Bonnet, près de Remoulins (Gard), et le vénérable sanctuaire des Saintes-Maries, sur le bord de la mer. Ces diverses églises fortifiées diffèrent toutes, en un point essentiel, de l'église de Saint-Laurent-des-Arbres : leurs murailles ne s'élèvent que jusqu'à hauteur d'homme au-dessus de la partie inférieure de la toiture et ne pouvaient, au-dessus de la voûte de l'édifice, constituer, comme à Saint-Laurent, un lieu de refuge, à l'abri des intempéries.

Après avoir bâti les fortifications de l'église de Saint-Laurent, on crut utile de relier par un mur le croisillon droit de l'église à la tour du Casal. Cet espace vacant fut voûté et put servir ainsi de chapelle. Une porte assez large, pratiquée dans l'arcature de la troisième travée, faisait communiquer cette chapelle avec la nef. En cet endroit, un grand caveau fut construit ; on y a trouvé dernièrement une quinzaine de corps. Au-dessus de la voûte de cette étroite chapelle, on éleva plus tard la tour de l'horloge, dont le haut paraît en effet de construction récente.

Dans les derniers siècles, l'édifice subit encore quelques autres modifications. On ferma les baies de l'abside et des absidioles, ainsi que les portes méridionales ; on ouvrit, dans le mur du couchant, un œil de bœuf et une porte de style Renaissance. Au-dessus de cette porte, fut construite une tribune qui altéra le caractère de la nef ; à l'extérieur, on éleva, contre le Casal, un escalier pour conduire au clocher ; une sacristie fut adossée à l'abside. C'était déparer le côté le plus monumental de l'édifice.

Il y a sept ans, un jeune et intelligent curé, animé par le zèle de la maison de Dieu comme par l'amour de l'art, a entrepris, avec ses propres ressources et l'aide volontaire de ses paroissiens, la restauration et l'agrandissement de

Digitized by Google

l'église (1). Il a commencé par faire disparaître les excroissances parasites et disgracieuses, œuvres des temps modernes. Dans l'arcature de chaque travée, il a fait pratiquer une fenêtre à plein cintre, dont l'archivolte repose sur des chapiteaux élégants ; les croisillons ont été prolongés, parallèlement à la nef, pour commencer des collatéraux ; l'ancienne chapelle de Saint-Sébastien a été en partie transformée en sacristie, la fenêtre de l'abside ouverte, le pavé de la nef, du sanctuaire et des chapelles entièrement refait ; l'autel, autrefois appliqué contre le mur de l'abside, s'élève maintenant sous la coupole ; quelques vitraux tamisent agréablement une lumière aux nuances douces et variées ; enfin, l'église brille aujourd'hui d'une éclatante propreté, qui la rajeunit et fait ressortir la pureté de ses lignes architecturales.

Pourquoi faut-il que ces travaux importants restent encore inachevés ? Telle qu'elle existe, l'église de Saint-Laurent se recommande néanmoins à l'étude de l'archéologue. Le lecteur pourra en juger par la phototypie ci-jointe, due à l'habileté artistique de M. Michel, d'Avignon. A gauche, elle représente l'abside, entourée des deux absidioles et surmontée du clocher, au milieu les murs des chapelles, à droite la tour du château seigneurial.

Cette église a été classée parmi les monuments historiques, par un arrêté du 28 mars 1892, signé par M. Bourgeois, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Elle n'était pas indigne de cette distinction ; par sa solidité, elle a défié les efforts du temps, ce grand destructeur, et, comme à l'époque des guerres féodales, elle dresse encore ses hautes et fières murailles. Sa belle coupole et ses fortifications imposantes nous offrent un curieux spécimen de l'architecture religieuse et militaire du moyen âge.

(1) Pendant ces travaux, bien des détails de construction jusques-là invisibles ont été révélés ; nous en devons la connaissance à M. l'abbé Fesquet, et nous lui offrons le témoignage de notre gratitude pour ses précieuses et obligeantes communications.

Digitized by Google

II

LE MOBILIER DE L'ÉGLISE.

Cette antique église de Saint-Laurent a-t-elle possédé aux diverses périodes de l'histoire, tous les objets nécessaires au culte? Le manque absolu de documents nous laisse, à ce sujet, dans une complète ignorance, pour les temps antérieurs à la fin du XVI[e] siècle. Mais, à partir de cette dernière époque, les procès-verbaux des visites pastorales des archevêques d'Avignon et quelques autres pièces d'archives nous fournissent, sur cette question, les renseignements les plus précis.

En 1594, le cardinal Thaurusi ne put constater dans sa visite pastorale que la pauvreté de l'église de Saint-Laurent et les désastres accumulés par les guerres de religion. Quelques pans de murs sont en ruine, les voûtes en mauvais état; le pavé est inégal; l'autel, de forme grossière, n'a pas été consacré. On croit même que l'église est polluée; on n'y conserve pas le Saint Sacrement. La sacristie manque entièrement de mobilier sacré : on n'y trouve qu'un calice d'étain et trois livres neufs de chant liturgique (1).

L'archevêque ordonne au vicaire perpétuel de se procurer les objets les plus indispensables : un nouveau calice, deux corporaux, des bourses, six purificatoires, deux manuterges, un missel, des ornements sacerdotaux doubles, dont chacun devra être de deux couleurs. Il promet un tableau pour le maître-autel; les fonts baptismaux devront être refaits et une image sera peinte sur le mur. On devra se pourvoir d'un récipient en bronze pour conserver l'eau baptismale, d'un petit vase pour la répandre sur la tête de l'enfant, d'une boîte à triple compartiment pour

(1) Archives départementales de Vaucluse, fonds de l'archevêché, G. 264, fol. 132.

Digitized by Google

les saintes huiles, jusqu'alors contenues dans des vases en verre. La chapelle de Sainte-Agnès n'a ni autel ni image.

Il faudrait des ressources pour se conformer aux ordonnances de l'archevêque. Mais la paroisse, si durement éprouvée par les dernières guerres civiles, a besoin du concours de son seigneur temporel et spirituel. Elle n'aura qu'à se louer de la générosité de Mgr Bordini (1598-1609). Ce prélat prescrit de réparer peu à peu les ruines, de restaurer les fonts baptismaux, de décorer le maître-autel d'un tableau, de faire des fenêtres de verre et de fournir un calice, des ornements et les autres choses nécessaires au culte. Il prend ces frais à sa charge. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans l'état du diocèse d'Avignon qu'il présente au pape en 1601 (1).

Le vicaire perpétuel de Saint-Laurent n'avait pas seulement à pourvoir son église, mais aussi à secourir un curé voisin plus pauvre que lui. « L'église de Lirac, du titre de Saint-Pierre, dit la même relation, est entièrement dépourvue, soit quant à la fabrique, soit quant aux ornements. Jusqu'à ce que le prieur qui, plusieurs fois, a été pris et dépouillé par les ennemis, soit arrivé à une plus riche fortune, nous avons ordonné que notre curé de Saint-Laurent vienne à son aide pour les choses nécessaires, surtout pour l'administration des sacrements » (2).

Les prescriptions de Jean-François Bordini durent être exécutées avec fidélité. Sa générosité fut imitée par son successeur, Mgr Dulci (1609-1624). Après avoir dépensé, en sa qualité de seigneur temporel, 135 écus pour recouvrir la tour et 166 écus pour le four banal, il voulut, comme prieur de la paroisse, faire réparer l'église, l'enrichir de vêtements sacrés, d'un calice avec coupe d'argent et lui

(1) *Descriptio triplex ecclesiae et dioecesis Aveniona quarum una a Joanne Francisco Bordino, archiepiscopo, anno MDCI*, p. 20. Copie faite par feu M. le chanoine Corenson sur le manuscrit original dérobé aux archives de la cour romaine : Bibliothèque du grand séminaire d'Avignon.

(2) *Ibid.*

Digitized by Google

donner une cloche. Celle-ci, appelée Saint-Étienne, fut mise au clocher, à côté de celle qui avait été placée en 1564. L'archevêque dépensa ainsi plus de cent écus (1). Dès lors, l'église de Saint-Laurent possède un mobilier, sinon riche, du moins suffisant et convenable.

Si nous voulons nous en rendre compte, transportons-nous par la pensée à cette époque et suivons le vicaire perpétuel dans l'exercice des diverses fonctions sacrées. Entrons dans l'église un dimanche ou un jour de fête, sous l'épiscopat de l'archevêque Philonardi (1624-1645).

Près de la porte, s'élève un bénitier en pierre. Ce qui attire d'abord nos regards dans l'intérieur, c'est le maître-autel. Il est placé au chevet de l'église, tourné vers l'orient et accolé contre le fond. Le mur, auquel il adhère convenablement, est blanchi, orné de quelques figures en plâtre ; au milieu, est représenté le martyre de saint Laurent. On monte à l'autel par trois degrés, nombre impair conforme aux prescriptions de saint Charles Borromée. La table est en pierre ; en son milieu, est enchâssée une pierre sacrée ; elle est recouverte de trois nappes de toile et ornée d'un parement appelé devant d'autel, en latin *pallium*. Celui-ci est en cuir doré ; vers sa partie centrale, est figuré un saint Laurent. Sur la table d'autel, s'élève un gradin qui porte quatre chandeliers en laiton. Au milieu du gradin, se dresse le tabernacle, avec la croix en laiton qui le domine ; il est en bois doré, un pavillon ou *conopæum* s'étale devant la porte ; un baldaquin, qui repose sur l'autel, surmonte le tabernacle. Un tapis rouge et blanc, à la damasquin, protégeait l'autel contre la poussière ; le clerc vient de l'enlever et de poser, sur un petit pupitre, un vieux missel, couvert de basane verte.

Le prêtre va célébrer la messe : il se prépare à la sacristie, qui est à gauche du maître-autel. Il a revêtu son amict et une aube de toile, il a ceint un cordon de moyenne

(1) Archives de Vaucluse, G. 127, fol. 68, 110.

Digitized by Google

valeur; il laisse de côté un calice d'argent, dont le pied porte un crucifix ; d'un étui garni de vert, il tire un calice de Milan, à la coupe d'argent dorée à l'intérieur et dont la patène ou la *platine*, comme on disait alors, est aussi d'argent doré ; il le recouvre d'un voile de damas blanc, garni de pommettes d'or fin, à l'entour : pour les autres jours, il y a deux voiles « turquins », c'est-à-dire de couleur bleue. Un petit bénitier de cuivre va servir pour l'aspersion. Les chantres se tiennent dans la chapelle de Saint-Étienne et Sainte-Agnès, à gauche du maître-autel : ils ont devant eux quatre livres graduels, couverts de basane jaune.

Le vicaire perpétuel revêt un ornement sacerdotal de damasquin blanc, garni de passements d'or faux. Selon la fête du jour, il pourrait prendre une chasuble de damasquin violet et blanc, de laine ou de coton, un ornement de damas vert garni de passements d'or faux et doublé de boucassin vert (1), ou un autre de damasquin blanc et rouge, garni d'argent faux à l'entour. Aux féries de l'avent et du carême, il met une vieille chasuble de taffetas violet.

Cependant le Saint-Sacrifice commence. Après l'Évangile, quand le curé a fait son prône ou lu un monitoire, un notable du pays, un bassin de cuivre à la main, traverse les bancs des assistants ; il fait la quête pour le rachat des pauvres esclaves. A l'élévation, se fait entendre le son argentin d'une clochette. Voici bientôt le moment de la communion : une longue nappe est étalée à la sainte table ; le célébrant ouvre le tabernacle, l'intérieur en est décent, mais les parois sont entièrement nues ; le Saint Sacrement y est gardé dans un ciboire d'argent, à la coupe dorée, portant au dessus une petite croix, au pied, les armoiries de l'archevêque, et recouvert d'un voile ou pavillon de satin incarnat, aux franges de soie verte. Il y a encore une autre pyxide plus petite en argent, surmontée d'une petite croix.

(1) Boucassin, étoffe de coton.

Digitized by Google

L'officiant distribue la Sainte Eucharistie. Il est suivi d'un autre prêtre qui offre à chaque communiant quelques gouttes de vin dans une coupe distincte du calice consacré.

Le soir, aux vêpres, l'autel sera orné d'un parement de damasquin blanc et rouge, garni de passements d'or faux, doublé de treillis rouge. Une autre fois, on pourra mettre un devant d'autel de satin rouge cramoisi, à l'état de neuf, garni de passements d'argent fin doublé de treillis, ou bien un autre devant d'autel de damasquin blanc, aux bandes de passements d'or faux, doublé de canevas rouge.

Le curé endosse une chape de damasquin blanc et rouge, avec bandes d'or faux et doublée de treillis rouge. Aujourd'hui, il ne se servira pas du pluvial en damasquin blanc, garni de passements d'or faux, doublé de canevas rouge, ni de la chape en satin vert, fort usée, garnie d'un passement jaune et orange.

Au *Magnificat,* le clerc lui offre un encensoir qui est en laiton, ainsi que la navette, la cuiller et les chainettes. Le moment du Salut arrive; l'officiant étend sur l'autel un corporal qu'il a sorti d'une bourse de damasquin, garnie de passements d'or faux. Il met le Saint Sacrement dans un croissant, qu'il enferme dans un ostensoir de rayons dorés, surmonté d'une petite croix.

Le même ostensoir servira pour la procession de la Fête-Dieu. Ce jour-là, les principaux du pays portent un dais de damas blanc, aux armoiries de l'archevêque, garni de franges en fil d'or et de soie blanche, orné de quatre pommelles en bois doré. Le Saint Sacrement est abrité sous le dais et escorté par le viguier, le baile, les officiers de la cour ordinaire et le corps de ville. Les autorités municipales sont précédées de la grande croix d'argent de la communauté. D'un côté, elle est ornée de trois pommelles et d'un crucifix d'argent; un agneau pascal décore l'autre côté; elle porte en sautoir un voile ou écharpe de taffetas rouge. Après la cérémonie, on aura soin de l'enfermer dans un étui en cuir noir. Au devant des notabilités,

Digitized by Google

marchent les confrères du Saint-Sacrement, les *ménagers* qui forment la confrérie de Saint-Eloi, et les vignerons rangés sous la bannière de saint Vincent. En tête de la procession, est portée une croix de bois peinte, garnie de certains ornements de verre rouges et verts.

Ainsi, l'église possède les objets indispensables au Saint Sacrifice et aux diverses cérémonies du culte; elle a encore tout ce qui est nécessaire à l'administration des sacrements.

Dans un endroit ouvert, on aperçoit deux confessionnaux, mais ils n'ont ni image, ni sommaire des cas réservés.

Près de la porte, s'élève le baptistère. Il est en pierre, de forme ronde, supporté par une colonne, fermé par un couvercle en bois et muni d'une serrure. Un vase de bronze, bien clos, sert à conserver l'eau baptismale : celle-ci est claire et propre. Une cuiller de bronze est employée pour répandre l'eau sur la tête de l'enfant. Les saintes huiles sont contenues dans trois vases d'étain, que renferme une boîte oblongue du même métal.

Le curé est-il appelé pour administrer les derniers sacrements à un malade, il porte le vase d'étain qui renferme l'huile des infirmes, il se revêt de l'étole et du surplis, et non de la chape comme le lui prescrit le concile d'Avignon. Il prend le saint ciboire et marche sous le dais des processions, précédé d'un clerc qui agite une forte sonnette et de quelques membres de la confrérie du Saint-Sacrement, escorté de quatre hommes qui portent des fanaux.

Le malade vient-il à décéder, l'église possède un *ordinaire* liturgique où le prêtre lira les prières des funérailles, et un drap de mort que les amis du défunt pourront porter dans le cortège funèbre. A la messe, le vicaire revêtira une chasuble de drap noir, doublée de futaine blanche, avec son étole et son manipule semblables, de moyenne valeur.

La richesse relative de la fabrique aurait pu faire envie aux diverses chapelles. Celles-ci sont alors au nombre de

Digitized by Google

quatre : la première, placée sous le vocable de saint Étienne et sainte Agnès; la seconde, sous celui de sainte Catherine ou de saint Jean; la troisième est consacrée à saint Pierre; la dernière porte le nom de saint Cosme et saint Damien ou encore celui de saint Sébastien. Mais toutes sont pauvres, dépourvues d'ornements et de mobilier sacré. Une image sur toile de sainte Catherine décore la chapelle Saint-Pierre; mais le tableau qui représente le prince des apôtres est peu convenable (1).

C'est ce que constata Mgr Philonardi dans sa visite pastorale du 20 avril 1627. Quelque temps après cette visite, des ornements furent donnés à l'église. Le conseil de la communauté décida de les faire ajouter à l'inventaire des meubles et ornements de la paroisse et d'en charger le vicaire (26 novembre 1635) (2).

Environ un demi-siècle plus tard, Mgr Montecatini trouve, dans sa visite pastorale (1687), l'église de Saint-Laurent bien tenue et en possession d'un mobilier suffisant. Il ordonne de faire un *petit ciel*, par dessus le maître-autel, pour l'exposition du Saint-Sacrement. Mais plusieurs réparations s'imposent : celles du pavé et de la tribune. L'archevêque ordonne à la communauté de les faire.

Le nombre des chapelles a augmenté. Nous trouvons, en effet, à cette époque les autels du Rosaire, de Saint-Éloi, de Saint-Jean, de Saint-Vincent, de la confrérie du Purgatoire et de Sainte-Catherine. L'autel de Saint-Éloi avait pris le nom et la place de celui de Saint-Pierre; celui de Saint-Vincent s'était substitué à celui de Saint-Sébastien, de même que celui-ci avait détrôné Saint-Cosme et Saint-Damien. L'autel Saint-Étienne et Sainte-Agnès

(1) Pour la description précédente, cf. *Inventaire des meubles, habits et autres choses appartenant à l'église de Saint-Laurent-des-Arbres* (année 1623): Archives de Vaucluse, *Fonds de l'archevêché*, G. 258, fol. 270.— *Visitatio ecclesiae parrochialis sancti Laurentii ab Arboribus* (année 1627): Archives de Vaucluse, G. 257, fol. 513.

(2) Archives communales de Saint-Laurent-des-Arbres, BB, *Délibérations des conseils de la communauté*.

Digitized by Google

avait été transporté au fond de l'église. Quant à celui de Sainte-Catherine ou de Saint-Jean, il avait été dédoublé.

Le dénument était le partage de ces divers autels. A la chapelle du Rosaire, le pavé devra être réparé et un dais devra couronner l'autel. Si les patrons ou les propriétaires des autels Saint-Jean et Sainte-Catherine ne montrent leurs titres et ne fournissent ce qui est nécessaire, ces autels seront abattus (1).

Cette menace dut être réalisée : les autels Saint-Jean et Sainte-Catherine auront disparu, lors de la première visite pastorale de François-Maurice de Gonteri (14 novembre 1707). Les chapelles sont toujours pauvres et manquent de pierres sacrées, mais l'église et la sacristie possèdent toujours le suffisant. L'archevêque ordonne que l'intérieur du tabernacle soit revêtu d'une étoffe de soie et que l'on dore la porte. Il remarque que le retable du grand autel est en mauvais état : « *Voulant comme seigneur spirituel de cette paroisse être le premier à remplir son devoir* », il ordonne de faire un retable à ses propres frais, et se charge du paiement de toutes les autres choses nécessaires qui le regardent. Il fera réparer la toiture du sanctuaire, mais il enjoint à la communauté de mettre en état celle de la nef (2).

Le clocher possède trois bonnes cloches bien suspendues : tantôt leurs joyeux carillons et leurs retentissantes volées appelaient les fidèles à l'église ; tantôt on les mettait en branle pour sonner le tocsin ou écarter l'orage. Un peu plus tard, d'après le concile d'Avignon, elles devront, en outre, donner le signal de la pénitence : le soir du mardi-gras, vers onze heures et demie, la grosse cloche sera agitée jusqu'au premier coup de minuit, pour annoncer la fin des réjouissances profanes et l'ouverture du carême (3).

(1) Archives de Vaucluse, G. 18, *Montecatini*, fol. 297. Procès-verbaux ou plutôt notes de visites pastorales.

(2) Bibliothèque du Musée Calvet, d'Avignon, ms. 1732, fol. 202 v°. *Visite générale du diocèse d'Avignon faite par Mgr l'Illustrissime et Reverendissime François-Maurice de Gonterii.*

(3) *Constitutiones concilii Avenionensis*, tit. XXXIX, cap. IV. 1725.

Digitized by Google

Les promesses de l'archevêque n'avaient pas été vaines. Lorsqu'il revint cinq ans après (14 octobre 1712), le tabernacle, d'après le procès-verbal de sa visite, « est nouvellement construit, bien doré, d'un bel ordre, tapissé en dedans d'une brocatèle, par les soins de mondit seigneur archevêque, qui, en sa qualité de prieur, s'est fait un plaisir de donner de l'émulation par un exemple digne de suivre. »

Les fonts baptismaux sont trouvés en bon état, les saintes huiles tenues proprement, les registres bien en règle. Le grand autel est d'une propreté achevée, il n'y manque aucun des ornements nécessaires pour les fonctions sacrées. Les chapelles n'ont plus la pauvreté d'autrefois. L'autel du Rosaire et celui de N.-D. des Suffrages sont en très bon état. Les bailes de la confrérie de Saint-Éloi devront pourvoir leur autel d'un retable, d'un *Te igitur* et d'un marchepied aux dépens de la confrérie. A l'autel Saint-Vincent, il ne manque qu'un *Te igitur,* un lavabo et un évangile, que devra fournir la confrérie des vignerons (1).

Les exemples de l'archevêque furent suivis par le curé, qui en avait été témoin. En 1734, messire Jean Bastide donne et lègue par testament, pour servir à perpétuité à la sacristie de la paroisse de Saint-Laurent, le calice d'argent dont il fait usage pour célébrer la messe (2).

Quelques années plus tard, une relation du curé Gondran signale pour la première fois une chaire à prêcher qui est très en état.

Vers la même époque, François-Marie des comtes de Manzi, dans sa visite pastorale du 24 octobre 1758, trouve le retable très-propre, l'autel beau et bien tenu, suffisamment pourvu de chandeliers ; ceux-ci sont en bon état. Néanmoins, en sa qualité de prieur, il en commande à

(1) *Seconde visite pastorale de Mgr de Gonteri.*

(2) *Testament de messire Jean Bastide,* reçu par Me Deleuze, notaire à Saint-Victor-la-Coste.

Digitized by Google

ses frais six nouveaux plus grands et uniformes, pour que tout soit mieux assorti.

Ainsi, pendant deux siècles, grâce au zèle des curés et au dévouement des paroissiens, mais grâce surtout à la générosité des archevêques d'Avignon, le mobilier de l'église de Saint-Laurent s'était peu à peu enrichi. Mais si le mobilier sacré est indispensable à l'exercice du culte extérieur, il faut aussi que la subsistance des ministres de l'autel soit assurée. Voyons quelle fut leur dotation à Saint-Laurent-des-Arbres.

III.

LE BÉNÉFICE.

Au IX^e^ siècle, l'église de Saint-Laurent avait eu un patrimoine qui fut donné à l'évêque d'Avignon, en 919. De nouvelles libéralités des fidèles durent sans doute pourvoir aux besoins des clercs qui desservaient la paroisse. Le droit de jouir de ces biens et de prélever la dîme accordée au prêtre qui avait la charge des âmes s'appelait un *bénéfice*. Le curé qui le possédait portait à Saint-Laurent, comme dans la plupart des paroisses, le nom de prieur.

En 1255, en effet, comme témoin de l'hommage et de la vente de Decanesse, femme de Pierre Armengaud, est cité Bertrand de Saint-Jean, prieur de l'église de Saint-Laurent-des-Arbres (1).

Si nous pouvions ajouter foi à un document relativement récent (6 mai 1777), d'ailleurs à peu près conforme à une tradition dont nous avons en vain cherché les preuves, le prieuré de Saint-Laurent aurait été un bénéfice attaché à un monastère de religieuses. Ce serait donc à la décharge,

(1) Archives de Vaucluse, G. 257. *Diversorum sancti Laurentii*, fol. 5. Toutefois, Guirard qui assiste à l'hommage rendu par Pierre Sicard, de Lers, à l'évêque d'Avignon, dans la maison claustrale de Saint-Laurent-des-Arbres, porte le nom de chapelain (*capellanus*) de ce lieu.

Digitized by Google

et pour ainsi dire au nom de ces religieuses, que le prieur aurait pris le soin des âmes (1).

Dès cette époque, la collation de l'église de Saint-Laurent appartenait à l'évêque d'Avignon. Le pape Jean XXII voulut faire davantage. Désireux de donner à son ancienne cathédrale des marques de sa charité et de suppléer à la modicité de ses ressources, il unit et annexa à l'église d'Avignon l'église paroissiale de Saint-Laurent-des-Arbres, avec tous ses droits et tout ce qui lui appartenait. A l'avenir, son neveu, Jacques de Via, cardinal prêtre de l'église de SS. Jean et Paul, administrateur apostolique de l'église d'Avignon, et les évêques d'Avignon, ses successeurs, pourront, à dater de sa prochaine vacance, entrer en possession de l'église de Saint-Laurent et en jouissance de ses droits et de ses revenus. La bulle d'union fut donnée à Avignon le septième jour avant les ides de mai, l'an premier du pontificat de Jean XXII (9 mai 1317) (2).

En vertu de cet acte, l'évêque devenait prieur de la paroisse de Saint-Laurent. Il acquérait un titre et des droits qu'il a conservés jusqu'à la Révolution française. En retour, il devait pourvoir à l'administration spirituelle de la paroisse. Pour s'acquitter de ce devoir, il confiait le soin des âmes à un prêtre qui était comme son suppléant et qui portait le titre de vicaire perpétuel.

Il avait le droit de nommer ce prêtre. Ce droit fut confirmé par une bulle de Nicolas V, en faveur d'Alain de Coëtivi, évêque d'Avignon, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Praxède. L'église paroissiale de Saint-Laurent-des-Arbres était reconnue, en même temps que celles de Noves, de Bédarrides, de Châteauneuf-Calcernier, comme unie à la mense épiscopale d'Avignon. Le pape accorda au cardinal la pleine et entière faculté de conférer les vicairies

(1) Archives de la fabrique de Saint-Laurent-des-Arbres : *Mémoire pour le curé contre Mgr l'archevêque*, n° 8.

(2) Original : Archives de Vaucluse, G. 7, fol. 10.

Digitized by Google

perpétuelles de ces quatre églises, avec leurs droits et dépendances (1454) (1).

Prieur de l'église de Saint-Laurent-des-Arbres, l'archevêque d'Avignon avait le droit de percevoir les revenus de cette paroisse. C'était lui qui jouissait de la dîme. Nous avons sous les yeux plusieurs comptes de l'archevêché, datant du XVII^e siècle et de la dernière moitié du siècle précédent : ils nous serviront à nous faire une idée exacte de cet impôt.

La mense archiépiscopale possédait, outre la petite dîme dont l'usufruit était ordinairement laissé au vicaire perpétuel, la dîme proprement dite que se réservait l'archevêque. Celle-ci se prélevait sur le blé, les autres grains et le vin. A l'époque dont nous parlons, la taxe était fixée au quatorzième (2). Remarquons, en passant, qu'au prix actuel de la plupart des vins du Midi, le seul droit de circulation sur ce produit est à peu près l'équivalent de la dîme. Quant aux taxes d'octroi, qui oserait prétendre qu'elles ne soient de beaucoup supérieures à cet ancien impôt ?

L'archevêque affermait ses droits à des rentiers, comme on disait alors. Ceux-ci levaient, à leurs frais, les fruits décimaux, payaient la portion congrue du vicaire, ainsi que les émoluments des officiers seigneuriaux, et donnaient au prélat une somme fixe, déterminée par une convention notariée. Dans les baux ainsi conclus, les revenus du prieuré sont confondus avec les droits féodaux. De plus, Saint-Geniès de Comolas et les terres Sabranenques de Lirac formaient, pour ainsi dire, avec Saint-Laurent, un seul domaine de la mense, qui était affermé en bloc. Cette double raison nous empêche d'évaluer le montant de la dîme perçue à Saint-Laurent-des-Arbres.

Les revenus de ce prieuré et les droits seigneuriaux de l'archevêque sur ce même village, Saint-Geniès et Lirac,

(1) Original : Archives de Vaucluse, G. 7, fol. 54.
(2) *Ibid.*, G. 125, fol. 365, 394.

Digitized by Google

s'élevaient à la somme de 180 écus, en 1586 (1); de 140 écus, en 1592 (2); de 169, en 1598 (3); de 267, en 1620 (4); de 1.000 livres tournois, en 1663 (5); de 1.200 livres, en 1687 (6): de 2.537 livres, y compris les revenus de Saze, en 1726 (7); de 2.600 livres, en 1737 (8), etc.

Jouissant des revenus et des dîmes paroissiales, l'archevêque devait assurer la subsistance du prêtre qu'il chargeait de la desserte du prieuré.

IV.

LA PORTION CONGRUE.

Nous ignorons quelle fut, à la suite de la bulle de Jean XXII, la part de revenu attribuée au vicaire perpétuel. Cette part s'appelait portion congrue. Son insuffisance ordinaire a donné à ce mot sa signification actuelle et en a fait le synonyme de maigre traitement.

Au commencement du XVI[e] siècle, le vicaire perpétuel, en vertu d'un accord avec l'archevêque, gros décimateur de Saint-Laurent ou d'une concession de ce prélat, était en possession des droits suivants : il recevait quinze salmées de bon blé et de tout blé provenant des dîmes paroissiales; dix salmées d'orge, selon la mesure du pays; cinq vaisseaux de vin rouge, pris ras de cuve; enfin, la petite dîme prélevée sur le foin, le chanvre et le jardinage. Moyennant la perception de ces fruits, le vicaire perpétuel était tenu de supporter toutes les charges de la paroisse.

En 1519, Icard, clavaire de l'archevêque Orland de la Ro-

(1) Archives de Vaucluse, fonds de l'archevêché, G. 125, fol. 349.
(2) *Ibid.*, G. 125, fol. 409.
(3) *Ibid.*, G. 125, fol. 383.
(4) *Ibid.*, G. 31, fol. 23.
(5) *Ibid.*, G. 264, fol. 624.
(6) *Ibid.*, G. 263.
(7) *Ibid.*, G. 275, fol. 303.
(8) *Ibid.*, G. 276, fol. 173.

Digitized by Google

vère voulut troubler dans sa possession le vicaire d'alors, messire Guillaume Masse. Un procès eut lieu. Jean Pellegrini, vicaire général du prélat pour le spirituel et le temporel, doyen de l'église collégiale de Roquemaure, fit une enquête à Saint-Laurent-des-Arbres (27 août 1519). Les témoins, frère Antoine Luberti, de l'ordre des Frères Prêcheurs ; Jacques Anastasi, prêtre, habitant du pays ; noble Jean Stagelli, baile du lieu, et trois laboureurs, firent tous des dépositions défavorables aux prétentions du clavaire. Aussi, le 1er septembre de la même année, Jean Pelligrini rendit-il une sentence, qui maintenait le vicaire dans la jouissance de tous ses droits. Il exceptait de la petite dîme les prés qui payaient un cinquième et les fourrages consommés verts *(ferraginibus)*, dont la dîme appartenait à l'archevêque (1).

Ce règlement, nous le trouvons en vigueur 60 ans plus tard, du moins dans ses parties essentielles. En 1580, dans un exposé des droits de l'archevêché d'Avignon, adressé au cardinal d'Armagnac, on lit : « Dans le lieu de Saint-Laurent, il y a un vicaire perpétuel à qui l'on paie, chaque année, sur les revenus du prieuré, vingt salmées de blé et cinq barraux de vin, de douze barraux chacun »(2). Ailleurs, ce revenu est estimé 160 écus (3).

Un peu plus tard (1586), le vicaire de Saint-Laurent reçoit 21 salmées de blé, qui, à raison de 12 florins la salmée, valent 50 écus et 24 sous. En outre, on lui donne 6 vaisseaux de vin, mesure de Saint-Gilles, à 12 sous le barral d'Avignon, soit 16 écus et 24 sous ; de plus, il prend la petite dîme des agneaux, du chanvre, des oignons et autres choses, ce qui vaut 16 écus. La portion congrue a donc une valeur de 83 écus (4).

(1) Archives de la fabrique de Saint-Laurent-des-Arbres: Divers mémoires, *passim*. — Archives de Vaucluse, G. 127, fol. 416.

(2) Archives de Vaucluse, G. 125, fol. 394.

(3) *Ibid.*, G. 125, fol. 384.

(4) *Ibid.*, G. 125, fol. 349.

Digitized by Google

Au siècle suivant (1627), Mgr Philonardi s'inspire évidemment de l'ordonnance de 1519, lorsqu'il établit, dans le procès-verbal de sa visite pastorale, les droits du vicaire perpétuel de Saint-Laurent-des-Arbres. « Le prieuré, y lisons-nous, est uni à la mense archiépiscopale d'Avignon, à qui appartiennent les revenus. L'archevêque paie au vicaire perpétuel du lieu vingt salmées de grain, cinq salmées de conségail (1), soixante barraux de vin, qui montent à environ 120 écus. Il permet, en outre, au curé de percevoir la dîme du chanvre et du jardinage. Le vicaire est obligé de tenir à ses frais, pour le service de l'église, un prêtre secondaire et un clerc. » La dotation du vicaire perpétuel eût été importante pour l'époque, s'il n'eût eu à sa charge l'entretien de son auxiliaire et diverses dépenses pour l'église. En 1627, il donnait à son secondaire cinq salmées de grain, deux salmées de conségail et vingt barraux de vin.

Nous pouvons d'ailleurs, au moyen de certains comptes que nous avons trouvés aux archives de Vaucluse, calculer la valeur de la portion congrue et établir le budget des recettes et des dépenses du vicaire perpétuel, dans le cours du XVII^e^ siècle.

Le barral de vin, mesure égale à 57 litres, se vendait 20 ou 30 sols. Au marché de Bagnols, la salmée de blé (double hectolitre) était payée de 9 à 12 livres, l'orge 6 livres, le conségail 6 livres ou 6 livres 5 sols. La petite dîme prélevée sur le foin, les oignons et le chanvre était évaluée de 20 à 24 livres. C'était un total qui pouvait varier de 245 à 320 livres.

La somme des dépenses s'élevait à peu près à ce chiffre. Elles comprenaient 50 écus pour le secondaire, environ 100 livres pour les gages ou la nourriture du clerc, l'entretien de la lampe du sanctuaire, qui, à raison de 4 cannes

(1) On appelait alors *conségail* le mélange de froment et de seigle désigné aujourd'hui sous le nom de méteil.

Digitized by Google

d'huile à 4 livres la canne (le décalitre), s'élevait à 16 livres; la fourniture des cierges, soit au moins 18 livres; enfin les décimes, qui montèrent peu à peu de 21 à 40 livres. Le vicaire avait donc à prélever environ 200 ou 300 livres sur ses recettes. En 1676, 1677, 1678, le curé Régis a un revenu net de 120 livres. Mais, plus d'une fois, d'autres vicaires perpétuels eurent à craindre que leur budget ne se soldât en déficit (1).

Aux recettes, il faut ajouter encore le casuel, revenu modique, mais dont la perception n'allait pas sans difficultés. Ainsi, en 1633, les habitants, contrairement aux prétentions du vicaire, veulent que les torches que l'on porte aux enterrements puissent servir pour la neuvaine. L'affaire est portée devant le conseil de la communauté. Celui-ci prend une délibération conforme aux vœux des paroissiens et décide que les consuls se rendront auprès de Mgr le vice-légat, archevêque d'Avignon, pour porter plainte et faire régler la question par Sa Grandeur (2). D'autres fois, c'était le prélèvement de la petite dîme, qui devenait une source de contestations. Dans une circonstance entre autres, le conseil envoie à Nimes un député « pour s'informer si les habitants de Saint-Laurent ont le droit de se refuser aux exigences du sieur Dujal, vicaire, lequel prétend, contre les anciens usages, à frapper de la dixme les fruits et fourrages cultivés dans les jardins clos et fermés »(3).

Malgré tout, la situation matérielle du vicaire perpétuel de Saint-Laurent devait être supérieure à celle de beaucoup de ses confrères du royaume. A l'origine, serviteurs à gages des gros décimateurs, révocables à volonté, recevant un salaire souvent insuffisant du bénéficier, qui leur confiait son travail et percevait les revenus, les vicaires avaient un sort aussi précaire que misérable. L'église leur conféra

(1) Archives de Vaucluse, G. 263, *passim*.

(2) Archives communales de Saint-Laurent-des-Arbres, BB, *Procès-verbaux des délibérations des conseils* (1633).

(3) *Ibid.*, BB, 4 (1651-1662).

Digitized by Google

plus tard l'inamovibilité, cette sauvegarde nécessaire à l'indépendance du sacerdoce comme à la dignité de la magistrature. Le concile et les rois obligèrent les décimateurs à assurer aux recteurs des paroisses une portion suffisante des revenus ecclésiastiques.

Diverses ordonnances royales avaient fixé à 200 ou 300 livres, selon les provinces, la portion congrue due aux vicaires perpétuels. En 1686, parut une nouvelle ordonnance de Louis XIV qui ne fut pas sans influence sur le sort des curés de Saint-Laurent. Elle fixait à 300 livres la portion congrue que les décimateurs étaient obligés de payer aux curés et aux vicaires perpétuels, « et ce outre les offrandes, les honoraires et droits casuels que l'on paie tant pour les fondations que pour d'autres causes, ensemble les dixmes novales sur les terres qui seront défrichées depuis que les curés ou vicaires perpétuels auront fait l'option de la portion congrue, au lieu du revenu de leur cure ou vicairie. » (1)

En conséquence de la déclaration royale, le vicaire perpétuel de Saint-Laurent, messire Jean Bastide, fit option de la portion congrue, le 21 mai 1686. Dès lors, les archevêques Montecatini et de Fieschi payèrent à messire Bastide, au lieu des fruits décimaux, la somme de 300 livres, adjugée par le roi, et 150 livres pour son secondaire.

Mais la déclaration de 1686 attribuait encore aux vicaires la dîme sur les terres novales. D'après un arrêt du parlement de Toulouse du 11 juillet 1693, ces terres étaient celles qui étaient restées quarante ans en friche et qui ensuite étaient mises en culture. Malgré la perspective d'une redevance à payer, plus de 100 salmées de terre (2) furent livrées au labour dans l'espace d'une quinzaine d'années.

La dîme de ces champs devint un objet de contestation

(1) Déclaration du roi, du 29 janvier 1686 : *Mémoires du clergé de France*, t. III, col. 25, 26. Paris, chez Guillaume Desprez. Avignon, chez Jules Garrigan. MDCCLVIII.

(2) 100 salmées de Saint-Laurent = 63 hectares, 19 ares, 52 centiares.

Digitized by Google

entre le vicaire, Jean Bastide, et l'archevêque d'Avignon, Laurent de Fieschi ; elle donna lieu à un procès devant le parlement de Toulouse, en 1701. Mais le vicaire fit témoigner à l'archevêque le regret qu'il éprouvait de plaider contre Sa Grandeur, quoiqu'il se crût fondé en justice et le supplia de vouloir finir le procès à l'amiable. Une transaction intervint alors entre les deux parties. Le vicaire renonça, en faveur du prélat, à tous les fruits novales du terroir ; de son côté, l'archevêque s'engageait à lui payer annuellement la somme de 42 livres, « monnoye et valeur de France, tant pour ladite dîme novale, l'huile de la lampe, que le clerc et autres menues dépenses qui regardent ledit seigneur archevêque comme prieur et décimateur dudit Saint-Laurent. » L'acte fut passé et reçu dans le palais archiépiscopal, par François Philip, notaire apostolique et royal, secrétaire de l'archevêché d'Avignon, le 28 juin 1704 (1).

Cette convention nous paraît un peu léonine : l'archevêque n'accordait au vicaire aucune compensation pour l'abandon des dîmes novales ; la somme qu'il s'engageait à payer pour les menues dépenses était inférieure à 50 livres, somme qu'un arrêt des Conseils d'État et privé du 9 octobre 1699 obligeait les gros décimateurs à fournir chaque année aux curés ou vicaires pour les petits frais du culte. Néanmoins, la transaction fut exécutée pendant une quarantaine d'années. Ce laps de temps vit s'élever le prix des denrées, et la valeur vénale des fruits cédés à l'archevêque dut dépasser le chiffre de la portion congrue. Aussi, le curé Pierre de Barra crut-il plus avantageux pour lui de revenir sur la transaction précédente, qui réservait les droits des curés futurs de Saint-Laurent, et de réclamer les fruits en nature que percevaient autrefois ses prédécesseurs. A cet effet, le 6 juillet 1745, il fit assigner devant la

(1) Archives fabriciennes de Saint-Laurent-des-Arbres : *Copie de la transaction entre messire Laurent de Fiesqui et M^e Jean Bastide, prêtre et curé du lieu de Saint-Laurent-des-Arbres.*

Digitized by Google

cour du sénéchal de Nimes messire Joseph de Guyon de Crochans, archevêque d'Avignon, pour voir ordonner « que le réquerrant sera rétably dans tous les droits de sa cure.» Un accord à l'amiable mit fin à la procédure (8 novembre 1746). Outre la portion congrue de 300 livres et les 42 livres pour les menues dépenses, que la mense archiépiscopale donnait déjà au vicaire de Saint-Laurent, elle lui payerait annuellement une somme de 250 livres. Moyennant ce, le vicaire renonçait à tous les droits qu'il prétendait avoir contre la mense archiépiscopale, même au droit de novales (1).

L'augmentation consentie par l'archevêque améliorait très-sensiblement la situation du curé de Saint-Laurent. Mais Pierre de Barra, devenu quelques années plus tard chanoine de la Principale, à Avignon, avait résigné sa cure, en se réservant une pension de 300 livres. Son successeur, messire Jacques Gondran, originaire de la ville d'Orange, eut, de ce fait, des ressources bien minimes, comme son budget nous permet de le constater.

Il reçoit de l'archevêque, en vertu des transactions signées par ses prédécesseurs, 550 livres pour la portion congrue, plus 42 livres pour les menues dépenses et les droits du clerc. En outre, à la condition de dire deux messes *de Beata* tous les mois, il jouit d'une terre appartenant à la chapelle du Rosaire et qui peut, tous frais payés, lui rapporter de 12 à 15 livres. A ces recettes, ajoutons le casuel. Voici, d'après les paroles mêmes du curé, en quoi il consistait : « Pour les baptêmes, la marraine donne 5 sols pour le droit du linge, et souvent elle ne donne rien; les paroissiens ne donnent rien pour l'enregistrement du baptême. Pour les mariages on donne 2 livres 10 sols, et il faut dire la messe à leur intention; souvent on donne moins et quelquefois rien du tout. Pour les enterrements, les parents fournissent les cierges, et il faut,

(1) Archives fabriciennes de Saint-Laurent-des-Arbres: *Transaction reçue par Antoine-Alexis Richard, notaire apostolique d'Avignon.*

Digitized by Google

en se servant des mêmes cierges, leur dire deux grandes messes et sept basses. On donne 7 livres pour les grands corps, moyennant qu'on dise la neuvaine ; pour les enfants, on donne 10 sols ; mais il y en a plus de ceux qui ne donnent rien que de ceux qui donnent les 10 sols. » Quand on demanda l'état des bénéfices, le casuel fut fixé à 27 livres ; il peut aller à 10 écus tout au plus. Ce qui donne pour le total des recettes la somme de 637 livres.

Sur cette somme, le curé doit payer 300 livres à son prédécesseur, 42 livres pour la lampe, 50 pour les menues dépenses, autant pour les droits du clerc, ainsi qu'il a été ordonné par arrêt du parlement de Toulouse, en tout 442 livres. Son revenu était donc de 195 livres.

Le sort du curé n'était pas meilleur que celui de son secondaire. Depuis Mgr de Gonteri, on donnait à celui-ci 200 livres, attendu la modicité du casuel. On avait pris l'habitude, depuis quelques années, de ne rien donner pour l'assistance aux enterrements et aux grand'messes (1). Le curé attendait avec une humble confiance, disait-il, que l'illustrissime archevêque, qui régnait alors avec tant de probité et de justice, ait égard à sa situation.

Nous ignorons si l'espoir du curé fut réalisé, mais son successeur se trouva en face de nouvelles difficultés (1777). Le prix des denrées ayant augmenté très sensiblement, la rente donnée par l'archevêque ne représentait plus la valeur des fruits décimaux dont les curés avaient abandonné la jouissance. A cette époque, le blé se vendait 33 livres la salmée, l'orge 15 livres et le barral de vin 8 livres. A ce taux, l'ancienne redevance perçue par les curés s'élèverait à 1.125 livres, et la petite dîme, consistant dans le cinquième des foins, du chanvre et du jardinage, payerait amplement toutes les charges de la paroisse. L'intérêt du curé était donc de résilier la transaction acceptée par ses

(1) Archives de Vaucluse, G. 263, n° 49 : *Instructions pour l'église de Saint-Laurent-des-Arbres en Languedoc, diocèse d'Avignon.*

Digitized by Google

prédécesseurs, en leur nom personnel, sans pouvoir lier leurs successeurs. Il demanda la perception en nature d'une portion des fruits décimaux, selon la sentence de 1519 et le procès-verbal de la visite pastorale de Mgr Philonardi.

L'archevêque repoussa la demande du curé, et un procès eut lieu devant le parlement de Toulouse. Pour justifier son refus, le prélat se fondait sur le texte de la bulle d'union ; subsidiairement, traduisant le mot *vasa* par tonneaux, il n'aurait donné au curé que 25 barraux de vin au lieu de 60. La discussion soulevée par cette interprétation nous révèle quelques détails intéressants sur les mesures alors usitées(1). Depuis le commencement du XVIII^e^ siècle, on se servait en Bas-Languedoc, pour la facilité de l'exportation, de ces tonneaux de cinq barraux (285 litres), dont l'usage a prévalu, dans la côte du Rhône, jusqu'à la destruction des vignobles par le phylloxéra. Mais le tonneau n'était pas une mesure véritable, dont la contenance fût rigoureusement fixe et déterminée. Elle avait varié dans la suite des temps. Au XVIII^e^ siècle, on se servait de fûts de 9 à 10 barraux (d'environ 510 à 570 litres). Le tonneau se jaugeait et était rapporté à une unité constante appelée le *vaisseau*, dont la capacité était exactement de 12 barraux (684 litres).

Nous ne connaissons pas la fin du procès qui nous enseigne ces détails. Mais un pouillé du diocèse d'Avignon nous apprend que les revenus du curé de Saint-Laurent-des-Arbres sont évalués à 327 livres, quelques années plus tard, à la veille de la Révolution française (2).

(1) Archives fabriciennes de Saint-Laurent-des-Arbres : *Mémoire pour le curé de Saint-Laurent-des-Arbres*, 1777.

(2) Archives de Vaucluse, G. 26.

Digitized by Google

Nous avons donc pu suivre, pas à pas, pendant trois siècles, l'histoire de la portion congrue, dans une paroisse rurale. Cette étude, forcément hérissée de chiffres, tout en nous renseignant incidemment sur le prix des denrées et la valeur de diverses mesures locales, nous montre quelle fut la situation matérielle des vicaires perpétuels de Saint-Laurent et nous révèle une de leurs qualités. Plus d'une fois, nous l'avons vu, ces humbles curés de village ne craignirent pas de revendiquer des prétentions qu'ils croyaient légitimes. Ils allièrent, au respect de l'autorité, l'indépendance de caractère, cette noble vertu qui brilla avec éclat chez l'ancien clergé de France et qui bientôt, aux heures de l'épreuve, saura défendre, avec une énergie indomptable, les droits imprescriptibles de la conscience.

L'abbé Albert DURAND.

Digitized by Google

SÉANCES DE L'ACADÉMIE.

Extraits des procès-verbaux.

MARS, AVRIL ET MAI 1895.

Séance du 1er mars 1895. — Étaient présents : MM. Mouzin, Ainaud, Tiquet, Réguis, Limasset, de Champs, Labande, abbé Durand, abbé Valla, abbé Grimaud, Marchand, Sagnier, Masse, Niel, Michel, Chansroux, abbé Imbert, Arnaud de Fabre, Reynaud.

Excusé M. l'abbé Requin.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le docteur Réguis offre à l'Académie le premier fascicule de son ouvrage sur *les Champignons de la Provence et du Gard, considérés dans leurs rapports avec l'hygiène, la médecine, l'agriculture et l'industrie.*

L'Académie, sur la proposition du bureau, désigne pour la représenter dans le comité départemental d'organisation pour l'Exposition universelle de 1900 (section des Beaux-Arts) MM. Labande, Biret et Bourges.

L'ordre du jour appelle la lecture de M. l'abbé Durand : *Une paroisse d'autrefois.* L'auteur étudie l'histoire religieuse de Saint-Laurent-des-Arbres; il décrit le mobilier de l'église au dernier siècle et recherche le bénéfice retiré par cette paroisse de son union à la mense épiscopale d'Avignon; il établit la portion congrue dont jouissaient les vicaires perpétuels.

M. Chansroux donne lecture du premier chant d'un poème en langue provençale, dont il est l'auteur, intitulé *La Vénus d'Arles e soun lioun.* La Vénus d'Arles, parcourant la Provence, arrive à Maillane et rend hommage au génie de Mistral.

M. l'abbé Valla donne communication de son travail sur la baronnie d'Aramon au XVIe siècle. L'auteur, à l'aide de pièces authentiques, combat l'opinion donnée par Louis de la Roque dans son *Armorial de la noblesse du Languedoc,* sur la date de l'acquisition de la baronnie d'Aramon par la famille Sauvan.

Digitized by Google

M. Labande, au nom de M. le docteur Chobaud, donne connaissance du plan d'un Catalogue des coléoptères de Vaucluse, que l'auteur offre d'imprimer dans les Mémoires de la société, en contribuant pour une partie au paiement des frais. C'est un travail auquel MM. Nicolas et Chobaud ont consacré de longues années.

M. le Président annonce à l'Académie la mort de M. Mascle, son bibliothécaire. Il fait l'éloge du défunt, qui ne comptait que des amis parmi ses collègues, et exprime le regret qu'aucun membre n'ait pu se rendre à ses funérailles pour lui adresser le dernier adieu. L'heure tardive à laquelle on a appris son décès et ses obsèques n'a pas permis de le faire.

Avant de se séparer, l'Académie admet comme membres titulaires M. Lemaire, inspecteur des manufactures de tabac, à Avignon, présenté par MM. Masse, de Champs et Tiquet; et Joseph Eysséric, de Carpentras, présenté par MM. Requin, Mouzin et Labande.

Séance du 5 avril 1895. — Étaient présents : MM. Mouzin, Tiquet, Limasset, Réguis, Schædelin, Fichaux, Lemaire, Bruguier-Roure, Nicolas, Chobaud, Bauer, Duhamel, de Faucher, Lecomte, Marchand, Sagnier, Michel, Guérin et Labande.

Excusés : MM. Requin, Reynaud et Valla.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président fait part du décès de M. le Dr Isnard, membre de la société depuis 1883. Il rappelle les nombreuses sympathies que notre collègue avait su conquérir et exprime des regrets auxquels s'associent unanimement toutes les personnes présentes. L'Académie a été représentée officiellement à ses obsèques par M. Labande, secrétaire général; Tiquet, trésorier; Limasset, président de section; Sagnier, ancien président, et par d'autres membres, la plupart docteurs, qui suivaient le cortège.

Sont présentés aux suffrages de la société comme membres titulaires :

MM. Henri Caillol, notaire, de Marseille, et Elzéar Abeille de Perrin, de Marseille, présentés par MM. Chobaud, Nicolas et Labande; Pierre Parrocel, docteur en droit, substitut du procureur de la République, de Marseille, présenté par MM. Mouzin, Grivolas et Labande; Rouis, inspecteur adjoint des forêts, à Nimes, présenté par MM. Réguis, Biret et Mouzin.

Il est ensuite donné lecture du procès-verbal de la précédente séance du bureau, dans laquelle on avait pris les résolutions suivantes :

1° De contribuer, pour 80 pages seulement, à l'impression du catalogue des coléoptères de Provence, préparé par MM. Chobaud, Nicolas, Caillol et Abeille de Perrin; les finances et les statuts de la société ne lui permettant pas de faire davantage. Cette impression ouvrirait une nouvelle série des Mémoires, qui paraitrait concurremment avec celle qui existe déjà;

2° De publier dans cette nouvelle série l'*Histoire d'Avignon et du Comtat*, par Fornery. Il est rappellé à ce propos que l'Académie a pris sous son patronage moral l'édition de cette œuvre;

Digitized by Google

3° De reconnaître le principe que tous les travaux lus en séance ne peuvent pas être imprimés dans les Mémoires, la société ne disposant que de 1.200 fr. par an ; par conséquent, que dans l'ordre à suivre pour les publications, il est utile de donner la préférence à tous les travaux qui ont un caractère local ;

4° D'imprimer, jusqu'à concurrence de 80 pages, la *Flore du Ventoux*, de M. Rouis, lauréat de l'Académie.

Après diverses observations échangées entre les membres de la société et des explications données, ces articles sont approuvés par l'Académie.

Au sujet de la séance publique qui doit avoir lieu prochainement, M. le Président demande à ses collègues quelles sont les personnes qui pourront faire des lectures ; le programme doit être arrêté incessamment.

M. Tiquet, au nom de M. le Dr Pamard, proteste contre la fixation au vendredi du jour des séances mensuelles ; M. le Dr Pamard serait désireux d'y assister, ce qu'il ne peut faire le vendredi. M. le Président dit que ce jour a été fixé après les délibérations successives du bureau et de l'Académie ; cependant, pour permettre à tous de venir aux réunions, il se déclare prêt à étudier de nouveau la question. Le bureau est chargé de s'en occuper.

La parole est ensuite donnée à M. Duhamel, qui dépose pour notre bibliothèque l'*Annuaire administratif du département de Vaucluse*, année 1895. Dans un mémoire érudit, où il discute avec autorité des questions de chronologie, que jusqu'ici on avait négligées, il établit que l'Université d'Avignon doit son origine à Boniface VIII et qu'elle est de fondation papale. Après cette lecture, pour laquelle M. le Président lui adresse les remerciements de l'Académie, M. Duhamel, faisant allusion à la question soulevée récemment par la presse parisienne de la restauration du Palais des Papes, dit que l'idée est loin d'être neuve et que plusieurs fois on fit des projets qui, hélas! ne furent jamais mis à exécution. Il promet donc de nous faire, dans une de nos prochaines séances, l'historique de ces projets depuis le commencement du siècle.

M. le Dr Réguis, avec sa science et sa compétence habituelles, raconte les progrès de l'évolution de l'homme et montre comment cet être qui, en apparence, était le plus faible de la création, est parvenu à se rendre le maître absolu du globe.

En l'absence de M. le commandant Maillot, M. Mouzin lit la *Notice historique sur la police du roulage en France*, que notre collègue a écrite au moyen des notes de M. le général Morin. Le nom de cet officier supérieur était déjà brillamment connu, et M. le Président aime à le rappeler en remerciant M. le commandant Maillot de sa communication.

Séance du 3 mai 1895. – Étaient présents : MM. Mouzin, Tiquet, Limasset, Bauer, Arnaud de Fabre, Larché, Villars, Valla, Bruguier-Roure, Xavier de Fourvières, Sagnier, Frutière, Nicolas, Marthe, Delaly, Duhamel, Marchand, Lecomte, Lemaire, Réguis, Schædelin, Grimaud, Laval, Michel et Labande.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président annonce qu'à l'occasion du Congrès des Sociétés savantes, M. Labande a reçu les palmes académiques et M. Pierre Parrocel a été nommé officier d'instruction publique; il leur adresse ses félicitations au nom de la société.

Il lit la lettre par laquelle M. Reynaud, appelé à la direction des contributions directes du Cantal, donne sa démission de secrétaire de l'Académie. Il rappelle avec quel zèle, quel tact et quelle correction M. Reynaud s'est acquitté de ses fonctions, auxquelles il avait réussi à donner un prestige exceptionnel et exprime tous les regrets que cause le départ de ce très estimé collègue. L'Académie s'associe unanimement aux paroles de M. le Président.

On annonce également le décès de M. Louis-Henri Estève, conservateur du musée archéologique de Nimes, membre de l'Académie du Gard et associé de l'Académie de Vaucluse.

M. le Dr Réguis fait hommage à la société du premier fascicule de l'*Esquisse d'un prodrome d'histoire naturelle du département du Gard,* dont il est l'auteur, et le premier fascicule d'une pareille *Esquisse* pour le département de Vaucluse, qu'il a écrite en collaboration avec Mlle Guende.

Le bureau a examiné la demande formulée par M. le Dr Pamard, tendant à ce que l'Académie reprenne le samedi comme jour de ses séances mensuelles; il a décidé qu'une enquête serait faite pour le choix d'un jour qui soit agréable à tous les membres de la Compagnie.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. le Dr Laval, l'un des membres fondateurs de la société, qui est venu se fixer à Avignon, et au R. P. Xavier de Fourvières, récemment admis comme membre titulaire. MM. Laval et Xavier de Fourvières remercient, et assurent que leur concours est tout acquis à l'œuvre entreprise par l'Académie pour le plus grand bien et le plus grand honneur de notre pays.

La parole est ensuite donnée à M. Marchand, pour la lecture de son travail sur le *Séjour des Stuarts à Avignon* pendant le XVIIIe siècle. Ce mémoire, rempli d'anecdotes curieuses et de faits intéressants, est demandé pour être lu à la séance publique, qui aura lieu le dimanche 26 mai.

Enfin M. Sagnier donne connaissance de son étude sur l'ancienne abbaye de N.-D. de Fours, près Villeneuve, qu'il a faite pour contrôler ou pour compléter la publication déjà faite sur cet établissement, par notre collègue honoraire Mgr Fuzet.

Le Secrétaire général,
LABANDE.

Le Vice-Président,
faisant fonctions de président,
A. MOUZIN.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE.

26 mai 1895.

Le dimanche 26 mai 1895, à 4 heures 1/2, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville d'Avignon, gracieusement octroyée par la municipalité, l'Académie de Vaucluse a tenu sa séance publique, sous la présidence de M. Georges Louvel, préfet de Vaucluse.

Sur l'estrade, avaient pris place, autour de M. le Préfet : MM. Mouzin et Requin, vice-présidents de l'Académie ; le général Quenot, commandant la 30e division militaire ; Lagarde, secrétaire général de la Préfecture ; Jacob, adjoint au maire d'Avignon ; Germain Casse, trésorier-payeur général ; Rencurel, Caladou et Aron, conseillers de préfecture ; le colonel Joly, du 7e génie ; le Dr Pamard et Sagnier, anciens présidents de l'Académie ; diverses autres notabilités locales, et plusieurs membres de la société.

Plus de 500 personnes avaient répondu à l'invitation de l'Académie et remplissaient la salle des fêtes.

M. le Préfet a ouvert la séance en donnant la parole à M. Mouzin, vice-président, qui s'est exprimé en ces termes :

Discours de M. Mouzin, vice-président de l'Académie.

Mesdames, Messieurs,

Lorsque le pape Urbain V, sur ses derniers jours, eut été transporté dans le palais cardinalice de son frère Anglicus Grimoard, — aujourd'hui l'hôtel Pamard, — il donna l'ordre d'en laisser les portes grandes ouvertes, afin que chacun fût libre de venir jusqu'à lui, en cette bonne cité d'Avignon, qu'il avait préférée à Rome, malgré une menaçante prophétie. Et bientôt affluèrent des visiteurs

Digitized by Google

de toutes sortes, personnages de robe ou d'épée, simples gens du peuple, s'écrasant probablement un peu dans la petite place de la Mirande, d'autant plus que sur le nombre il y avait encore des solliciteurs. Des envoyés de la ville de Pérouse entre autres se présentèrent, et l'un d'eux, par une harangue interminable, exposa leurs doléances, sans faire grâce d'un détail ni d'une phrase au pontife déjà moribond. Après qu'il eut fini, le résigné Urbain V, avec un sourire à demi effacé, lui demanda simplement : « N'avez-vous pas autre chose à dire ? » — « Saint Père, déclara aussitôt le chef de la députation, si vous ne daignez point à première audition nous exaucer, j'en avertis votre patience, mes concitoyens m'ont prescrit de faire répéter le discours de mon collègue ! » — Le pape aima mieux tout accorder et ne plus rien entendre.... Depuis cette époque, les avignonais savent qu'à moins de vouloir être importun et fatigant, il convient d'éviter les longs discours.

Aussi me garderai-je d'en prononcer un devant vous.

Je ne suis déjà que trop insuffisant à suppléer ici l'homme de goût et de tact que nous avions choisi pour diriger nos séances. M. Mordon occupe encore la première place dans notre société, à titre effectif pour cette année, et pour l'avenir à titre honoraire. Nul ne mérita mieux notre affectueuse déférence ; il nous a fortifiés, groupés plus étroitement, par son exceptionnelle courtoisie.

Avec plus d'autorité que moi, il vous aurait remercié, Monsieur le Préfet, de nous avoir donné une haute marque d'estime en acceptant de présider cette réunion. Toute modeste que puisse être l'Académie de Vaucluse, elle comptait cependant que vous ne refuseriez pas de l'encourager, car vous-même appartenez à des sociétés savantes de rang supérieur, et, par une indulgente solidarité, vous devez presque, ce nous semble, protection à la nôtre. Ainsi se trouvait d'avance facilitée notre démarche auprès de vous ; ce n'était, du reste, point nécessaire :

Digitized by Google

nous n'apprendrons rien à vos autres administrés en rendant hommage à l'exquise bienveillance de votre accueil.

Nous sommes également touchés de voir s'affirmer à notre égard d'anciennes sympathies. M. le général Quenot, qui présida, lui aussi, une de nos séances publiques, continue à nous témoigner très cordialement une attention flatteuse entre toutes. M. le Maire et le Conseil municipal, non seulement nous accordent une large hospitalité, mais ils reconnaissent l'utilité de nos travaux en les subventionnant. Le Conseil général enfin nous aide à publier des ouvrages d'histoire locale. Nous voulons nous faire un devoir traditionnel d'exprimer publiquement notre gratitude à ces deux assemblées ; il est des sujets sur lesquels on aime à se répéter.

Par contre, j'aurais souhaité que les circonstances m'eussent permis de ne pas me conformer à une autre tradition. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que je rappellerai nos deuils.

Vous applaudissiez ici même, il y a deux ans, Mesdames et Messieurs, un poète délicat, un maître en gai-savoir, M. d'Audeville. Ce parfait homme du monde, ancien sous-préfet, ancien capitaine de mobilisés, chevalier de la Légion d'honneur, ne paraissait point souffrir de la vie ; il garda jusqu'à sa dernière heure cette amabilité qui oppose un sourire à toutes les épreuves. Nous n'avons connu les siennes que lorsqu'il en est mort.

M. Jean Brunet lui ressemblait par plus d'un côté. Bon poète provençal, peintre habile, il eut de faciles débuts, que méritait son esprit vif et généreux ; plus tard, en des jours de popularité, Brunet, comme conseiller municipal et comme capitaine des sapeurs-pompiers, toujours prêt à tous les dévoûments, n'oublia que de se dévouer un peu à lui-même. Des revers survinrent ; il disparut dans une obscurité volontaire. Il avait cessé, vers la fin, d'occuper sa place parmi nous ; mais nous ne la lui conservons pas moins dans nos souvenirs.

Digitized by Google

J'unirai dans un même adieu confraternel, M. Mascle, notre regretté bibliothécaire, d'une aptitude appréciée en matière scientifique, et M. le docteur Isnard, expert en beaux-arts comme en médecine ; enfin, trois de nos membres associés : M. Estève, directeur du musée archéologique de Nimes ; M. Chrestian, ancien maire de Sault ; M. Tacussel, géologue et entomologiste, l'un des neuf qui réorganisèrent l'ancien Athénée de Vaucluse.

Depuis cette réorganisation de notre société, il a été possible d'apprécier les conditions de vitalité qui lui sont les meilleures. De la réserve dans les opinions, de l'éclectisme dans les genres, avec une seule prédilection bien affirmée pour les études locales, telle est notre formule obstinément.

Et qu'on ne redoute pas l'esprit de clocher. Notre pays de Provence, où passèrent tant de migrations humaines, ne semble-t-il pas être une réduction de tous les autres ? Des grandes Alpes et du Ventoux jusqu'à la Camargue et à la côte d'azur, il offre tous les paysages, toutes les températures : c'est la Suisse et c'est l'Orient. De même, en son histoire. Nos villes, dès le moyen âge, avaient épuisé la série des formes de gouvernement. Notre peuple, qui a du sang ligure, grec, gaulois, romain, sarrazin, italien, et le reste, ne compte plus ses origines. Mais, si quelques-uns comme nous en parlent encore, c'est pour ajouter que ce mélange de races s'appelle à présent la nation française, dans le Midi non moins que dans le Nord qui fut formé d'autres éléments. « Ce sont, a écrit Michelet, des puissances diverses par quoi la France touche le monde, par où elle a prise sur lui ! »

Dans cet esprit, il n'est pas dangereux, je suppose, de pratiquer le culte de la terre provençale ou comtadine. Une inspiration de même source rapproche ainsi nos différents travaux, et, dans une variété qui pareillement à notre sol présente de l'abrupt et du fleuri, chacun de nous est parfois étonné de s'intéresser à des sujets qui

Digitized by Google

paraissaient fort éloignés de ses goûts. Si, par aventure, il y met un peu de condescendance, le cas doit être rare ; je ne l'ai point remarqué. Un plaisant pourra dire que la plus ingrate lecture satisfait toujours quelqu'un, — ne fût-ce que l'auteur. Jamais, de mémoire d'académicien de Vaucluse, cet isolement ne se produisit chez nous. Au contraire, il me souvient d'avoir écouté, maintes fois, jusqu'à me passionner, d'instructives relations historiques, de savantes conférences et des discussions courtoisement soutenues ; maintes fois, de belles pages m'ont impressionné, aussi bien lorsqu'elles traitaient de questions d'apparence aride, que lorsqu'elles se jouaient en de simples fantaisies littéraires.

Au surplus, notre force est dans la diversité. En dehors des villes très importantes, les groupements trop spécialisés sont condamnés d'ordinaire à une précaire existence ; nos sections permettent que, sous une dénomination commune, chaque genre ait sa propre expansion. Une histoire du Comtat, une flore et une faune vauclusiennes, sont patronnées par notre société, en même temps qu'elle demeure ouverte aux concours de poésie ou de peinture, aux expositions des beaux-arts, et aussi, — vous en aurez une agréable preuve tout-à-l'heure, — aux compositions musicales. Si j'osais parodier Térence, elle est Académie, dirais-je, et elle croit que rien d'académique ne doit lui être étranger ; elle tâche, durant les séances auxquelles vous venez assister, de se montrer attrayante aux yeux de tous, bien qu'il arrive à certains membres, moi par exemple, de manquer à leur promesse d'être brefs. Il est écrit en nos statuts, si je ne me trompe, que nos collègues ont pour seule ambition de fortifier le goût des études sérieuses dans le département ; croyez pourtant, — vous surtout, Mesdames, — qu'ils en ont encore une autre : c'est de se faire applaudir par vous.

Digitized by Google

M. LE PRÉFET a répondu en ces termes :

DISCOURS DE M. G. LOUVEL, PRÉFET DE VAUCLUSE.

Messieurs,

Avant de donner la parole aux divers orateurs qui vont faire passer sous vos yeux le résultat de leurs patientes recherches, et d'études aussi consciencieuses que variées, permettez-moi de remercier M. le Président et MM. les membres de l'Académie de Vaucluse de l'honneur qu'ils m'ont fait en m'appelant à présider votre réunion. Que votre excellent vice-président, en particulier, me permette de n'accepter la part d'éloges qu'il a bien voulu m'adresser, que pour en reporter tout le mérite à cet esprit accueillant, courtois et affable, qui semble être comme la caractéristique de votre vieille cité.

Faire appel dans ces conditions aux encouragements et à la protection est cause gagnée d'avance, et le sentiment de solidarité qui unit tous les membres d'une même famille littéraire, suffit pour puiser dans son principe même l'ardent désir de venir en aide à l'œuvre qui nous unit. Mes sympathies vous sont donc toutes acquises, et dans ce concours éclairé d'intelligences et de volontés où chacun apporte le fruit de ses efforts, qu'il me soit permis de joindre mon épi à la gerbe commune, et d'essayer à force de bon vouloir, de faire oublier pour un instant que je ne suis parmi vous qu'un ouvrier de la dernière heure.

Plus facilement que d'autres eussent pu le tenter dans bien des départements, il semblerait que l'idée généreuse qui inspira les premiers fondateurs de votre Compagnie au début de ce siècle, dût jeter des germes fécondants sur ce coin de terre du Comtat, où, comme on vous le disait si bien à l'instant, toutes les races comme toutes les invasions ont laissé des traces inoubliables, et où par une sorte de fatalité géographique, la civilisation, remontant par degrés du rivage méditerranéen au centre de l'Europe, traçait par

Digitized by Google

avance aux invasions futures le chemin qui pendant des siècles, devait guider les barbares vers le pays du soleil.

N'y avait-il pas dans cet amas de souvenirs, de ruines, de traditions, de poétiques légendes, de quoi séduire plus qu'ailleurs les natures éprises de curiosité historique, littéraire ou artistique, et n'était-ce pas rendre à la fois un pieux hommage aux grandes choses du passé, et un service éminent à la science, que de recueillir les documents et préparer les matériaux, d'où l'esprit du philosophe ou l'érudition du savant feront peut-être jaillir l'étincelle destinée à éclairer l'histoire aux rayons de la vérité ?

C'est ce que vous avez compris, Messieurs, en apportant, dans le choix de vos travaux, cet esprit d'indépendance et d'éclectisme qui a présidé à l'organisation même de votre Compagnie, et certes le champ d'études est aussi vaste que peut le rêver la conception la plus hardie : histoire, philosophie, science, art, poésie, tour à tour toutes les manifestations de la pensée humaine vous attirent ou vous séduisent, et

Dans ces pays dorés qu'a bénis le soleil,

où il semble que la race ait su réunir à l'imagination et à la grâce une intuition artistique et comme un culte passionné du beau, vous avez réussi à grouper autour de vous ces forces éparses, et à présenter, avec leur caractère entraînant et leur cachet original et vivant, les aspects brillants, poétiques et charmeurs de cette terre chantée par nos plus illustres maîtres.

Persévérez donc, Messieurs, dans votre œuvre ; qu'un même sentiment de patriotisme vous guide et vous soutienne ; c'est ainsi que sur tous les points du pays, chaque labeur particulier, chaque exaltation du patriotisme local, chaque évocation des souvenirs historiques du passé viendra se confondre dans cette synthèse de toutes les forces de la patrie, où chaque province apporte son tribut pour former ce merveilleux ensemble d'héroïsme et de

Digitized by Google

génie, de larmes parfois, d'enthousiasme et de gloire, qui constitue le véritable trésor de notre patrimoine commun de grandeur nationale.

M. le Préfet a ensuite donné la parole à M. Labande, secrétaire-général de l'Académie, pour la lecture du rapport sur les travaux des membres de la Société pendant les années 1893 et 1894.

Rapport de M. Labande, secrétaire-général de l'Académie.

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes sans doute étonnés de ne pas trouver inscrit au programme de cette séance le compte rendu des concours ouverts par l'Académie. Mais nous n'en avions établi que pour l'année 1894. Nous avions demandé, d'une part, une pièce en vers français ; d'autre part la biographie d'un personnage étant né ou ayant vécu dans les limites du département de Vaucluse. Le premier seul de ces concours a donné quelque résultat : mais encore, avons-nous reçu « un grand nombre de poèmes, dont beaucoup, selon l'expression du rapporteur, M. le capitaine Pilate, ne présentaient d'autre mérite que l'application des règles de la prosodie et dont certains au contraire affichaient pour ces règles un mépris véritablement farouche. — Il en est, ajoutait-il, qui semblaient de véritables torrents d'alexandrins roulant dans leurs strophes fougueuses, que ne pouvaient contenir les digues des rimes jumelles, les débris des règles grammaticales tordues et brisées. » Cependant il y avait des pièces d'un réel mérite, et nous avons été heureux de décerner une médaille d'argent à M. Martha, de Montpellier, pour ses *Poèmes antiques*, et des mentions honorables à l'auteur anonyme du *Départ des cloches*, et à M. Henri Prunier, de Valence, pour sa poésie intitulée *La vie*.

Le deuxième concours n'a absolument rien produit,

Digitized by Google

Certes, ce n'est pas réjouissant pour une compagnie d'avouer un échec ; mais dans cette circonstance à qui la faute ? Est-ce à ceux qui se sont groupés en société pour étudier en commun et faire revivre les gloires du passé, ou à ceux dont l'indifférence, ingrate ou ignorante, dédaigne ces mêmes gloires et fait profession de mépriser les travaux intellectuels ? Jamais nous n'aurions pensé qu'un pareil fait pût se présenter en une ville, qui fut un siècle la capitale du monde civilisé, où se donna rendez-vous l'élite de tous les artistes et de tous les littérateurs, et dans un pays qui à lui seul vit naître plus de héros, plus de grands capitaines, plus d'artistes fameux, plus de savants renommés que toutes les régions voisines à la fois. Aussi voulons-nous croire que notre concours n'a pas eu assez de publicité, et que toute reconnaissance n'est pas morte au cœur des petits-fils de ces illustres aïeux.

Pendant les deux années qui se sont écoulées depuis la dernière séance publique, l'Académie a continué ses travaux avec la même ardeur. Je me contenterai d'en donner une simple nomenclature : aussi bien en avez-vous lu une grande partie dans nos *Mémoires*, où ils ont paru. Pour la section des lettres, je mentionnerai d'abord les sonnets et à-propos de notre excellent vice-président, M. Mouzin, dont je signalerai surtout les *Soleils couchants*, sonnets descriptifs de l'une des toiles qui valurent à notre compatriote, Paul Saïn, une distinction des plus méritées, prélude d'une plus haute récompense, et l'à-propos dédié à notre cher président, M. Mordon. Le regretté M. d'Audeville nous a lu ses contes intitulés : *Le singe artiste* et *Une veillée des morts ;* M. Tiquet, ses poèmes sur Olivier Basselin, d'Assas et le Tasse ; M. Pilate, la saynète dite *La farce des deux valets*, et une nouvelle *Au premier sang ;* M. Chansroux, *Souvenance*. Enfin, M. de Terris a étudié l'œuvre de Roumanille et la littérature provençale de son temps ; celle-ci du reste a été représentée à nos séances par M. Perrier, auteur de la pièce *De Rabelais à Rouma-*

Digitized by Google

nilho, et par M. l'abbé Boudin, qui a mis en vers le chant patriotique de l'Héraut.

M. Limasset, dont nous avons applaudi les *Portraits de jeunes filles*, se tient sur les confins de la littérature et de la science, qu'il cherche à unir et concilier dans ses études multiples sur le *Merveilleux dans les temps anciens et modernes*. En suivant cet ordre d'idées, je relève les noms de M. l'abbé Grimaud, qui a exposé un nouveau système pédagogique de lecture, de M. Pilate, qui a donné l'aperçu du mécanisme de la fontaine de Vaucluse, expliqué par M. l'ingénieur en chef Dyrion, et de M. Caziot, qui a fait part de nouvelles observations sur le mistral ; je n'aurai garde enfin d'oublier les nombreuses et instructives conférences de M. le docteur Réguis sur la botanique et la zoologie, considérées surtout au point de vue régional. M. Reynaud a ouvert une nouvelle voie et a montré, en traitant des conditions de l'habitation en France, principalement en Provence et dans les Alpes voisines, que les sciences économiques et sociales offraient un réel intérêt.

La section d'histoire et archéologie a toujours été celle qui, comptant le plus de membres, a produit le plus de mémoires. Les monuments anciens ont fait l'objet des travaux de MM. Sagnier, Rochetin, de Saint-Venant et Boudin. Le premier a écrit le récit de son exploration et de ses découvertes épigraphiques à Vaison, les destinées de cette magnifique statue du *Diadumenos* trouvée dans la même ville et enlevée par le British Museum, et la description du bas-relief exhumé récemment à Novezan ; il a continué son histoire de la numismatique des anciens peuples de notre sol et analysé le livre de notre collègue, M. Castanier, sur la Provence préhistorique et protohistorique. M. Rochetin, après avoir rendu compte de l'ouvrage de M. Allmer sur les inscriptions antiques du musée de Lyon, nous a entretenus de la vallée de l'Aiguebrun, du fort de Buoux, de l'ancienne station romaine *Tericiae* et des monuments de Saint-Remy. Ces derniers avaient été

Digitized by Google

l'objet précédemment d'un mémoire de M. l'abbé Boudin. M. de Saint-Venant enfin prépare le catalogue de tous les objets d'époque préhistorique trouvés dans le département : il nous en a indiqué le sommaire. Le moyen âge et surtout le XIVe siècle n'ont guère été étudiés que par votre serviteur ; quant à la Renaissance et aux temps modernes, ils comptent de nombreux biographes : M. l'abbé Durand, qui a décrit encore la curieuse église romane de Saint-Laurent-des-Arbres, et M. Destandau ont parlé des guerres de religion ; M. Rey, des rapports de François Ier avec la ville d'Avignon ; M. Duhamel, après une première lecture sur le séjour de Richelieu dans nos murs, a raconté la vie de cet historien de notre pays qu'il se propose de remettre en honneur, Joseph Fornéry ; M. le comte d'Allard a tiré de l'oubli la figure d'Esprit Allard, comtadin favori de Louis XIII, et M. de Faucher a fait de même pour le comte de Roquesante, général de la République française sous le Directoire, né à Cavaillon. M. Tiquet a écrit une page inédite de l'histoire du célèbre Port-Royal, pendant que M. l'abbé Requin esquissait la vie du sculpteur Ange Maucord, que M. Charvet dressait la liste des œuvres connues des architectes de Royers de la Valfenière, et que MM. Moulinas et Patin réunissaient leurs notes sur le collège de Carpentras. Plusieurs volumes d'histoire ont été offerts à la société, j'en ai déjà cité plusieurs ; parmi les autres, je ferai une mention spéciale du livre de M. Abel Jeandet, sur Mâcon au XVIe siècle, étudié avec sympathie par M. Mordon, et des ouvrages du docteur Gosse, de Genève, analysés par M. Bruguier-Roure.

Vous avez remarqué dans cette longue nomenclature que le moyen âge avait été particulièrement négligé. C'est là une véritable lacune, que je signale à l'attention de mes collègues, car il y a matière à de nombreux et d'excellents travaux. Presque tout est à faire, tout est à dire encore ; les documents abondent, et ces temps sont trop éloignés de nous pour que nous nous laissions aveugler par le

Digitized by Google

parti pris ou par la passion. Comme il serait cependant intéressant de rappeler le souvenir de cette époque, où la pensée de l'homme se ressaisissait et reprenait conscience d'elle-même, où s'élaborait cette merveilleuse littérature qui dès le XIII^e^ siècle faisait le tour de l'Europe, en jetant à tous les échos le nom de la douce France, et qui garde encore le précieux privilège d'être goûtée par les plus simples d'esprit et par les plus raffinés, où les arts prenaient une telle extension, que l'on reste aujourd'hui confondu devant leur grandeur, leur expression et leur majesté, où rayonnaient ces multiples universités dont nos modernes facultés ne sont qu'un pâle reflet, où se développait enfin dans toutes les villes cette autonomie politique que nous ne comprenons plus guère maintenant, tellement nos poitrines, écrasées par plusieurs siècles de domination absolue, sont incapables de respirer cet air âpre et rude de la liberté ! Et pour ceux qui s'effraient devant ces redoutables problèmes historiques, que de détails à recueillir, que d'anecdotes à conter !

Mais s'il y a un vif intérêt à étudier les origines et les premiers siècles de notre nation, il y a par dessus tout une œuvre patriotique à édifier. Nos voisins d'outre-Rhin, sans trêve ni répit, scrutent notre passé, réveillent les plus anciens souvenirs. La France, disent-ils, séparée de l'empire de Charlemagne, le grand empereur allemand, n'a jamais été qu'une province rebelle : il faut la réduire jusqu'à complet assujettissement. Et ne croyez pas que ce soit là propos de rhéteur énergumène, c'est l'axiome que le maître à l'école, le professeur à l'université sert journellement à ses élèves et à ses auditeurs. Et cette énormité, ils l'appuient par des démonstrations tirées de nos origines et des premiers temps de notre existence; ils l'accompagnent d'un appareil formidable de textes et d'un luxe inouï d'érudition. Déjà, le monde savant s'habitue à confondre avec celle du sol germain l'histoire de notre terre française, sous les dynasties des Mérovingiens et des Carolingiens;

Digitized by Google

déjà même l'on s'est attaqué aux époques postérieures. Défendons-nous, car nous devons savoir ce que nous coûtent les mensonges historiques de nos adversaires; établissons la vérité, jetons la lumière partout, principalement sur notre vie pendant le moyen âge, car c'est là qu'on obscurcit les idées, et reprenons pour nous la devise des *Monumenta Germaniae historica : Sanctus amor patriae dat animum,* le saint amour du pays donne la force et le courage.

A la suite de ce rapport, ont eu lieu les lectures de MM. Marchand, Larché, Limasset, Requin et Réguis, qui sont imprimées ci-après. Elles ont été coupées par l'audition d'un *allegretto*, quintette pour instruments à cordes composé par M. l'abbé Chassang, membre titulaire de l'Académie, et exécuté aux applaudissements de toute l'assistance, par MM. G. Buravand, C. Buravand, Puig, Chabanel et Jourdan.

Digitized by Google

LES STUARTS A AVIGNON.

Le prétendant d'Angleterre, Jacques Stuart, généralement connu sous le nom de chevalier de Saint-Georges, résida à Avignon du mois d'avril 1716 au mois de février 1717. Ce séjour paraît avoir donné pendant près d'un an une vive animation à la vieille cité pontificale, et y avoir laissé de durables souvenirs. C'est du moins l'impression qui se dégage des témoignages contemporains et locaux, lesquels nous permettent de suivre, presque jour par jour, le prétendant dans les moindres actes de sa vie publique ou privée. Il nous a semblé intéressant d'écrire cette page curieuse des Annales avignonaises (1).

I

On sait combien fut cruelle la destinée du prétendant. Sa naissance, que l'opinion publique en Angleterre s'obstina à croire illégitime, fut le signal de la Révolution qui devait ravir pour toujours aux Stuarts le trône de Jacques II. Amené en France, ses premières années se passèrent dans cet exil de Saint-Germain, dont Louis XIV s'efforçait du moins d'adoucir l'amertume par une hospitalité vraiment royale. Il alla ensuite en Lorraine, et c'est

(1) M. le docteur Pamard, d'Avignon, a bien voulu me faire connaitre un manuscrit du temps, sorte de journal des évènements qui se sont passés à Avignon de 1715 à 1717, qui renferme de très intéressants détails sur le prétendant. J'ai fait à ce manuscrit de nombreux emprunts. J'accomplis un agréable devoir en remerciant ici M. Pamard de sa communication.

Digitized by Google

de là qu'il dirigea les intrigues destinées à lui rendre cette couronne dont, à la mort de son père (1701), le roi de France l'avait reconnu comme seul légitime héritier. Un moment ses rêves parurent près de se réaliser. La princesse Anne, fille de Jacques II, devenue reine en 1702, n'avait jamais douté des droits de Jacques III et aurait voulu lui réserver sa succession. Affranchie, en 1710, du joug des Whigs, elle permettait au nouveau chef du cabinet tory, le célèbre Bolingbrocke, de préparer ouvertement la restauration des Stuarts. Le ministère se remplissait d'amis du prétendant. Les plus hautes fonctions de l'État étaient confiées à ses partisans. C'est ainsi que le comte de Mar et le duc d'Osmond, que nous allons retrouver tout à l'heure à Avignon, aux côtés de Jacques, étaient nommés l'un secrétaire d'État pour l'Écosse, ce qui lui permettait d'agiter ce pays où les Stuarts comptaient tant de fidèles, l'autre gouverneur des Cinq-Ports, ce qui mettait entre ses mains les points stratégiques de la côte. Mais il y avait à la restauration un obstacle insurmontable. Jacques était catholique et catholique convaincu et pratiquant. Or, les royalistes les plus ardents considéraient son avènement comme impossible, s'il ne faisait pas profession d'anglicanisme. La reine même ne donnait son consentement qu'à ce prix et Bolingbrocke demandait que le sentiment national, si hostile à la religion romaine, reçût une satisfaction au moins apparente. La résistance de Jacques III fut invincible. Moins ambitieux et moins politique que son aïeul Henri IV et que son grand-père Charles II, il déclara qu'il ne voulait ni abandonner, ni dissimuler ses principes religieux et que sur le trône, comme dans l'exil, il professerait publiquement la religion catholique.

Dès lors, les événements se précipitent. Anne meurt presque subitement, et les Wighs parviennent en quelques heures à reconquérir le ministère. Georges I^er^ de Hanovre est proclamé sans opposition, et les Jacobites sont réduits à l'impuissance. En vain Jacques revient à Paris et adresse

Digitized by Google

à ses partisans un chaleureux appel : sa voix n'a pas d'écho. Il ne lui reste bientôt plus qu'à tenter le sort des armes, au milieu des fidèles Higlanders toujours dociles à ses appels. Il s'y décide enfin, mais trop tard pour réussir. Les Écossais croyaient le voir suivi d'une armée ; il arrivait seul, sans troupes, sans argent et peut être aussi sans illusions sur ses chances de succès. Aussi bien, « son attitude réservée et triste, dit une relation du temps, n'inspirait pas la confiance. On a prétendu que le triste état où il trouvait son parti avait abattu son courage. Il est sûr que son air nous abattit. »

La lutte ne fut pas longue. Deux fois vaincu, Jacques vit ses partisans mêmes lui conseiller la retraite. Il finit par s'y résigner. Le 6 février 1716, un bateau français le débarquait à Gravelines.

Il ne fallait pas songer à s'établir en France. Déjà le Régent et Georges Ier préludaient au fameux traité de Hanovre par un échange de concessions et de politesses. Le prétendant fut donc heureux d'accepter l'hospitalité du Saint-Siège et celle du vice-légat Salviati, qui, dès longtemps dévoué à la cause des Stuarts, n'avait pas manqué de faire retentir les églises d'Avignon de ses prières en faveur de Jacques III.

II

Ce prince arriva à Avignon le 2 avril. Tout était déjà prêt pour le recevoir. Son lieutenant des gardes était venu visiter à l'avance les maisons qui semblaient pouvoir lui servir de demeure et son choix s'était arrêté sur l'hôtel de M. de Serre, près l'église Saint-Didier. Cette maison était occupée par le commandant des troupes pontificales, qui l'évacua. Plus tard elle parut insuffisante, on l'agrandit d'une partie de la maison d'Entraigues, avec laquelle on la fit communiquer intérieurement. Par ordonnance du vice-légat, le loyer de la maison de Serre « toute meu-

Digitized by Google

blée avec quarante linceuls et dix douzaines de serviettes » fut fixé à huit cents écus par an. M. d'Entraigues reçut 700 livres pour la partie de sa maison mise à la disposition du prétendant. D'autres hôtels furent occupés par la suite de Jacques III. C'est ainsi que les lords Penmure et Drummont logèrent chez M. de Villefranche, le comte de Marshal chez les Blisson, milord Clermont chez les Succarelli, etc.

Avisé le 29 mars par une lettre de Lyon que l'arrivée du prince était prochaine, le vice-légat envoya au devant de lui son capitaine de cavalerie, M. d'Antasse, qui le rencontra à Vienne. Jacques coucha le 1er avril à Pont-Saint-Esprit, et évitant Orange, qui lui rappelait trop le souvenir de Guillaume III, il arriva à Avignon par Villeneuve.

Son entrée eut lieu sans éclat comme il l'avait désiré et comme il convenait à un prince vaincu et fugitif. Près d'arriver à Avignon, Jacques se mit en chaise et ayant à ses côtés le comte de Mar et M. d'Antasse, il entra par la porte du Mail (aujourd'hui porte de l'Oulle). Il alla droit chez M. de Serre, où le vice-légat l'attendait. Ce dernier fut invité à dîner, mais s'excusa sur l'abstinence que lui imposait le carême.

Le prétendant arrivait en modeste équipage. Ses attelages, — trente-six chevaux, deux carrosses, une berline, une chaise roulante, — sa vaisselle, son linge ne lui parvinrent que plus tard. Il emprunta, en attendant, la vaisselle et le linge du vice-légat. Peu de gentilshommes l'accompagnaient, mais sa cour ne tarda pas à se renforcer, — sans compter les fidèles qui le suivirent de près, — de tous ceux que l'échec de l'insurrection d'Écosse et les poursuites ordonnées par Georges Ier jetèrent hors de leur pays. Dès le 4 avril, le duc d'Ormond était à Avignon. Et c'était bientôt le tour des lords Nitisdale, Penmure, Tullibardine, Drummont, du trésorier, le chevalier Ellis, apportant 80.000 écus en or, qui, sans doute, furent les très bien venus. Et, pendant dix mois, ce fut à Avignon un va-et-

Digitized by Google

vient continuel de nobles anglais et écossais, amenant et ramenant tour à tour un nombreux personnel domestique et éblouissant le public avignonais de leur faste ou l'étonnant de leur misère. Un contemporain estime à quatre ou cinq cents, valets compris, le nombre des sujets anglais ou écossais qui se trouvaient à Avignon en juillet 1716, époque où la cour du prétendant paraît avoir été le plus nombreuse.

Deux listes nous sont parvenues renfermant les noms des principaux personnages qui formèrent la cour jacobite à Avignon. L'une d'elles, la plus complète, ne comprend pas moins de 150 noms. On y relève les titres et les dignités les plus divers. A côté du duc d'Ormond, qualifié de généralissime des armées de terre et de mer, et du fidèle comte de Mar, qui reçut, après le départ de Bolingbroke, la charge de secrétaire d'État, on y rencontre les noms de quatorze lords, de quatre lieutenants-généraux et d'un même nombre de brigadiers. Viennent ensuite 14 colonels ou lieutenants-colonels, 10 majors, 24 capitaines et 6 lieutenants, ainsi que trente gentilshommes. A citer encore quatre secrétaires ou sous-secrétaires, dix médecins ou chirurgiens, le chevalier Ellis, contrôleur de la maison du roi et son trésorier-payeur, un contrôleur de bouche, un chef des gobelets, un chef de cuisine, quatre valets de chambre, etc. Les Écossais et les Irlandais sont en majorité dans la suite royale, mais l'élément anglais y est aussi fortement représenté. Chose étrange, le nombre des protestants y est presque égal à celui des catholiques. On y trouve même les noms de deux ministres protestants, MM. Leslie et Hamilton, tandis qu'aucun prêtre catholique n'y figure. Nous savons d'ailleurs que le prétendant prit pour confesseur un ecclésiastique d'Avignon, le P. Viganègue, et pour chapelain l'abbé Curnier, chanoine de Saint-Didier (1).

(1) Bibl. du musée Calvet, ms. n° 2827, p. 611.

Digitized by Google

Cette affluence de protestants de distinction sur la terre pontificale ne fut pas d'ailleurs sans alarmer les scrupules de la cour de Rome, et la congrégation du Saint-Office ne manqua pas d'adresser à ce sujet à l'archevêque d'Avignon, Fr.-Maurice de Gonteri, des instructions fort détaillées : « Il faut, lisons-nous dans ces instructions, que le séjour de ces personnages hérétiques dans le pays devienne utile à la religion catholique par leur conversion, ou du moins qu'il ne soit pas nuisible à la foi et un sujet de scandale pour ceux qui résident à Avignon. En conséquence, l'exercice de la religion anglicane ne sera pas toléré ; les ministres ou prédicateurs hérétiques devront s'abstenir de toute assemblée et de toute propagande. L'archevêque devra veiller à ce que dans leurs conversations ou entretiens familiers, ces ministres ne se hasardent jamais à discourir sur les matières religieuses, au grand danger des âmes, qui, quelquefois, se nourrissent plus facilement de l'erreur que de la vérité. Les hérétiques et les catholiques ne devront point se réunir à la même table, les jours où l'Église défend l'usage de la viande, afin d'éviter toute occasion d'intempérance et de scandale. L'archevêque devra faire appel au respect que les Anglais doivent à leur hôte, leur représentant la douleur qu'éprouverait le Saint Père, s'il venait à apprendre le danger ou la chute d'une seule âme de ses sujets. Enfin, l'archevêque devra prendre toutes les mesures nécessaires pour que les hérétiques soient bien édifiés par les catholiques et pour qu'ils puissent se convaincre de la vérité de la religion, employant à cet effet les personnes qui lui paraîtront le plus propres à s'introduire auprès d'eux, sans crainte d'aucun danger, dans leur société ou leur entretien (2). »

Les documents ne nous font pas connaître les résultats de la propagande recommandée à l'archevêque, et sans doute ils ne furent pas très brillants ; en revanche, la

(2) Bibl. du musée Calvet, ms. n° 2818, fol. 29.

Digitized by Google

contagion de l'hérésie ne semble pas avoir fait beaucoup de victimes; en dépit de leur sympathie pour leurs hôtes, les sujets du Saint Père surent conserver l'intégrité de leur foi.

Au surplus, la cour jacobite, frivole comme toutes les cours, ne songeait guère qu'au plaisir. Au milieu d'une telle affluence de seigneurs jeunes et ardents, les fêtes devaient être nombreuses. Elles ne manquèrent pas, en effet. Pendant un an, les dîners, les bals, les parties de plaisir se succédèrent presque sans interruption. Si, au début de son séjour, Jacques, par égard par ses anciens compagnons de lutte, rigoureusement poursuivis par Georges Ier, semble vouloir se renfermer dans une certaine réserve, bientôt il se laisse aller au courant qui l'entraîne. Dès le 27 avril, il offre un grand déjeuner à sa cour et aux grandes familles avignonaises au monastère des Célestins de Gentilly. Le 6 mai, il dîne chez M. de Villefranche, dont il tiendra plus tard un des enfants en baptême. Le 10 juin, anniversaire du jour de sa naissance, il assiste chez M. d'Eyssautier à un grand ambigu, auquel se rendent « tous les anglais et les dames et messieurs de la ville. » Mais dans cette lutte courtoise où chacun rivalise pour distraire le roi et lui faire oublier ses malheurs, la palme revient sans conteste aux Doni, seigneurs de Goult, famille d'origine romaine, et chez qui sembla revivre un moment la tradition des Mécènes italiens. Les Doni, le chevalier et son frère, leurs femmes et leurs filles sont de toutes les fêtes et paient largement leur écot. Ils sont du reste dans l'intimité du roi, montent dans ses carosses et le suivent partout, à la promenade comme au théâtre. Le carnaval de l'année 1717 est particulièrement gai à Avignon. Le vice-légat ouvre son palais tous les jeudis; on y danse; il y a « grands jeux et boissons. » Le roi, rompant décidément avec les scrupules qui l'avaient un moment éloigné des fêtes trop bruyantes, s'y accoutume bientôt, est de tous les dîners et danse fréquemment avec les dames. Et s'il y

Digitized by Google

eut à Avignon, pendant l'hiver 1716, une troupe d'opéra, sans doute la présence de la cour de Jacques Stuart ne fut pas étrangère à cet évènement peut-être inespéré.

Le roi affectionne aussi les promenades à cheval et en voiture ; tantôt il suit le cours Saint-Michel et tantôt il pousse jusqu'à Gentilly. La classique excursion de Vaucluse n'est point omise, elle a lieu le 13 juillet et est l'occasion d'un grand dîner ; les officiers de bouche partent dès deux heures du matin pour aller le préparer. Le duc d'Ormond, que les affaires d'État retiennent à Avignon ce jour-là, prend sa revanche un peu plus tard, en compagnie des Doni, et c'est sans doute pour admirer plus à l'aise les beautés du site et de la route que la bande joyeuse va coucher à L'Isle, dès la veille.

Au surplus, les plaisirs n'absorbent pas le prétendant. Il remplit avec une rigoureuse exactitude tous ses devoirs religieux. Chaque jour il entend la messe à Saint-Didier ; il se confesse et communie fréquemment. Il assiste aux processions, un flambeau à la main, à Saint-Didier ou à Notre Dame-des-Doms ; il suit assidûment les prédications de carême, même « par les temps de pluie et de verglas. » Il est vrai que les consuls ont fait venir pour lui faire honneur un orateur distingué, l'abbé Brunet, qui parvient à satisfaire ce délicat. Quand il relève de maladie, sa première sortie est pour Saint-Didier, où il va rendre à Dieu des actions de grâces ; alité, il n'a pas cessé d'entendre la messe chez lui.

On aimerait connaître l'effet produit sur l'aristocratie avignonaise par ce jeune prince plus fait, semble-t-il, pour édifier les hommes que pour les conduire. On sait combien ses ennemis et ses amis mêmes ont été sévères pour lui. On a vu plus haut les effets de son arrivée en Écosse. En Angleterre, il n'était pas plus estimé. « Si la France nous attaque, écrivait lord Stanhope, premier ministre de Georges Ier, je prie Dieu qu'elle mette le prétendant à la tête de l'invasion. » Le chroniqueur avignonais qui nous parle

Digitized by Google

longuement de ses faits et gestes, est très sobre dans le portrait qu'il trace de lui : « Il est grand, dit-il, la taille déliée, âgé de 28 ans, le visage ovale, creusé de petite vérole, le nez aquilin, le teint brun clair, l'air gracieux, un peu mélancolique. Sa démarche est ferme et dégagée, ni gras ni maigre. » Cette esquisse si sommaire et tout extérieure relève cependant un trait qui mérite d'être noté : l'air mélancolique de Jacques. Ce trait, tous les historiens l'ont relevé, et il explique peut-être la destinée du prétendant. « Sa pâle et mince figure, dit Michelet, avec un air douteux, d'étranges yeux italiens qu'il tenait de sa mère, ne parlait guère pour lui, et jamais il ne souriait. »

III

A défaut de prestige, il avait la foi. Non certes cette foi impatiente et active qui brise les résistances et force la victoire, mais la foi humble et résignée qui accepte la défaite comme une épreuve et attend sans murmurer les retours de la fortune. Ces retours, Jacques s'efforçait d'ailleurs de les préparer. Sa diplomatie, dirigée par d'Ormond, tournait tour à tour ses regards vers les différentes cours de l'Europe, vers les puissances catholiques qui l'avaient, l'année précédente, accompagné de leurs vœux, et aussi de préférence peut-être vers ces âmes tendres de la cour de France qui, à la représentation d'*Athalie*, avaient pleuré sur le sort du petit Joas.

Certes la maison des Stuarts comptait en Europe bien des sympathies. Le Saint-Siège eût volontiers prêché pour elle une sorte de croisade catholique ; le roi d'Espagne ne souhaitait rien tant que de détruire cette dynastie hanovrienne, qui allait lui arracher pour toujours l'empire des mers. Le roi de Suède et le tzar auraient avec empressement donné un rôle au prétendant dans cette lutte gigantesque qu'ils se promettaient d'entreprendre bientôt contre

Digitized by Google

Georges Ier et le Régent. Mais ce n'étaient là que des projets vagues et vains auxquels manquaient les moyens d'exécution ; et, pendant que la cour d'Avignon s'en repaissait, déjà s'ébauchait l'alliance franco-anglaise, qui allait ruiner les espérances de Jacques III.

Quant à l'Angleterre elle-même, elle oubliait le prétendant. Certes Georges Ier n'était pas populaire. Sa lourdeur allemande, sa gaucherie, son avarice avaient choqué les esprits les moins prévenus. On s'égayait sur ses travers, sur ses ridicules, sur ses vices. L'humour britannique n'épargnait ni sa personne, ni sa cour, ni ses deux maîtresses venues de Hanovre, le *Mât de Cocagne* et l'*Éléphant*, comme on se prit à appeler Mesdames de Kielmansegg, comtesse de Darlington, et Schulemberg, duchesse de Kendal, l'une trop maigre, l'autre trop grasse au goût anglais. Mais ce n'était là qu'une opposition superficielle et anodine, des critiques à fleur de peau, pour ainsi dire, la révolte de la délicatesse froissée contre la raison plus docile, la revanche de l'esprit qui se rebiffait contre la sagesse qui commandait d'obéir. En réalité, personne n'eût voulu d'une restauration jacobite. Sceptique, tolérant, indolent, Georges Ier représentait la liberté politique, la tolérance religieuse, les trahisons parlementaires. Il n'était ni cruel, ni despote, et, s'il resta un étranger pour l'Angleterre, son gouvernement s'inspira toujours de l'intérêt national. L'Écosse même, encore révoltée après la fuite de Jacques III, ne tarda pas à se fatiguer de la lutte. En vain le prétendant lui adressait il, d'Avignon même, un manifeste où il essayait de relever les courages, assurant qu'il ne renoncerait jamais à ses droits et irait bientôt les soutenir. Les paysans réfugiés dans les montagnes, puis refoulés dans les Hébrides, furent faits prisonniers ou se soumirent. La plupart des chefs se sauvèrent. Enfin l'habile clémence de Georges Ier acheva de désorganiser les forces insurgées et de décourager les derniers fidèles de Jacques. La discorde même, comme il arrive aux partis vaincus,

Digitized by Google

se glissa dans la cour d'Avignon, et bon nombre de seigneurs anglais, que le comte de Mar avait mécontentés par sa hauteur, ne songèrent qu'à se soumettre à Georges Ier. C'est du moins ce qu'affirmait la *Gazette de Hollande*, lue avec avidité à Avignon à cette époque ; et on peut l'en croire sur ce point, quoi qu'en aient dit d'autres chroniqueurs trop attachés, pour être véridiques, à la cause des Stuarts.

Une assez grave maladie du prétendant vint encore semer l'inquiétude dans la petite cour d'Avignon. On l'avait cru d'abord atteint seulement d'hémorroïdes ; il s'agissait, en réalité, d'une « fistule au fondement ». Jacques souffrit cruellement, et, pendant près de trois mois, garda le lit ou la chambre (15 septembre - 8 décembre 1716). Pour comble de malheur, il n'avait pas auprès de lui son médecin ordinaire, M. Wood. Celui-ci, fait prisonnier en Angleterre, n'avait été libéré qu'au mois de juin et n'arriva à Avignon que le 28 septembre. Jacques fut d'abord soigné par MM. Parreli et Gastaldy, médecins d'Avignon, qu'il avait attachés à sa personne en arrivant dans cette ville, puis par M. Blair, médecin de milord Penmure. D'ailleurs, devant la gravité de la maladie, la reine Marie, qui résidait toujours à Saint-Germain, envoya à son fils un des plus célèbres docteurs de Paris, M. Guérin, qui, le 20 octobre, opéra le roi avec un grand succès. M. Guérin espérait que le malade pourrait sortir quinze jours plus tard et monter à cheval dans six semaines. Ces prédictions trop optimistes ne se réalisèrent pas. Malgré une amélioration continue de son état, c'est le 20 novembre seulement que Jacques commença à recevoir quelques personnes, et sa première sortie n'eut lieu que le 8 décembre. Par une gracieuse attention, le vice-légat en apprenant, le 23 octobre, que le roi avait la fièvre et que le bruit l'incommodait, ordonna que les cloches ne seraient pas sonnées « à branle » pendant huit jours, et cette interdiction, plusieurs fois renouvelée, fut prolongée jusqu'au 21 no-

Digitized by Google

vembre. On voit que la ville « sonnante » savait se taire à l'occasion. Enfin, vers le 10 décembre, Jacques pouvait reprendre ses occupations habituelles; le 10 décembre, il allait en chaise aux Célestins, et le 15 il rendait visite aux Doni. M. Guérin ne repartit que le 3 janvier.

IV

Avant même que le malheureux prince fût revenu à la santé, il devait se préparer à un nouvel exil. Le Régent, qui d'abord s'était fort défié de la loyauté de Georges Ier, avait, comme on l'a vu, laissé Jacques passer en Écosse. Quelques mois plus tard, il résistait encore aux instances de lord Stair, ambassadeur d'Angleterre, qui le pressait de faire sortir le prétendant d'Avignon. Mais Philippe d'Orléans et Georges avaient trop d'intérêts communs, surtout en face des menées de l'Espagne, pour qu'un accord ne s'établît pas entre eux tôt ou tard. Et, en effet, dès la fin novembre, sous l'influence de Stanhope et de Dubois, le traité de Hanovre était signé. Entre autres clauses, il stipulait que le prétendant serait exilé au delà des Alpes.

Depuis longtemps, le bruit de la conclusion prochaine de ce traité préoccupait la cour d'Avignon. Si la *Gazette de France* n'en parlait point, la *Gazette de Hollande* y insistait fréquemment, et le pape s'en était ému. Toujours dévoué aux catholiques Stuarts, Clément XI avait fait les déclarations les plus nettes en faveur du prétendant. « Il ne permettrait jamais, avait-il dit, que ce prince quittât Avignon que de son plein gré. » Mais c'était la destinée d'Avignon et du Comtat de subir sans pouvoir s'y soustraire le contre-coup des vicissitudes de la politique française, et des exemples récents prouvaient qu'il était malaisé au pape de résister aux volontés de la cour de Versailles. Aussi pensait-on que le roi, une fois guéri, ne tarderait pas à passer en Italie pour s'établir probablement à Bologne. Déjà, en octobre, nombre d'Anglais avaient pris les devants,

Digitized by Google

et il ne restait à Avignon, en novembre, que cent cinquante d'entre eux.

La notification de la clause d'exil n'était pas sans embarrasser quelque peu le Régent, encore en relations amicales avec la reine Marie de Modène. De même, c'était une commission délicate que de signifier au pape cette sorte de violation de la neutralité d'un territoire qui, après tout, lui appartenait. Le Régent ne voulut point s'adresser lui-même au nonce et pria l'ambassadeur d'Angleterre d'aller « lui faire ce compliment ». Lord Stair n'hésita pas ; mais la réponse du représentant du Saint Père ne dut pas beaucoup le satisfaire. « Le pape, répondit le nonce, ne reconnaîtrait jamais d'autre roi d'Angleterre que Jacques III ; si l'ambassadeur n'avait rien d'autre à lui dire, il pouvait se retirer. » Au reste, on savait ce qui se cachait de timidité et d'impuissance sous cette fière réponse.

Le Régent et lord Stair demandèrent alors au maréchal de Villars d'aller annoncer la nouvelle à la cour de Saint-Germain. Villars refusa nettement, rappelant, sans grand à-propos, semble-t-il, les services que la reine Anne nous avait rendus et la paix qu'on lui devait. On fut plus heureux avec le maréchal de Villeroy, qui s'acquitta de cette fâcheuse mission.

La reine-mère fut indignée. Mais la douleur fut bien plus grande encore à Avignon. Si la noblesse de cette ville avait conçu pour Jacques une sympathie qui persista après son départ, les regrets que nos hôtes d'une année emportèrent en quittant Avignon furent aussi sincères et aussi profonds. Les lettres écrites plus tard au vice-légat Salviati ou à l'archevêque Gonteri par le prétendant, sa mère et les seigneurs de sa cour en sont des preuves irrécusables. « Le roi et le duc d'Ormond en sont accablés », dit un contemporain. Et on peut en croire ce témoignage. A chaque étape de la route, l'exilé ne semble-t-il pas, en effet, laisser quelque chose de lui-même et, si j'ose dire, comme un morceau de son cœur ?

Digitized by Google

On hâtait cependant les préparatifs. Une dernière fête eut lieu, le 4 février, au palais du vice-légat. Le roi s'y rendit avec toute sa cour. En tout, cent invités à peu près, sans compter les lords. Deux jours plus tard, le départ a lieu. Le samedi 6, à neuf heures, le roi vient entendre la messe à Saint-Didier, et comme le pardon avait lieu dans cette église, il demande qu'on donne la bénédiction du Saint-Sacrement. C'est à l'issue de la cérémonie et à la porte même de l'église que le roi fait ses derniers adieux à ceux qui l'entourent et monte en carrosse. Le vice-légat, le duc d'Ormond et le comte de Mar prennent place à ses côtés. La suite se compose de soixante-dix personnes environ. Le roi a été tellement satisfait de ses domestiques d'Avignon qu'il les emmène presque tous, même la blanchisseuse et les marmitons. Tandis que le roi prend la route de terre, les équipages et la maison royale iront le rejoindre en Italie par le Rhône et par la mer.

Le cortège royal se dirige vers Gentilly où l'on dîne. Après le dîner, le vice-légat prend congé pour retourner à Avignon. Ses adieux au prétendant ne vont pas sans quelque émotion. Salviati veut baiser les genoux de Jacques et saisit son justaucorps, mais Jacques le relève et l'embrasse longuement, en le remerciant de tous les soins et prévenances qu'il a eus pour lui pendant dix mois. Les Doni, accompagnent le chevalier de Saint-Georges jusqu'à Orange, où l'on va souper et coucher. Le lendemain, dimanche, on entend la messe à la cathédrale ; puis l'on repart pour aller coucher à Pierrelatte, et les Doni rentrent à Sorgues. Le voyage se poursuit rapide et triste, par une neige épaisse et un froid intense. On prend la vallée de l'Isère par Voreppe, Chambéry, Montmélian. C'est le frère même de l'archevêque d'Avignon, le marquis de Cavaillac, que le roi de Sardaigne a chargé de veiller sur l'auguste voyageur et de pourvoir à ses besoins. Bientôt le vice-légat lui-même est attaché à la personne du prince en qualité de prélat résidant, et l'on peut croire que ce choix, les sou-

Digitized by Google

venirs d'Avignon l'ont dicté. Au reste, avant la fin de son voyage, Jacques veut donner à quelques-uns de ses hôtes des marques de reconnaissance. Il envoie son portrait à M. d'Entraigues et à M. Doni, des montres anglaises à M. Doni, à son ancien confesseur et au chanoine Curnier, son chapelain d'Avignon. Ses lettres, celles de ses secrétaires et des seigneurs qui l'accompagnaient, vont témoigner longtemps encore que l'hospitalité avignonaise avait été pour les exilés agréable autant que magnifique (1).

Dès le 27 février, le prétendant est à Asti, le 1er avril il est à Pesaro ; il respire enfin pendant que la jalouse Angleterre se rassure. Il peut goûter un repos bien nécessaire. Mais le séjour de Pesaro est bien triste ; tout y manque, carrosses et provisions de bouche ; le vin y est détestable ; « les habitants eux-mêmes, écrit un anglais, y sont sauvages et barbares et on n'y peut demeurer sans périr de maladie. » Enfin, après quelques mois de séjour dans cette ville inhospitalière, le prétendant se décide à se rendre à Rome ; il y séjournera jusqu'à sa mort, presqu'un demi-siècle, mais de plus en plus ignoré, triste, oublié du monde et des puissants.

Plusieurs fois encore cependant, il essaya de tenter la fortune. Protégé par Clément XI, séduit par le génie et les intrigues d'Albéroni, il se rendit en Espagne en 1720, et obtint de Philippe V une escadre pour tenter une descente en Écosse, mais la tempête dispersa ses vaisseaux, et la révolte qui commençait à soulever l'Écosse fut facilement réprimée. Marié en 1720 à la petite-fille du fameux roi de Pologne Sobieski, qui lui apporta une dot de vingt-cinq millions, il espéra pouvoir, à l'aide de ces richesses, reconquérir encore son trône ; mais ses efforts se bornèrent à une proclamation puérile et naïve, où il sommait Georges Ier d'abdiquer en sa faveur, et que personne ne prit au sérieux. Plus tard, son fils, l'héroïque Charles-Édouard, espérant profiter de la guerre de la succession

(1) Bibl. du musée Calvet, ms. n° 1725, fol. 37 et 43.

Digitized by Google

d'Autriche et de l'appui que la France lui promettait, débarquait en Écosse, entraînant à force d'énergie quelques clans montagnards, prenait Perth et Édimbourg, battait les anglais à Preston-Pans (20 septembre 1741), à Clifton-moor (18 décembre), à Falkirk (janvier 1746); mais il était définitivement vaincu à Culloden (14 avril), et ce n'est qu'après mille aventures et à travers mille dangers qu'il pouvait regagner la France et ensuite l'Italie.

C'est au retour de cette glorieuse mais inutile expédition que Charles-Édouard s'arrêta à Avignon (janvier 1749); son séjour ne paraît pas y avoir été de longue durée, mais, si l'on en juge par les documents, trop rares d'ailleurs, qui nous sont restés de cette époque, il y fut reçu de la façon la plus solennelle. Dix-huit boîtes et cinquante-deux coups de canon furent tirés à son entrée. Les autorités locales vinrent le haranguer copieusement. L'orateur de la Rote apostolique, notamment, se fit remarquer par la finesse de ses louanges et l'à-propos de ses souhaits. Enfin la verve des poètes avignonais (car au XVIII^e^ siècle, à Avignon surtout, il n'y avait pas de fête sans madrigaux, ni de réjouissances où les muses ne prissent part) célèbra comme il convenait les regrets que la déplorable expédition d'Écosse avait fait naître et les espérances que, malgré tout, on s'obstinait à conserver pour la prochaine restauration des Stuarts (1).

Quant au chevalier de Saint-Georges, il vécut encore vingt années. C'est en 1766 seulement que se termina, sans qu'un sourire de la fortune en fût venu adoucir le déclin, cette existence, triste et mélancolique entre toutes, qui n'avait pas connu le succès et dont la trame n'avait été faite, suivant le mot de Macaulay, que « d'exil, de vains projets, d'honneurs plus amers que des outrages et d'espérances qui ne devaient enfanter que des douleurs. »

J. MARCHAND.

(1) Bibl. du musée Calvet, mss. n° 2572, fol. 27; — n° 2825, fol. 101; — n° 2944, fol. 63, 64, 65.

Digitized by Google

UN VILLAGE ENRAGÉ.

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN DE CAMPAGNE.

Dans une bourgade, située sur les confins de la Franche-Comté et de la Lorraine, j'arrivai, voilà bientôt trente ans, par un de ces jours de mai, moins riant peut-être que ceux du Midi, mais tout fleuri d'espérances pour un docteur frais émoulu de la Faculté de médecine de Strasbourg.

Avec ma trousse pour toute fortune, je m'installai dans deux modestes chambres, où, après la visite de quelques rares clients, je reçus, *avec déférence,* Monsieur le maire, qui venait, escorté de Monsieur le commissaire de police du canton, s'enquérir si j'étais bien et dûment muni d'un diplôme.

Comme sanction de cette visite et en compensation de ce premier dérangement, je fus, à bref délai, investi de diverses fonctions officielles, dont la plupart étaient essentiellement gratuites, celles par exemple de médecin de la brigade de gendarmerie et de médecin inspecteur des écoles.

Mis, pour ainsi dire *officiellement,* en possession de mon poste, qui avait été longtemps convoité par deux officiers de santé du voisinage, dont la principale occupation était de se surveiller mutuellement et de s'assurer que les frontières médicales, assignées par la loi, n'étaient jamais franchies par l'un d'eux, je commençai résolument et avec ardeur mon travail.

Digitized by Google

La clientèle vint à souhait, mais combien disséminée ! et, dans combien de circonstances, je reconnus que la valeur du médecin de campagne se mesure surtout à ses jarrets ! Malgré la pluie, la neige et les frimas, j'allais, ma trousse en poche, le long des sentiers ou à travers champs, franchissant les fossés, risquant des glissades et même des chutes, comme certain soir où j'eus la chance de n'être que légèrement blessé à l'aisselle par mon bistouri sorti de sa gaîne.

Mon rêve, on le comprend aisément, était d'acquérir sinon un équipage, du moins une monture. Celle dont j'eus d'abord l'occasion de faire l'essai, ne me réussit guère. Un jour qu'il me fallut traverser le gué d'une rivière démesurément grossie par la fonte des neiges et par des pluies continuelles, un vigoureux paysan qui m'accompagnait m'engagea à monter à califourchon sur son dos ; cette promenade nautique d'un nouveau genre, qui avait débuté sous les meilleurs auspices, ne tarda pas à tourner subitement au tragique, car à un moment donné l'échaffaudage humain, chancelant sur sa base, vint s'effondrer avec fracas dans la profondeur des flots et le reste de la traversée dut s'achever péniblement à la nage.

Un peu plus tard, il est vrai, je me trouvai possesseur d'un cheval ; par malheur, il se refusait obstinément à passer les rivières, et je ne pouvais l'y contraindre qu'un bandeau sur les yeux et les éperons dans les flancs.

Ces mésaventures de mes débuts ne furent rien toutefois auprès du grand événement qui, au mois de novembre 1869, attira vers mon cabinet tout un village en émoi.

Il convient d'expliquer qu'un double malheur était arrivé un mois auparavant. Par une belle soirée d'automne, le 21 septembre, un loup de forte taille avait paru aux alentours, et, d'une marche lente, s'était aventuré jusqu'aux premières habitations. C'était d'autant plus étrange qu'à une telle époque de l'année, les fauves n'ont pas coutume de quitter leur retraite.

Digitized by Google

Un homme d'une trentaine d'années, d'une constitution robuste et d'une force herculéenne, avait aperçu de sa fenêtre ce visiteur indiscret; se mettre à la poursuite de l'animal, le débusquer derrière un faisceau d'échalas et l'attaquer à coups de gaule, n'avait été que l'affaire d'un instant; mais le loup ayant bondi sur l'homme, une lutte acharnée s'engagea corps à corps. Le loup n'avait échappé qu'en mordant, à la face et aux bras, son adversaire; il avait fui à travers champs et, à trois kilomètres de distance, avait forcé l'entrée d'une bergerie, essayé d'emporter un agneau et mordu aussi le berger, qui cependant avait fini par avoir raison de l'animal féroce et voleur.

Après l'exposition d'usage et la tournée faite de ferme en ferme, on avait dépecé la bête, et, comme il convient, on avait distribué des parts dans le pays. Aux notables, les morceaux réputés de choix; aux autres, les bas morceaux; chacun s'était montré jaloux d'y goûter quelque peu.

Vingt jours après, le bruit se répand que le berger est mort de la rage. Je soignais déjà le premier blessé; j'avais obtenu la cicatrisation complète de toutes ses plaies; mais bientôt il devient inquiet lui aussi, accuse une céphalalgie intense; ses yeux, d'une mobilité extrême, donnent à son visage une expression étrange, presque farouche; il est en proie à des accès d'une grande violence et, malgré un traitement énergique, il succombe à son tour.

Alors une terreur générale gagne le pays.

Quelques notables commencent par m'interroger, la tête basse et le regard anxieux.

— « Le loup était donc enragé? » me demandent-ils.

Je réponds vaguement : « Hum! vous savez, lorsque le loup sort de sa tannière à des époques anormales...

— « Eh bien?

— « Eh bien, en pareil cas, il est prudent de ne pas l'approcher...

— « Oui, certainement; mais d'en manger?

— « Oh! n'ayez aucune crainte.

Digitized by Google

— « Bien vrai? il n'y a pas de danger? Vous le jurez?

— « Je le jure! »

Malgré ce serment qu'il faut répéter à chacun, chacun s'en va, le visage morne, avec un soupir de doute et de regret.

Les uns veulent quand même une ordonnance, et lorsqu'il faut absolument leur céder, je prescris une potion anodine ou un calmant opportun.

Les autres interrompent leurs travaux et se traitent par des stations plus prolongées que de coutume au cabaret.

Sur la petite place, des groupes discutent gravement; on préconise des remèdes empiriques. Tous les gens se questionnent, s'examinent; il en est qui prient, il en est qui blasphèment. Les hommes d'expérience calculent entre eux le nombre de jours qui restent pour parfaire la quarantaine d'incubation rabique.

Des femmes oublient de quereller leurs maris et des maris de battre leurs femmes, sauf en quelques ménages, où ils se reprochent mutuellement de s'être incités à mordre au fruit... enragé. La minorité qui n'y goûta point se montre apitoyée, mais méfiante, prête à se barricader au moindre symptôme.

Le marché est déserté par les habitants des environs, le lavoir ne jase plus qu'en sourdine, le moulin a des battements irréguliers. Le crieur public lit, d'une voix dolente, les avis municipaux et le sacristain sonne l'*Angelus* comme un glas.

Une telle calamité ne peut laisser indifférentes plus longtemps les autorités locales et cantonales.

M. le maire, escorté de M. le commissaire de police du canton, me prie, au nom de la loi, de rédiger un rapport circonstancié, avec conclusions, sur les mesures à prendre dans l'intérêt général. Je propose que chacun vaque à ses occupations et suive son régime ordinaire.

Les gendarmes, sous le fallacieux prétexte de venir me

Digitized by Google

consulter, me demandent s'il n'y a pas danger pour l'ordre public et la sûreté des personnes. Un passant qui les voit sur le seuil de ma porte fait courir le bruit qu'on garde dans mon logis quelque malade en observation et que je suis invité à me tenir prêt à toute éventualité. Les portes se ferment et la journée se passe dans la stupeur.

Enfin, la quarantième aurore se lève, derrière un voile impénétrable de nuages gris ; il pleut comme il a plu la veille, comme il pleuvra le lendemain, d'une longue pluie de novembre. Et le village songe avec amertume que les enragés ont horreur de l'eau.

Mais le lendemain, le délai de quarantaine, indiqué par les anciens de l'endroit, étant passé, les cloches sonnent joyeuses et partout, sur la place, sur la grande route, devant le porche de l'église, au lavoir, au marché, malgré l'averse persistante, on voit s'aborder les bras ouverts ceux qui ont survécu.... c'est-à-dire *tout le monde*.

Dr LARCHÉ.

Digitized by Google

L'OREILLE.

ÉTUDE FANTAISISTE D'APRÈS QUELQUES LOCUTIONS PROVENÇALES.

On dit en Provence : *Penja l'aureio,* pour être inquiet, et c'est un peu ainsi que je me sens au début de cette étude légère, dont plus d'un va conclure, sans doute, qu'elle lui est entrée par une oreille et sortie par l'autre.

Tous les idiômes ont des dictons communs à propos de cet organe de l'attention, que je tâcherai de ne point trop fatiguer chez mes auditeurs et surtout chez mes auditrices ; par exemple : *Se faire tirer l'oreille,* remonte comme on sait, au temps de Rome où une formalité légale obligeait l'huissier à saisir par l'oreille le débiteur récalcitrant pour le conduire en prison ; de même, il était d'usage d'amener ainsi des témoins devant le tribunal, comme l'établit un texte d'Horace : *Testes per aurem attracti.* Cette coutume est encore spécifiée dans la loi des Bavarois.

D'autres expressions proverbiales d'origine hellénique ou latine, et, par conséquent conservées dans la langue d'oc aussi bien que dans le français, ont intéressé les érudits. Je n'en citerai que deux :

Quan lis auréio vous siblon, parlon de vous autri.

Quand les oreilles vous sifflent, on parle de vous.

Nous avons le même préjugé que les Grecs et les Romains sur le tintement de l'ouïe ; ils croyaient qu'on s'entretenait de la personne qui éprouvait ce bruit. Selon la superstition populaire encore existante, on raconte du

Digitized by Google

bien de nous quand cet effet se produit du côté droit, et du mal, si c'est du gauche.

Plus étrange serait la source de cette seconde expression : *Avé la puce à l'auréio.*

Avoir la puce à l'oreille.

Si j'en crois l'explication donnée dans le manuscrit de ses quatorze mille proverbes provençaux, par notre regretté compatriote le félibre Jean Brunet, explication dont je veux retenir surtout l'ingéniosité, il y aurait là une corruption de : *Avoir Empuse à l'oreille.*

Empuse était une sorte de démon, une divinité infernale, un spectre que la terrible Hécate faisait apparaître aux condamnés ; il avait un pied d'airain et un pied d'âne, n'était pas toujours malfaisant, donnait même parfois de bons avis, en venant tinter dans l'orifice auriculaire, où il parlait à voix très basse.

Jean Brunet a soin d'accompagner d'un peut-être restrictif cette curieuse interprétation ; il semble craindre qu'on ne l'accuse d'avoir cherché midi à quatorze heures, ce qui en provençal se traduit d'une façon plus imagée par : *Chercher le nez ou les yeux derrière l'oreille.*

L'image est d'ailleurs la grande richesse de notre idiome populaire. Veut-on parler de quelqu'un qui se ruinera dans une affaire, on s'écrie : *Il y mangera ses oreilles ;* veut-on citer un homme qui possède au moins cent mille francs, on affirme que *pour cent mille francs il ne se ferait pas couper une oreille.*

Je glisse sur quelques termes grossiers, et aussi sur quelques dénominations de plantes, telles que : *Oreilles d'âne, de lièvre, d'ours,* etc.

Il est également des proverbes méridionaux d'une sage philosophie qui méritent d'être notés :

Quau mau entend, mau respond.

Qui mal entend, mal répond.

Conseil à méditer par les gens distraits, légers ou susceptibles.

Digitized by Google

Quau escouto i porto entend si doulour.

Qui écoute aux portes entend ses douleurs.

Observation qui, tout en ayant l'air de n'atteindre que les indiscrets, frappe peut être davantage les calomniateurs et les médisants.

D'autres proverbes, par leur différence avec ceux de la langue française, indiquent les habitudes spéciales à la région ; ainsi, au lieu de : *Les murs ont des oreilles*, nos paysans et même nos citadins vivant plus au dehors que les habitants d'autres provinces, ont coutume de dire : *Les buissons ont des oreilles.*

Qui ne se souvient du chant de Mireille où revient périodiquement ce gracieux distique :

Mai parlen plan, ô mi bouqueto,
Que li bouissoun an d'auriheto.

Oreillette n'est pas seulement employé comme diminutif dans la signification naturelle que je viens de citer ; sans parler d'une pâtisserie frite à la poêle, qui tire son nom de la forme qu'on lui donne, et qui est spéciale à certaines fêtes, j'indiquerai : les oreillettes d'un terme, c'est-à-dire les témoins de la borne d'un champ ; les oreillettes d'un chevalet, extrémité de l'entretoise supérieure d'une échelle à trois pieds, et aussi les oreillettes des Dauphinoises, petits cercles d'or auxquels elles attachent leurs pendants, pour ne pas se faire percer le lobe de l'oreille.

Enfin, sans m'attarder à un grand nombre de dénominations pittoresques, je veux terminer par l'oreille de mer, coquillage fort connu, dont le nom a inspiré au poète Théodore Aubanel l'un de ses sonnets les plus délicats, sous le titre de : *La Perle.* Si je me résigne à en donner une traduction rimée, ce n'est pas sans inquiétude sur quelques libertés que j'ai prises aux dépens du texte. Cependant je me suis souvenu de certaine lettre, où Frédéric Mistral me montrait, à propos de *Mireille*, la difficulté d'être assez bon traducteur, pour serrer gentiment la taille de sa rustique héroïne sans trop la faire crier ; je me suis

Digitized by Google

appliqué, en conséquence, à conserver la saveur du texte original, afin de mériter tout au moins d'être protégé devant vous par l'autorité poétique du chantre de *Zani* et des *Filles d'Avignon.*

LA PERLE.

A ton oreille, ô jeune fille,
Dans des fraîcheurs d'incarnat et de blanc,
Pour pendant une perle brille
Ainsi qu'un pleur d'aube tremblant.

Tout autour d'elle en boucles s'entortille
De tes cheveux l'or fauve et ruisselant,
Et je crois voir une coquille,
Où la mer fait naître, en un baiser lent,

Avec amour sa perle fine.
Laisse que vers toi je m'incline :
Comme on entend une vague rumeur.

Dans la coquille où semble gémir l'onde;
Ainsi je veux, divine blonde,
Écouter ce que dit ton cœur.

A. LIMASSET.

Digitized by Google

L'ESPRIT DES POISSONS.

Mesdames, Messieurs,

Je commencerai par un aveu : j'ai failli devenir un philosophe. Trop patriote pour fréquenter l'Université d'Oxford, j'étudiais à Montpellier. L'école allemande était alors à la mode, et un jour je me trouvai en présence de la phrase suivante : « L'absolu-absolu qui se contemple devient par cela même absolu-relatif. » Ce fut mon chemin de Dalmas. Je compris que mon entendement ne serait jamais capable de goûter pareille beauté.

Ne pouvant apprécier les philosophes, je me mis à étudier les bêtes. J'avais, je crois, trouvé ma voie. Mais on ne vit pas un certain temps dans un milieu donné, sans en subir l'influence : j'ai encore présentes à la mémoire nombre de sottises que les philosophes débitent à l'encontre des bêtes ; pour eux, l'animal n'a aucune intelligence, tout au plus s'il possède de l'instinct.

Descartes en fait de pures machines, de simples automates dénués de tout sentiment et de toute connaissance. Cette affirmation, qui a été la pierre angulaire de la doctrine cartésienne, est même à l'heure actuelle acceptée si généralement, qu'il faut avoir un certain courage pour venir parler de l'intelligence des bêtes, question qui sent encore passablement le fagot.

Toutefois, il faut reconnaître que, dès l'apparition du *Discours sur la méthode,* une foule d'écrivains en combattirent les tendances. Parmi eux il convient de citer le

Digitized by Google

P. Boujeant, qui veut que les bêtes ne soient que des diables, et qui explique par là comment elles pensent, connaissent et sentent. C'est le contre-pied le plus formel et la critique la plus fine de l'opinion de Descartes : Descartes refuse aux bêtes tout esprit, et le P. Boujeant leur en trouve tant, qu'il veut que ce soient les diables qui le leur fournissent.

Mais tous ces livres pèchent par les mêmes vices : le défaut de faits, les raisonnements à vide ; on se lasse de voir que la question n'avance pas. Et comment avancerait-elle ? La question de l'intelligence des bêtes est une question de faits, une question d'étude expérimentale ; ce ne peut être simple thèse de métaphysique. Or, tous ces auteurs, à commencer par Descartes, ne sortent jamais de la thèse métaphysique.

Pour avoir des données certaines sur le sujet qui nous occupe, l'observateur, philosophe ou naturaliste, après avoir bien remarqué les caractères extérieurs qui distinguent les espèces, les inclinaisons naturelles qui les différencient ; après avoir examiné la structure des parties, soit extérieures, soit intérieures des animaux et deviné leur usage, doit quitter le scalpel, abandonner son cabinet, s'enfoncer dans les bois pour suivre les allures de ces êtres sentants, juger des développements et des effets de leur faculté de sentir, et voir comment par l'action répétée de la sensation et de la mémoire, leur instinct s'élève jusqu'à l'intelligence.

C'est ce mode d'investigation que nous allons mettre en pratique, en l'appliquant aux plus inférieurs des Vertébrés. On est généralement enclin à considérer les poissons comme des êtres absolument dépourvus de tout instinct supérieur, dégradés, incapables de toute manifestation autre que celles qui tendent à la satisfaction de leurs besoins. Telle est, en effet, la règle. Cependant quelques exceptions aujourd'hui bien connues sont tellement extraordinaires, les poissons qui les présentent font preuve de sentiments altruistes si affectueux, qu'on ne peut se refuser de leur

Digitized by Google

accorder le même intérêt bienveillant, que nous accordons à l'oiseau, qui, usant de toute son ingéniosité, construit son nid pour les jeunes, et ceux-ci éclos, les entoure d'une tendre sollicitude jusqu'à leur adolescence. Nous sommes habitués à trouver ces sentiments chez les animaux supérieurs seulement, et c'est très souvent au degré de leur développement, que nous mesurons celui de notre compassion ou de notre intérêt.

Transportons-nous aux bords du Rhône, de la Durance ou de la Sorgue, et explorons les fonds pierreux ou graveleux. Nous trouverons là un poisson, long de 12 à 14 centimètres et à tête énorme : c'est le Chabot, *lou cabot* ou *chabaou,* l'*ase* des Avignonais. A Saint-Saturnin-lez-Avi-

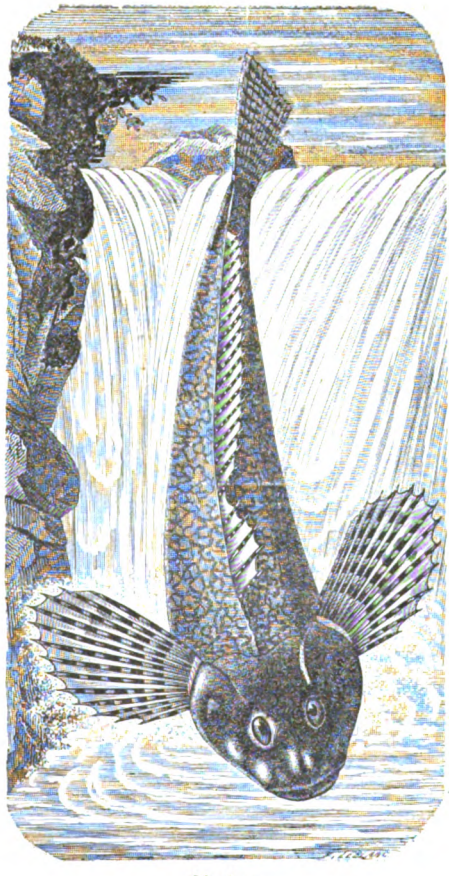

Chabot.

Digitized by Google

gnon on l'appelle *avoucat,* et on semble admettre qu'avocat et forte tête sont synonymes. Ses formes sont peu élégantes, mais il accuse, sous une livrée modeste, un caractère très élevé. « *Nidum in fundo format, oves incubat, prius vitam deserturus, quam nidum* », dit Linné dès 1766. C'est le mâle qui fait ainsi preuve de la plus grande sollicitude. Au mois de mars ou d'avril, il creuse un trou dans le sable à l'aide de sa queue, parfois en repoussant une pierre, par les mouvements de son corps. Il va chercher ensuite les femelles et les amène pondre dans cette sorte de nid. Puis, ayant fécondé les œufs, il les garde avec une extrême jalousie, sans s'éloigner de son précieux trésor, autrement que pour rechercher la nourriture indispensable. Doué à cette époque d'une grande souplesse et d'une rare agilité, il guette les manœuvres de ses voisins, et s'élance comme une flèche au moindre mouvement offensif dirigé contre son nid. Il n'abandonne son poste qu'après quatre ou cinq semaines, après que les jeunes, éclos et suffisamment robustes, se sont dispersés. Certains gobies exotiques ont des mœurs analogues, et la truite et le saumon creusent également des cavités dans le gravier pour déposer leurs œufs.

Quittons les bords des grands cours d'eau et visitons les ruisseaux des environs de notre ville. Nous verrons là de nombreux petits poissons, doués d'une grande vivacité de mouvements, et hérissant à tout moment leur armature d'arêtes dorsales, ce qui leur a valu précisément le nom d'Épinoches ou d'Épinardes (*nosti espigno-bè, crebo-varlet, sabatié*). C'est le modèle des poissons nidifiants. Vers le mois de mai ou de juin, l'épinoche mâle revêt sa parure de noce. Son dos prend des teintes bleuâtres, les parties inférieures de son corps, les lèvres, les joues, la base des nageoires, qui étaient blanches ou d'un blanc jaunâtre, commencent à s'empourprer, et bientôt deviennent d'une couleur rouge cramoisie des plus vives. Il commence alors la construction du nid qu'il destine aux œufs et à ses jeunes.

Digitized by Google

Épinoche et son nid.

Après avoir cherché au fond de l'eau un endroit où le terrain vaseux ou argileux ne lui oppose pas trop de résistance, il creuse un trou, par où il enfonce complètement dans la vase. Ensuite, tournant vivement autour de lui-même, il produit une excavation circulaire, en rejetant de droite et de gauche la vase. La cavité suffisamment grande,

Digitized by Google

l'épinoche s'en va chercher aux environs des brindilles d'herbes, des chevelus de racines, etc., et les fixe au moyen de grains de sable ou les entortille adroitement au fond de l'excavation. Bientôt celle-ci se trouve tapissée intérieurement d'une couche de revêtement. Au fur et à mesure que le travail avance, le petit architecte s'assure de la solidité de son édifice en imprimant à l'eau d'assez forts courants, rejetant les matériaux superflus, consolidant les autres. Le plancher établi, il s'agit de faire la voûte du plafond. Brindilles s'ajoutent à brindilles, et dextrement, à l'aide de son museau, le poisson les entrelace et les enduit de glu. Le nid s'arrondit en boule, mais afin de bien lisser la cavité et de lui garder les dimensions voulues, l'épinoche se faufile souvent en dedans, se retourne dans tous les sens, puis continue son travail en ménageant une entrée, quelquefois deux ouvertures opposées. Elle est tout à son travail, et malheur aux petits insouciants qui l'approcheraient de trop près ; elle les attaquerait avec un courage féroce. Ce nid est terminé : il a une dizaine de centimètres de diamètre; vous pouvez en voir de nombreux, dans un ruisseau limpide, garnir le fond d'une série de petits mamelons.

Toute cette architecture est l'œuvre exclusive des mâles, les femelles n'en ont aucun souci et ne connaissent seulement pas leur nid futur. En effet, à peine son travail fini, l'épinoche brillant d'éclatantes couleurs, — *li gendarmo* des gamins avignonais, – s'élance au milieu des femelles, en général de beaucoup plus nombreuses et s'efforce d'attirer l'attention de celle qui semble être le mieux en situation de pondre. Celle-ci s'empresse à son tour ; on supposerait volontiers de la coquetterie de sa part. Alors le mâle, comme s'il avait saisi une intention manifestée de le suivre, se précipite vers son nid, en élargit l'ouverture, de façon à ce que l'accès en soit rendu plus facile. La femelle, qui ne l'a pas quitté, ne tarde pas à s'enfoncer dans l'intérieur du tube, où elle disparaît en entier,

Digitized by Google

ne montrant plus au dehors que l'extrémité de sa queue. Elle y demeure deux ou trois minutes, témoignant par ses mouvements saccadés qu'elle fait des efforts pour pondre. Après avoir déposé quelques œufs, elle s'échappe par l'ouverture opposée à celle qui lui a servi d'entrée, pratiquant quelquefois elle-même cette ouverture par un effort violent, si l'extrémité est restée fermée. Alors, pâle, décolorée, elle semble avoir éprouvé une souffrance ou un affaiblissement qui réclame du repos.

Pendant que la femelle occupe l'intérieur du nid, le mâle paraît plus agité, plus animé que jamais, il remue, il frétille, il touche fréquemment sa femelle avec son museau, et à peine celle-ci est-elle partie, qu'il entre précipitamment à son tour et se met à frotter comme avec délices son ventre sur les œufs. Mais le nid, objet de tant de soins et de fatigues, n'a pas été construit pour recevoir une seule ponte. Le mâle s'efforce sans relâche d'y attirer successivement d'autres femelles. Il recommence auprès d'elles les mêmes agaceries, et continue le même manège plusieurs jours de suite ; la même femelle est quelquefois ramenée au nid à diverses reprises. Les pontes s'accumulent ainsi dans la petite construction, formant une quantité plus ou moins grande de tas, qui réunis deviennent une masse considérable. Ces habitudes de polygamie de l'épinoche mâle suffiraient à montrer que, parmi ces poissons, les femelles sont beaucoup plus nombreuses que les mâles, si l'inspection d'un grand nombre d'individus, pris dans une foule de localités, n'avait fait constater à cet égard une disproportion très marquée.

Lorsque les nids sont remplis d'œufs, lorsque les pontes sont achevées, la mission du mâle n'est pas arrivée à son terme. Le mâle va avoir pour premier soin de fermer l'ouverture du nid, qui a été le passage de sortie pour les femelles ; ensuite il veille sur le berceau de sa postérité, avec une persévérance et une sollicitude, dont les oiseaux n'offrent pas d'exemples plus parfaits. Ne voulant rien

Digitized by Google

laisser approcher de son nid, il donne la chasse et poursuit avec fureur les insectes et les poissons attirés par la présence de ces magasins d'œufs, si séduisants pour les voraces habitants des eaux. S'il a affaire à des ennemis trop nombreux ou trop puissants, il doit naturellement succomber malgré sa vaillance ; mais en pareille circonstance, avec le sentiment de sa faiblesse relative, il sait avoir recours à la ruse. Il s'éloigne de son nid, il fuit pour détourner l'attention de l'ennemi, sans toujours y parvenir. Les œufs sont quelquefois mangés, l'édifice est bouleversé et tout est à recommencer pour l'épinoche, qui ne se décourage pas si la saison est peu avancée.

Pendant les dix à douze jours qui s'écoulent entre le moment de la ponte et celui de l'éclosion des jeunes, on voit fréquemment le mâle venir, le museau placé vers l'entrée de son nid, agiter ses nageoires avec force, pour déterminer des courants sur les œufs. C'est le seul moyen de les bien laver et d'empêcher qu'aucune végétation ne puisse se développer à la surface. Le moment de l'éclosion arrive, et les jeunes épinoches commencent à s'agiter, portant comme tous les poissons nouveau-nés, leur énorme vésicule ombilicale appendue à leur ventre. Jusqu'au temps où elles auront à pourvoir à leur subsistance, où elles seront devenues assez agiles pour se soustraire à la poursuite des espèces carnassières, le mâle ne les perd pas de vue, il ne leur permet point de s'écarter, il les protège toujours avec l'ardeur qu'on lui a vu déployer dans les autres phases de son existence laborieuse. Puis la dispersion a lieu, le nombre des petits diminue chaque jour et le pauvre père reste seul, abandonné de ceux que la reconnaissance devrait lui attacher. Ah ! Nadaud l'a bien trouvé, quand il a dit :

L'affection, comme les fleuves,
Descend et ne remonte pas.

L'Épinochette, le plus petit des poissons d'eau douce, qui se trouve dans la plupart des cours d'eau de nos départements situés au nord du 45° de latitude, et le Gastré

Digitized by Google

ou Spinachie des côtes de l'ouest, tous deux cousins germains de notre épinoche, ont des instincts tout à fait pareils ; mais l'épinochette simplifie son travail et arrive au même résultat. Au lieu de creuser la vase, puis de revêtir la cavité, elle établit son nid, comme les oiseaux, sur les plantes, contre une branche, une tige, sous une feuille. Elle le fait de matériaux tendres et flexibles, tels que conferves, feuilles minces, etc., qu'elle entasse en boule compacte, en les fixant solidement par une substance gluante contre leur support. Puis, entamant la boule à l'aide de son museau, elle s'y enfonce complètement, et, en se retournant sur elle-même en tous sens, produit une cavité dont elle égalise parfaitement les parois et les enduit de glu. En sortant du côté opposé à l'entrée, elle troue le nid d'une deuxième ouverture. Le gastré place son nid au milieu de varechs, dans un creux de rocher, qui souvent se découvre à marée basse.

Mon excellent maître, M. Z. Gerbe, le préparateur de Coste au Collège de France, a le premier attiré l'attention des ichthyologistes sur la nidification des Labroïdes, et il est actuellement acquis à la science que les Crenilabres paon et massa, ainsi que le Labre vieille, construisent un abri pour leur progéniture. Enfin un poisson chinois, voisin de l'anabas, nous a offert des faits nouveaux et absolument inattendus. La ponte s'opère d'une façon toute spéciale pour la femelle, que le mâle aide en cette importante circonstance ; recourbant la partie supérieure de son corps en cercle, il se replace comme une sorte d'anneau autour de la femelle, et produisant ainsi une pression, il aide à l'expulsion des œufs qui, une fois libres et n'étant munis d'aucun enduit adhérent, se séparent et flottent au hasard dans le liquide. Alors le mâle hume à la surface de l'eau un globule d'air, et rejette une petite bulle qui monte et ne crève point, consolidée probablement par un mucus insoluble secrété par la bouche du poisson. Continuant sans trêve cette manœuvre, le petit travailleur forme sur

Digitized by Google

l'eau une sorte de plafond d'écume, épais quelquefois d'un centimètre et y place les œufs. Puis pendant dix jours, sans prendre d'aliments, notre père de famille modèle surveille son nid aérien. Dès qu'un vide se produit, il le comble à l'aide d'une nouvelle bulle dont la matière est toujours prête ; il retire les œufs qui lui paraissent en trop grand nombre et les porte dans les endroits dégarnis ; à coups de tête, il disperse les œufs trop serrés les uns contre les autres. Les petits éclos, il les surveille, il les garde, les défend jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour vivre d'une vie propre.

L'Alyte accoucheur, le plus terrestre de nos batraciens, offre aussi au moment du frai une particularité bien curieuse, ayant donné lieu à une fable populaire du moyen âge, qui voulait que les crapauds couvassent les œufs des alouettes. Lors de la ponte, les œufs agglutinés et formant un cordon glaireux, sont recueillis par le mâle, qui enroule le cordon autour de ses cuisses de derrière, en le disposant en forme de 8 couché. Ainsi chargé de la ponte, le mâle va au sec, où l'enveloppe des œufs durcit par la dessiccation. Il s'enfouit ensuite dans la terre, attendant le moment de l'éclosion. Au bout de onze jours ou de deux semaines, l'incubation est suffisamment avancée pour que les petits puissent éclore. On voit même, à ce moment, à travers l'enveloppe transparente, les yeux du petit têtard. Le mâle regagne l'eau dormante et, sous l'action du liquide, la coque des œufs se fend circulairement. Pendant que le crapaud nage avec vivacité dans tous les sens, les petits sortent à l'état larvaire et se mettent à nager. Après s'être débarrassé du débris des œufs, le mâle regagne la terre, en abandonnant les petits têtards, qui vont se métamorphoser.

Ce fait se rapproche un peu de ce qu'on observe chez les Lophobranches, poissons marins ayant les branchies disposées en houppes. On sait depuis longtemps que les Syngnathes, Scyphies et surtout les Hippocampes ou Che-

Digitized by Google

vaux de mer portent leurs œufs sur eux, à la partie inférieure et postérieure du corps. On fut fort étonné de voir qu'au lieu de la femelle, c'est le mâle qui se charge ainsi des soins du ménage, et l'on ignore jusqu'à présent comment s'opère cette translation des œufs de la femelle au mâle. Chez les Hippocampes, ce réceptacle atteint son plus haut degré de développement. La chambre incubatrice y est située, chez le mâle, un peu en avant de la queue, où elle est parfaitement visible sous forme d'une grosse ampoule. L'orifice qui mène dans ce sac est étroit et circulaire. L'intérieur très spacieux a ses parois creusées de logettes pour les œufs, disposées très régulièrement en quinconce. La femelle en est complètement dépourvue. Protégés de la sorte par leur père contre les dangers multiples de leur jeune âge, les petits Lophobranches ont bien plus de chances de conserver l'espèce que les autres poissons, abandonnés le plus souvent, dès la ponte, à tous les hasards d'une existence pleine de périls.

Un autre fait curieux, et qui démontre bien que le cas d'oviparité ou de viviparité chez les reptiles n'est pas très important et dépend surtout du milieu extérieur, est celui qui nous est offert par la couleuvre à collier, espèce commune sur les bords des fossés remplis d'eau. Si on capture une femelle en mai et qu'on la place dans une cage contenant une couche de sable, elle pondra des œufs, tandis qu'elle mettra au monde ses petits vivants, si le sable où doit se faire l'incubation vient à manquer. Un phénomène du même ordre nous est fourni par les salamandres. Ces batraciens modèles ont-ils de l'eau à leur disposition, ils pondront des œufs, d'où naîtront les têtards qui se métamorphoseront dans l'eau. L'eau vient-elle à manquer, la femelle garde ses œufs dans l'oviducte, et les jeunes sortiront de cette cavité incubatrice accidentelle complètement transformés.

Il me serait possible de multiplier à l'infini les stratagèmes ingénieux qu'emploie la belle nature pour perpétuer

Digitized by Google

les espèces. Mais à tout prendre, me dira-t-on, ce sont là des faits instinctifs, où l'intelligence n'intervient pas ou n'intervient que faiblement. Soit, mais il me serait possible de démontrer que tous les sentiments existent chez les animaux, et il n'y aurait qu'à interroger la série animale pour trouver les documents nécessaires à ma thèse.

J'avais une petite femelle de lézard vert, qui venait de pondre dix-sept œufs. On m'apporta un mâle de lézard ocellé de grande taille; n'ayant plus de cage libre, je le plaçai dans celle qui renfermait le lézard vert. Au bout de quelques instants, grand tapage; le lézard ocellé avait voulu dévorer les œufs; mais la femelle ne l'entendait pas ainsi, elle défendit ses œufs, tua le lézard ocellé, qui était au moins cinq fois gros comme elle, et vint mourir sur son cher petit nid. N'est-ce pas là de l'amour maternel?

La femelle de gibbon qui porte son enfant à la rivière, le débarbouille malgré ses cris, le nettoie, le sèche et donne à sa propreté un temps et des soins que, dans bien des cas, nos propres enfants pourraient envier, n'a-t-elle pas la notion des soins qu'on doit à sa progéniture?

Un intrus, serpent, souris ou phalène, s'est introduit dans une ruche d'abeilles; celles-ci l'ont tué, mais elles ne peuvent réussir à le porter à l'extérieur. Comment éviteront-elles les suites de l'infection provenant de la décomposition de ce cadavre? Elles l'enduiront de propolis et le rendront ainsi impénétrable à l'action de l'air. N'est-ce pas de l'hygiène publique?

Les arts libéraux? mais les animaux les pratiquent. Chacun sait, par exemple, que le chien et le chat ont élevé quelques graminées vertes à la hauteur d'une véritable panacée; que les lapins de garenne font une consommation d'autant plus grande de plantes aromatiques que les années sont plus humides et partant plus anémiantes.

Ne voit-on pas les singes faire montre d'un véritable art chirurgical? Au moment où l'un d'eux est blessé, on les voit s'assembler autour de lui, mettre les doigts dans la

Digitized by Google

plaie et faire de même que s'ils voulaient la sonder. Alors, s'ils voient couler beaucoup de sang, ils la tiennent fermée pendant que d'autres apportent quelques feuilles qu'ils mâchent et poussent adroitement dans l'ouverture de la peau.

Et la bécasse ne sait-elle pas se faire avec son bec et au moyen de ses plumes, des pansements fort intelligents ? Ne sait-elle pas, suivant les cas, appliquer un emplâtre sur une plaie saignante ou opérer une adroite ligature autour de l'un de ses membres brisés ?

L'industrie agricole des animaux? Elle était connue du temps de Salomon, et j'ai pu, sous l'habile direction de mon maître Lespès, enlevé si jeune à la science, l'étudier sous ses formes les plus diverses et voir les fourmis moissonneuses, agricoles, maraîchères, préparer un terrain, l'ensemencer, faire la moisson, trier les graines, les conserver.

L'idée de justice? Mais le seul fait cité par Arago suffirait pour en démontrer l'existence chez les animaux. Surpris par un orage et forcé de s'arrêter dans un auberge de village, le célèbre astronome se chauffait au feu de la cuisine, lorsque son hôte vint mettre à la broche un poulet qu'il avait commandé pour son dîner. Cela fait, l'aubergiste voulut empoigner un basset qui se trouvait dans la salle, pour lui faire tourner la broche ; l'animal se refusa à entrer dans la roue et se réfugia sous la table, en montrant les dents. Comme Arago s'étonnait de la conduite du chien, on lui expliqua qu'il n'était pas tout à fait dans son tort, vu que ce n'était pas son tour de tourner la broche. Aussi envoya-t-on chercher l'autre basset, qui se mit à l'œuvre sans sourciller. Lorsque le poulet fut rôti à moitié, Arago jugea qu'il était temps de relever le tourne-broche, et, cette fois, ne se sentant plus sous le coup d'une injustice, le chien qui s'était montré si rébarbatif ne fit aucune difficulté et acheva l'opération.

Le respect des morts, mais les bêtes en ont la notion.

Digitized by Google

Duclos, gardien à la manade de M. Quenin, dit le Bayard, m'a souvent raconté qu'un jour un bœuf étant mort accidentellement, on l'avait dépouillé, et sa peau fut mise à sécher sur la cabane même où couchaient les gardiens. La nuit venue, tous les bœufs de la manade se seraient rassemblés autour de la cabane, auraient poussé des mugissements tristes et versé de vraies larmes. La même scène se serait reproduite la nuit suivante, au point que les gardiens, voulant reposer, se trouvèrent dans l'obligation de cacher la dépouille du mort.

Pline nous avait déjà initiés aux cérémonies des funérailles chez les fourmis de l'Europe méridionale. Madame Hulton, à Sydney, a pu voir ce qui suit. Elle avait tué plusieurs *soldats* d'une tribu de fourmis. Revenant une demi-heure après au lieu du massacre, elle vit qu'une foule de fourmis entouraient les cadavres et résolut d'observer la manière dont elles se comportaient :

« En apercevant quatre ou cinq qui s'étaient détachées du groupe et se dirigeaient vers un petit tertre où se trouvait un nid, je me mis à les suivre. Elles pénétrèrent à l'intérieur et reparurent bientôt avec une nombreuse suite, marchant en procession deux à deux. Arrivées à l'endroit où se trouvaient les cadavres, elles y firent une pause de quelques minutes, puis, enlevant les corps de leurs camarades, elles se remirent en marche, toujours deux à deux, une paire portant un mort, la paire suivante formant cortège, et ainsi de suite. Du moins je pus en compter quarante dans cet ordre, après quoi venait pêle-mêle une foule d'environ deux cents fourmis.

« De temps à autre, les porteurs s'arrêtaient et confiaient leur fardeau au couple suivant, qu'ils relevaient à leur tour. On arriva ainsi à un endroit sablonneux, près de la mer, où une tombe fut creusée pour chaque cadavre et recouverte avec soin après la mise en terre. Un incident curieux vint accroître l'intérêt de cette scène déjà si remarquable. Une demi-douzaine de fourmis, au moment où l'on

Digitized by Google

creusait les tombes, avaient essayé de se dérober à la besogne ; elles furent ramenées de force, mises à mort sur-le-champ, et jetées dans une fosse commune. »

Encore un mot et je termine. Si la feuille du chêne, lorsqu'elle est grande comme l'oreille de la souris dit à l'Indien que le temps est venu de semer le maïs ; si l'oiseau, qui paraît au printemps, crie en gazouillant au dessus de sa tête : *hackileck ! hackilech !* va semer ton grain ! va semer ton grain ! les animaux, les fleurs, les feuilles de nos climats murmurent aussi bien des choses à l'oreille de ceux qui savent les entendre.

Dr Réguis.

Digitized by Google

LES ARTISTES D'AUTREFOIS.

ÉTUDE DE MŒURS.

Mesdames, Messieurs,

Si les braves gens, dont je vais m'occuper aujourd'hui, étaient à votre place, ils seraient tout étonnés du titre de cette causerie et ne s'imagineraient jamais qu'il va être question d'eux. Artistes, ils l'étaient jusques aux moelles, ces modestes ouvriers qui ont bâti le palais des Papes et les demeures somptueuses de notre cité, sculpté le portail de nos églises, peint ces panneaux et ces toiles, aujourd'hui encore le plus bel ornement de nos musées, orné les portes de nos maisons, les balcons de nos fenêtres, les rampes de nos escaliers, ciselé ces calices et ces reliquaires, trésors de nos temples, ces bijoux et ces joyaux, ces merveilles d'orfèvrerie dont furent si fières nos aïeules. Certes oui, ils étaient artistes ; mais ils n'en portaient pas le titre.

Guillaume de Cucuron et Pierre Obrerii, qui furent architectes du palais des Papes, se contentaient d'être appelés maîtres maçons, maîtres de l'œuvre, *archilatomi, magistri operis ;* Jean Roberti, qui construisit le château de Tarascon, dit du roi René, — parce qu'il a été bâti par Louis III, son père, — Jean Roberti était qualifié de même ; Imbert Boachon, qui a conçu le plan du retable des Doni, à Saint-Agricol, près de la porte de la sacristie, et celui du retable de Périnet Parpaille, à Saint-Pierre, et y a ciselé des ara-

Digitized by Google

besques si délicates, était simplement appelé menuisier de pierre, *menusor lapidum ;* Antoine Volard, l'auteur des portes en bois de l'église de Saint-Pierre, était menuisier de bois ; le plus grand artiste peut-être qu'Avignon ait produit, un sculpteur de haute envergure, bien supérieur à mon humble avis aux Vernet, aux Mignard, aux Simon de Châlons, aux Péru et aux Bernus, et qui s'appelait Antoine Le Moiturier, prend tantôt le titre d'*ymaginator lapidum,* tantôt celui de *factor ymaginum lapidum et fustearum,* ce qui veut dire imagier de pierre et fabricant d'images de pierre et de bois.

Les peintres d'autrefois n'auraient pas eu l'idée de mettre sur leurs cartes de visite, — s'il y avait eu alors des cartes de visite, — artistes peintres. Il est vrai de dire aussi que, sans cela, les peintres contemporains pourraient être confondus avec les peintres en bâtiment. Au temps jadis, surtout si nous remontons au XVI^e^ siècle et au delà, la confusion n'était pas possible, car les peintres étaient alors plus ou moins peintres en toutes choses. Il n'est pas rare de voir le même artiste décorer un grand retable d'église et barbouiller une enseigne d'auberge, se charger d'un tableau et de la décoration d'un carrosse ou d'une chaise à porteur. Guillaume Dombetti, qui avait composé les vitraux du palais des archevêques d'Avignon, — aujourd'hui le Petit Séminaire, — décore également les principales pièces de la maison et y peint sur les murs une vulgaire tapisserie : des fleurs alternant avec les armes d'Alain de Coëtivy, qui occupait le siège épiscopal à cette époque ; le même artiste brosse les décors du mystère de saint Eustache, qu'on jouait alors au théâtre d'Avignon ; Nicolas Froment, l'auteur du fameux tableau dit le *Buisson ardent,* à la cathédrale d'Aix, tableau attribué autrefois à Jean Van Eyck, le plus grand des peintres flamands primitifs, Nicolas Froment peignait les décors de l'histoire de Gédéon, pour le même théâtre, et, comme Dombetti, faisait de la tapisserie ; Charonton, qui a peint le merveilleux panneau

Digitized by Google

du musée de Villeneuve, attribué au roi René, ne refusait pas de décorer une bannière pour la confrérie de N.-D. des Anges.

Que dis-je ? les artistes d'autrefois connaissaient souvent et connaissaient bien, non seulement leur art, mais aussi les arts connexes. Je ne vous parlerai pas de Michel-Ange, qui était peintre, sculpteur et architecte, ni de Léonard de Vinci, qui aurait pu se mesurer avec Pic de la Mirandole et disserter *de omni re scibili et de quibusdam aliis.* Restons à Avignon, puisqu'il s'agit des artistes d'Avignon. N'y voyons-nous pas un peintre nommé Philippe Garcin faire le plan de la façade de Saint-Pierre ? — Vraiment, il n'était pas architecte si maladroit. — Simon de Châlons était peintre et sculpteur (si je ne me trompe) ; Pierre Perrosset maniait le burin et le pinceau ; Jacques Morel était à la fois sculpteur et architecte, et au portail sud de la cathédrale de Rodez il a donné la preuve indiscutable d'un grand talent dans les deux arts.

Peu à peu les artistes se sont spécialisés et, de nos jours, on voit des peintres d'histoire, de genre, de portraits, de paysages, des peintres animaliers, qui ne sortent jamais du genre qu'ils ont choisi ; il n'est même pas difficile d'en trouver qui dans le paysage ne feront que des marines, et encore telle espèce de marine ; dans le genre, ne peindront que des mendiants ou des soldats ; tel animalier n'aura jamais que des moutons sur ses toiles, tel autre que des chiens ou des chats. Ce système a de grands avantages, car on fait bien ce qu'on fait souvent ; mais il a aussi ses inconvénients, et il n'est pas impossible de trouver des paysagistes qui seraient embarrassés pour placer dans un paysage un homme ayant des bras et des jambes bien plantés et le corps dans une allure naturelle, ou bien un peintre d'histoire qui serait incapable de dessiner un arbre. Telle œuvre de sculpture contemporaine produira toujours un effet déplorable — je parle au point de vue de l'art — parce que l'artiste qui l'a conçue, quoique plein de talent

Digitized by Google

dans sa spécialité, ignorait les règles les plus élémentaires de l'architecture.

Comment les artistes d'autrefois arrivaient-ils à connaître si bien leur métier à une époque où il n'y avait ni école professionnelle, ni école nationale des Beaux-Arts, ni villa Médicis ? Par un sérieux apprentissage, et c'était tout. De 13 à 16 ans environ, ils s'engageaient chez un maître et y restaient de trois à six ans. Pendant tout ce temps, la vie était assez dure. Il leur était interdit de s'absenter de la maison du patron, même en cas de peste ou de guerre, sous peine d'avoir à compenser ce temps perdu à la fin de l'apprentissage, il leur était défendu de divulguer les secrets artistiques ou autres qu'on leur aurait fait connaître ou qu'ils auraient surpris. Levés les premiers et couchés les derniers, les apprentis étaient tenus de balayer l'atelier, de faire les commissions (chez les clients) et le lit des ouvriers compagnons, quelquefois même d'aider la maîtresse de maison à faire un brin de cuisine. Mais ceci n'était pas prévu au contrat. Certains s'accommodaient assez mal de cette vie sédentaire et s'enfuyaient de l'atelier ; malheureusement pour eux, le maître avait soin de les faire réintégrer chez lui, comme fit Simon de Châlons à l'égard de François Myalle ; ou, si l'apprenti était trop récalcitrant, le forçait à une indemnité pécuniaire fixée par experts ou par les tribunaux. Ceux-ci ne furent pas tendre pour Adam Dumont, apprenti chez Jean Changenet, qui avait fui l'atelier de son maître et avait défié les recherches de la police pendant plus de six mois, et le condamnèrent à payer 18 livres tournois d'indemnité, sans compter la prison préventive.

Le patron de son côté s'engageait à enseigner à son élève, en premier lieu son art, *bien, deuement et dans toutes les règles,* et en outre lui apprendre *toutes autres choses licites et honnestes.* Cette clause, qui se trouve dans tous les contrats d'apprentissage, semble obliger le maître à faire de son apprenti d'abord un artiste, et ensuite un honnête

Digitized by Google

homme et un bon citoyen. Moyennant une somme assez peu importante, mais qui va grandissant à mesure que nous nous approchons de notre époque, le maître s'engageait à fournir à son apprenti le vivre, le couvert et, d'ordinaire les vêtements, quelquefois les souliers. Je me suis demandé bien souvent pourquoi il était fait mention de cette fourniture de souliers dans les contrats d'apprentissage. Cette partie du costume n'était ni plus ni moins chère que les autres. Serait-ce parce que les pauvres apprentis usaient beaucoup de chaussures à faire le métier de saute-ruisseau sur le mauvais pavé d'Avignon ? Cette explication singulière ne vaut peut-être rien, mais je n'en connais pas de meilleure. Notons en passant que le trousseau des apprentis à leur entrée dans l'atelier était quelquefois réduit à une paire de chausses et à deux chemises.

Les maîtres exerçaient généralement leur autorité d'une façon assez paternelle, mais nos pères aimaient la liberté autant que nous, aussi les apprentis languissaient-ils de voir arriver le jour heureux où ils seraient ouvriers. C'était alors une vie nouvelle qui s'ouvrait devant eux, vie d'apprentissage encore, mais d'apprentissage libre ; avec quelques outils et leur trousseau d'apprenti sur l'épaule, ils vont à l'aventure, sur les grandes routes, à la recherche d'un bon maître et d'un bon chantier. Au XV^e^ siècle, les compagnons qui passent à Avignon viennent généralement de Dijon, de Lyon, de Bourg en Bresse, où se bâtissait l'église de Brou, que tous les amis des arts doivent connaître, de Saint-Antoine en Viennois, la merveille architecturale du Dauphiné, et après avoir fait une station plus ou moins longue parmi nous, ils vont à Tarascon, à Aix, à Montpellier, à Toulouse, à Rodez, à Angers, etc. A un âge où le tempérament les portait à tous les excès, où le souvenir des mauvais tours joués par les anciens pendant la période d'apprentissage était encore frais dans la mémoire, ils faisaient volontiers des niches aux bourgeois, étaient en difficulté avec leurs patrons, rossaient volontiers le guet

Digitized by Google

comme les étudiants et se battaient quelquefois entr'eux. Dans un acte notarié assez curieux,nous voyons un peintre nommé Jean Meyronenc, qui dans un duel avait été gravement blessé par un de ses camarades, lui pardonner généreusement ses torts et lui promettre de ne pas le provoquer à l'avenir. Pierre Parrocel fut moins généreux à l'égard de son compatriote Ange de Véras, — l'oncle et probablement le parrain du chanoine de Saint-Pierre qui a relevé les inscriptions avignonaises au siècle dernier. — Blessé par de Véras dans une bagarre, à Rome, Parrocel fit constater sa blessure par devant notaire et arrivé à Avignon, il renonça, il est vrai, à le poursuivre devant les tribunaux, mais à la condition très juste, il faut l'avouer, que son adversaire payerait tous les frais de maladie et son temps perdu. Ce qui fut fait.

Les ouvriers se contentaient d'un salaire assez modeste, et s'embauchaient quelquefois chez un patron à condition d'être nourris, logés et habillés. Le peintre Quentin Varin, qui était certainement beaucoup plus habile que son maître, était entré dans l'atelier de Pierre Duplan à ce prix. Ces contrats de louage que les ouvriers passent alors ont un si grand trait de ressemblance avec les contrats d'apprentissage qu'on pourrait facilement les confondre ; généralement, la période d'engagement est beaucoup plus courte, et l'ouvrier reste libre de se dégager moyennant une indemnité pécuniaire.

Au cours de leurs pérégrinations, les compagnons songeaient quelquefois à se marier, le donnaient à entendre à celle qu'ils avaient choisie, et, faut-il le dire ? ne tenaient pas toujours leurs promesses. Les parents plus défiants exigeaient parfois un acte de fiançailles par devant notaire et n'en obtenaient pas toujours la réalisation, témoin ce Jean Rollier, qui fut placé dans l'alternative de payer une forte amende ou d'épouser sa fiancée, et qui préféra payer l'amende et demeurer libre. Avait-il tort ? Rubens aurait dit oui ; le pauvre Andrea del Sarte aurait certainement

Digitized by Google

prétendu que non ; le sage demeurerait l'esprit en suspens et n'oserait se prononcer (1). Quentin Varin, qui devint plus tard le maître du Poussin et passa trois années de sa vie à Avignon, avait trouvé lui aussi une de nos compatriotes qui lui plaisait. Ils s'étaient également promis l'un à l'autre par devant notaire ; mais, plus tard, ils changèrent tous deux d'avis et se rendirent mutuellement leur liberté... toujours par devant notaire.

Tous n'étaient pas aussi inconstants et un bon nombre d'entre eux se mariaient au cours de leur tour de France. Quelques-uns continuaient avec femme et enfants leur vie nomade ; d'autres reprenaient la route de leur pays natal ; la plupart se fixaient dans leur pays d'adoption. M. Achard nous apprend qu'au moyen âge on disait les peintres d'Avignon, comme on disait les orfèvres de Limoges, les chaudronniers de Dinan ; mais, dût notre amour-propre en souffrir, ces artistes, qui avaient conquis à notre ville une si grande réputation, étaient domiciliés à Avignon, ils n'en étaient généralement pas originaires. Ils vinrent en grand nombre s'établir chez nous pendant la période pontificale, sous la légation des cardinaux de Foix et de la Rovère, pendant le séjour du roi René, parce qu'alors surtout, ils trouvèrent des clients qui les faisaient beaucoup travailler et les payaient bien. Voici une statistique, faite sur les seuls peintres, peintres verriers et enlumineurs du XV^e^ siècle, qui établira jusqu'à l'évidence la vérité de ce que j'affirme. Pendant ce laps de temps, j'ai trouvé les noms de 90 artistes : sur 90, 51 sont étrangers à notre ville et viennent de tous les points de la France, 8 d'entr'eux même sont étrangers à la France, dont six originaires des Pays-Bas ou d'Allemagne, un est italien, l'autre espagnol ; deux seulement sont nés à Avignon; Nicolas Froment est d'Uzès, Bonabuti, de Sanilhac (Gard), Morandi, du Pont Saint-

(1) Rubens, marié deux fois, fut très heureux en ménage et tout le monde connait les infortunes conjugales du pauvre Andrea del Sarto.

Digitized by Google

Esprit et Trente Sous, de Carpentras. Ces quatre derniers étant originaires des environs d'Avignon, je les considère comme avignonais, si vous voulez; 4 et 2 égalent 6 : 6 contre 51. Les 33 qui restent n'ont aucune patrie déterminée et sont plus probablement étrangers, car les notaires n'auraient pas manqué de nous renseigner, s'ils l'avaient été eux-mêmes, et ils l'auraient été davantage si leurs clients avaient été leurs compatriotes. Cette constatation est pénible à faire ; mais la vérité, agréable ou désagréable, a des droits imprescriptibles et un orgueil déplacé ne sied bien à personne.

D'ailleurs, si les étrangers venaient à Avignon, par un chassé-croisé les artistes avignonais abandonnaient leur ville et allaient se fixer au dehors. Jean Chapus, d'Avignon, l'un des peintres du roi René, travailla longtemps à Marseille. Guilhermin Deuboy (1) le suivit dans cette ville et y fabriqua des vitraux. Au siècle dernier, Chastel, fils d'un imprimeur de notre ville, allait s'installer dans la capitale de la Provence et l'ornait de ses plus belles œuvres de sculpture. Le Moiturier, le grand artiste dont je vous parlais au début de ce discours, après avoir travaillé quelque temps à Saint-Antoine-en-Viennois, fut appelé à Dijon par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et chargé par lui de refaire le tombeau de Jean-sans-Peur abandonné par Jean de La Huerta. Il y resta au moins 32 ans, obtint des commandes très importantes et y a laissé deux chefs-d'œuvre : l'un, le tombeau de Jean-sans-Peur, est une des sculptures les plus remarquables du beau musée de Dijon ; l'autre, le tombeau de Philippe Pot, acheté, il y a quelques années, par M. Courajod, conservateur du musée du Louvre, au nom de l'État, est aujourd'hui exposé au Louvre dans la salle du moyen âge.

Après avoir vécu pendant un temps plus ou moins long

(1) Cf. docteur Barthélemy, *Documents inédits sur divers artistes inconnus de Marseille et d'Aix du XIV^e^ au XVI^e^ siècle*, p. 30.

Digitized by Google

de la vie aventureuse d'ouvriers, les compagnons tâchaient d'obtenir un brevet de maîtrise. Qu'était-ce que la maîtrise? C'était le droit pour l'ouvrier de devenir maître à son tour, de prendre du travail à son compte, d'avoir lui aussi des ouvriers et des apprentis et de lever boutique; et ce droit il ne pouvait le conquérir sans avoir donné une preuve indiscutable de son savoir. En ce temps, on estimait avec raison que, pour pratiquer et enseigner les beaux-arts et les arts d'ornement, il fallait avoir fait ses preuves, aussi bien, quoique d'une autre façon, que pour devenir médecin, avocat ou notaire.

Une fois maîtres, nos artistes arrivaient-ils facilement à gagner leur vie? Comme aujourd'hui, je dirai mieux qu'aujourd'hui, parce que leurs goûts étaient plus modestes et leurs habitudes moins dépensières. Comme aujourd'hui, cela dépendait du talent et de la vogue de l'artiste, de son genre de vie et surtout de l'habileté économique de la maîtresse de maison. Celle-ci, d'ordinaire, était initiée dès son jeune âge à la vie et aux habitudes de son mari, car elle était généralement fille ou veuve d'artiste. C'est par centaines que je pourrais vous citer les unions de ce genre : Gonet Chamier épousa la fille de Rollier, peintre comme lui ; sa sœur Madeleine s'unit à Raymond Bernard, peintre également ; Marguerite et Madeleine, l'une fille, l'autre nièce de Pierre Duplan, choisirent deux peintres pour maris; Jean de Breville épousa Peyrone Perrin, fille et veuve de peintre ; Simon de Châlons s'unit à Marguerite Vignon, veuve d'Henri Guigon, son patron. Si la prospérité d'une famille dépendait uniquement de l'habileté financière d'une femme, celle de Simon de Châlons eût été de première valeur ; mais Simon était aussi un grand artiste et jouissait d'une réputation méritée; les commandes affluaient tant à son atelier qu'il fut bientôt à la tête d'une certaine fortune. Il prête de l'argent comme un banquier, achète des terres, devient propriétaire de deux maisons, l'une à Bédarrides, l'autre à Avignon, à la place du Change,

Digitized by Google

c'est-à-dire dans le plus riche quartier de la ville. Les Péru avaient acquis une belle situation ; François Franque pouvait se permettre d'inviter à sa table Jacques III, le dernier de ces Stuarts, dont nous parlait tout à l'heure M. Marchand ; Nicolas Mignard avait une belle collection de tableaux et d'autres objets d'art ; Pierre Parrocel vivait fort à l'aise ; son frère aîné, Ignace-Jacques, au contraire, fit de mauvaises affaires, donna 50 % à ses créanciers, alla faire son tour d'Europe et laissa sa femme chargée de pourvoir à la nourriture de 10 enfants. Jean Grassi, qui vivait au XV^e^ siècle, avait une fort belle clientèle et probablement un beau talent, et pourtant, malgré de nombreuses et riches commandes, il n'aboutit qu'à la misère ; si bien que les consuls, dont il avait été pour ainsi dire le peintre officiel, lui accordèrent un secours ; Grassi fut si profondément touché de cette marque de charité que, nous dit le texte de l'acte, il promit aux consuls de prier Dieu de faire prospérer les affaires de la ville.

Tous n'en étaient pas réduits à cette extrémité, le plus grand nombre vivaient honnêtement de leur art sans arriver à la fortune. Chose assez singulière, la plupart d'entre eux, dès qu'ils ont ramassé un petit pécule, n'ont rien de plus pressé que d'acheter un coin des nombreuses vignes qui environnaient Avignon. Était-ce amour de la belle nature ? le fait n'étonnerait pas de la part de ces âmes éprises d'idéal ; ou bien était-ce inclination vers la dive bouteille ? peut-être ; mais je n'en sais rien et je vous laisse le soin de trouver la solution de ce problème délicat. Assez dédaigneux du confortable de la vie, ils aimaient les beaux vêtements, les habits de fête pour eux et surtout pour leurs femmes, et il n'est pas rare de les voir faire des dépenses folles pour leur condition, se mettre quelquefois dans l'embarras pour satisfaire leurs goûts de luxe. Quelques-uns avaient la passion des chevaux, Volard, en particulier, sculpteur des portes de Saint-Pierre, à qui cette passion ne rapporta guère que des procès, notamment celui-

Digitized by Google

ci que je veux vous citer. Notre artiste avait exécuté certains travaux de son art pour les Mineurs d'Uzès, ceux-ci refusaient de le payer, soit parce que l'ouvrage n'était pas à leur guise, soit pour tout autre motif. Volard, qui avait, paraît-il, la tête près du bonnet, va droit à l'écurie des moines, cherche la plus jolie bête, l'enfourche et vient à Avignon. Malheureusement pour lui, il y avait des tribunaux, qui le condamnèrent à rendre le cheval et à faire en outre pour les Mineurs une table et deux chaises tournées.

Dans cette société d'autrefois, si méthodiquement organisée, à quelle classe appartenaient nos artistes? Au moyen âge, ils étaient tous rangés parmi les ouvriers. Les architectes ne tardèrent pas à sortir de ce rang inférieur de la société; à Avignon même, les La Valfenière, les Delbène exercèrent cette profession, bien qu'ils appartinssent depuis longtemps à la noblesse, et cela sans déroger. Les peintres suivirent le mouvement donné par les architectes sans atteindre toutefois la même hauteur; Guillaume Grève, Nicolas Mignard notamment s'allièrent à des familles de la bourgeoisie. Les orfèvres imitèrent les peintres, peut-être même pourrait-on prétendre qu'ils leur donnèrent l'exemple; il est certain, du moins, que dès la fin du XVII^e^ siècle ils faisaient tous partie de la bourgeoisie et occupaient en général une situation sociale plus élevée que les autres artistes. Ceux qui s'occupaient plus spécialement d'art décoratif, les menuisiers, les serruriers, certains sculpteurs, les graveurs, demeurèrent jusqu'à la Révolution dans la classe des ouvriers.

Comme presque tous les corps de métier de ce temps, les artistes étaient organisés en associations pieuses. Les peintres avaient formé la confrérie de Saint-Luc, qui avait son siège dans l'église des Carmes; les orfèvres, celle de Saint-Éloi, dans la même église; les maçons et les architectes étaient établis à N.-D. du Chapelet, à la métropole, dans l'avant-chapelle actuelle du *Corpus Domini*; les menuisiers avaient un culte spécial pour sainte Anne et formaient

Digitized by Google

également une association spéciale sous ce titre. Ces confréries avaient leurs fêtes religieuses, leurs réunions de piété et d'affaires, leurs statuts qui réglaient les conditions d'admission des membres, les droits de maîtrise, etc. Ces confréries étaient en même temps des sociétés de secours mutuel, et il n'est pas rare de les voir venir en aide à la veuve et aux orphelins de leurs membres défunts. Assez souvent les artistes ne se contentaient pas de faire partie de l'association pieuse spéciale à leur profession, ils s'unissaient encore à d'autres confréries ; aussi bien trouvons-nous les noms d'un grand nombre d'entr'eux dans les listes de pénitents, notamment dans celles des pénitents blancs, où nous voyons figurer les noms de Pierre Mignard, de plusieurs Vernet, de Jean Chabrier, de Laurent Bondon, du graveur Balechou, etc. Dans leurs testaments, ces artistes se souviennent des confréries qu'ils ont fréquentées et presque toujours, après avoir recommandé leur âme à Dieu, choisi le lieu où ils veulent être ensevelis, ils lèguent à la confrérie une somme plus ou moins considérable, selon leur générosité et l'état de leur fortune. Ils remplissaient, il est vrai, un devoir de reconnaissance, en même temps qu'ils faisaient une œuvre de piété, car il ne faut pas oublier que les confréries, surtout pendant les deux siècles qui précédèrent la Révolution, firent de nombreuses et importantes commandes aux artistes, si bien que leur disparition, en 1793, fut une des causes de l'abaissement de l'art et surtout de l'art décoratif en province depuis la Révolution française.

Les causes de l'abaissement de l'art en province, à Avignon en particulier, voilà un sujet intéressant à traiter devant vous, Mesdames et Messieurs, et qui servirait de conclusion naturelle à cette étude ; mais il nous mènerait trop loin. Le temps presse et il faut finir. D'ailleurs, j'espère en avoir dit assez pour vous faire connaître et estimer nos artistes d'autrefois. Au fond, c'est par un dur et long apprentissage, par un travail opiniâtre, par les difficultés

Digitized by Google

du droit de maîtrise qu'ils arrivaient à se former et devenaient capables de réaliser ces belles œuvres, qui font encore notre admiration et serviront à jamais de modèles aux artistes de l'avenir.

L'abbé REQUIN.

Digitized by Google

LES

DE ROYERS DE LA VALFENIÈRE.

Nous avons cru répondre aux désirs de l'Académie de Vaucluse, qui nous a fait l'honneur de nous admettre au nombre de ses membres, en lui présentant ce travail sur des artistes qui honorent au plus haut degré la ville d'Avignon.

Il a pour but, non seulement de compléter et de rectifier celui que nous avons déjà fait en 1869, et qui se trouve épuisé, mais surtout de le résumer en le dégageant autant que possible d'accessoires, tout en relatant les faits intéressants et l'indication des sources.

Nous le diviserons en conséquence en deux parties :

1° Les généalogies; 2° le catalogue historique et descriptif des œuvres, en renvoyant, pour complément, à la notice de 1869.

Digitized by Google

GÉNÉALOGIES.

DE ROYERS DE LA VALFENIÈRE.

De gueules, à trois roues de huit rayons d'argent posés deux et un.

DEVISE :

EN PLACE FERME FORTVNE N'A LIEV.

[Épitaphe de François de Royers de la Valfenière, dans l'église des Célestins d'Avignon à la chapelle de Saint-Pierre de Luxembourg, relevée par le chanoine de Véras, dont le manuscrit est à la bibliothèque du Musée Calvet.

« Finalement, pour clorre ces tymbres, ceux de la Valphenière venus de « Piedmont, dont la maison n'est obscure et commune, marque plantée joi- « gnant les murailles de la cité, portent en leurs armes : de gueules à trois « roues d'argent disposées dans un triangle assis sur sa pointe; les roues « estants à huict rayons, qu'on estime propre aux Dieux, celles des hommes « estant à six et des infernaux à quatre. » (*L'Histoire et chronique de Provence de Cæsar de Nostradamus*. Lyon, S. Rigaud, 1614, p. 450).]

Digitized by Google

ANTOINE DE ROYERS *(Thinet de Rotariis), d'Asti.*

Reconnaissance d'un emprunt de 1.000 florins à lui fait par les États du Comtat, le 6 avril 1403 (1). Nous ignorons si ce personnage est un ascendant de celui qui suit.

FRANÇOIS DE ROYERS DE LA VALFENIÈRE, *Piémontais (Franciscus de Rotariis, dom. de Valfeneria, pedemontanus).*

Quoique déjà établi à Avignon, il se trouvait en 1536 à Lyon, et encore le 30 décembre 1537, auprès du marquis de Saluces. C'est là qu'il fit procuration pour reconnaître, au profit du chapitre de Saint-Agricol d'Avignon, un verger avec habitation attenante, rue de la Porte-Évêque (2). En 1536, on établissait un arsenal à Lyon à l'approche de l'invasion de la Provence par Charles-Quint (3). Plus tard, en 1584, Michel-Antoine de Saluces, seigneur de la Mante, commandait la citadelle de Lyon. Pour perpétuer les services importants qu'il avait rendus à la ville, celle-ci le pria de porter des armes écartelées avec les siennes (4). François de la Valfenière, chambellan du roi, fait arranger un verger (1535 à 1539 (5). Le 2 février 1545, il *(Franciscus de Rothariis de Valfreneyre in marchionatu Saluciarum, civis Avenionensis)* fait citer devant la cour de la vice-gérence à Avignon divers particuliers de Cavaillon pour s'en faire payer une pension de 66 écus (6). Il est déjà question de ce paiement dans le registre Ville, que M. l'abbé Requin nous a indiqué. Nous n'avons pas la date de sa mort ; il épousa *Jeanne de Champagne,* dont il eut :

1° *Michel-Antoine,* qui suit.

2° *Sidonie,* qui se maria en 1560 avec Bertrand de Pons, de Bollène et en eut une fille : *Catherine,* mariée le 2 sep-

(1) Registre du notaire Féraud ; communiqué par M. l'abbé Requin.
(2) Reconnaissance de Saint-Agricol, fol. 397 et 449.
(3) *Description de Lyon* par Cochard, archives du Rhône, t. VII, p. 35.
(4) Registre consulaire de Lyon, BB 113, aux archives de la ville de Lyon.
(5) Registre Ville, p. 2 ; communiqué par M. l'abbé Requin.
(6) Archives de Cavaillon, série II.

Digitized by Google

tembre 1595, à Paul Magnin, seigneur de Chamier, secrétaire de la reine Marie de Médicis (1).

Et peut-être : 3° *Jean-François,* qui serait mort en 1626 (2). C'est peut-être à lui que se rapportent les mentions suivantes : Aux terriers des crémens d'Avignon, fol. 195 (archives municipales) en 1558, vigne de M. de Vallafenière ; dans le registre Pons (1577-1578), transaction avec le chapitre de Saint-Didier au sujet du verger dont il a été question plus haut (3).

MICHEL-ANTOINE (RAIMOND?), architecte.

Il passa compromis avec sa mère, qui était veuve en 1548 (4), fut député par le conseil d'Avignon pour faire l'estime des maisons de la ville et mourut en septembre 1594, après avoir été remplacé par Balthasar de Montagut. Il demeurait à la Porte-Évêque, comme son père ; il est expliqué qu'il y avait un grand jardin d'agrément confrontant par derrière le jardin Gadagne. Il épousa *Jeanne de Ferrier,* à une date que nous ne connaissons pas, et celle-ci, après la mort de son mari, loua la grande maison à un sieur Bonafos, s'en réservant une petite à côté (5). Cette propriété était sous la directe du chapitre de Saint-Agricol, comme on l'a déjà vu plus haut. Plus tard, elle fut vendue, après le décès de Marie-Anne, qui épousa Charles de Mariani (voir plus loin). Sur son emplacement furent élevés les bâtiments du séminaire de Saint-Charles.

De Jeanne de Ferrier, il eut cinq ou six enfants :

(1) Pithon-Curt, t. IV, p. 556.

(2) Répertoire des obits de la paroisse de Saint-Agricol d'Avignon. Cet acte était au fol. 63 d'un registre perdu.

(3) Communiqué par M. l'abbé Requin.

(4) Registre Raynaud, n° 105 ; communiqué par M. l'abbé Requin.

(5) Archives de la ville d'Avignon. Frontispice du livre de l'estime des maisons en 1595.

Digitized by Google

1° *Jeanne,* baptisée en 1571 (1).

2° FRANÇOIS, architecte, baptisé en 1575 (2), qui suit.

3° *Françoise,* baptisée en mai 1578 (3). Elle épousa *Gilles Genet,* docteur agrégé à l'université d'Avignon, second auditeur de la légation de cette ville, lequel remplit, à diverses reprises, les fonctions de juge et d'assesseur. Ce Gilles Genet fut, par son fils Antoine, l'aïeul de François Genet, né à Avignon en 1640, promu en 1685 à l'évêché de Vaison et mort le 17 octobre 1702. Savant homme, qui s'attira par ses opinions jansénites la persécution des jésuites et de Louis XIV.

4° *Suzanne,* religieuse du monastère de Saint-Véran et Sainte-Praxède, en religion sœur Marie-de-la-Croix ; prieure en 1622, elle fit travailler son frère François au couvent et mourut le 26 décembre 1657 (4).

5° *Catherine;* elle épousa en 1613 noble *Louis Benoit,* dans la chapelle de la maison de La Valfenière. Oldo Bos, curé de Saint-Agricol, bénit le mariage (5). Elle avait fait un testament en 1611 (6).

On peut ajouter à ces noms : 6° *Louis,* mort le 16 janvier 1665 (7), car il ne peut être question d'un autre Louis, qui dirigea en 1677 les travaux de la construction du monastère de la Miséricorde à Avignon et de l'église de Bédarrides. Ce devait être Louis-François, que l'on trouvera plus loin.

Jeanne de Ferrier figure dans le registre Pons comme veuve d'Antoine-Michel (1595-1601, fol. 825), pour un arrentement de fonds (1602-1603, fol. 826), par son codicille, en 1608, fol. 829 (8).

(1) Archives de la ville d'Avignon, registre des baptêmes.

(2) Même registre.

(3) Même registre. Ces trois actes ont été vus par M. Fériaud.

(4) Communiqué par M. l'abbé Corenson.

(5) Registre Pons, fol. 29.

(6) Registre Dervieux, n° 13. Ces deux indications nous ont été fournies par M. l'abbé Requin.

(7) Registre des procédures de Demarez, obits de Saint-Agricol, fol. 139.

(8) Communiqué par M. l'abbé Requin.

Digitized by Google

FRANÇOIS, architecte, né en 1575, à Avignon, y est mort dans la paroisse de Saint-Agricol, le 22 mars 1667, et fut inhumé aux Célestins, à l'entrée de la chapelle de Saint-Pierre de Luxembourg, avec l'inscription suivante sur une pierre blanche contre la muraille à trois pans de hauteur, et avec ses armes (qui sont conservées dans la cour du Musée Calvet) :

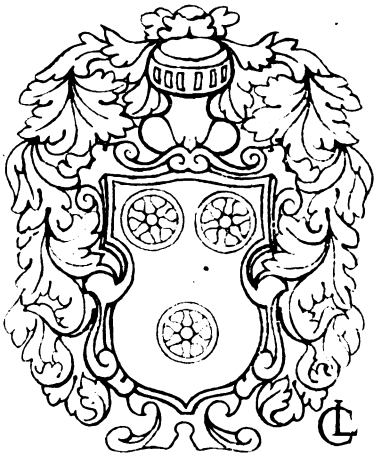

D· O· M·

DNŌ FRANCISCO ROVERIODO DE LAVALPHOENIERE (VALPHRENIERE) VIRO NOBILISS. GLORIÂ· DOCTISSIMO, MUSAE OPTIMO, VIRTUTES OĒS (OMNES) PARENTARUNT, ATTAMEN IN PERMULTIS ILLUSTRIBUS OFFICIIS, PRAESERTIM IN PROCURANDO AUGUSTISSIMO BEATI PETRI MAUSOLEO MAGNIFICENTI, SIBI IPSE FECIT ELOGIUMQUE AETERNUM POSUIT ERUDITIONIS ET DILIGENTIAE MONUMENTUM.
OBIIT (DIE) 22 MARTII AN. 1667. (1)

Il épousa en 1610 *Catherine de Tourreau* (2) et en eut dix enfants. Les cinq premiers sont indiqués dans son

(1) Manuscrit du chanoine de Véras; les différences qui se trouvent dans deux textes manuscrits sont entre parenthèses.

(2) Fonds Dervieux, n° 12. Communiqué par M. l'abbé Requin.

Digitized by Google

testament du 31 décembre 1623, fait en sa maison (1), et auxquels il légua 3.000 livres à chacun. Il instituait sa femme héritière universelle, avec Paul Tourreau et Gilles Genet pour exécuteurs testamentaires, et déclarait vouloir être enterré aux Carmélites d'Avignon, léguant 300 livres pour la construction de son tombeau. On vient de constater que, mort quarante-quatre ans plus tard, cette intention ne fut pas suivie d'effet. Il possédait une maison rue Petite-Fusterie (1641-1642 (2).

Les cinq enfants de Catherine de Tourreau, nés avant 1622, sont :

1° LOUIS-FRANÇOIS, qui suit.

2° *Anne*, qui épousa Nicolas Deslandes ; elle est la sœur du précédent, puisqu'elle en reçut, à ce titre, un legs par son testament du 11 octobre 1678 ; elle était alors veuve. Le tombeau de Nicolas Deslandes était à la Principale ; il n'était pas mort en 1666, lorsque sa femme fut marraine de sa nièce Anne, fille de son frère Louis-François. Elle fit son testament le 31 juillet 1699 (3), laissant un legs à sa sœur Isabeau, religieuse de la Miséricorde et à ses frères Gaspard et Paul que l'on trouvera plus loin ; son héritier universel était Pierre-François, son neveu, fils de Louis-François. Elle fut aussi marraine en 1638 de sa sœur Catherine, avec Paul Genet, pour parrain, et, en 1667, d'Anne, fille de son frère Paul.

3° *Françoise ;* nous n'avons trouvé sur ce personnage que sa mention pour 3.000 livres dans le testament de son père, en 1623.

4° *Henri*, né vers 1615 ; il fut porté, comme la précédente, par son père, dans son testament de 1623, pour 3.000 livres. Il est mort le 23 juillet 1675, âgé de 60 ans (4). Il fut

(1) Fonds Pons, n° 844, fol. 12, minute de François Deslandes. Communiqué par M l'abbé Requin.

(2) Registre Pons, n° 1858. Communiqué par M. l'abbé Requin.

(3) Fonds Dervieux, n° 89, fol. 278. Communiqué par M. l'abbé Requin.

(4) Obits de Saint-Agricol, fol. 59.

Digitized by Google

parrain de Claudie, fille du suivant, en 1669, et laissa à Marie-Anne, fille de Louis-François, des maisons et jardins qu'il possédait à Avignon (1), par testament du 21 mai (2).

5° PAUL, architecte; il est porté comme les précédents par son père, dans son testament de 1623, pour 3.000 livres, et par sa sœur Anne, dans le sien du 31 juillet 1699, comme on l'a vu. Il épousa *Marie-Anne de Grosbois*, et en eut : 1° *Anne*, baptisée le 6 février 1667, à Saint-Agricol; parrain son oncle Gaspard, et marraine Anne sa tante, frère et sœur; 2° *Claudie*, baptisée le 18 juillet 1669, à Saint-Agricol; parrain Henri son oncle, marraine Anne-Claudie de Servier. Claudie habita rue des Lices antiques à Avignon, et était veuve, on ne dit pas de qui, lorsqu'elle mourut à Avignon, le 27 avril 1737.

Paul de Royers de la Valfenière a collaboré, avec son père François, aux travaux de construction de l'abbaye des Dames de Saint-Pierre, à Lyon.

Les cinq enfants nés de Catherine de Tourreau, après 1623, sont :

6° *Gaspard*, baptisé le 9 décembre 1628, à Saint-Agricol; parrain, Gaspard de Pérussis; marraine, Élisabeth de Guilhen, dame de Castillet (3). Gaspard de Pérussis, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, viguier d'Avignon en 1636, est mort le 20 août 1674. La famille Pérussis, ou plutôt Peruzzi, était originaire de la Toscane (4). Il est bien dit le frère de Louis-François et d'Anne, qui lui fit un legs, par testament du 31 juillet 1699. (Voyez plus haut). Il fut parrain le 6 février 1677 d'un enfant du précédent avec Anne, sa sœur; nous n'avons pas la date de sa mort; son testament est aux minutes Dervieux (1676-1677) (5).

(1) Fonds de la maison Saint-Charles.
(2) Dervieux. Communiqué par M. l'abbé Requin.
(3) Fol. 21 du registre des baptêmes.
(4) Pithon-Curt, t. II, p. 401.
(5) Communiqué par M. l'abbé Requin.

Digitized by Google

7° *Jeanne,* baptisée le 22 septembre 1631 à Saint-Agricol ; parrain, noble Paul Fortia, seigneur de Montréal ; marraine Jeanne de Pérussis, dame de Montdevergues (1). Paul de Fortia de Montréal, capitaine des galères, se distingua devant Gênes contre les Espagnols, prit la capitane et mourut des suites des blessures reçues dans cette action. A l'époque du baptême, François faisait construire pour lui la chapelle annexée à l'église de Bédarrides, qui existe encore. Jeanne de Pérussis était fille de Paul, baron de Lauris, en Provence ; son mari, Jérôme de Lopès II, sieur de Montdevergues, lieutenant-général et amiral des mers dans les Indes occidentales, dirigea une expédition à Madagascar et tomba en disgrâce (2). Nous n'avons pas la date de la mort de Jeanne.

8° *Élisabeth, Isabeau* ou *Isabelle,* baptisée le 31 octobre 1632, à Saint-Agricol ; parrain, Jean-Louis de Grignan, chevalier de Malte ; marraine, Isabelle de Rousset, dame de Fargues (3). Sa sœur Anne lui fit un legs (voyez plus haut), le 31 juillet 1699. Elle entra au couvent des Dames augustines de la Miséricorde, sous le nom de sœur Marie de Sainte-Colombe, le 19 décembre 1646, prit l'habit le 6 janvier 1647, et fit profession, à l'âge de 16 ans, le 8 novembre 1648. Ses parents lui donnèrent en dot 400 écus grosse monnaie, plus des ameublements. Le registre du nécrologe du monastère, qui est aux archives départementales de Vaucluse, donne sur Élisabeth des détails d'une curieuse naïveté que nous avons déjà fournis (4). Elle est morte le 19 février 1709.

9° *Joseph-Charles,* baptisé le 5 mars 1634, à Saint-Agricol ; parrain, illustre seigneur Joseph-Charles d'Ornano ; marraine, Lucrèce d'Ancezune. Celle-ci était, selon Pithon-Curt, le cinquième enfant de Rostain d'Ancezune Cadart I ;

(1) Fol. 45 du registre des baptêmes.
(2) Pithon-Curt, t. I, p. 160 et II, p. 216 à 219.
(3) Fol. 55 du registre des baptêmes.
(4) *Notice,* p. 152 à 154.

Digitized by Google

elle fut la deuxième femme de Joachim de Montaigu et mourut en février 1609, à l'âge de 97 ans ; elle avait une sœur puînée, du prénom de Marguerite, religieuse de l'abbaye des Dames de Saint-Pierre, à Lyon. Il y a eu aussi un Philippe-Guillaume d'Ancezune, chanoine de Lyon et abbé de Sénanque, au diocèse de Cavaillon (1650-1657). Joseph-Charles serait mort en 1638, d'après un répertoire d'obits, où il est mentionné au fol. 127 d'un registre perdu de Saint-Agricol.

10° *Catherine*, baptisée le 19 juin 1638, à Saint-Agricol ; parrain, Paul Genet ; marraine, Anne, sa tante (1). Nous n'avons pas la date de sa mort.

LOUIS-FRANÇOIS, architecte.

Nous n'avons ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort, laquelle, toutefois, a dû arriver avant 1688, puisque *Marie de Rigolet*, qu'il avait épousée, était qualifiée veuve à cette date (2). Il fit son testament, le 11 octobre 1678, au couvent des Capucins (3), lègua 2.000 livres à chacun de ses enfants : *Pierre-François*, *Claude* ou *Claudine* et *Élisabeth*, et fit un legs à sa sœur Anne, veuve de Nicolas Deslandes. Il voulait être enterré aux Célestins, dans le tombeau de son père. Sa légataire universelle était sa femme, Marie de Rigolet, et l'exécuteur testamentaire César de Benoit, son cousin germain.

Il eut de Marie de Rigolet :

1° *Pierre-François*, qui reçut 2.000 livres par testament de son père de 1678. 2° *Marie-Anne*, baptisée le 19 novembre 1666 à Saint-Agricol ; parrain, son aïeul François (qui était âgé de 92 ans) ; marraine, Anne, sa tante, qui avait épousé Nicolas Deslandes (4). Nous ne savons pourquoi

(1) Registre des baptêmes de Saint-Agricol, fol. 108.

(2) Archives départementales de Vaucluse, fol. 388 du registre B 733.

(3) Fonds Dervieux, n° 89, fol. 301, Cés. Barnioly, notaire. Communiqué par M. l'abbé Requin.

(4) Fol. 144 du registre des baptêmes de Saint-Agricol.

Digitized by Google

elle n'est pas citée dans le testament de son père de 1678. Elle épousa *Charles de Mariani*, alfier (porte-drapeau) de la milice entrenue par le pape, et mourut à Avignon le 13 janvier 1706. Elle hérita de divers fonds à Bédarrides, du chef de Gaspard, son oncle, et de maisons et jardins, à Avignon, de Louis-François, son père, et de Henri, son oncle. Elle avait institué, par son testament du 4 janvier 1706, son mari pour héritier universel, en lui substituant successivement : *Joseph de Mariani*, son fils aîné, *Alexandre*, son autre fils et *Marie-Anne*, sa fille. En cas de décès de ceux-ci, elle leur substituait Élisabeth ou Isabeau, sa sœur, épouse de Pierre Courrat, greffier. Les maisons et jardins que Marie-Anne possédait, rue Porte-Évêque, et que sa famille n'avait cessé de détenir depuis 1536, furent après son décès vendus, et aujourd'hui les bâtiments du séminaire diocésain dit de Saint-Charles, s'élèvent sur leur emplacement (1). 3° *Élisabeth* ou *Isabeau*, baptisée le 1er mars 1668, à Saint-Agricol (2), reçut 2.000 livres par testament de son père, en 1678, et mourut le 9 septembre 1747 (3). Elle est dite veuve de *Pierre Courrat*, notaire et greffier ; elle habitait à Avignon, rue des Lices antiques. Son testament est au fonds Dervieux, n° 186 (4). 4° *Claudine* ou *Claude*, baptisée le 18 février 1671, à Saint-Agricol ; marraine Claudine de Servier (5) ; elle reçut de son père 2.000 livres, par son testament de 1678. Nous n'avons pas la date de sa mort.

Nous terminons ici ces généalogies, que l'on pourrait peut-être compléter et rectifier encore, mais qu'il faut aussi savoir ne pas trop allonger.

(1) Archives départementales de Vaucluse, fonds de la maison de Saint-Charles.

(2) Fol. 159 du registre des baptêmes.

(3) Archives municipales d'Avignon, obits de Saint-Agricol.

(4) Communiqué par M. l'abbé Requin.

(5) Fol. 193 du registre des baptêmes.

Digitized by Google

CATALOGUE

HISTORIQUE ET DESCRIPTIF DES ŒUVRES.

François de Royers de la Valfenière (1575-1667).

1. — Escalier de l'autel de Saint-Pierre de Luxembourg dans l'église de ce nom, contiguë a l'église des Célestins d'Avignon (actuellement pénitencier militaire). Description donnée de cette église par M. A. Canron (*Le Bienheureux Pierre de Luxembourg, sa vie, ses œuvres, ses miracles et son culte*. Avignon, Bonnet, 1866, pages 157 et 158) : « Elle n'avait rien de bien remarquable ; son architecture, toute gothique qu'elle est, n'emprunta aucun des ornements flamboyants de l'époque. En 1597, on changea le maître autel qu'on remplaça par un autel monumental, dont les ornements, en style renaissance, contrastaient, malgré la richesse et le fini du travail, avec les arcs en tiers-point, les travées et les meneaux gothiques du reste de la nef de l'église. Cet autel, élevé de quatre mètres au moins au dessus du sol, était surmonté d'une espèce de voûte à caissons, que soutenaient quatre colonnes à chapiteau corinthien ; la muraille à laquelle il était adapté avait été couverte d'un riche placage grec, duquel se détachait une belle toile représentant le bienheureux. On y arrivait par un double escalier à peu près comme celui du maître autel du sanctuaire de N.-D. de Lumières, près Goult (Vaucluse). Entre ces deux escaliers, à l'endroit même où le cardinal fut enterré, s'ouvrait une petite chapelle à moitié souterraine et voûtée en ogive. C'est là qu'étaient déposées ses reliques vénérées ; l'accès en était fermé par une élégante grille en fer. Devant cet autel brûlaient, nuit et jour, 13 lampes d'argent, dont l'entretien avait été fondé par Waléran de Luxembourg, frère du bienheureux, et par Jeanne sa sœur. Aux pieds du cardinal, reposait un autre de ses frères, Jean de Luxembourg, mort en 1397, et son neveu Jean de Luxembourg, fils du précédent, celui-là même qui est faussement (*sic*) accusé par les historiens d'avoir livré Jeanne d'Arc aux Anglais..... Il y avait aussi la tombe de son arrière-petit-neveu, Léon d'Albert de Luynes, époux de Charlotte de Luxembourg. Dans le reste de l'église on rencontrait les pierres tumulaires de..... du sieur de la Valphrénière, mort en 1667, du....., etc. L'église du bienheureux Pierre de Luxembourg avait quatre chapelles latérales aujourd'hui détruites. » M. Canron aurait pu ajouter : « quant à la décoration », car le gros œuvre existe encore ; seulement on l'a subdivisé par des murailles pour en faire des magasins. Toutefois un ex-voto, trouvé par M. Augustin Boudin, poète provençal et artiste, acquis par ses soins et donné par lui à l'église Saint-Didier d'Avignon (où l'on peut le voir encore), nous a

Digitized by Google

conservé une image de ce monument ; il rappelle la guérison d'un enfant le 2 juillet 1612. On y voit, au premier plan, l'escalier à double montée dont on constate les deux rampes supérieures. Sur le palier, sont les quatre colonnes corinthiennes qui ont pour stylobate les acrotères d'arrivée ; l'autel est au fond de l'entre-colonnement du milieu. Quatre autres colonnes corinthiennes sont superposées à celles inférieures ; celles du milieu supportent la voûte en plein cintre décorée de caissons, qui laisse entièrement à jour les deux étages de l'entre-colonnement du centre, tandis que ceux latéraux sont remplis chacun par deux petites arcades formant tribune. Les tympans latéraux de l'arc central de la voûte sont décorés par des écussons armoriés. Le retable de l'autel a aussi deux étages ; celui inférieur présente une niche accompagnée de quatre colonnes corinthiennes, et celui du haut, le portrait du saint dans un ovale encadré par un ordre corinthien et couronné par un fronton circulaire. Toute cette décoration ne pouvait qu'être adossée contre le mur au nord de la chapelle. En bas de l'ex-voto on lit : Intérieur de l'ancienne chapelle du bienheureux Pierre de Luxembourg, aux Corps-Saints. Guérison miraculeuse d'un enfant. Il est question de cet ex-voto dans le « Voyage dans la vieille France », par Jodocus Sincerus, écrivain allemand du XVII[e] siècle. C'est donc nécessairement avant 1612 que François a fait construire cet escalier ; faut-il aller plus loin et admettre qu'il aurait fait exécuter aussi l'autel et ses accessoires ? Une vie anonyme de saint Pierre de Luxembourg (Avignon, Th. Domergue, 1777, in-12, p. 198) porte que Jean-François Bordini, oratorien et vice-légat d'Avignon, aurait fait élever cet autel et ses accessoires en 1597 ; François n'avait que 22 ans à cette époque. Toute cette architecture montre bien le caractère de celle qui était usitée à la fin du XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e] ; nous y trouvons même dans les rampes ces balustres carrés et l'agencement ordinairement adopté par notre artiste. Ses contemporains estimaient beaucoup ce monument, puisqu'il terminèrent, comme on l'a vu, son épitaphe placée en regard, par ces mots : *Praesertim in procurando augustissimo Beati Petri mausoleo magnificenti, sibi ipse elogiumque aeternum posuit eruditionis et diligentiae monumentum.* « Les Célestins ont un tombeau du bienheureux Pierre de Luxembourg, dont ils font à tort un grand cancan. » (Le président de Brosses, *Lettres familières*, 1739-1740.)

2. — Plan du prix-fait de l'église des Carmélites d'Avignon, en 1621.— Registre Pons, n° 1506 ; communiqué par M. l'abbé Requin. On remarquera que François, faisant son testament le 31 décembre 1623, léguait 300 livres pour la construction de son tombeau et désirait être enterré dans l'église de cette communauté, ce qui ne fut pas mis à exécution plus tard.

3. — Plans fournis pour la sculpture de la maison Lobeau, en 1622.— Registre Pons, n° 1506 ; communiqué par M. l'abbé Requin.

4. — Chœur haut et façade du monastère de Saint-Véran et Sainte-Praxède, 1622. — M. l'abbé Corenson nous écrivait, le 5 juin 1872, qu'il regrettait n'avoir pas su que nous nous occupions de la Valfenière, parce qu'il nous aurait donné les détails suivants, qu'il avait trouvés dans une

Digitized by Google

histoire de la maison qu'il était venu habiter et qui avait fait partie de ce monastère.

« Suzanne (sœur de François; voyez plus haut aux généalogies), en religion sœur Marie-de-la-Croix, fit bâtir le chœur haut, monsieur son frère en donna le dessain, lequel avoit grand génie pour faire des dessains pour les bâtiments ; en effect il y réussit fort bien, surtout la fassade qui orne beaucoup nostre église ; ledit chœur a cousté mille escus. Ladite, qui fut prieure, vécut jusqu'au 26 décembre 1657 ; le 28 janvier 1622, elle donna à ses supérieurs l'état des revenus et dépenses annuels de la maison ; j'ai la pièce signée par elle, *Suzanne de la Valfenière, prieure indigne du monastère de Sainte-Praxède.* »

5. — Plan d'un escalier a Sainte-Praxède, en 1645 (rue Petite-Calade). — Registre Pons, nos 965 et 209 ; communiqué par M. l'abbé Requin. La maison est de l'époque ; l'escalier est à rampes droites aux piliers portant des arcs rampants et des doubleaux ; il n'y a pas de voûtes. On voit le dessous des paliers et des marches ; gros balustres à la balustrade. Le maître maçon se nommait Jean Boufignon.

6. — Décorations pour l'entrée de Louis XIII a Avignon, en 1622. — Archives d'Avignon, fol. 214 du registre des conseils. *La voie de laict ou le chemin du héros au palais de la Gloire ouvert à l'entrée de Louis XIII, roy de France et de Navarre, en la cité d'Avignon, le 16 de novembre 1622*, etc. En Avignon, de l'imprimerie de J. Bramereau, imprimeur de Sa Sainteté, de la ville et Université, MDCXXIII. Cet ouvrage est attribué à Thomas de Berton, que l'on verra plus loin consul d'Avignon. (Barjavel, p. 203.)

François fut député par le conseil pour prendre part aux préparatifs avec Charles de Doni, Nicolas Philibert, Paul Tourreau (François avait épousé une fille de cette famille), Jean-Honoré Bœuf et Pierre Rostagny, « tous gents d'esprit et entendus en semblables affaires. »

Le conseil se composait alors de Thomas de Berton, gentilhomme ordidinaire de la chambre du roi, premier consul, Charles Hugonenc et Pierre Bayol, second et troisième consuls, enfin de Pierre-Joseph de Salvador, docteur ès-droits, assesseur de la ville.

Notons les travaux où François dut prendre une large part.

Une tribune dressée pour le discours sur le bout du grand ravelin (ouvrage de fortification qui couvre une entrée, un pont ou une courtine) de la porte Saint-Lazare, entre le grand fossé et le canal de la Sorguette. A l'opposite, un immense arc de triomphe, flanqué de deux grands boulevards placés en éperon et surmontés de trois tours avec créneaux, machicoulis, et couronnés eux-mêmes de dômes en écaille. Les peintures de cet arc de triomphe furent entreprises par le peintre Guilhermis Grève, peintre d'Avignon, aidé d'un nommé Recouvrans. (Guilhermis Grève a exécuté sur bois une *Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres*, qui est à Saint-Agricol, et une *Adoration des Mages*, qui est à Saint-Didier.)

Une statue équestre du roi, posée sur un piédestal, établie sur une place qui devait être vers le Portail-Matheron et un autre arc de triomphe.

Digitized by Google

Une fontaine décorative placée près de la maison de Paul Tourreau.

Un théâtre sur la place du Change, où il fut joué une symphonie, et enfin, un nouvel arc de triomphe avec la statue de Henri IV sur la place de l'Hôtel-de-Ville. (Voir pour plus amples détails, notre *Notice*, p. 128 à 138.)

7. — Bornage et alignement de la Durance, en 1624. — Il reçoit pour ce travail une indemnité de 57 écus. (Archives de la ville d'Avignon, fol. 3 du 24e registre des conseils.)

8. — Membre de la commission chargée de préparer l'entrée du cardinal Barberini, légat d'Avignon et neveu du pape Urbain VIII, 8 mai 1625. (Archives de la ville d'Avignon, fol. 44 du 24e registre des conseils.)

9. — Église de l'Oratoire de Bourg-Saint-Andéol, en 1626. — Nous n'avons eu la connaissance de cet édifice, lequel, s'il a été construit, n'existe plus, que par un plan qui nous a été communiqué par M. l'abbé Corenson (H. 0m550. — L. 0m410), au trait, les murs teintés à l'encre de Chine ; échelle en cannes.

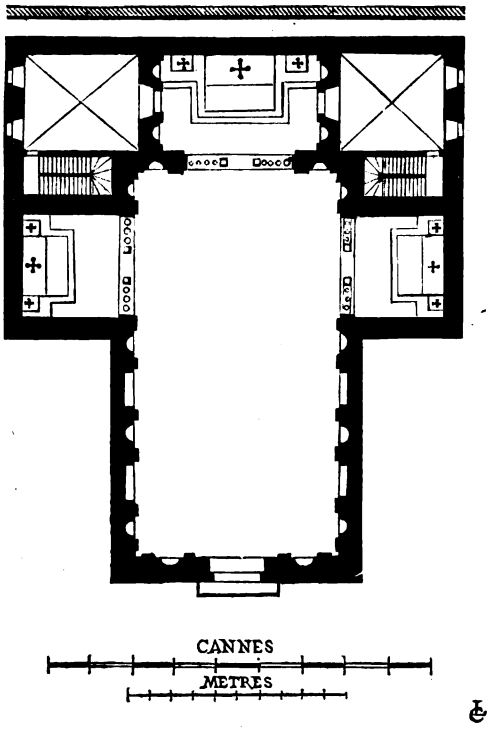

Il indique une église ou plutôt une chapelle en forme de croix latine à abside carrée ; les trois petits bras de la croix forment chapelles, et des sacristies avec escaliers de tribunes occupent les carrés résultant des an-

Digitized by Google

gles postérieurs de la croix (voir le plan). La nef est décorée par des motifs de pilastres corinthiens accouplés, dont le croquis est grossièrement tracé au revers de la feuille ; entre les pilastres sont des niches cintrées surmontées de têtes de chérubins. Dans les deux entre-colonnements plus larges de la nef, qui résultent de cette disposition, se trouvent des renfoncements pour les confessionaux, et l'espace au dessus devait être décoré par des peintures. On lit au côté gauche du plan le long de la nef :

Plan du dessein de l'église des
RR. Pères de l'Oratiore (sic) *du Bourg*
faict par M. de la Valfenière
le 17 mars 1626.

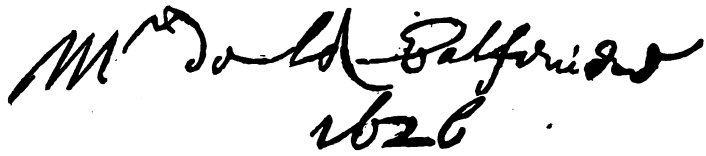

A côté de la chapelle de droite :

La chapelle qui se treuve
Environ le mesme lieu qu' est
Nostre Dame de Lorette.

10.— Chapelle de Fortia de Montréal en l'église de Bédarrides, vers 1630. — Communiqué par M. l'abbé Requin.

On a vu aux généalogies que Paul de Fortia de Montréal fut le parrain de Jeanne, septième enfant de François, le 22 septembre 1631 ; cette famille possédait une résidence dans la même ville.

Cette chapelle s'ouvre au sud de l'église par une arcade qui se compose avec elle. Elle est en rotonde octogone, à pans coupés plus petits, et à l'intérieur d'ordonnance dorique soutenant une ordonnance ionique plus petite, dans laquelle sont percées quatre fenêtres, que surmonte une voûte en dôme avec nervures plates aux arêtes ; des niches, vides actuellement, et divers ornements décorent cette architecture, qui est élégante et assez soignée. Tout est appareillé avec ce soin que l'on observe dans tous les édifices du midi de la France.

Ce fut Jean-André Borde, sculpteur, qui fut chargé de bâtir et de décorer cette chapelle.

11. — Plan du prix-fait de l'église des Ursulines d'Avignon, en 1632. — Registre Pons, n° 1684 ; communiqué par M. l'abbé Requin.

12. — Palais épiscopal de Carpentras, en 1640. — Barjavel, *Dictionnaire biographique du département de Vaucluse*, p. 210 ; Archives du département de Vaucluse, registre *Temporalitas* de l'évêché de Carpentras ; *Anna-*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

les de la peinture, par É. Parrocel ; *Histoire de Carpentras*, par J. Liabastres, p. 179 à 185 ; notre *Notice*, p. 154 à 168. — Les plans furent dressés par François, sur la demande du cardinal évêque Alexandre Bichi (de Sienne, transféré de l'évêché d'Isola (Calabre) à celui de Carpentras, le 8 septembre 1630, élevé à la pourpre le 28 novembre 1633, mort le 25 mai 1657). Les travaux commencèrent en 1640. Le 25 août 1646, notre artiste, agissant au nom de l'évêque, donnait un prix-fait de maçonnerie à Bernard Moureau, maître maçon de Cavaillon, habitant Valréas, au prix de 8 livres la canne carrée de murailles (registre *Temporalitas* n° 3, fol. 195) ; le même jour, Moureau associa à son entreprise Charles Coudray, sculpteur à Carpentras. Le 13 mai 1647, il traitait avec Nicolas Jacquin, menuisier, habitant de Caromb et natif de Saint-Florentin en Champagne, pour la charpente. (3e registre des affaires temporelles, fol. 195 et 243.)

Ce palais présente, sur la place publique, trois étages formés de trois zones perpendiculaires, englobant chacune cinq fenêtres séparées par des pilastres en bossages. Les lignes et décorations de moulures sont les mêmes : les fenêtres centrales du rez-de-chaussée sont accompagnées de *mezzanines*, parce que cette partie renferme des pièces de service plus petites, qui ont été coupées par des entresols. Les encadrements des fenêtres, très simples, sont à crossettes latérales et comportent peu de moulures. Les fenêtres du rez-de-chaussées reposent sur un cordon, ainsi que celles du premier étage ; celles du deuxième étage sont isolées et leur encadrement est complet sur les quatre côtés. La porte d'entrée se distingue par deux pilastres très saillants, supportant un balcon à balustres (lesquels ont été détruits depuis) à l'aide de deux magnifiques consoles. Le chambranle de cette porte est à crossettes et laisse, entre lui et le balcon, un intervalle formant frise, coupée par une clef ornée d'un mascaron, sur laquelle est gravée l'inscription : ALEX. CARD. BICHIVS EP. La fenêtre placée au-dessus de cette porte est, par exception, couronnée d'un fronton circulaire supporté par des colonnes. L'édifice se compose d'abord d'un corps de logis simple, central, et répondant à cinq fenêtres de la façade, présentant sur la cour cinq arcades au rez-de-chaussée, qui constituent un portique, lequel dessert deux corps de logis latéraux doubles, qui forment par conséquent deux avant-corps sur la cour. La décoration du portique du centre est reproduite en arcades aveugles sur ces deux faces : nous pensons qu'un quatrième portique devait exister, parallèlement au premier, à l'emplacement de la prison actuelle, lorsque ce palais a été consacré à la justice, depuis 1801. Le grand escalier est à gauche, et prend son entrée par une porte en perspective du portique inférieur. Il est à deux larges rampes parallèles séparées par un mur ; il prend jour par conséquent sur la cour intérieure. Les clés des arcs des portiques inférieurs sont enrichis de mascarons : les fenêtres du premier étage du corps central sont décorées de balustres. La salle principale est couverte par un plafond composé des pièces de bois nécessaires à la construction, restées apparentes : on y remarque en conséquence les maîtresses poutres divisant la salle en travées, recoupées elles-mêmes par des poutrelles moulurées qui supportent enfin les solives ordinaires.

Digitized by Google

Tous ces bois sont décorés d'ornements en grisaille rehaussés de dorures; la décoration de la salle en peinture est plus récente, de même que celle des autres salles accessoires.

13. — Travaux divers dans l'église de Saint-Siffrein a Carpentras, en 1645. — *Monographie de l'église de Saint-Siffrein de Carpentras*, par MM. E. Andreoli et B.-S. Lambert, 1862; article par l'abbé Illy, chanoine honoraire, curé archiprêtre de la cathédrale, dans l'*Histoire de Carpentras*, par J. Liabastres.

Sous l'impulsion du cardinal Bichi, François s'occupa de divers travaux, qui consistaient à refaire le maître autel dans un autre emplacement, mais il n'existe plus. Les chapelles furent voûtées, et dès lors elles eurent toutes une crypte sépulchrale. Les autels de ces chapelles, qui étaient auparavant placés parallèlement au maître autel, furent reportés contre les murs latéraux, au dessous des fenêtres; leur décoration a été modifiée; cependant la cinquième à droite en descendant et celle à côté, la deuxième à gauche en entrant, ont conservé la balustrade en pierre du dessin de notre artiste. Des bancs en noyer furent scellés tout autour de la nef pour le peuple. Deux tribunes, sculptées et dorées, supportées par de lourdes consoles, furent établies de chaque côté du chœur; elles existent encore. Dans celle de gauche se plaçaient les musiciens, et l'on porta dans celle de droite les orgues, qui auparavant étaient au milieu de l'église. Notre artiste traita avec Alexandre Grimauld et Charles Coudray, menuisier et sculpteur de Carpentras, le 17 mai 1645, pour leur restauration. (Registre *Temporalitas*. Notaire Esberard, fol. 86.) La grille de la tribune, appuyée au mur occidental et communiquant avec le palais, fut aussi commandée par lui au serrurier Meynier.

14. — Couvent et église des Ursulines de Carpentras, en 1642.— Communiqué par M. Barrès.

Ces travaux furent exécutés sur l'invitation du cardinal Bichi, dans l'emplacement de la maison du seigneur de Valernes et autres, achetées à cet effet; la construction se continuait en 1643. Il ne reste plus rien de ces bâtiments, qui furent aliénés à la Révolution. La façade de l'église donnait sur la place de l'évêché; le couvent est occupé par un café, et le jardin des Ursulines a été converti en place publique.

15. — Réparation de la galerie et de l'arceau du collège du Roure, a Avignon, en 1642. — Archives départementales de Vaucluse, série D, fonds du collège du Roure, compte de Pierre Alphant.

Il ne reste rien de ce travail. L'Hôtel de Préfecture de Vaucluse occupe cet emplacement.

16. — Maitre autel de l'église de Saint-Agricol, en 1644. — Registre Pons, n° 964; communiqué par M. l'abbé Requin.

Cet autel a été refait et consacré le 25 août 1773; il porte cette inscription : HOC IDEM ALTARE PENITVS DEMOLITVM ET DEINDE IN NOVO SANCTVARIO REDIFICATVM. Il fut reconsacré en 1828. Il se trouve dans une chapelle, à gauche, un autel en marbre qui pourrait en avoir recueilli les débris.

Digitized by Google

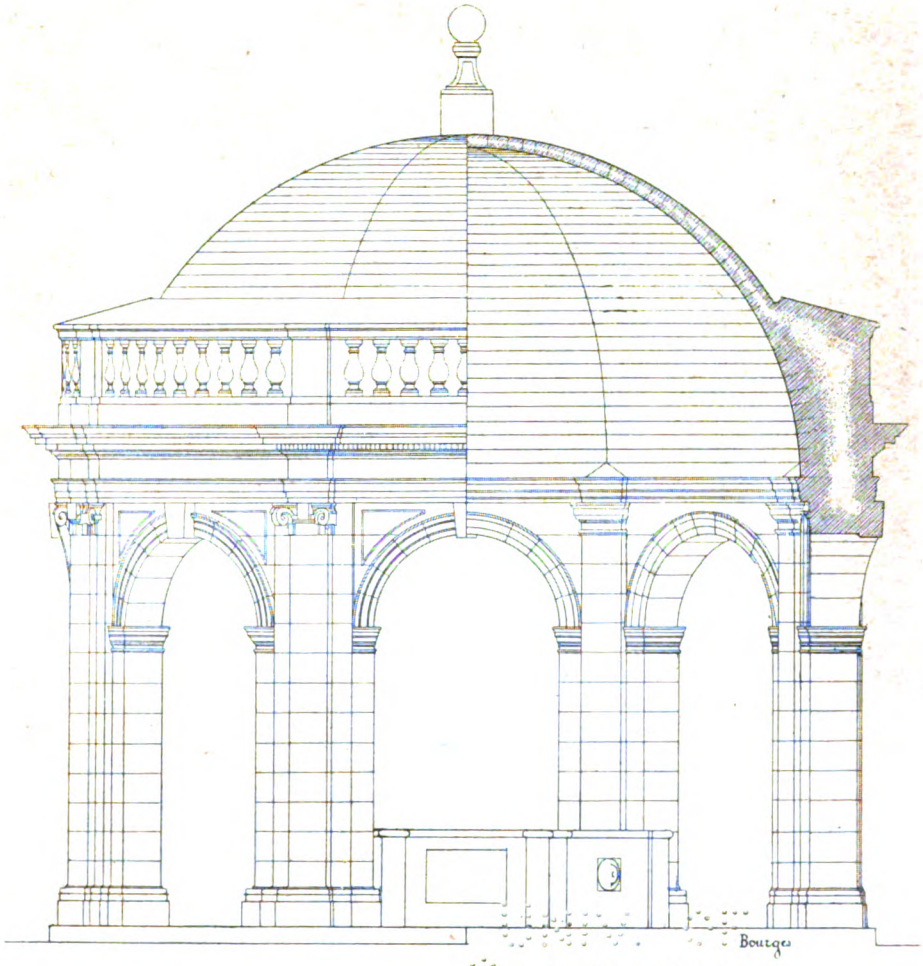

Digitized by Google

Digitized by Google

17. — Décorations pour l'entrée de l'archevêque Pinelli, en 1644. — Archives de la ville d'Avignon, 26e registre des conseils, fol. 288.

Le conseil lui confia, conjointement avec M. Nogier, le soin des décorations à disposer. Cependant, si on en croit le journal manuscrit de J. Laurent (tome I, p. 675), « le 2 avril 1645, Bernard Pinelli, théatin, archevêque d'Avignon, fit son entrée sans solennité. » On peut en induire que François n'a pas eu à s'occuper de cette entrée, et il pourrait bien s'agir de celle de Mgr de Marinis, qui eut lieu en 1649 et qui fut des plus brillantes.

18.— Plan de l'église de Caromb pour l'enrichir, en 1645.

Le 7 septembre 1645, la commune de Caromb paie 6 florins et 4 sous à notre artiste, pour être venu dans cette ville prendre le plan de l'église et dresser le projet des embellissements à faire pour l'enrichir. — Archives communales de Caromb, registre des comptes, fol. 23 verso.

19. — Portique de la cloture et rotonde de la fontaine Saint-Jean au milieu d'un cloitre de la chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, en 1645. — Archives du Gard, série H, cote 449.

C'est sous dom Chrysante Paulin, prieur pour la seconde fois (1636 à 1642 et 1643 à 1646), que François fut appelé à la décoration de la Chartreuse, par la construction d'un grand portail d'entrée dans la clôture, c'est-à-dire une seconde porte au-delà des parloirs et logements des étrangers.

Le projet est conservé aux archives du Gard (H. 0^m50 — L. 1^m38).

Il représente un frontispice d'ordre composite formé de quatre pilastres ou colonnes accouplés deux à deux, et surmonté par un fronton. La hauteur de ce fronton est compensée, au droit des deux pilastres, accouplés par une balustrade avec balustres dont les acrotères, ainsi que la pointe du fronton, sont décorés par des boules ou éolipyles. La frise de l'ordre est enrichie par de grandes consoles, placées comme les triglyphes de l'ordre dorique ; dans le fronton, figurent, au milieu d'un cartouche, les armoiries d'Innocent VI. L'intervalle entre les pilastres est rempli par une sorte d'encadrement, destiné à contenir une inscription, et surmonté par une niche. L'entrecolonnement du milieu encadre un autre frontispice plus petit, aussi d'ordonnance corinthienne, entourant elle-même une arcade. L'entablement en est couronné par une grande niche qu'encadrent des pilastres d'ordonnance attique, cantonnés par de grandes consoles qui font pyramider l'ensemble. C'est un véritable motif de porte inséré dans un autre ; aussi tout a été simplifié à l'exécution, comme on le verra plus loin. Des bancs en pierre, supportés par des consoles sculptées, règnent le long du frontispice entre les colonnes, et à droite et à gauche, contre le mur de clôture. Dans la niche, au dessus de la baie de la porte, est un groupe représentant la sainte Vierge assise. A sa droite, est le pape Innocent VI lui présentant un modèle d'église ; à gauche, est saint Bruno lui offrant un modèle de monastère. Le portail est flanqué, à droite et à gauche, d'une portion de mur surmontée d'une échauguette d'une composition très heureuse. Dans les coins supérieurs de la feuille sont deux entourages ornés et d'un bon dessin. Le premier à gauche porte :

Digitized by Google

ELEVATION · SVR · SON · PLAN · DE ·
LA FACADE · EXTERIEVRE · DE ·
LA VENERABLE · MAISON · CHAR =
TRVSE · DE · VILLENEVFVE · QVE ·
SE FABRIQVERA · A · L'HONNEVR · DE · LA ·
GLORIEVSE · VIERGE · ET · DE · SON · FILS ·
ET DE · LEVR · FONDATEVR · INNOC · VI · P ·

Le second à droite :

A · TRES · REVERAND · PERE · CRIZANTE ·
POLIN · DOM · PRIEVR · DE · LA · VENERA =
BLE · MAISON · CHARTRVSE · DE ·
VILLENEVFVE · FRACOIS · DES · ROYERS ·
S^r DE LA VALFENIERE · INVETEVR
DONNE · ET · DEDIE · TRES · HVMBLEMENT ·
FAICT · EN · AVIGNON · XX · AOVST · M · DC · XXXXIII ·

Échelle en cannes et en pans.

En bas et à droite (restituant entre crochets la partie du texte tronquée par une déchirure) :

De mandato R^di Patris ac Patrum deffinitorum
Cap^li generalis anni 1645.

†

Visa p̄nti delineatione a conventualium Cart^æ Villenovæ
Consensu dignum indicamus et quantum opus est facultatem
[con]cedimus V.V. Priori et conventualibus dictæ domus
[ist]ud ædificium aggrediendi et ad finem usque debitum
[per]ducendi maxime cum paratis ad id necessarias
[et] conventione facta cum operariis nec domus debitis gravata
[colla]batur. Cartusiæ sedenti cap^lo g̈nali 1645.
F. Simon de Billy.
Scriba R^di P. et Cap. gen. P^ri.

C'est une approbation faite au chapitre général de 1645, avec autorisation de commencer le travail, en prenant toutes les précautions nécessaires et, notamment, en passant une convention avec les ouvriers, pour que la dépense n'augmente pas les dettes de la maison.

On n'a pris, à l'exécution, que le motif principal de la composition (1), en supprimant le motif secondaire et la balustrade qui accompagnait le fronton ; deux grandes consoles latérales rachètent la hauteur du frontispice avec le mur de clôture. Le monument porte du côté de l'entrée dans un beau cartouche qui est à cheval sur l'entablement et sur le fronton :

DOMVS B^i M^æ VALLIS · BENEDICTIONIS

et, sur la face opposée, le millésime 1649 ; à cette époque le prieur était dom Louis de Lauzeray, en charge pour la seconde fois (1642-1646 et 1646-1658).

(1) Planche I.

Digitized by Google

La fontaine Saint-Jean est dans le cloitre supérieur ; c'est celui des trois qui est le plus rapproché de l'entrée et sur la gauche.

Nous en possédons le dessin (H. 0^m 38 — L. 0^m 26). Il indique que la margelle actuelle encadrait un massif central octogoné, aussi surmonté d'un amortissement en forme de dôme aplati, qui supportait une statue de saint Jean-Baptiste tenant une croix colossale. Quatre des pans coupés de ce massif sont ornés de mascarons qui jettent de l'eau dans la margelle, d'où elle s'écoule dans de petites auges rectangulaires par quatre mascarons plus petits placés à contre-sens ; les quatre autres pans coupés devaient recevoir des inscriptions. Le dessin en fournit deux ; à gauche : AVRIETIS AQ"AS, et à droite : IN GAVDIO.

Il ne subsiste que la margelle, mais ce qui est bien plus intéressant, c'est le pavillon en rotonde qui recouvre cette fontaine. Cette rotonde (1), d'une circonférence de huit mètres quatre-vingt centimètres de diamètre, est composée de huit arcades en plein cintre, qui présentent à l'extérieur un portique de pilastres d'ordonnance ionique. L'entablement est complet et se trouve même surmonté d'un attique à balustres, seulement figurés, qui masque la partie inférieure d'une coupole octogonale en pierre de taille. A l'intérieur, elle repose immédiatement sur l'architecture de l'ordonnance, qui est dorique. Chacun des piédroits ne présente que 0^m80 sur 1^m30 de section, et il a fallu une bien savante combinaison de la part de l'artiste, pour que la coupole ait pu se soutenir, depuis deux siècles et demi, sans dislocation, car il n'y a pas de chaînages intérieurs ; elle est purement et simplement extradossée et recouverte d'une couche de beton. La hauteur du pavillon est égale à sa largeur. Les sculptures des chapiteaux sont restées la plupart à l'état d'ébauche ; l'ordonnance ionique est à volutes angulaires ; les denticules de l'entablement n'ont été détaillées que sur la largeur d'un pan et de deux pilastres.

20. — ABBAYE DES DAMES DE SAINT-PIERRE, A LYON, EN 1659. — Registre des minutes des notaires de l'abbaye aux archives du département du Rhône ; notre *Notice*, p. 6 à 114.

Cette importante construction est due à l'activité et à l'influence de l'abbesse Anne d'Albert d'Ailly, cinquième enfant d'Henri d'Albert duc de Chaulnes, pair et maréchal de France, et Claude-Charlotte d'Ailly de Chaulnes (1649-1672) et à celle de sa sœur Antoinette (1672-1708). Anne était presque comtadine ; son père, duc de Luynes, s'appelait de Cadenet, avant d'avoir pris le nom de la riche héritière de Chaulnes ; il était originaire de Mornas, dans le Comtat. On trouve ainsi une sorte d'explication du choix fait par les dames de Saint-Pierre.

On avait obtenu des alignements de la ville, dès le 13 mars 1656 ; c'est dans le chapitre tenu à cet effet, le 3 février 1659, qu'il est expliqué qu'ayant fait déjà préparer divers plans et élévations pour les nouveaux bâtiments, la communauté n'en avait pas trouvé de meilleurs que ceux faits par notre artiste, et il fut résolu qu'on se mettrait immédiatement à l'œuvre. L'ouver-

(1) Planche II.

Digitized by Google

ture des fondations fut faite par un petit pauvre, âgé de 6 ans, le 18 février et la première pierre fut posée le 18 mai. D'autres permissions d'alignements furent données par l'administration consulaire de Lyon, en 1679 et encore en 1686. Elle contribua aux travaux pour une somme de 24.000 livres, qui furent payées moitié en 1659 et l'autre moitié en 1660. L'archevêque Camille de Neuville de Villeroy approuva les plans, le 15 février 1661, et spécifia que les appuis des fenêtres seraient d'une hauteur suffisante, pour que les religieuses ne s'y puissent pas s'appuyer pour voir sur la place et les deux rues contiguës; aussi les fenêtres du premier étage offrent ce système irrationnel d'ouvertures, accompagnées d'appuis à balustres, établies à la hauteur de l'œil. Le prix-fait de maçonnerie fut passé avec Jacques Mareschal, le 9 février 1659; le marché fut rompu, d'un commun accord, le 5 mars 1661, et les religieuses firent travailler à la journée. N'ayant pas été mieux servies, et au contraire, elles traitèrent de nouveau avec les maçons Jean Berne et Jean Chaussonnet, de Lyon, le 20 juin 1668. Ces deux entrepreneurs se désistèrent en juillet 1669, et leur travail fut continué par le maître maçon Claude Guillot. Le maître maçon Nicolas Rey traita, le 2 avril 1674, pour continuer les travaux du côté de la rue, au levant; Jean Chana et Gaspard Duxeas construisirent l'autre aile, par traité du 10 janvier 1679. Les tailleurs de pierre furent très nombreux; nous avons donné leur nom dans notre *Notice* (p. 50 à 52); il en fut de même pour les maîtres charpentiers (p. 53). Les maîtres menuisiers furent Pierre Barret (1664 et 1665), puis Jean Tillon et ensuite Guillaume Coston ou Couston (1672 à 1683). Nous avons noté parmi les maîtres serruriers : Bertrand Falques ou Fargues (1665 à 1675), Jean Bouillet et Jean Maillard, très habile dans son métier (1678 à 1684); parmi les peintres, Claude Mey, dit La Fortune (1676), Clément Authoynet (1678), Claude Champy (1681) et Alexandre Vaque (1686).

Nous faisons ci-après la description de l'abbaye telle que l'a conçue notre artiste.

L'abbaye est un quadrilatère de 105 mètres de longueur et d'environ 78 mètres de largeur, disposé dans le sens de sa plus grande dimension, sur un côté de la place des Terreaux (1). La cour intérieure laisse aux bâtiments environ 18 mètres d'épaisseur y compris les portiques, de telle sorte qu'elle a 68 mètres de longueur sur 42 de largeur. Un perron en pente douce sur la place des Terreaux conduit à l'entrée et à un premier guichet ou vestibule, qui donne accès au rez-de-chaussée, à droite et à gauche, aux parloirs et autres dépendances de l'entrée. Le surplus des trois façades, sur la place des Terreaux, au levant, sur la rue Clermont (actuellement de l'Hôtel-de-Ville), et au couchant, sur la rue St-Pierre (actuellement Centrale) est, au rez-de-chaussée et aux entresols, abandonné (comme à présent) à des locations particulières produisant un revenu considérable. Les portiques du pourtour de la cour forment cloître, et permettent d'arriver à couvert aux divers escaliers (au nombre de cinq au rez-de-chaussée) et aux salles

(1) Planche III.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

éclairées sur l'arrière-cour, au sud du côté de l'église, lesquelles sont le réfectoire et ses dépendances, les cuisines et le chapitre. Le cloître, formé de quarante-huit arcades, ne fut sculpté et décoré que sous l'administration d'Antoinette d'Albert de Chaulnes. Au milieu est un parterre avec bassin central et, aux deux extrémités, deux allées triples d'arbres. Nous croyons que, dans le plan de notre artiste, le cloître devait être couvert par une toiture et non par une terrasse. Ce fut sous l'abbesse Antoinette que cette terrasse *M O P U Z* (voir le plan du 1er étage) lui a été substituée, afin d'en faire un second moyen d'accès aux salles du premier étage, déjà desservies par un grand couloir dont nous parlerons plus loin, et de plus, un promenoir agréable dans une communauté privée de jardin extérieur aux bâtiments. La barrière en fer forgé qui lui servait d'appui fut posée en 1685.

La distribution du premier étage est comprise avec une ampleur et une entente remarquables des besoins d'une communauté aussi riche et aussi considérable (1). Le corps de logis, diminué de la largeur du portique du cloître, et ramené à 12 mètres d'épaisseur, devient double par la construction d'un mur de refend, posé sur l'extrados des arcs doubleaux des voûtes des magasins du rez-de-chaussée, et présente un couloir circulaire *D D C C H* de 4m80 de largeur, qui distribue tout autour et le long des façades extérieures les diverses cellules *X X* et *Y Y* ou logements des religieuses, lesquels prennent leur jour, par convenance, sur la cour intérieure. On trouve au centre, du côté de la place des Terreaux, l'appartement de l'abbesse *A* formant avant-corps sur la cour; cet appartement est desservi par un escalier *R S* d'une disposition curieuse et spéciale. Il présente, dans la même cage, deux rampes en sens contraires, dont l'une prend son point de départ sur le cloître et l'autre vers une porte placée sur la façade au nord sur la place des Terreaux, à la troisième travée à droite en partant du centre de l'abbaye. La rampe partant du cloître conduit en deux révolutions au palier situé au premier étage vers *R*, et ensuite au couloir circulaire par un petit dégagement, puis au deuxième étage; tandis que la rampe, partant en sens contraire, conduit en *S* au premier étage seulement. Cela permettait aux tourières de faire entrer, soit par la place des Terreaux, soit par les parloirs, les personnes et notamment les hommes, qu'on n'aurait pu, sans contrevenir trop ouvertement aux règles monastiques, faire passer par la clôture et par l'escalier intérieur, où on aurait pu rencontrer les religieuses. L'abbesse et certaines religieuses, très titrées, pouvaient ainsi recevoir facilement les visites, qui ont donné à cette abbaye un certain renom mondain. Le couloir circulaire embrasse, sur les trois façades nord, levant et couchant, toute la hauteur du premier étage, et est éclairé par de hautes fenêtres garnies de vitraux à petits compartiments, enrichis des armoiries de l'abbaye, lesquels interceptent les regards de l'extérieur

(1) Planche IV.

Digitized by Google

dans les rues, au levant et au couchant, outre que leurs appuis, placés très haut comme on l'a expliqué (le sol de l'étage étant au niveau de la l'architrave de l'ordre inférieur), contribuent à cette sécurité. L'appartement de l'abbesse est, de plus, desservi pour l'accès des domestiques par un escalier vers *Q* symétrique à celui *R S* lequel, partant du cloître, vers la troisième travée à gauche en entrant, conduit au premier, aux entresols du premier, ensuite au deuxième étage et aux combles. Des lieux d'aisance lui sont juxtaposés. Les fenêtres sur la cour, éclairant les cellules ou logements, et moins élevées par conséquent, sont surmontées de *mezzanines* parce que l'architecte a, avec raison, divisé la hauteur de l'étage par un plancher, afin de réduire la hauteur qui eût été trop grande pour de petites pièces, et d'obtenir autant d'entresols, qui servaient de greniers et de logements pour les filles de service de chaque religieuse. Ces entresols sont desservis, en outre des escaliers principaux, par des balcons en encorbellement sur le grand couloir circulaire, auxquels on monte par des marches placées à chaque extrémité. L'appartement de l'abbesse, formé de salles plus grandes et nécessitant plus d'ampleur, s'écarte de cette disposition : la hauteur du bâtiment est, dans cette partie formant avant-corps, partagée en trois divisions à peu près égales, et des marches partant du couloir circulaire y donnent accès à droite et à gauche. La salle *B* est la chapelle dite du Sépulcre, parce que les religieuses défuntes y étaient exposées avant d'être portées à l'église de Saint-Pierre ; elle servait aussi d'oratoire particulier à l'abbesse, lorsqu'il ne lui plaisait pas de se rendre à l'église. Une ouverture circulaire, placée au centre de la voûte, fait communiquer cette salle avec celle au dessus et permet aux religieuses du deuxième étage de s'en servir comme d'une tribune. Au milieu de la voûte de la salle supérieure est un cartouche timbré des armoiries des d'Albert d'Ailly avec la crosse abbatiale. Le vestibule *E* y donne accès ; de cette façon on trouve, en entrant à droite, cette chapelle, au fond, le couloir circulaire et, à gauche, une cellule. La salle *F* est la salle de communauté ; celles *I* et *K* ne sont que des sortes de vestibules, desservis chacun par des escaliers spéciaux, donnant accès au couloir circulaire. A l'angle sud-ouest, le grand escalier vers *M*, aux larges rampes à balustres de marbre noir, ne conduit qu'au chœur dans l'église, par un couloir *M'* jeté par une arcade sur la cour, et au premier étage ; aussi on a pratiqué tout auprès un autre escalier vers *P*, moins important, pour desservir le deuxième étage. Cinq grandes fenêtres, disposées trois au midi et deux au nord, l'éclairent ainsi qu'un ciel ouvert placé au dessus de l'ouverture circulaire de la voûte ; cette ouverture est entourée de balustres. On a ménagé, dans cet angle de l'abbaye, des lieux d'aisance, aérés par une petite cour, et un escalier à vis *T* qui dessert toute la hauteur du bâtiment. On trouve, dans l'aile méridionale, à côté du grand escalier, l'infirmerie *G*, une petite chapelle, sans entresol puis, avec entresol, la bibliothèque et les archives *Y Y*. Dans le couloir circulaire est un passage *L*, avec un pont couvert donnant accès à l'église, et un autre esca-

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

lier vers *M* conduisant au second étage. A l'angle sud est encore un escalier vers *Q* desservant tous les étages et, de plus, un petit dérobé placé dans l'épaisseur des murs descendant à la rue, au levant. L'aile de ce côté est semblable à celle du couchant, et l'escalier vers *U* est celui dit à quatre noyaux. Le deuxième étage reproduit à peu de chose près le premier ; les fenêtres donnant à l'extérieur sont garnies également de vitraux armoriés ; sur la cour, il existe des mezzanines éclairant l'étage des combles. Toutes les fenêtres sur la cour sont entourées de chambranles à crossettes. Le cloître se présente sur la cour par des arcades trapues accompagnées d'une ordonnance dorique, répétée à l'intérieur, où elle supporte de longues voûtes plein cintre continues (1) ; aussi cette ordonnance est couronnée d'une surface lisse coïncidant avec la hauteur de la voûte ; ce n'eût pas été un défaut si on avait couvert le cloître avec une toiture au lieu d'une terrasse ; les avant-corps aux angles de la cour *O* et *P* dépassent la toiture et forment belvédère. Les avant-toits des bâtiments sur la cour font une saillie de près de deux mètres, qui permet de parcourir un peu à couvert, le long des murs, les terrasses au dessus du cloître.

A l'extérieur, le quadrilatère de l'édifice est cantonné par quatre pavillons d'angle, formant peu de saillie sur les murs, qui sont décorés de deux grandes ordonnances, l'une dorique, comprenant le rez-de-chaussée, et l'autre corinthienne, embrassant le premier et le second étage ; toutes les fenêtres sont entourées de chambranles à crossettes ; celles du premier étage sur la place des Terreaux sont couronnées de frontons. La porte principale est décorée de deux colonnes, d'une ordonnance plus petite que celle du rez-de-chaussée, supportant un fronton. Les pavillons des angles sur la place des Terreaux sont couronnes par des dômes à pans de 10 mètres de hauteur, surmontés de lanternons de 4 mètres de haut, avec des croix au dessus, décorés de lucarnes et d'œils-de-bœuf. (Les marchés furent passés, mais ce travail n'a pas été exécuté (2). Ils sont reliés, par une balustrade à balustres, avec un grand belvédère, formant un étage en attique au dessus de l'ordonnance corinthienne, occupant cinq fenêtres du léger avant-corps de sept entre-pilastres, qui est placé au centre de la façade sur la place des Terreaux. Ce belvédère est surmonté également d'une balustrade à balustres et se raccorde, par de grandes consoles à droite et à gauche, avec la balustrade inférieure. (Ce belvédère n'a été exécuté qu'avec trois fenêtres ; ce qui a entraîné, plus tard, des désordres sérieux dans la maçonnerie et dans les voûtes de cette partie de l'édifice.) Sur les rues, au levant et au couchant, les avant-corps formés par les pavillons ne sont couronnés que de frontons demi-circulaires, et il n'y a pas de balustrade entre eux. François, mort en 1677, ne put voir achever son œuvre principale ; son fils Paul (voyez ce nom), collabora avec lui à la direction des travaux jusqu'à la même date. C'est pourquoi la décoration intérieure de l'abbaye fut confiée, dès lors, à des peintres et à des sculpteurs ; plusieurs des dispositions architecturales furent estropiées et plus ultérieurement

(1) Planche V.
(2) Planche VI.

Digitized by Google

encore, l'abbaye étant devenue Palais des Beaux-Arts de la ville de Lyon, depuis 1802.

21. — Plan d'un retable dans la chapelle du Saint-Sacrement, a Saint-Pierre d'Avignon. — Communiqué par M. l'abbé Requin.

Rien qui y ressemble n'apparait dans cette église, si ce n'est que le chœur est revêtu d'un beau retable à colonnes corinthiennes décoré de peintures.

A dater des travaux de l'abbaye de Saint-Pierre, à Lyon, il devient difficile de discerner si ceux qui vont suivre appartiennent à François ou à son fils Louis-François. Notons, en passant, qu'un François de R. de la V. fut témoin, le 21 janvier 1645, d'un prix-fait donné pour la continuation de l'église des Jésuites d'Avignon. (Registre Dervieux, n° 199 ; communiqué par M. l'abbé Requin). Il s'agit ici de la façade de l'église actuelle du Lycée, la nef appartient aux travaux ordonnés par Étienne Martellange ; un François de R. de la V. fut également témoin, en 1662-1663 et 1667, de prix-faits donnés à Michel Péru. (Registre Dervieux, n°s 1, 5 et 8 ; communiqué par M. l'abbé Requin.)

22. — Fond du chœur de Saint-Laurent, en 1660. — Registre Dervieux, n° 19 ; communiqué par M. l'abbé Requin.

23. — Plans de l'escalier et autres pour la maison de Nochères, en 1663. — Registre Dervieux, n° 5 ; communiqué par M. l'abbé Requin.

24. — Plans du tabernacle du maitre autel des Mineurs, en 1664, et dessin du pont et d'un portail pour les mêmes, 3 aout 1667. — Registre Dervieux, n°s 177 et 8 ; communiqué par M. l'abbé Requin.

TABLES DES PLANCHES RELATIVES A FRANÇOIS DE ROYERS DE LA VALFENIÈRE.

Pages

I. — Porte d'entrée de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.... 225
II. — Élévation et coupe du pavillon en rotonde, recouvrant la fontaine Saint-Jean, à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.. 227
III. — Plan d'ensemble avec les quartiers environnants (au XVII[e] siècle) de l'abbaye des Dames de Saint-Pierre, à Lyon..... 229
IV. — Vue intérieure du cloître, à l'angle nord-est, de la même abbaye..... 231
V. — Plan du premier étage de la même abbaye..... 233
VI. — Élévation principale de l'abbaye sur la place des Terreaux, telle que l'avait projetée F. de Royers de la Valfenière 235

Digitized by Google

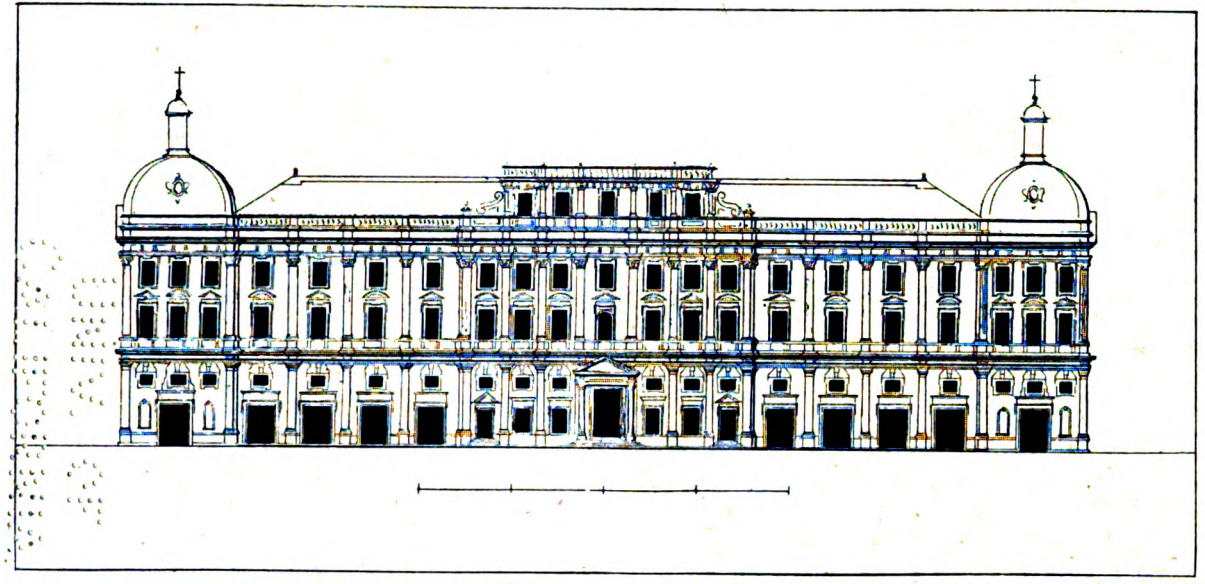

Digitized by Google

Digitized by Google

Louis-François de Royers de la Valfenière
(? — mort avant 1688).

1. — Plans pour la construction de l'Hôtel-de-Ville d'Arles, en 1666. — Registres des conseils de la ville d'Arles; Mémoires de Jean de Sabatier, gentilhomme d'Arles.

Déjà, en 1665 (16 août et 6 décembre), les conseillers avaient délibéré de construire un Hôtel-de-Ville avec une salle assez grande pour contenir tous les conseillers qui assistent aux élections. Un plan et un devis étaient préparés (on ne dit pas par qui), les prix-faits donnés (8 novembre) et l'intendance des travaux confiée à M. Chalamon (dernier janvier 1666), lorsque (26 février) Louis-François fut « choisi comme très expert et très intelligent en ces matières. » Il se rendit à Arles, vit les plans déjà préparés, en dressa de nouveaux, qui furent approuvés même par ceux qui avaient préparé les premiers. Ses dépenses furent réglées en juin, juillet, septembre et novembre 1666, et le reliquat en 1672.

Quittance du 14 septembre 1666.

Il toucha deux cent quatre-vingt et quinze livres en tout. Les travaux furent commencés et poussés jusqu'à environ quatre mètres de hauteur (deux cannes); toutefois ce qui avait été exécuté fut ensuite démoli et tout fut remis en question en 1672.

Nous n'avons pas d'indication précise sur les plans de notre artiste; toutefois nous trouvons dans un mémoire, qui fut présenté et opiniâtrement défendu par un sieur de Someyre, le 17 juin 1672, des détails qui en indiquent les qualités. Tout en reconnaissant qu'il s'y trouvait trop de fenêtres fausses, ce qui pouvait se corriger, de Someyre faisait observer que, dans le nouveau projet, on faisait le vestibule du rez-de-chaussée trop grand, ce qui était superflu, puisqu'il se trouvait entre deux places, « que ce ne seroit indubitablement qu'une halle pour la retraite des paysans dont il sera impossible de les tirer » ; que le grand escalier est mal placé, qu'il arrive mal et empêche de placer les archives dans le dessous de l'Horloge; que le petit escalier est mal placé, qu'il faudra passer par la chambre du concierge pour y arriver, et qu'on ne pourra y parvenir d'une manière indépendante des grandes salles du premier étage. Ceux qui connaissent l'Hôtel-de-Ville actuel constateront facilement qu'en effet on eût dû éviter les inconvénients signalés par de Someyre et continuer la confiance de la commune à Louis-François.

Sept architectes lui succédèrent ensuite, chacun apportant son plan et ses idées. Puget, architecte à Marseille (1672); un frère Clément, religieux augustin, assisté de Nicolas Léotaud (12 février 1673); Jacques Peytret, maître peintre à Arles, dont le projet fut mis en balance avec le précédent

Digitized by Google

(20 avril 1673) ; Dominique Pellepoite, architecte à Arles, qui fut chargé d'unifier et de fondre les deux projets précédents en un seul, et Jean Rochas, architecte d'Avignon, qui, consulté sur ce projet mixte (7 juin 1673), lui donna son approbation. On en était là ; la première pierre avait été posée le 16 juin, lorsque, deux jours après, arrivèrent à Arles le comte et la comtesse de Grignan, l'archevêque et le coadjuteur, flanqués du célèbre Mansart. Ce grand architecte fut nécessairement bien vite consulté à son tour, et après quelques jours d'examen, il changea le plan Pelleporte, en y supprimant les piliers qui étaient proposés pour le vestibule, lequel il estimait pouvoir être couvert d'une seule voûte, décida que le grand escalier ne conduirait que jusqu'au premier étage et, finalement, emmena Peytret avec lui, à Béziers, où il se rendait pour le bâtiment de l'évêque, pour lui faire redessiner les façades. On sait qu'elles furent exécutées un peu autrement et que Pelleporte et Peytret se partagèrent la surveillance des travaux, qui furent des plus laborieux. La construction de la grande voûte du vestibule, si admirée à présent et avec raison et qui est la suite des idées de Mansart, occasionna surtout aux conseillers tout une série d'ennuis et d'embarras, que nous n'avons pas à raconter ici. Cette construction de l'Hôtel-de-Ville d'Arles, si mal connue, mérite à elle seule un travail complet.

2. — Agrandissement du chœur de la Métropole d'Avignon, en 1670. Registre du chapitre, n° 101 ; communiqué par M. l'abbé Requin.

Jean Rochas (cité au numéro précédent, un personnage de ce nom est mort en 1725), maître maçon (qualifié quelquefois du titre d'architecte), agrandit le chœur de la métropole sous la direction de François de R. de la V. Il semble, en effet, que ce chœur, qui devait être plus petit et en cul de four, a été remanié et allongé. L'architecture est des plus simples ; ce sont des pilastres donnant sur la voûte des arêtiers plats qui se réunissent au centre. Ce chœur a été restauré à l'extérieur à l'époque moderne et mis en rapport avec l'architecture ancienne des parties adjacentes.

3. — Maison rue Saint-Marc pour les Jésuites, en 1670. Registre Dervieux, n° 75 ; communiqué par M. l'abbé Requin.

4. — Travaux au monastère de la Miséricorde d'Avignon, en 1677. La sœur de Louis-François, Élisabeth, était religieuse dans ce monastère, sous le nom de sœur Marie de Sainte-Colombe (Voir ce nom aux généalogies).

5. — Plans et élévations de maisons de la ville, pour le conseil d'Avignon.

Le 9 juin 1683, il faisait assigner les consuls en paiement des honoraires qui lui étaient dus « pour avoir dressé les plans et élévations des places de la maison commune de cette ville et de la façade d'icelle, et avoir marqué sur le plan vieulx des maisons et boutiques qu'on devoit abattre, pour agrandir et construire respectivement lesdites places et maison commune, suivant la delibération faite par le conseil de ladite ville, et ensuite de l'ordre donné par lesdits seigneurs consuls, audit sieur instant pour faire lesdits plans et élévations, et à ces fins, voir ordonner que seront nommés experts de

Digitized by Google

part et d'autre pour faire procéder à l'estime et évaluation de tel travail et honoraire. » (Fol. 68 v° du registre des causes agitées devant les cours du Palais d'Avignon, Archives du département de Vaucluse.) L'affaire se termina amiablement ; on n'en trouve plus de trace dans les registres judiciaires.

La même année, le collège Saint-Nicolas lui fit commandement de reconnaître une vigne qu'il possédait au clos de Cavillargues. (Registre du greffier Brisemeur, fol. 382, Archives départementales de Vaucluse.)

Il avait été, le 5 mars, témoin dans un contrat d'apprentissage chez Jean Péru. (Registre Dervieux ; communiqué par M. l'abbé Requin.)

6. — Église de Bédarrides, en 1684.

Son père avait déjà fait exécuter la chapelle de Fortia de Montréal, attenante à cette église qui porte sur la façade la date de 1684.

Paul de Royers de la Valfenière (?—?).

1.— Donne les dessins de deux portes pour Pierre Joseph de Giove, en 1657-1658, a Bellecour et a la Juiverie, a Lyon. Registre Giraudy, n° 144; communiqué par M. l'abbé Requin.

2.— Assiste son père, François, aux travaux de l'abbaye des Dames de Saint-Pierre, a Lyon.

Il figura comme témoin dans le prix-fait passé avec les charpentiers, le 23 février 1660, et dans celui passé avec Antoine Danguin, maître tailleur de pierres de Pommiers, le 14 octobre 1661.

Il fit le toisé des ouvrages exécutés par le tailleur de pierres Perret, lorsque celui-ci fut remplacé, le 4 mai 1662, par François de Sauger et Jean Perret, et fut témoin du marché de ces derniers.

Il fut encore témoin dans un paiement d'acompte aux charpentiers entrepreneurs A. Arlin, C. Nicoud et F. Rubi, de 2.500 livres tournois, le 22 janvier 1664, et à une promesse qu'ils firent, après assignation, le 27 septembre 1664, de presser leurs travaux.

Il reçut, le 7 octobre 1663, 300 livres en acompte et en déduction d'une année qui était échue le 24 novembre, « des appointements que Madame Anne d'Albert de Chaulnes, abbesse dudict monastère, lui donne pour avoir soing de l'architecture et tailles dudit bastiment..... ne luy restant plus deub de la dicte année que la somme de deux cens huictante livres tournois, le tout par promesses de serment, obligation, etc. » Le traitement annuel qui lui était alloué semble être de 500 livres tournois, si on compare le texte précédent avec celui-ci : « La somme de trois cens cinquante livres tournois... en desduction des appointements que la dame abbesse... donne audict sieur de la Valfenière pour son architecture et gouvernement pour la construction de ses bastiments et dudict monastaire et pour la présente année commencée au vingt-quatriesme d'octobre dernier... le quatriesme juillet mil six cens soixante quatre après midy. »

1894. E.-L.-G. Charvet.

Digitized by Google

Digitized by Google

ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS

DE

L'HABITATION EN FRANCE.

MESSIEURS,

Ceux qui ont visité l'exposition universelle de 1889, — autrement que pour y chercher un moment de distraction, — auront, sans doute, consacré quelques heures aux pavillons qui se trouvaient sur l'esplanade à deux pas du palais de la Guerre. Ces pavillons contenaient l'exposition du groupe de l'économie sociale, plus connu sous le nom de groupe de la paix sociale. « C'est là, dans ces salles tristes et sévères, où l'on ne rencontrait que de rares visiteurs, qu'on étudiait les fondations humaines sur lesquelles s'élèvent les merveilles de l'industrie, et qu'on réfléchissait sur l'un des grands problèmes de la vie terrestre. »

« Heureux, dit M. Melchior de Vogué, à qui j'emprunte ces réflexions, ceux qui n'entendent pas sous leurs pas le bruit de la souffrance et le bruit du danger. »

L'exposition comprenait tout ce qui a été fait depuis près d'un siècle pour l'amélioration des classes ouvrières : l'épargne, les institutions patronales, les institutions de mutualité, la participation aux bénéfices, enfin le logement ouvrier.

Assurer à l'ouvrier un foyer salubre et propice à l'édu-

Digitized by Google

cation d'une famille, maintenir le plus longtemps possible l'enfant à ce foyer et la femme toujours, tel est le problème dont le groupe de la paix sociale poursuit la solution.

C'est à cette œuvre que des hommes comme MM. Peabody, en Angleterre, Picot et Aynard, en France, ont donné leur cœur et leur intelligence; c'est un devoir pour moi de les citer au début de cette étude.

I.

Parmi les questions dont la solution s'impose, il n'en est pas de plus importante que celle de l'habitation humaine. Un lien des plus intimes unit l'homme à la maison qu'il habite, et l'économiste Adolphe Blanqui a pu dire avec raison que l'insalubrité de l'habitation est le point de départ de toutes les misères, de tous les vices, de toutes les calamités qui affligent les classes ouvrières.

Il a pu dire avec raison aussi, ce grand architecte à qui nous devons l'Opéra, que l'habitation peut être considérée comme un miroir qui nous fait voir fidèlement reproduite la physionomie vraie de l'habitant.

C'est pour arriver à mieux connaître les conditions de l'habitation en France, que le Comité des travaux historiques et scientifiques a entrepris la vaste enquête dont les principaux résultats ont été publiés et forment le volume dont j'ai à vous rendre compte.

Le moment était favorable, car les opérations prescrites par la loi du 8 août 1885 avaient fourni l'occasion d'une enquête administrative sur l'état actuel de la propriété bâtie en France. Toutes les maisons avaient été visitées par les agents des contributions directes, qui avaient recueilli des renseignements statistiques du plus haut intérêt.

Pour donner un travail d'uniformité indispensable, la section des Sciences économiques et sociales a dressé un questionnaire qui figure en tête du volume, et c'est ce questionnaire qui fut adressé à toutes les sociétés savantes

Digitized by Google

de France, à toutes les personnes qui s'intéressent aux questions sociales, à tous les membres de l'administration des contributions directes.

Cinquante notices ou rapports sont parvenus au comité et ont été résumés et appréciés par un de nos économistes les plus distingués, M. Alfred de Foville, dans une introduction qui constitue la partie la plus importante du volume et à laquelle je vais faire de nombreux emprunts.

J'ai le regret de constater que la ville d'Avignon et les principales villes du Comtat n'ont été l'objet d'aucune étude. Cependant l'Académie de Vaucluse a reçu le questionnaire, mais elle n'y a pas répondu. Pourquoi cette indifférence? N'est-ce pas un devoir pour les sociétés savantes et en général pour tous ceux qu'intéresse l'avenir de leur pays, de prendre part, dans la mesure de leur force, à ce grand mouvement d'idées que soulèvent, à notre époque, les problèmes économiques et sociaux.

Qui, mieux que nos historiens et nos archéologues, pourrait donner la genèse d'une maison et nous décrire la série de transformations qu'a subies le logement depuis le moyen âge jusqu'à nos jours; nous dire si dans la région les maisons tendent à se serrer les unes contre les autres ou si, au contraire, elles sont plus ou moins dispersées, nous expliquer le fait conformément à la question n° 4?

Qui, mieux que nos architectes et nos ingénieurs, pourrait répondre à la question n° 5 et nous dire ce que coûte la maison-type dans son ensemble et ce qu'elle rapporte? Enfin, nos médecins auraient pu apprécier le type de maison au point de vue de l'hygiène physique et morale, en réponse à la question n° 9.

Cette première enquête n'est qu'un essai, et M. de Foville n'oublie pas de nous le faire remarquer dans un passage de son introduction. L'œuvre, dit-il, ne saurait être considérée comme achevée et ce premier volume appelle une suite. Il croit qu'avec le concours des sociétés savantes et le concours des administrations publiques, on

Digitized by Google

obtiendra sans peine, pour les provinces qui échappent encore, des études analogues à celles qu'on publie aujourd'hui.

Cet appel sera entendu de vous tous, et j'ai la conviction que les travaux de l'Académie de Vaucluse figureront avec honneur dans le prochain volume.

II.

L'ouvrage dont je vais vous parler peut être considéré sous plusieurs points de vue ; le moraliste et le philosophe pourront, tout aussi bien que l'économiste et l'homme de finances, y puiser d'utiles enseignements.

La grande enquête que la direction générale des contributions directes a commencée en 1887 et qu'elle n'a terminée qu'en 1889, a constaté l'existence de 905.154 constructions passibles de la contribution foncière, dont 13.019 usines ou établissements analogues, et 8.914.523 maisons. On a constaté, en outre, qu'en 36 ans, soit presque la durée d'une génération, l'accroissement net était de 1.503.268 propriétaires, soit 41 %.

Les valeurs locatives ont progressé dans la même proportion, et les économistes ont eu raison de dire que la propriété urbaine est de toutes les formes de la richesse celle qui s'est le plus développée, parce que les maisons des villes ont augmenté en nombre et en valeur.

Depuis le XVII[e] siècle, dit M. d'Avenel, dans ses *Études sur le prix des loyers*, les valeurs locatives n'ont cessé de croître ; c'est ainsi que les maisons rurales, qui se louaient 12 francs au XVI[e] siècle, c'est-à-dire 42 de nos francs actuels, sont arrivées en 1893 à se louer 91 francs dans les localités de 50 000 âmes et au-dessus, et 71 francs dans les communes dont la population n'atteint pas 2.000 âmes.

Voici quelques chiffres concernant le département de Vaucluse, que j'ai pris dans mes archives et que je vous donne, pensant qu'ils peuvent vous intéresser.

Digitized by Google

Le nombre des propriétés bâties s'élevait en
1851 à 61.939
il s'élève en 1887 à 76.058
soit une augmentation de 28 °/„ inférieure, comme vous le voyez, à la moyenne de la France.

D'autre part, les valeurs locatives n'ont progressé dans la même période que de 39 °/₀, alors qu'elles ont progressé en France de 190 °/₀.

L'explication de cette infériorité peut être trouvée dans la dépopulation de nos campagnes, à la suite de la perte des garances et de l'invasion du phylloxéra.

Un fait économique, d'une importance capitale, se dégage tout d'abord de l'enquête : c'est que, sur les cinq millions de maisons édifiées sur le territoire français, plus de trois millions, c'est-à-dire 65 °/₀, sont occupées par le propriétaire seul.

Le département de Vaucluse rentre ici dans la moyenne générale avec une proportion de 63 °/₀.

Ce fait que je vous prie de retenir, ne doit jamais être perdu de vue par ceux qui s'occupent de la distribution et de la translation de la richesse immobilière ; il explique, en outre, plus d'un trait du caractère français.

Il est donc bien constaté que le paysan français habite sur la terre qu'il cultive et qu'il peut dire ma maison, comme il disait déjà mon champ.

Nous savons tous qu'elle importance les agriculteurs attachent à la présence du propriétaire sur son domaine, et s'il fallait une nouvelle preuve pour justifier cette opinion, nous n'aurions qu'à jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans un pays voisin.

En Lombardie, nous rapporte Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, dans son beau mandement : *Proprieté et socialisme en Lombardie*, c'est-à-dire dans le pays du monde où la terre est le mieux cultivée et le plus fertile, le paysan est très malheureux. L'absentéisme est la plaie de la Lombardie. Ce pays est riche, mais n'est pas pitto-

Digitized by Google

resque. Les grands propriétaires n'y vont jamais ; le paysan ne les connaît pas ; il ne compte qu'avec le grand fermier, qui à son tour se rabat sur le paysan et le pressure.

L'absentéisme est un mal que l'agriculture française n'aura jamais à craindre. A cette occasion, il n'est pas inutile de rappeler à ceux qui demandent la nationalisation du sol, sous le prétexte que le capital-terre est mis en valeur par des prolétaires pour le compte de propriétaires qui habitent les villes, qu'ils se trompent grossièrement. Ce motif peut être invoqué par les socialistes italiens, mais il ne peut pas l'être par les socialistes français. En France, c'est un fait acquis : 65 % des familles françaises seraient jetées hors de chez elles au lendemain du décret de nationalisation.

Lorsque ces résultats ont été connus en Angleterre, ils y ont soulevé l'étonnement général. Jusqu'à ce jour, l'Angleterre était considérée comme ayant seule le privilège du home, ce home où la famille anglaise s'épanouit et qui est tout à elle. Des écrivains français ont pu s'y tromper et dire que c'est sur le sol anglais seulement que chaque home, à la ville comme à la campagne, est matériellement indépendant du voisin. « Chaque famille a sa maison, son foyer, son toit, sa communication avec le dehors ; elle est chez elle maîtresse absolue ; nul étranger sur sa tête, sous ses pieds. Point de grandes casernes divisées en cellules, de ces appartements étroits qui étiolent et restreignent les familles. Le home a une poésie intime, qu'un anglais se croit seul capable de sentir et d'exprimer. »

Ce home si poétiquement décrit, il existe chez nous dans des proportions dix fois plus considérables que dans le Royaume-Uni. Nous sommes un peuple de propriétaires, les Anglais sont un peuple de locataires.

N'est-ce pas l'ambition d'avoir là-bas un chez-soi qui pousse l'Irlandais, l'Allemand, l'Italien à aller chercher fortune au delà des mers ? Il peut emporter au fond de son cœur l'amour de la patrie, mais il n'aura pas à regretter le foyer qu'il n'a jamais connu.

Digitized by Google

III.

Les rapports ou notices insérés dans l'ouvrage dont je vais faire une courte analyse ont principalement pour objet l'étude de la maison-type du paysan français, la cellule élémentaire qui voit naître, vivre et mourir les trois quarts de la population des nations civilisés.

C'est l'étude de la maison-type qui nous apprend l'intérêt, qu'ont eu nos pères à juxtaposer leurs foyers ou à les écarter les uns des autres. La sécurité, les nécessités de la culture, le climat ont joué un rôle considérable dans la disposition des maisons ; et souvent, sollicitées par des intérêts opposés, les populations primitives se sont laissé dicter leur conduite par la nature même du milieu ambiant.

Les maisons-types de la Provence ont été étudiées avec un soin tout particulier par M. Lanéry d'Arc, avocat à la Cour d'appel d'Aix, dans une notice à laquelle sont joints des plans et des croquis. Ce que dit M. Lanéry d'Arc des habitations de la plaine d'Aix, est applicable aux pays de Salon, Cavaillon, l'Isle-sur-Sorgue, tous pays de petite culture ayant les mêmes mœurs et à peu près le même langage. Toutes les maisons y ont la même orientation et c'est pour se garantir du froid mistral qui vient du nord-ouest, que les façades sont tournées vers le sud. Dans la Camargue, où rien n'arrête les charges furieuses du mistral, les cabanes ont une seule façade en maçonnerie, celle du midi.

L'auteur constate que nos paysans sont logés comme des princes en comparaison de leurs aïeux ; et, cependant, l'habitation n'est pas ce qui a fait le plus de progrès : la nourriture est beaucoup plus substantielle et plus abondante, les mœurs ne sont plus comparables à celles d'autrefois.

De la maison rurale, M. Lanéry d'Arc nous conduit

Digitized by Google

dans les hôtels de la ville d'Aix, pleins de souvenirs historiques, et il nous les décrit avec un grand luxe de détails. On trouve des maisons dans toutes les orientations, de tous les modèles et sur tous les plans. Les conditions climatériques ne sont pas toujours observées, et Michelet a pu dire que dans cette poétique Provence les coups de vent brusques et subits saisissent mortellement.

Ne quittons pas la Provence sans entrer, avec M. le marquis de Saporta, dans l'hôtel de la belle Madame de Simiane, la petite-fille de Madame de Sévigné. Cette maison a conservé à peu près intacts l'aménagement et la décoration des appartements. Les lettres de Madame de Simiane la montrent toute préoccupée de restaurer l'intérieur de sa demeure et de l'embellir. Pour cela elle consulte son ami le marquis de Caumont, qui lui envoie d'Avignon des conseils, des plans et des ouvriers. On distingue un jeune artiste venu aussi d'Avignon; il n'a pas vingt ans, mais il est déjà connu par ses heureuses dispositions : c'est Joseph Vernet, qui doit peindre les dessus des portes. Quand il a terminé, Madame de Simiane s'écrie : « Les dessus des portes sont admirables, j'en ai pris douze. » Les deux principaux tableaux de Vernet représentent, l'un la fontaine de Vaucluse, l'autre l'intérieur des arènes d'Arles. Vous le voyez, Messieurs, cet ouvrage auquel vous n'avez pas collaboré, est plein de documents intéressants pour nous.

Laissons le beau ciel de la Provence et transportons-nous tout d'un coup dans les brumes du Nord.

Dans le Nord l'étude de l'habitation ouvrière a une importance considérable, et j'ai du plaisir à vous dire que cette question a été traitée de main de maître par les agents des contributions directes de ce département, qui ont fait à eux seuls tous les frais de l'enquête.

Le rapport de M. Saint-Paul, contrôleur principal à Lille, est incontestablement le plus beau du volume ; les faits observés y sont décrits avec détail et précision, et les

Digitized by Google

considérations économiques et sociales qui y sont développées sont de la plus haute importance.

Depuis longtemps déjà la population ne cesse de s'accroître dans le département du Nord, et cet accroissement a nécessairement donné au mouvement des constructions une vive impulsion. Et à raison même de cette activité des constructions, le problème des logements, que beaucoup d'économistes considèrent comme le nœud de la question sociale, a été mûrement étudié et résolu dans des conditions qui donnent satisfaction à tous les besoins de l'habitation urbaine. On a adopté à Lille un type de maison, qui donne à chaque ménage le luxe de demeurer seul. La maison-type est construite et distribuée pour ne loger qu'une seule famille ; il n'y a pas d'entassement. Le département du Nord est un de ceux où la natalité a le moins diminué. Peut-être cette situation favorable doit-elle être attribuée en partie aux conditions de l'habitation.

Lors de la dernière invasion du choléra en France, en 1884, aucun cas ne s'est produit dans les villes du Nord. Mais les conditions hygiéniques de la maison-type n'exercent pas seulement une influence au point de vue sanitaire; elles contribuent aussi au progrès moral et intellectuel.

Dans le Nord, continue M. Saint-Paul, la situation de l'ouvrier est bonne ; le plus pauvre peut se procurer le luxe d'une habitation particulière. Sans doute la maison est petite et modeste ; mais, si le mari a le goût du travail et le sentiment du devoir, si la femme est économe et laborieuse, l'humble logis ne tarde pas à changer d'aspect.

Un autre écrivain, M. Alphonse de Calonne, dans une étude sur la grève des mineurs dans le nord de la France, publiée par une grande revue, nous décrit également les les logements ouvriers, les corons, comme de grands villages symétriquement bâtis par la compagnie, où l'on chercherait vainement cette promiscuité trop coutumière en plusieurs autres professions industrielles. L'intérieur est propre, bien tenu par la femme, qui peut se permettre

Digitized by Google

un peu de coquetterie, à raison des gros salaires que touche son « homme ».

Tout en reconnaissant qu'on ne fera jamais trop pour améliorer le sort des ouvriers de l'industrie, il est permis de constater que c'est surtout de cette classe de travailleurs dont se sont préoccupés les moralistes et les hommes d'État. Pas un mineur ne logerait dans le taudis où j'ai vu encore quelques paysans de la haute Ardèche, taudis qui rappelle les caves dont nous parle Arthur Young et qui servaient il y a cent ans à l'habitation des hommes. C'est cependant de ces départements du Nord que partent, sur l'ordre d'un meneur, ces revendications sociales qui se manifestent par des grèves, et ce sont ces ouvriers, qu'on s'accorde à reconnaître laborieux et bons, qu'un de nos agitateurs les plus célèbres a pu qualifier de bétail humain.

Cette odieuse appellation de bétail humain, réservée jusqu'à ce jour à des créations mythologiques, serait-elle une réalité ? et y aurait-il quelque part des êtres, nés de l'homme, qui seraient assez déshérités pour mériter une semblable épithète ? Nous ne les avons pas encore rencontrés, mais s'ils existent, nous les aurons trouvés, car notre enquête est complète, et sur tous les points du territoire nous avons étudié l'habitation et l'habitant.

Ne pouvant m'occuper de toutes les provinces décrites, je me bornerai à l'étude de la maison-type dans la région des Hautes-Alpes. Ici encore, j'ai le plaisir de constater que les membres de mon administration ont répondu à l'appel du comité. La notice de M. Soulié de Bru, directeur, celles de M. Vieux, inspecteur, de M. Dairou, contrôleur, contiennent des renseignements pleins d'intérêt sur les arrondissements d'Embrun et de Briançon. Pour être juste, je dois citer également les notices de M. l'abbé Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes, et de M. Martin, professeur au collège de Gap.

La partie basse du département ressemble assez à la Provence, et je ne m'en occuperai pas ; je réserverai mes

Digitized by Google

courtes observations pour l'arrondissement de Briançon, où je fis mes premières armes, il y a bien des années, comme contrôleur des contributions directes.

Nous sommes ici dans une région montagneuse, à des hauteurs variant de 1.500 à 3.200 m. au dessus du niveau de la mer. Par suite de la pente du terrain, le village alpin est presque toujours construit en amphithéâtre, les maisons sont entassées les unes sur les autres, et voilà pourquoi les incendies sont à la fois si fréquents et si terribles. Il faut aussi se mettre à l'abri de l'avalanche, car dans ces régions élevées et froides la neige recouvre le sol pendant plus de quatre mois, souvent à plus d'un mètre de hauteur.

La pièce principale de la maison-type n'est plus ici le rez-de-chaussée confortable du Nord, la cuisine bien tenue de la ménagère provençale ; la pièce qui sert d'atelier, de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher pour une famille, qui se compose souvent de douze à quatorze personnes, c'est l'écurie.

Quelle influence peut avoir cette promiscuité sur la moralité de ces populations ? Les avis sont très partagés sur ce point ; mais des ecclésiastiques et des professeurs élevés dans les Alpes s'accordent à dire que la morale ne souffre pas de la promiscuité des habitants, soit dans les étables, soit dans les chambres familiales.

C'est là, au pied du Mont Pelvoux, dans la jolie vallée de Vallouise, que je rencontrai pour la première fois ces êtres malheureux, déformés au physique et au moral, ces créatures qui n'ont d'humain que leur origine, et que dans le pays on appelle des idiots ou plus couramment des crétins. Le mal était grand, il y a trente ans, et ici permettez-moi de faire appel à mes souvenirs personnels.

Dans la commune de P..., où m'appelaient mes fonctions, j'ai constaté qu'il n'y avait pas vingt familles sur cent, c'est-à-dire un cinquième, qui ne fussent plus ou moins atteintes par le crétinisme, et il n'y en avait pas cinq chez lesquelles il n'y eût au moins un goîtreux.

Digitized by Google

Un jour, un maire prévenu de mon arrivée, m'attendait sur sa porte, et dès qu'il m'aperçut, fit un signe à sa femme qui se tenait près de lui. Celle-ci saisit une branche, en frappa des êtres informes qu'elle poussa devant elle et disparut avec eux dans l'écurie. C'était la famille qu'on dérobait à ma vue.

Le maire, ancien sergent-major, homme intelligent et bien constitué, me retint à déjeuner. Quand la confiance se fut établie entre nous, je lui fis savoir que la scène qui s'était passée au moment de mon arrivée ne m'avait point échappé et je lui demandai à voir sa femme et ses enfants. Il y consentit. La mère était une femme goîtreuse, peu intelligente mais sensée; elle avait cinq enfants dont trois étaient crétins. C'était évidemment par elle que s'était introduit dans la famille le terrible fléau.

Nous descendîmes ensuite à l'écurie, et je vis là les trois idiots couchés à terre entre un âne et une vache, qui se gardaient bien de les piétiner, mais qui les regardaient d'un air de compassion, comme s'ils avaient conscience de leur propre supériorité.

Je pourrais multiplier les exemples et je n'aurais qu'à consulter les notes recueillies dans ma jeunesse, pour vous donner une idée de l'étendue du mal à cette époque.

Les médecins et les savants ont beaucoup disserté sur les origines du goître et du crétinisme, et le docteur Robinet, résumant toutes les doctrines émises jusqu'en 1863, s'écriait dans la séance de l'Académie de médecine du 17 mars de cette même année : « Je vous dirai, Messieurs, que plus j'étudie cette question, plus je suis convaincu qu'on ne sait rien sur l'étiologie du goître. »

Mais, si la science est impuissante à expliquer le mal, a-t-on sincèrement cherché à le combattre? a-t-on créé un service spécial de médecine, un hôpital dans le pays même? Non, Messieurs. Ni la sollicitude administrative, ni la charité privée ne se sont étendues à ces créatures; jamais elles n'ont attiré le regard des hommes généreux dont j'ai cité

Digitized by Google

les noms au commencement de cette étude. Il est vrai que les malheureux occupent bien peu le public : ils ne font pas de grèves, n'ont pas de journaux, ne menacent pas l'ordre établi.

Le mal a-t-il diminué depuis trente ans? Le maire de Vallouise l'affirme dans une lettre insérée à la page 184 du volume; mais M. Soulié de Bru nous déclare qu'étant allé un dimanche à la messe à Vallouise, il a remarqué que parmi les personnes présentes plus d'un tiers était atteint de goître, et le goître c'est la préface du crétinisme.

A vous, Messieurs, de juger si la douloureuse expression, que j'ai citée plus haut et que je ne veux pas répéter, doit trouver ici son application.

Gardez-vous bien, cependant, de croire que les maux, dont je viens de vous entretenir, s'étendent à l'arrondissement de Briançon tout entier. Cinq ou six communes seulement en sont affectées. La population dans son ensemble est saine, intelligente, instruite, laborieuse. C'est de là que venait autrefois l'instruction au comté Venaissin. Vous vous souvenez de ce que vous disait M. Rey, à propos des écoles publiques du département de Vaucluse.

« C'était généralement vers la fin de l'été qu'arrivaient en Provence et dans le Comtat les maîtres d'école étrangers; errant de village en village, ils descendaient des vallées alpines, coiffés de la casquette traditionnelle en peau de fouine, vêtus d'un habit vert en drap du pays, la plume plantée derrière l'oreille; ils venaient offrir leurs services aux communautés. Il est intéressant de constater que parmi les maîtres d'école du XVI[e] siècle, il en est un grand nombre originaire des Hautes-Alpes »— et il cite les noms. — C'était aussi un haut-alpin cet abbé Ducros, ce doctrinaire éminent, dont l'administration eut de si brillants résultats vers 1780, au collège de Carpentras.

C'est de la vallée du Queyras, de la vallée de l'Ubaye, que partent ces hommes entreprenants, qui vont au delà des mers fonder d'importantes maisons de commerce, ayant

Digitized by Google

pour but la fortune et, pour moyens, l'intelligence des affaires et la probité commerciale. Ils rentrent au pays après fortune faite ; ils s'y installent à la moderne, et c'est ainsi qu'on voit des villages autrefois composés de chaumières, comme le village d'Aiguilles, reconstruits sur un nouveau plan, et où l'on trouve des villas qui pourraient rivaliser avec celles de nos stations balnéaires.

J'ai fini, Messieurs, car je ne veux pas abuser de votre bienveillante attention ; je ne veux pas non plus dépasser la limite, que notre règlement assigne aux simples comptes rendus. Mais j'en ai dit assez pour vous donner une idée de l'importance des documents qu'on trouve dans ce livre ; pour ne pas vous laisser ignorer que les enquêtes administratives, même celles dont l'objet immédiat n'est que la solution d'un problème fiscal, ont un côté élevé, que les moralistes peuvent utiliser pour la plus noble des causes, celle de ceux qui souffrent ; enfin pour vous démontrer la nécessité de faire une part dans vos travaux aux questions économiques et sociales.

Gustave Reynaud.

Digitized by Google

NOTES

SUR LA FLORE PHANÉROGAMIQUE

DES ENVIRONS DE CARPENTRAS,

DU VENTOUX ET DES MONTS DE VAUCLUSE.

(Suite et fin.)

L'abandon des terrains aux troupeaux a été, dans ces régions, un des facteurs les plus puissants de la dévastation. Dans les jeunes bois, les bestiaux détruisent par la dent ou écrasent les plants venus de semences, et les rejets de souches. Si cette action est continue, c'est le déboisement total en quelques années. Sur les pentes abruptes, le passage des troupeaux fait couler les graviers et la terre, mettant le rocher à nu ; un nombre restreint de plantes s'y maintient, grâce à une organisation spéciale qui les protège contre la sécheresse et de continuels ébranlements. Sur l'ensemble des terrains où le pâturage s'exerce, la flore herbacée s'appauvrit et devient monotone ; beaucoup de plantes annuelles disparaissent ; il reste surtout des graminées vivaces et des plantes à consistances sous-ligneuses. A la végétation des bois succède une flore mieux adaptée à la station nouvelle qui résulte de l'intervention de l'homme ; station tout artificielle, qui disparaîtrait si le terrain était soustrait à l'influence de l'activité humaine.

Digitized by Google

*
* *

Le pin à crochets (*Pinus uncinata* Ram.) annonce la région alpestre. Sa masse sombre, bien visible de plus de 100 kilomètres dans la direction du sud, fait comme une tache sur la blanche cime du Ventoux. « Image la plus parfaite, comme on l'a dit, de la lutte entre la vie végétale et les influences hostiles de la nature », il occupe au Ventoux, entre les altitudes de 1.600 et 1.800 mètres, une surface d'environ 150 hectares, à l'état de peuplements de consistance claire, et de plus en plus interrompus à mesure qu'on se rapproche de la croupe qui sépare le versant sud du versant nord. Sur sa limite inférieure, en sol assez profond, il a une taille droite, des fûts réguliers, qui ne se ramifient qu'à trois ou quatre mètres de hauteur ; certains pieds ont 80 centimètres de diamètre. Plus haut, dans les parties où le rocher est à nu, le tronc est raccourci et déjeté ; de grosses branches tordues partent presque immédiatement au-dessus du sol, et donnent à l'arbre un aspect analogue à celui d'une cépée à gros rejets ; quelques-uns de ces sujets sont très âgés (100 à 120 ans), et végètent en dépit de toutes les actions qui semblent se liguer contre eux. Ses racines fortes et noueuses rampent souvent sur le rocher, auquel elles adhèrent fortement, en retenant de gros blocs entre elles. Sa forte organisation lui permet de résister à tous les accidents, et, en sa qualité d'arbre vert à feuilles aciculaires, il peut supporter une période de végétation très courte.

Il est remarquable que l'aire d'extension de cette essence soit si nettement délimitée. Dans la direction du sud-est, une combe l'interrompt brusquement ; au-delà, malgré la similitude du sol, il n'y a plus que la lande alpine sans bois. Cette démarcation si précise ne paraît pas le fait de la nature. Il est probable que le pin devait s'étendre, à une époque ancienne, beaucoup plus loin vers

Digitized by Google

le sud, au-dessus des hêtres. Éclaircis progressivement par les bergers, les bois ont fini par disparaître. Sur le sol rocailleux et brûlant des plus hautes pentes, les jeunes plants non abrités ne peuvent que difficilement croître. Le pin refoulé vers le nord, s'est maintenu dans la station la plus abritée, à distance des arêtes et des cimes. Grâce à la protection dont il est l'objet, il persiste bien ; les graines sont abondantes chaque année, les jeunes pins se développent en nombre à l'intérieur du massif, et forment par places de petits fourrés vigoureux.

La propagation ne se fait guère qu'à l'intérieur de la zone occupée déjà par le pin. Dans les terrains découverts qui s'étendent à la base du massif, on trouve quelques pieds isolés et bien venants, parfois éloignés de plus de 400 mètres de sa limite inférieure ; preuve que le pin peut être avantageusement planté dans les landes où le hêtre ne forme plus que des buissons rabougris. Mais ces pieds solitaires sont exceptionnels ; la sécheresse du sol, l'instabilité de la couche superficielle, par suite du piétinement continuel des troupeaux, s'opposent au développement naturel des jeunes pins en dehors du massif principal, tandis que des plantations faites avec les soins convenables, en terrain interdit aux bêtes à laine, réussissent presque toujours.

Vers la limite supérieure, le pin est clairsemé, et d'aspect moins beau. Cependant, depuis qu'on a mis un terme à d'abusives exploitations, on rencontre beaucoup de petits sujets isolés, en bonne végétation, jusque vers l'altitude de 1.830 mètres. Quelques mesures protectrices, quelques travaux permettraient de rétablir le massif au-delà de ses limites actuelles, et de doubler l'aire d'extension de cette précieuse essence.

C'est surtout dans les Pyrénées que le pin à crochets forme des forêts importantes, peuplées d'arbres de grandes dimensions. Dans les Alpes, on le trouve échelonné par groupes dans le haut Valais, les Alpes Vaudoises, en Savoie, sur les hautes cimes du Dauphiné (Embrunais,

Digitized by Google

Briançonnais), au Mont-Viso, et sur quelques points des Alpes-Maritimes, notamment au Col de Tende. En dehors de la grande chaîne, il est disséminé dans les montagnes subalpines (Vercors, Diois, forêt de Romeyer), et sa station la plus avancée vers la vallée du Rhône, dans la direction du sud-ouest, est celle du Ventoux.

La présence de cet arbre en massif sur cette cime isolée est un fait remarquable ; les stations les plus voisines de la même essence sont celles des hautes vallées de la Drôme, éloignées de 70 kilomètres à vol d'oiseau. Il ne serait pas inadmissible que des stations intermédiaires aient existé autrefois sur certaines des montagnes aujourd'hui arides, qui s'étendent derrière le Ventoux, dans la Drôme et les Basses-Alpes, et d'où le déboisement les aurait fait disparaître. La station du pin à crochets au Ventoux est d'ailleurs analogue à celles du Dauphiné et de la Drôme ; elle s'étend au-dessus de la zone des hêtres et des sapins, jusqu'à la base des pâturages alpins, qu'elle recouvre quelquefois même de petits bouquets très clairs.

Pour le hêtre nous avons cité une station également disjointe, celle de la Sainte-Baume, déjà signalée par un botaniste au XVIII^e^ siècle (Gérard, *Flora Gallo-provincialis*). Représentant toutes deux une végétation altitudinaire spéciale, ces essences, qui avaient probablement autrefois une plus vaste extension sur ces hauteurs isolées, ont pu s'y maintenir, parce qu'elles y retrouvent les conditions de milieu de leur aire principale. Le pin à crochets du Ventoux présente surtout une merveilleuse adaptation au milieu tourmenté dans lequel il végète. Trapu et solidement enraciné, il résiste aux vents et à la neige, et l'abondante dissémination de ses graines lui permet de réparer les accidents et assure le maintien de l'espèce. Sa distribution exclusivement dans l'Europe méridionale, des Pyrénées aux Carpathes, où il passe à la forme basse et rampante du *Pinus mughus* Scop., indique qu'il se

Digitized by Google

rattache au climat maritime, comme le sapin, avec lequel il a presque tous ses territoires communs.

*
* *

La région alpestre proprement dite commence avec les derniers hêtres, vers l'altitude de 1.500 mètres, en englobant tout le massif de pins à crochets. Elle se rattache par des transitions successives à la zone des plantes méridionales aromatiques. En montant à travers les vides des bois de hêtre, et au-delà, on voit la physionomie méridionale de la lande se modifier ; les associations buissonnantes s'éclaircissent et se rapetissent ; d'autres plantes font leur apparition. Sur des terrains faiblement inclinés, presque en plateau, vers le territoire d'Aurel et de Sault, la lande présente des herbages uniformes, où prédominent les graminées à tiges grêles et désséchées, venues de la zone inférieure *(Festuca ovina, Avena elatior)*, auxquelles se joignent les types alpestres des *Poa alpina* et *Avena distichophylla*. Les lavandes existent encore, mais réduites comme taille et comme dispersion. Nous trouvons quelques composées à organes durs et épineux, généralement basses : *Carduus carlinaefolius, Cirsium acaule, Carlina acaulis ;* puis quelques plantes montagnardes : *Calamintha alpina, Iberis saxatilis,* etc.

Le caractère principal de ces landes est l'absence complète d'herbes à larges feuilles, et la prédominance d'une végétation basse et très claire. Les tiges des graminées ne dépassent guère 60 centimètres de hauteur. Les arbrisseaux ont généralement disparu : il reste quelques genêts rampants, des ronces, des églantiers, des genévriers. Les produits de ces landes, connus dans le pays sous le nom d'*Herboux*, ont été longtemps et sont encore très appréciés par les habitants, pour la nourriture des troupeaux, malgré leur chétivité d'apparence. La terre végétale ne fait d'ailleurs pas défaut. Le sol peu accidenté, sans ravins ni

Digitized by Google

fortes pentes, est recouvert d'une couche de pierrailles étroites, blanches et sonores, sous lesquelles subsiste une terre noirâtre, très abondante dans les bas fonds. Dans beaucoup de parties de la région alpestre, surtout à ses confins inférieurs, cette terre a dû se former à la faveur des végétaux forestiers, qui occupaient vraisemblablement un territoire plus étendu qu'aujourd'hui, en enrichissant le sol de débris abondants. Ce n'est certes pas la maigre végétation actuelle qui a pu contribuer seule à former ou à améliorer le sol ; d'autant plus que le pâturage et la coupe des herbes, deux pratiques suivies de temps immémorial, ont fait disparaître toutes les tiges dès la fin du mois de septembre.

Ces landes blanches ne sont donc nullement infertiles. Entre 1.500 et 1.600 mètres de hauteur, certaines parcelles ont été cultivées au siècle dernier et au commencement de celui-ci ; il y en a qui figurent encore au cadastre dans la catégorie des terres et des prés. Ces cultures ont disparu, comme dans les autres régions hautes des Alpes, plutôt sous l'action de causes économiques et sociales qu'en raison des conditions de sol et de climat. Celles-ci sont moins défavorables qu'on ne croit à première vue : la terre est abondante, le séjour prolongé de la neige maintient une fraîcheur relative jusqu'au début de la période de végétation ; l'action directe des rayons solaires se produit plus énergiquement que dans la région basse, parce que l'air est plus raréfié, et elle compense suffisamment pour la végétation la moindre température de la hauteur. Une exploitation plus rationnelle du pâturage permettrait dans beaucoup d'endroits d'obtenir des herbes plus abondantes et plus vigoureuses. Les grands végétaux arborescents, dont l'existence sous forme de prés-bois, comme dans d'autres montagnes, serait si avantageuse, ont disparu et ne reparaissent pas, parce que, comme nous l'avons déjà dit, toutes sortes de causes agissent pour détruire à bref

Digitized by Google

délai les jeunes plants de hêtres et de pins à crochets qui viendraient par hasard à germer.

A mesure qu'on s'élève et qu'on se rapproche des crêtes, les pentes se redressent, le terrain devient plus accidenté et plus rocailleux, le tapis végétal plus irrégulier. Le sol est couvert d'une suite de petits gazons étroits, arrondis, superposés, isolés les uns des autres, prenant leur appui sur des pierrailles instables. Cet aspect fragmentaire est celui qui est si commun sur toutes les montagnes calcaires des Alpes parcourues sans cesse par les troupeaux. Il est surtout accentué dans les grandes combes à éboulis, que l'on croirait absolument stériles en les regardant à distance, sans les fleurs à coloration brillante des pavots, des campanules, des violettes, qui se détachent avec un vif relief, sur la teinte blanche et uniforme du sol.

Les principaux éléments de cette flore des rocailles sont:

Ranunculus Seguieri.
Papaver alpinum.
Erysimum ochroleucum.
Alyssum alpestre, v. flexicaule.
Iberis aurosica.
Viola cenisia.
Dianthus neglectus.
Dianthus subacaulis.
Silene Vallesia.
Alsine mucronata.
Alsine Villarsii.
Alsine striata.
Arenaria grandiflora.
Arenaria tetraquetra.
Mochringia polygonoïdes.
Oxytropis cyanea.
Saxifraga oppositifolia.
Athamanta cretensis.
Eryngium spina-alba.
Galium hypnoïdes.
Carduus carlinaefolius.
Aronicum scorpioïdes.
Crepis pygmaea.
Crepis albida.
Campanula Allionii.
Linaria alpina.
Euphorbia saxatilis.
Poa alpina.
Poa distichophylla.
Agrostis alpina.
Avena setacea.
Avena distichophylla.
Festuca duriuscula.
Festuca ovina.
Carex rupestris.
Carex ferruginea.
Carex firma.

Sur les rochers des croupes, on trouve plus particulièrement :

Draba aizoïdes.
Kernera saxatilis.
Helianthemum alpestre.
Sedum atratum.
Saxifraga exarata.
Saxifraga oppositifolia.
Saxifraga aizoon.
Valeriana tripteris.
Galium hypnoïdes.
Androsace villosa.
Androsace vitaliana.

Digitized by Google

La pelouse alpine proprement dite, qui donne tant de charme à beaucoup de cimes élevées des chaînes calcaires ou granitiques, n'existe pas sur le versant méridional du Ventoux. On trouve seulement quelques petits plateaux très étroits qui interrompent la pente, et certaines parties du plafond des combes, où le séjour des neiges a maintenu une humidité suffisante, et où s'est formée une couche relativement épaisse de terre végétale.

C'est là seulement qu'existe le véritable gazon, formé de l'agglomération compacte des racines et des tiges raccourcies, à entre-nœuds réduits ou supprimés. Ailleurs les herbes sont séparées les unes des autres par les débris pierreux ; le peu d'eau que le sol reçoit s'écoule rapidement ; le piétinement des bêtes à laine, le fréquent déplacement des pierrailles au moment de la fonte des neiges, ou des fortes pluies et des orages, empêchent beaucoup d'herbes de trouver une assiette solide.

On rencontre, entre autres espèces, dans ces plaques de gazon :

Ranunculus montanus.
Ranunculus Villarsianus.
Aconitum anthora.
Anthyllis montana.
Ononis cenisia.
Achillea millefolium.
Gnaphalium dioicum.
Erigeron alpinum.
Carlina acaulis.
Taraxacum officinale.
Myosotis alpestris.
Euphrasia salisburgensis.
Galeopsis ladanum.
Veronica aphylla.
Alchemilla alpina.
Rumex alpinus.
Chenopodium Bonus Henricus.
Urtica dioica.
Festuca duriuscula.
Festuca Halleri.
Avena elatior.
Sesleria caerulea.
Botrychium lunaria.

Un seul arbrisseau monte jusqu'à la cime, c'est le *Juniperus nana*, aux rameaux étalés sur le sol, végétal organisé puissamment pour résister aux tempêtes, se retrouvant partout dans les Alpes, sur les pentes les plus sèches et les plus dégradées.

Dans le bois de pins à crochets nous trouvons d'autres arbustes, ou arbrisseaux ;

Digitized by Google

Cotoneaster vulgaris.	Cytisus sessilifolius.
Rosa pimpinellifolia.	Lonicera xylosteum.
Rosa rubiginosa.	Lonicera alpigena.
Ribes alpinum.	Arctostaphylos uva-ursi.
Genista pilosa.	Rhamnus alpina.

Ces végétaux ont presque toujours des tiges basses, des rameaux courts appliqués sur les bancs de rochers des vides ; ils appartiennent plutôt à la zone des forêts, et ne montent dans la région alpine qu'à la faveur de l'abri des pins qu'ils accompagnent.

*
* *

Considérées dans leur généralité, toutes ces plantes alpines présentent à un degré très prononcé les caractères de la flore de rocaille des Alpes calcaires. Les tiges sont réduites, les racines allongées ; les filaments radiculaires forment un réseau étendu en tous sens, permettant à la plante d'aller chercher à distance les aliments nécessaires à sa nutrition (*Viola cenisia, crepis albida,* etc.). Les feuilles sont souvent fines, étroites, de contexture raide ; elles peuvent ainsi mieux résister à la sécheresse, et s'adapter à la brièveté de la période de végétation ; car il faut que les fonctions biologiques puissent être remplies en trois ou quatre mois seulement. La dureté de la contexture est également nécessaire pour parer aux effets de la gelée, qui déchirerait des tissus trop délicats. Certaines de ces plantes conservent pendant l'hiver sous la neige les feuilles de l'année, qui les protègent du froid, et continuent à emmagasiner des substances nutritives qui seront utilisées au au printemps (*Saxifraga, Androsace.*)

Les jeunes tiges florifères sont ramassées et pressées les unes contre les autres, en forme de coussins, organisation qui, dit Wahlenberg, permet aux plantes de résister au fardeau de la neige. La plupart des organes extérieurs sont couverts de poils, servant également à les protéger contre la desssiccation produite par une insolation forte et prolongée ; chez certaines plantes, notamment les composées

Digitized by Google

(*Crepis alba, pygmaea*, etc.), une pubescence blanchâtre remplit le même rôle. A la différence de la flore des roches granitiques, les fleurs sont surtout de coloration terne, blanche, grisâtre, rose pâle (*Arenaria, Iberis*, etc.) ; mais il y a des exceptions : *Saxifraga oppositifolia, Viola cenisia, Papaver alpinum, Linaria alpina*, dont les corolles éclatantes contrastent singulièrement avec la verdure grisâtre de leurs organes foliaires ou axillaires.

Les graminées, dont les chaumes sont beaucoup plus courts que dans la basse montagne ou les forêts, ont en compensation des épis plus denses, allongés ou arrondis, prenant souvent une coloration d'un brun brillant ou d'un bleu argenté (*Poa alpina, distichophylla, Avena distichophylla*); les gazons sont serrés en feutre dur et épais, supportant bien la neige, et fixant solidement la plante sur les versants les plus abrupts.

Les plantes à organisation tendre ne se retrouvent que dans les fragments de pelouses que nous avons signalés (*Alchemilla alpina, Ranunculus montanus*, etc.).

* * *

Le nombre des espèces du Ventoux qui appartiennent à la flore alpine est d'environ cinquante. Ce chiffre est peu élevé, si on le compare à celui des plantes alpines du massif dauphinois (montagnes de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes), que l'on peut évaluer à 300. Si l'on considère la chaîne tout entière des Alpes, du Ventoux au Schneeberg près de Vienne, le nombre total des espèces propres à la région alpine est de 693, d'après Christ (1).

La flore alpine du Ventoux est donc relativement pauvre, même à côté de celles des régions montagneuses peu éloignées, comme celles des hautes vallées de la Durance, de la Drôme et du Drac. Cette pauvreté relative tient à plusieurs causes. D'abord, il s'agit d'une montagne subalpine,

(1) Dr Christ, *La flore de la Suisse et ses origines.*

Digitized by Google

dont l'altitude est inférieure à celle de beaucoup de sommets des Alpes dauphinoises; il n'y a ni glaciers, ni neiges éternelles, d'où exclusion de plantes spéciales à ces hautes stations. Puis la montagne est uniquement calcaire, et les plantes des hautes cimes granitiques, à sol arénacé, généralement frais et perméable à l'air, font défaut. Pendant les périodes de végétation, dans une atmosphère sereine et brûlante, la roche blanche qui affleure, sur beaucoup de points, les pierrailles et les éboulis, s'échauffe très rapidement et subit toute la journée une forte insolation; beaucoup de plantes alpines, même de la flore calcaire, ne peuvent s'adapter à ce milieu. Les plantes des prairies alpines du Dauphiné manquent également : nous ne trouvons pas les anémones, trèfles, phaques, oxytropes, orobes, dryades, potentilles, gentianes, des hauts pâturages dauphinois; le *Meum athamanticum*, cette belle ombellifère déjà abondante sur les cimes calcaires du Vercors, dans lès Basses-Alpes et les Alpes-Maritimes, fait défaut, ainsi que la plupart des *Hieracium* des pelouses, et le *Pedicularis gyroflexa*, cependant commun sur les chaînes voisines de la haute Drôme.

Le Ventoux est en outre fortement déjeté en avant de la grande chaîne des Alpes occidentales; il s'élève brusquement à un niveau considérable au dessus des montagnes voisines. Dès lors, on conçoit que les communications aient été moins faciles avec la partie élevée de la chaîne, et que beaucoup d'espèces dauphinoises n'aient pas trouvé le chemin de cette cime isolée. L'étendue de la zone alpine au Ventoux n'est pas d'ailleurs très vaste : 500 hectares environ pour le versand sud, 300 pour le versant nord, et il n'est pas étonnant que la flore s'y compose d'éléments moins multiples que sur les chaînes alpines ou subalpines à longue continuité. Bien qu'elle soit surtout une flore de rocailles, nous n'y retrouvons pas plusieurs des plantes fréquentes sur les éboulis ou débris de rochers calcaires des montagnes subalpines voisines (chaînes de la haute

Digitized by Google

Drôme, Glandasse, etc.), entre autres : *Hutchinsia alpina, Thlaspi rotundifolium, Draba pyrenaïca, Campanula pusilla, Androsace lactea, Erinus alpinus, Veronica fruticulosa.*

Cette diminution de richesse de la flore alpine au Ventoux est analogue à celle qu'on constate dans la grande chaîne du Jura, comparée à la chaîne des Alpes centrales. Au Jura, le rocher est uniformément calcaire, les hautes régions des neiges n'existent pas non plus : mais à côté de ces conditions similaires, la longue étendue de la chaîne et une plus grande diversité des stations rendent l'infériorité beaucoup moins sensible.

***

Si l'on passe du versant sud aux escarpements beaucoup plus raides du versant nord, on y retrouve la série des mêmes végétaux de rocailles et rochers. La zone alpine est moins étendue en largeur, mais elle descend un peu plus bas. On a fixé sa limite inférieure à 1.720 mètres sur le versant nord, au lieu de 1.810 mètres sur le versant sud. Mais ces chiffres n'ont rien d'absolu, et les végétaux alpins peuvent exister au-dessous, ou ne pas atteindre ces limites, sous l'influence de conditions diverses La différenciation entre les flores supérieures des deux versants est du reste peu marquée ; l'influence de l'exposition est moins forte dans ces hauteurs, surtout à l'extrémité de cette cime isolée, autour de laquelle les conditions climatériques restent à peu près les mêmes; la végétation alpine l'entoure d'une ceinture presque régulière, à composition assez homogène. Seulement, grâce à plus d'ombre au flanc nord et à l'existence de sources, il y a un très petit nombre de plantes qui lui sont particulières, entre autres *Allium narcissiflorum*, dans les débris meubles des rochers, *Asperula odorata*, qui appartient à la flore des sapinières.

D'autres plantes, citées comme propres au versant nord, se retrouvent également sur l'autre : *Ranunculus Seguieri*,

Digitized by Google

qui existe dans les éboulis des deux versants; *Adenostyles alpina, Pyrola secunda,* qui croissent aussi dans les bois de hêtres du flanc sud. Le *Lilium martagon,* qui appartient plutôt à la flore subalpine, a été trouvé plusieurs fois par nous au versant sud, vers 1.000 à 1.300 mètres d'altitude; il reparaît d'ailleurs dans les montagnes de Vaucluse (La Garde) et à la Sainte-Baume. Dans la zone moyenne, *Gentiana campestris, Alchemilla vulgaris* existent aussi sur les deux versants.

*
* *

Malgré son peu de complexité, la flore alpine du Ventoux est formée d'éléments qui se classent, au point de vue de leur origine, en trois groupes distincts. Le premier est celui des plantes qui appartiennent à toute la région des grandes Alpes, et sont venues au Ventoux par les montagnes du Dauphiné; il comprend :

Ranunculus Seguieri.
Ranunculus montanus.
Phaca australis.
Alchemilla alpina.
Saxifraga oppositifolia.
Saxifraga exarata.
Sempervivum montanum.
Sedum atratum.
Adenostyles alpina.
Erigeron alpinus.
Aronicum scorpioïdes.
Senecio doronicum.
Calamintha alpina.
Valeriana tripteris.
Myosotis alpestris.
Veronica aphylla.
Juniperus nana.
Poa alpina.
Poa distichophylla.
Avena distichophylla.
Carex ferruginea.
Carex rupestris.

D'autres plantes appartiennent à la flore de la chaîne occidentale des Alpes, et ne pénètrent que peu ou point dans la grande chaîne centrale; telles sont : *Silene Vallesia,* qui ne franchit pas le Valais vers le nord ou l'est; — *Valeriana saliunca,* qui monte seulement jusqu'aux Alpes bernoises ou de Fribourg; — *Papaver alpinum,* très rare dans le massif central, ainsi que *Viola cenisia* et *Crepis pygmaea;* — *Alyssum alpestre,* plante des hautes cimes du Dauphiné et de la Savoie, qui va jusqu'à Zermatt dans le Valais (d'après Christ); — *Androsace villosa, Arenaria gran-*

Digitized by Google

diflora, plantes caractéristiques du Jura, qui ne pénètrent pas dans les Alpes centrales, tandis qu'elles sont surtout développées dans la chaîne occidentale et méridionale, avec d'autres espèces non alpines, *Anthyllis montana, Aconitum anthora, Centranthus angustifolius, Scrophularia Hoppii, Erysimum ochroleucum.* Il faut comprendre encore dans ce groupe : *Gregoria vitaliana* (Valais, Simplon, Tyrol méridional, versant sud des Alpes bernoises, qu'elle ne franchit pas), *Alsine Villarsii, Dianthus neglectus* (Alpes cottiennes, du Dauphiné, du Piémont, de Lombardie, rare en Suisse), *Linaria alpina,* (de la Savoie aux Alpes maritimes), type dont les congénères sont méditerranéens, *Oxytropis cyanea* (du Valais aux Alpes-Maritimes).

Enfin une troisième série est celle des plantes qui appartiennent en propre à la chaîne des Alpes dauphinoises ou du sud ; elles représentent l'élément méridional dans la flore alpine ; ce sont : *Dianthus subacaulis* (mont Aurouze, Devoluy, montagnes de Die) ; — *Biscutella coronopifolia* (chaîne de la Moucherolle, mont Aurouze, montagnes des Bouches-du-Rhône, Sainte-Baume) ; — *Eryngium spina alba,* belle espèce abondante au Ventoux, mais qui n'a qu'un très petit nombre d'autres stations dans les Alpes dauphinoises et maritimes ; — *Centaurea seusana ;* — *Carduus carlinaefolius* (Dauphiné, Viso, Alpes-Maritimes, se retrouve dans les Pyrénées) ; — *Euphorbia saxatilis,* forme réduite de l'*Euphorbia Gerardiana ;* — *Campanula Allionii* (montagnes de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes) ; — *Allium narcissiflorum* (montagnes calcaires du Dauphiné et des Alpes-Maritimes) ; — *Avena setacea* (montagnes calcaires du Vercors, du Diois, du Devoluy, Basses-Alpes et Alpes-Maritimes).

Ce sont les deux premiers groupes qui renferment le plus d'espèces ; mais plusieurs des plantes du troisième sont très répandues. Les *Eryngium spina alba, Carduus carlinaefolius, Biscutella coronopifolia,* se différencient singulièrement de la végétation alpine proprement dite, pres-

Digitized by Google

que toujours déprimée, par leur taille plus élevée, et leurs organes très développés ; la présence de ces plantes à grande diffusion, l'absence de gazons verts et d'arbustes alpins, donne un aspect particulier, vraiment méridional, à la flore alpine de cette région.

*
* *

A côté de ces plantes qui caractérisent la végétation altitudinaire de la région la plus élevée du Ventoux, en croissent d'autres, également montagnardes, mais qui appartiennent plutôt à la zone moyenne, et pénètrent dans la lande alpine à des hauteurs diverses ; telles sont :

Thalictrum foetidum.
Anthyllis montana.
Ononis cenisia.
Genista humifusa.
Pyrethrum corymbosum.
Solidago minuta.
Cirsium acaule.
Gnaphalium dioicum.
Carlina acaulis.
Paronychia serpyllifolia.
Tencrium montanum.
Thymus serpyllum.
Galeopsis ladanum.
Phyteuma orbiculare.

Dans la région moyenne, ces plantes, presque toutes de rocailles ou de rochers, sont communes ; quelques-unes ont une grande faculté d'expansion ; elles manifestent leur aptitude à dépasser leurs limites ordinaires en remontant les landes pierreuses, leur station préférée, jusqu'à ce qu'elles rencontrent des conditions très défavorables à leur existence. Inversement, quelques types alpins descendent sur le versant bien au dessous de leur aire normale, entre autres *Linaria alpina, Athamanta cretensis, Ranunculus montanus, Veronica aphylla.* C'est principalement dans les combes encaissées où la neige séjourne longtemps que se présentent ces stations inférieures, sur les revers à exposition fraîche, dans les parties où l'ombrage des pins à crochets et des hêtres compense les effets d'une moindre altitude.

Cette irradiation réciproque d'une zone à l'autre, en supprimant toute démarcation nette et régulière, ménage

Digitized by Google

entre elles une série de transitions insensibles et variées. Certaines plantes se retrouvent même depuis la base, ou tout au moins la région médiane de la montagne, jusqu'à la cime, où elles ont, il est vrai, une taille réduite; telles sont *Festuca ovina*, *Sisleria caerulea*, *Galeopsis ladanum*; la lavande commune, partie de l'altitude de 450 mètres, pénètre un peu dans la zone alpine, sans aller au delà de 1.750 mètres.

Les plantes alpines proprement dites se trouvent ainsi en concurrence, à la limite inférieure de leur aire, avec d'autres plantes des régions sous-jacentes, quelques-unes très sociales et encore très vigoureuses, malgré l'altitude. Ces dernières ont de la tendance à devenir envahissantes et à refouler le plus haut possible les types alpins; il en résulte, dans cette zone intermédiaire, une prédominance de plantes communes, qui y rend la végétation singulièrement monotone. Dans la zone alpine elle-même, les types alpins sont aussi en concurrence entre eux; plusieurs petites espèces, dont les tiges sont enlevées très tôt par la dent du mouton, ne peuvent fructifier et se propager; les graminées vivaces et gazonnantes résistent à cette action, et peuvent ainsi prendre une extension relativement considérable. Cette prédominance des graminées donne à la végétation de la zone alpine une uniformité peu attrayante; l'exploitation rationnelle du pâturage, ou mieux une mise en défens temporaire, lui auraient bientôt rendu, avec la diversité des formes, son charme et son véritable caractère, tout en contribuant à améliorer la montagne et à augmenter sa valeur productive.

* * *

Le nombre des espèces que nous citons comme appartenant à la flore de notre territoire est de 1.306. Ce nombre est approximatif, car certaines espèces ont évidemment échappé à nos investigations, et d'ailleurs la série des éléments d'une flore dans une région déterminée n'est pas

Digitized by Google

numériquement fixe ; des plantes apparaissent ou disparaissent sous l'influence de causes diverses. Néanmoins le nombre que nous indiquons permet de se rendre suffisamment compte de la flore.

Si maintenant nous recherchons la répartition de cet ensemble de types entre les diverses formations auxquelles ils se rattachent par leurs physionomies respectives, nous y distinguerons plusieurs groupes particuliers.

C'est d'abord celui des plantes méditerranéennes proprement dites, appartenant à la région de l'olivier, et donnant à la végétation locale son cachet spécial, en la différenciant nettement des flores voisines ; ce groupe comprend environ 350 espèces, parmi lesquelles nous citerons :

Clematis flammula.
Hypecoum pendulum.
Alyssum maritimum.
Dianthus hirtus.
Cistus albidus.
Hippocrepis ciliata.
Onobrychis caput galli.
Pyrus amygdaliformis.
Torilis heterophylla.
Bifora testiculata.
Bifora radians.
Galium verticillatum.
Phagnalon sordidum.
Bellis sylvestris.
Picris pacuiflora.
Zacintha verrucosa.
Paliurus australis.
Erodium malacoïdes.
Medicago coronata.
Astragalus stella.
Vicia narbonnensis.
Cynoglossum cherifolium.
Lithospermum fruticosum.
Lithospermum apulum.
Linaria rubrifolia.
Ajuga iva.
Armeria bupleuroïdes.
Camphorosma monspeliacum.
Euphorbia nicaeensis.
Narcissus juncifolius.
Juniperus oxycedrus.
Brachypodium ramosum.

Ce groupe est ici moins important comme nombre d'espèces et comme valeur numérique des associations que dans d'autres régions plus méridionales. Ce sont surtout les végétaux de la flore provençale siliceuse qui font défaut. Il faut en effet, avec M. de Saporta, distinguer dans la flore provençale deux domaines : l'un calcaire, l'autre siliceux, ayant chacun ses espèces caractéristiques, le premier enveloppant le second, qui est adossé à la mer. Nous sommes ici dans le premier de ces territoires ; les végétaux silicicoles n'y apparaissent que sporadiquement,

Digitized by Google

l'arbousier fait à peu près défaut, ainsi que la bruyère en arbre. Ces espèces sont disposées, dit M. de Saporta, « de façon à faire croire qu'elles occupaient jadis une aire bien plus vaste, et que des révolutions les ont forcées de se réfugier sur un sol à la fois plus méridional, et plus favorable à la lutte pour l'existence qu'elles doivent soutenir. »

Et même, si l'on ne considère que la région calcaire seule, plusieurs de ses espèces méridionales caractéristiques sont déjà ici bien moins représentées que dans d'autres territoires voisins (Luberon, vallon d'Apt), mais situés plus au sud. Le romarin, la viorne tin, les cistes sont très peu communs. L'influence d'un climat moins chaud et la proximité des hautes montagnes contribuent à restreindre les stations de ces végétaux, qui peuvent cependant remonter beaucoup plus loin la vallée, dans des conditions particulièrement favorables.

Cette tendance à remonter vers le nord est d'ailleurs commune à beaucoup de plantes méridionales dans notre région. Telles sont : *Trigonella monspeliaca*, qui atteint la Savoie, le Valais, le département de l'Ain ; — *Leucanthemum pallens*, *Psoralea bituminosa*, *Lonicera implexa* ; — *Jasminum fruticans*, qui s'étendent jusque dans l'Ardèche, la Drôme, et une partie du département des Hautes-Alpes ; — *Centaurea solstitialis*, qui se retrouve à Dijon ; — *Buniaserucago*, qui remonte le bassin de la Saône jusque vers Trévoux ; — *Juniperus oxycedrus*, qui arrive à Tournon ; — *Adianthus capillus Veneris*, espèce très commune dans la région méditerranéenne, qui arrive à Neuchâtel en Suisse, et au Credo.

On pourrait ajouter bien d'autres exemples de cette expansion de la flore méditerranéenne vers le nord ; flore riche et puissante, dont il s'est détaché des colonies qui pénètrent jusque dans le bassin du haut Rhône, le Valais, le Jura, et, de l'autre côté des Alpes, jusqu'au Tessin et au Tyrol ; — disposant, en définitive, de plantes pouvant

Digitized by Google

s'adapter à des conditions très variées de sol et de climat, et dont quelques-unes s'avancent jusque dans la vallée du Rhin.

*
* *

En mettant à part les plantes alpines proprement dites, nous comprenons environ 858 espèces dans l'ensemble des formes non exclusivement méditerranéennes. On peut y reconnaître plusieurs *facies* particuliers, qu'il y a intérêt à distinguer pour pouvoir rapprocher la végétation locale de celle d'autres régions.

C'est d'abord la série des espèces qui sont cantonnées sur les montagnes et les coteaux, et dont quelques-unes seulement descendent dans la plaine par individus isolés ou en sociétés très restreintes ; voici une liste de ces espèces montagnardes :

Hepatica triloba.
Arabis hirsuta.
Arabis sagittata.
Erysimum ochroleucum.
Tunica saxifraga.
Cytisus sessilifolius.
Coronilla emerus.
Ononis cenisia.
Orobus canescens.
Cotoneaster vulgaris.
Sorbus aria.
Athamanta cretensis.
Laserpitium siler.
Anthriscus sylvestris.
Inula montana.
Centaurea paniculata.
Cichorium intybus.
Lampsana communis.
Prenanthes purpurea.
Lactuca muralis.
Dorycnium suffruticosum.
Astragalus purpureus.
Astragalus monspessulanus.
Astragalus aristatus.
Vicia onobrychioïdes.
Vicia sepium.
Cornus sanguinea.
Campanula trachelium.
Campanula persicifolia.
Campanula rapunculoides.
Antirrhinum oruntium.
Melittis melissophyllum.
Daphne alpina.
Corylus avellana.
Phalangium liliago.
Phalangium ramosum.
Narcissus poeticus.
Sesleria caerulea.
Brachypodium pinnatum.

Toutes ces plantes appartiennent à la flore des Alpes calcaires du Dauphiné, dont le Ventoux est le promontoire le plus avancé vers le sud-ouest. C'est de là, suivant la théorie du docteur Christ, qu'elles ont dû rayonner, d'un côté dans les chaînes subalpines, le long de la vallée

Digitized by Google

rhodanienne jusqu'à la cime isolée de la Sainte-Baume ; de l'autre, vers la chaîne de la Chartreuse jusqu'au dessus de Chambéry et du Rhône, qu'elles franchissent pour s'élever sur les premières pentes, puis sur toute la chaîne du Jura.

On retrouve, en effet, à la fois sur la plupart des cimes calcaires du Dauphiné occidental, au Ventoux et à la Sainte-Baume, plusieurs plantes très caractéristiques des montagnes jurassiques :

Arabis alpina.
Rhamnus alpina.
Anthyllis montana.
Rosa pimpinellifolia.
Carlina acaulis.
Hieracium Jacquini.
Hieracium amplexicaule.
Cirsium acaule.
Atropa belladona.
Phyteuma orbiculare.
Lilium martagon.
Convallaria polygonatum.
Sesleria caerulea.
Poa compressa.
Cystopteris fragilis.
Asplenium Halleri.

Le Ventoux renferme encore d'autres espèces plus ou moins répandues au Jura :

Aconitum anthora.
Kernera saxatilis.
Arabis brassicaeformis.
Saponaria ocymoides.
Geranium pyrenaicum.
Cytisus laburnum.
Cerasus Mahaleb.
Amelanchier vulgaris.
Centranthus angustifolius.
Telephium imperati.
Scrophularia Hoppii.
Digitalis lutea.
Thesium alpinum.
Limodorum abortivum.
Stipa pennata.
Lasiagrostis argentea.
Polypodium calcareum.

Certaines espèces dauphinoises paraissent au contraire s'être exclusivement propagées vers le midi, et ne sont pas signalés au Jura, tandis qu'elles existent au Ventoux et à la Sainte-Baume. Telles sont : *Astralgus purpureus, Vicia onobrychioides, Crepis albida, Lamium longiflorum.*

*
* *

Une autre série d'espèces est celles des plantes fluviales, paludéennes ou simplement hygrophiles. Ces plantes ont une grande extension. Grisebach attribue ce fait à ce que la température de l'eau qu'elles absorbent est plus uniforme. La végétation du sol marécageux ou aquatique,

Digitized by Google

dit-il, est ainsi plus indépendante des influences climatériques. Citons les principaux de ces végétaux dans notre région ; la plupart sont répandus dans la France centrale et du nord, le bassin du Rhin, l'Allemagne septentrionale :

Ficaria ranunculoïdes.
Ranunculus aquatilis.
Tetragonolobus siliquosus.
Epilobium hirsutum.
Epilobium parviflorum.
Callitriche verna.
Ceratophyllum demersum.
Lythrum salicaria.
Oenanthe fistulosa.
Eupatorium cannabinum.
Polygonum persicaria.
Colchicum autumnale.
Butomus umbellatus.
Alisma plantago.
Iris pseudoacorus.
Typha latifolia.
Typha augustifolia.
Potamogeton natans.
Potamogeton pectinatus.
Sparganium ramosum.
Juncus effusus.
Juncus glaucus.
Juncus lamprocarpus.
Inula britannica.
Lysimachia vulgaris.
Lysimachia nummularia.
Symphytum officinale.
Veronica beccabunga.
Veronica anagallis.
Mentha sylvestris.
Mentha aquatica.
Polygonum hydropiper.
Polygonum lapathifolium.
Juncus compressus.
Juncus obtusiflorus.
Schoenus nigricans.
Scirpus maritimus.
Carex paludosa.
Carex riparia.
Phalaris arundinacea.
Agrostis alba.
Phragmites communis.
Glyceria fluitans.
Festuca arundinacea.
Equisetum arvense.
Equisetum palustre.

Quelques espèces ne dépassent qu'accidentellement les plaines rhénanes et la région moyenne de l'Allemagne : *Silaus pratensis, Helosciadium nodiflorum, Chlora perfoliata, Orchis palustris, Lythrum hyssopifolia, Scirpus holoschoenus.*

Le *Cyperus longus,* répandu dans la France méridionale, remonte jusque dans la Côte-d'Or, le sud de la Suisse, et en Autriche près de Vienne.

Le *Cirsium bulbosum,* commun au Midi, est rare dans la flore parisienne, il arrive cependant en Allemagne dans la région de Mayence.

La flore hygrophile ne présente dans notre région qu'un très petit nombre d'espèces vraiment méridionales, dont quelques-unes cependant remontent plus ou moins loin dans l'intérieur du continent : *Senecio doria,* répandu jus-

Digitized by Google

que dans l'Isère ; — *Cirsium monspessulanum ; — Symphytum tuberosum*, — *Polypogon monspeliense ; — Vallisneria spiralis*, jusque dans le bassin de la Saône ; — *Arundo donax*, qui remonte en Italie jusqu'au lac de Garde, en France jusque dans la Drôme.

*
* *

Les espèces méridionales sont beaucoup plus nombreuses dans le groupe des plantes rudérales, urbicoles, des lieux incultes ou du bord des chemins. Les plus communes sont :

Glaucium luteum.
Momordica elaterium.
Kentrophyllum lanatum.
Cnicus benedictus.
Helminthia echioides.
Sonchus tenerrimus.
Zacintha verrucosa.
Scolymus hispanicus.
Xanthium spinosum.
Anchusa italica.
Echium italicum.
Amaranthus retroflexus.
Amaranthus deflexus.
Amaranthus sylvestris.
Salsola Kali.
Atriplex roseus.
Rumex thyrsoides.
Rumex pulcher.
Urtica pilulifera.
Andropogon ischaemum.
Andropogon gryllus.
Aegilops ovata.
Aegilops triuncialis.
Aegilops triaristata.
Avena barbata.
Avena sterilis.
Bromus rubens.
Bromus madritensis.
Bromus squarrosus.
Brachypodium ramosum.
Agropyrum campestre.
Vulpia ciliata.
Tragus racemosus.

D'autres espèces des mêmes stations appartiennent en même temps à la flore du sud et à celle des régions du centre et du nord de la France et de l'Allemagne, notamment :

Chelidonium majus.
Sinapis arvensis.
Capsella bursa pastoris.
Malva sylvestris.
Malva rotundifolia.
Stellaria media.
Dipsacus sylvestris.
Eryngium campestre.
Centaurea calcitrapa.
Asperugo procumbens.
Marrubium vulgare.
Ballota nigra.
Clinopodium vulgare.
Lactuca scariola.
Verbena officinalis.
Plantago media.
Polycnemum arvense.
Rumex crispus.
Rumex conglomeratus.
Atriplex patula.
Polygonum aviculare.
Urtica dioica.
Urtica urens.
Cynodon dactylon.
Poa annua.
Bromus tectorum.
Hordeum murinum.
Lolium perenne.

Digitized by Google

Mentionnons encore quelques espèces à grande extension, plus ou moins communes sur notre territoire, et répandues vers le centre et le nord de la France et dans les grandes plaines du Rhin, principalement sur les terrains sablonneux et d'alluvions :

Alyssum calycinum ;
Lepidium draba (France centrale, Allemagne du Sud, Silésie) ;
Diplotaxis tenuifolia ;
Diplotaxis muralis, qui va jusqu'à la Baltique ;
Rapistrum rugosum, des côtes de l'Adriatique jusque vers Mayence ;
Helianthemum vulgare ;
Alsine tenuifolia, dispersée dans toute l'Europe centrale ;
Arenaria serpyllifolia ;
Falcaria Rivini ;
Tordylium maximum ;
Gnaphalium dioicum ,
Herniaria glabra ;
Seleranthus annuus.

Beaucoup d'espèces comprises dans ces deux dernières énumérations sont considérées cependant par plusieurs botanistes, et en particulier par le docteur Christ, comme ayant une physionomie méridionale. Elles se seraient propagées vers le nord sous l'action d'influences artificielles, et y auraient définitivement pris pied dans la végétation, bien que n'appartenant pas à la flore primitive. Ce sont en somme des espèces vulgaires, mais qui, en raison de leur sociabilité très prononcée, occupent dans la plaine une place importante ; elles en sont, il est vrai, facilement dépossédées, soit par l'introduction de plantes cultivées plus vigoureuses qu'elles et protégées par l'homme, soit par le développement progressif, dans certains milieux favorables, des buissons sous-ligneux (genêts, prunelliers, ronces, kermès, etc.)

* * *

Un dernier groupe est celui des plantes désignées sous le nom de mauvaises herbes. Plusieurs des espèces comprises dans le précédent peuvent être considérées comme telles ; nous ne retenons ici que celles qui accompagnent

Digitized by Google

toujours les végétaux cultivés, et auxquelles on s'accorde à reconnaître une provenance méridionale ou orientale, Sicile, Italie, Grèce, Asie-Mineure : *Lychnis githago, Centaurea cyanus, Saponaria vaccaria, Specularia speculum, Melampyrum arvense, Scandix pecten Veneris, Caucalis daucoïdes,* les *Papaver,* les *Delphinium,* les *Adonis,* etc. Ces plantes aux couleurs vives, ou aux formes spéciales, se différencient singulièrement de la généralité des types indigènes ; elles ont presque toutes leurs congénères dans les contrées de l'Orient ou de l'extrémité sud de l'Europe, et ont été, selon toute apparence, très anciennement importées sur notre sol avec les céréales.

Il faut enfin citer des espèces qui, cultivées pour l'agrément ou l'utilité, sont propagées en dehors des cultures et existent à l'état sauvage : *Nigella damascena, Aster novae Angliae, Phytolacca decandra,* qui viennent d'Amérique ; *Ocymum basilicum, Calendula officinalis, Centranthus ruber, Amaranthus albus.* Nous ne parlerons pas des plantes cultivées en grand, dont beaucoup se retrouvent à l'état sauvage, d'une manière plus ou moins stable, fruitiers, céréales, plantes alimentaires, industrielles, etc.

*
* *

Résumons cet aperçu général de la végétation phanérogamique de notre territoire. Les formes méridionales y constituent l'élément caractéristique, mais à un degré bien moindre que dans le reste de la Provence ; beaucoup de types méditerranéens font défaut. En compensation, les plantes montagnardes et subalpines sont plus développés, et plusieurs descendent dans la plaine, en donnant parfois à la végétation un aspect qui rappelle celui des vallées dauphinoises méridionales.

Dans la montagne, en dehors des territoires des chênes et du hêtre, ce sont les Labiées qui dominent ; dans la plaine, les éléments sont beaucoup plus confus, par suite de l'influence de l'homme, et des transformations de la

Digitized by Google

culture. Le développement pris depuis trente ans par les prairies favorise le développement des graminées. D'autre part, l'abandon de la culture de la garance, en laissant beaucoup de terrains sans mise en valeur, a contribué à l'extension des plantes sauvages. Mais sur l'ensemble de la plaine, ces plantes sauvages n'occupent, en définitive, qu'une surface restreinte ; elles sont exposées à de rapides dépressions, et leurs associations sont trop peu stables pour pouvoir déterminer nettement la physionomie de la flore locale. Signalons seulement l'extension considérable prise par les plantes appartenant à la famille des Composées, grâce à la facilité de la dissémination de leurs graines : *Centaurea, Picnomon, Carduus, Carlina, Pulicaria, Lactuca, Tragopogon, Helminthia, Lampsana, Podospermum, Pterotheca, Barkhausia, Hieracium,* etc. Certaines sont très envahissantes, dans les terrrains incultes, le long des routes, et dans d'autres stations analogues. Ce n'est là, du reste, qu'un cas particulier, de la tendance très générale des Composées à agrandir leur aire d'extension, fait signalé dans d'autres régions, et qui porte certains botanistes à voir dans les Composées et les familles voisines, les Labiées notamment, « les derniers termes, les derniers rameaux des *Corolliflores*. Elles s'étendent au faîte du règne végétal ; comme ce sont les dernières venues (leur apparition est placée à l'époque miocène), elles dominent dans la végétation actuelle. Ce sont les plantes du moment, ce seront sans doute celles de l'avenir (1). » Leurs fleurs prises isolément sont très réduites, mais leur assemblage présente une structure très compliquée, et permet de considérer ces végétaux comme les plus perfectionnés, et les mieux organisés pour la lutte et la concurrence vitales.

(1) Guillaud, *Principes de morphologie générale en botanique* (*Revue scientifique*, 1880).

Digitized by Google

*
* *

Nous n'avons fait qu'esquisser les grandes lignes de notre sujet ; notre prétention n'était pas de faire un tableau complet de la flore de cette région. Cette étude est seulement le résumé de nombreuses notes ; il nous a semblé qu'il y avait quelque utilité à les coordonner et à les mettre en lumière. La région que nous venons de parcourir présente en effet un intérêt particulier : c'est de comprendre sur une surface restreinte, séparées seulement par 5 à 7 kilomètres à vol d'oiseau, les plantes méditerranéennes de la zone de l'olivier (genévrier oxycèdre, paliure, térébinthe, etc.), et celles qui sont communes à la zone alpine et aux parages circompolaires : *Saxifraga oppositifolia, Erigeron alpinum, Myosotis alpestris, Poa alpina, Poa distichophylla, Juniperus nana, Papaver alpinum.* De plus, située à proximité de la riche et populeuse vallée du Rhône, où l'influence de l'homme et de la civilisation se manifeste depuis très longtemps avec une grande intensité, elle est évidemment susceptible, à un degré très prononcé, de modifications en sens divers. D'innombrables circonstances diversifient ces transformations et déterminent, pour la végétation locale, les phases de son évolution, ouvrant ainsi à l'observateur des horizons nouveaux et de plus en plus étendus.

Digitized by Google

PLANTES VASCULAIRES

RECUEILLIES EN 1888, 1889, 1890 ET 1891 DANS LA RÉGION DE CARPENTRAS, DU VENTOUX ET DES MONTS DE VAUCLUSE.

THALAMIFLORES.

Renonculacées.

Clematis. L.
Clematis flammula. L.
Clematis vitalba. L.
Thalictrum. L.
Thalictrum odoratum. G. G.
Thalictrum pubescens. Schl.
Adonis. L.
Adonis autumnalis. L.
Adonis flammea. L.
Adonis æstivalis. L.
Anemone. L.
Anemone hortensis. L.
Hepatica. Dill.
Hepatica triloba. Chaix.
Ceratocephalus. Mœnch.
Ceratocephalus falcatus. Pers.
Ranunculus. L.
Ranunculus montanus. Willd.
Ranunculus aduncus. G. G. (Villarsii. D. C.)
Ranunculus glacialis. L.
Ranunculus Seguieri. Vill.
Ranunculus gramineus. L.
Ranunculus chaerophyllus. L.
Ranunculus monspeliacus. L.
Ranunculus bulbosus. L.
Ranunculus repens. L.
Ranunculus acris. L.
Ranunculus arvensis. L.
Ranunculus aquatilis. L.
Ficaria. Dill.
Ficaria ranunculoïdes. Mœnch.
Ficaria grandiflora. Robert.
Helleborus. L.
Helleborus fœtidus. L.
Helleborus niger. L. Cultivé et subspontané.
Garidella. L.
Garidella nigellastrum. L.
Nigella. L.
Nigella damascena. L.
Nigella gallica. Gord.
Aquilegia. L.
Aquilegia alpina. L.
Aquilegia viscosa. Rchb.
Delphinium L.
Delphinium staphysagria. L.
Aconitum.
Aconitum anthora. L.

Berbéridées.

Berberis. L.
Berberis vulgaris. L.

Papavéracées.

Papaver. L.
Papaver rhoeas. L.
Papaver dubium. L.
Papaver argemone. L.
Papaver hybridum. L.
Papaver alpinum. L.
Roemeria. D. C.
Roemeria hybrida. D. C.
Glaucium. Tournef.
Glaucium luteum. Scop.
Glaucium corniculatum. Curt.
Chelidonium. L.
Chelidonium majus. L.
Hypecoum. L.
Hypecoum pendulum. L.

Fumariacées.

Fumaria. L.
Fumaria spicata. L.
Fumaria capreolata. L.
Fumaria officinalis. L.
Fumaria agraria, Lag.
Fumaria Vaillantii. Lois.
Fumaria parviflora. L.

Digitized by Google

Crucifères.

Cheiranthus. L.
Cheiranthus Cheiri. Vill.
Matthiola. Brown.
Matthiola tristis. Brown.
Nasturtium. Brown.
Nasturtium officinale. Brown.
Nasturtium microphyllum. Rchb.
Nasturtium sylvestre. Brown.
Nasturtium anceps. D. C.
Barbarea. R. Br.
Barbarea vulgaris. R. Br.
Arabis L.
Arabis brassicaeformis. Walr.
Arabis hirsuta. Scop.
Arabis alpina. L.
Arabis turrita. L.
Arabis thaliana. L.
Arabis verna. R. Br.
Arabis stricta. Huds. (Fontaine de Vaucluse).
Arabis muralis. Bertol.
Arabis sagittata. D. C.
Cardamine. L.
Cardamine pratensis. L.
Cardamine hirsuta. L.
Sisymbrium. L.
Sisymbrium officinale. Scop.
Sisymbrium asperum. L.
Sisymbrium irio. L.
Sisymbrium Columnae. Jacq.
Sisymbrium alliaria. Scop.
Erysimum. L.
Erysimum australe. Gay.
Erysimum ochroleucum. D. C.
Erysimum orientale. R. Br.
Brassica. L.
Brassica oleracea. L. Subspontané.
Brassica napus. L. id.
Erucastrum. Sch. et Sp.
Erucastrum obtusangulum. Rchb.
Sinapis. L.
Sinapis arvensis. L.
Sinapis alba. L.
Sinapis nigra. L. Subspontané.
Hirschfeldia. Mœnch.
Hirschfeldia adpressa. Mœnch.
Raphanus. L.
Raphanus raphanistrum. L.
Diplotaxis. D. C.
Diplotaxis tenuifolia. D. C.
Diplotaxis muralis. D. C.
Diplotaxis viminea. D. C.
Diplotaxis erucoïdes. D. C.
Alyssum. L.
Alyssum maritimum. Lam.
Alyssum calycinum. L.
Alyssum campestre. L.
Alyssum montanum. L.
Alyssum flexicaule. Jord.
Clypeola. L.
Clypeola jonthlaspi. L.
Draba. L.
Draba aizoïdes. L.
Erophila. D. C.
Erophila vulgaris. D. C.
Kernera Medik.
Kernera saxatilis. Rchb.
Camelina. Crantz.
Camelina sativa. Crantz.
Thlaspi. L.
Thlaspi perfoliatum. L.
Thlaspi arvense. L.
Aethionema. R. Br.
Aethionema saxatile. R. Br.
Iberis. L.
Iberis aurosica. Chaix.
Iberis saxatilis. L.
Iberis amara. L.
Iberis pinnata. L.
Iberis linifolia. L.
Lepidium. L.
Lepidium campestre. R. Br.
Lepidium graminifolium. L.
Lepidium draba. L.
Capsella. Medik.
Capsella bursa pastoris. Mœnch.
Capsella rubella. Reuter.
Biscutella L.
Biscutella laevigata. L.
Biscutella coronopifolia. Vill.
Isatis. L.
Isatis tinctoria. L.
Senebiera. Pers.
Senebiera coronopus. Poir.
Neslia. Desv.
Neslia paniculata. Desv.
Myagrum. Tourn.
Myagrum perfoliatum. L.
Calepina. Desv.
Calepina Corvini. Desv.
Bunias. L.
Bunias erucago. L.

Digitized by Google

Rapistrum. Boerh.
Rapistrum rugosum. All.
Eruca. Tourn.
Eruca sativa. Lam.

Capparidées.

Capparis. L.
Capparis spinosa. L. Cultivé et subspontané.

Cistinées.

Cistus. Tourn.
Cistus salviaefolius. L.
Cistus albidus. L.
Cistus laurifolius. L.
Helianthemum. Tourn.
Helianthemum vulgare. Goertn.
Helianthemum tomentosum. Dun.
Helianthemum obscurum. Pers.
Helianthemum salicifolium. Pers.
Helianthemum hirtum. Pers.
Helianth. pulverulentum. D. C.
Fumana. Spach.
Fumana procumbens. Gr. et Godr.
Fumana viscida. Spach.
Fumana thymifolia. Pers.

Violariées.

Viola. L.
Viola odorata. D. C.
Viola arenaria. D. C.
Viola cenisia. L.
Viola tricolor. L.

Résédacées.

Reseda. L.
Reseda lutea. L.
Reseda luteola. L.
Reseda phyteuma. L.
Reseda odorata. L. Cultivé et subspontané.

Polygalées.

Polygala. L.
Polygala vulgaris. L.
Polygala amara. Jacq.

Caryophyllées.

Tunica. Scop.
Tunica saxifraga. Scop.
Dianthus. L.
Dianthus prolifer. L.
Dianthus hirtus. Vill.
Dianthus subacaulis. Vill.
Dianthus neglectus. Lois.
Dianthus godronianus. Jord.
Saponaria. L.
Saponaria vaccaria. L.
Saponaria officinalis. L.
Saponaria ocymoïdes. L.
Cucubalus. L.
Cucubalus baccifera. L.
Silene. L.
Silene inflata. Smith.
Silene alpina. Thomas.
Silene conica. L.
Silene gallica. L.
Silene nocturna. L.
Silene vallesia. L.
Silene portensis. L.
Silene inaperta. L.
Silene muscipula. L.
Silene nutans. L.
Silene italica. L.
Lychnis. L.
Lychnis dioica. L.
Lychnis flos cuculi. L.
Lychnis githago. Lam.
Buffonia. L.
Buffonia tenuifolia. L.
Spergularia. Pers.
Spergularia rubra. Pers.
Moehringia. L.
Moehringia polygonoïdes. M. et K.
Alsine. Wahlenb.
Alsine tenuifolia. Crantz.
Alsine mucronata. L.
Alsine Villarsii. M. et K.
Alsine Bauhinorum. Gay.
Alsine striata. Gren.
Arenaria L.
Arenaria grandiflora. All.
Arenaria tetraquetra. L.
Holosteum. L.
Holosteum umbellatum. L.
Stellaria. L.
Stellaria media. Vill.
Cerastium. L.
Cerastium vulgatum. L.
Cerastium brachypetalum. Desp.
Cerastium semidecandrum. L.
Cerastium arvense. L.
Cerastium laricifolium. Vill.

Digitized by Google

Linées.

Linum. L.
Linum campanulatum. L.
Linum strictum. L.
Linum tenuifolium. L.
Linum suffruticosum. L.
Linum narbonnense. L.
Linum angustifolium. Huds.
Linum catharticum. L.
Linum maritimum. L.

Malvacées.

Malva. L.
Malva rotundifolia. L.
Malva sylvestris. L.
Althaea. L.
Althaea officinalis. L.
Althaea cannabina. L.
Althaea hirsuta. L.

Hypericinées.

Hypericum. L.
Hypericum perforatum. L.
Hypericum tetrapterum. Fries.

Tiliacées.

Tilia. L.
Tilia parvifolia. Ehrb. Planté.
Tilia intermedia. D. C. id.
Tilia grandiflora. Ehrb. id.

Acérinées.

Acer. L.
Acer pseudoplatanus. L.
Acer platanoïdes. L.
Acer campestre. L.
Acer monspessulanum. L.
Acer opulifolium. Vill.

Hippocastanées.

Aesculus. L.
Aesculus hippocastanum. L. Cult.
Pavia. Bœrh.
Pavia rubra. Lam. Cultivé.
Pavia lutea. D. C.

Ampélidées.

Vitis. L.
Vitis vinifera. L. Cultivé et subspontané.

Géraniacées.

Geranium. L.
Geranium robertianum. L.
Geranium purpureum. Vill.
Geranium lucidum. L.
Geranium pusillum. L.
Geranium molle. L.
Geranium pyrenaïcum. L.
Geranium dissectum. L.
Geranium columbinum. L.
Erodium. L'Herit.
Erodium ciconium. Willd.
Erodium cicutarium. L'Herit.
Erodium malacoïdes. Willd.
Erodium romanum. Willd.

Oxalidées.

Oxalis. L.
Oxalis corniculata. L.

Méliacées.

Melia. L.
Melia azedarach. L. Cultivé.

Zygophyllées.

Tribulus. L.
Tribulus terrestris. L.

Rutacées.

Ruta. L.
Ruta montana. L.
Ruta graveolens. L.
Ruta angustifolia. Pers.

CALYCIFLORES

Célastrinées.

Evonymus. Tournef.
Evonymus europaeus. L.
Evonymus latifolius. Scop.

Rhamnées.

Rhamnus. L.
Rhamnus cathartica. L.
Rhamnus infectoria. L.

Digitized by Google

Rhamnus alpina. L.
Rhamnus alaternus. L.
Paliurus. Tournef.
Paliurus aculeatus. Lamk.
Ziziphus. Tournef.
Ziziphus vulgaris. Lamk.

Térébinthacées.

Pistacia. L.
Pistacia terebinthus. L.
Rhus. L.
Rhus cotinus. L.

Papilionacées.

Spartium. L.
Spartium junceum. L.
Genista. L.
Genista pilosa. L.
Genista humifusa. Vill.
Genista cinerea. D. C.
Genista aspalathoïdes. Lam.
Genista scorpius. D. C.
Genista hispanica. L.
Ulex. L.
Ulex europaeus. L.
Cytisus. L.
Cytisus laburnum. D. C.
Cytisus sessilifolius. L.
Cytisus argenteus. L.
Cytisus supinus. L.
Ononis. L.
Ononis natrix L.
Ononis cenisia. L.
Ononis campestris. L.
Ononis striata. Gouan.
Ononis minutissima. L.
Anthyllis. L.
Anthyllis montana. L.
Anthyllis vulneraria. L.
id. var. rubrifolia. D. C.
Medicago.
Medicago sativa. L.
Medicago coronata. Lam.
Medicago apiculata. Willd.
Medicago denticulata. Willd.
Medicago minima. Lam.
Medicago lupulina. L.
Medicago falcata. L.
Medicago orbicularis. All.
Medicago Gerardi. Willd.
Trigonella. L.
Trigonella gladiata. Ster.
Trigonella corniculata. L.
Trignonella monspeliaca. L.
Melilotus. Tournef.
Melilotus sulcata. Desf.
Melilotus parviflora. Desf.
Melilotus officinalis. Lam.
Melilotus alba. Lam.
Trifolium. L.
Trifolium augustifolium. L.
Trifolium incarnatum. L.
Trifolium alpestre. L.
Trifolium Cherleri. L.
Trifolium pratense. L.
Trifolium ochroleucum. L.
Trifolium arvense.
Trifolium fragiferum. L.
Trifolium resupinatum. L.
Trifolium repens. L.
Trifolium procumbens. L.
Trifolium minus. Relhan.
Dorycnium. Tournef.
Dorycnium suffruticosum. Vill.
Bonjeania. Rchb.
Bonjeania hirsuta. Rchb.
Lotus. L.
Lotus corniculatus. L.
(*a*) vulgaris. Mutel.
(*b*) ciliatus. Mutel.
Lotus villosus. Thuill.
Lotus alpinus. Schl.
Lotus tenuis. Kit.
Tetragonolobus. Scop.
Tetragonolobus siliquosus. Roth.
Robinia. D. C.
Robinia pseudo-acacia.
Galega. Tournef.
Galega officinalis. L.
Psoralea. L.
Psoralea bituminosa. L.
Colutea. L.
Colutea arborescens. L.
Astragalus. L.
Astragalus glycyphyllos. L.
Astragalus aristatus. Lher.
Astragalus depressus. L.
Astragalus incanus. L.
Astragalus monspessulanus. L.
Astragalus purpureus. Lam.
Astragalus hamosus. L.
Astragalus stella. Gouan.

Digitized by Google

Oxytropis. D. C.
Oxytropis cyanea. Bieb.
Phaca. L.
Phaca australis. L.
Coronilla. L.
Coronilla emerus. L.
Coronilla minima. L.
Coronia varia. L.
Coronilla scorpioïdes. Koch.
Scorpiurus. L.
Scorpiurus subvillosa. L.
Hippocrepis. L.
Hippocrepis glauca. Ten.
Hippocrepis ciliata. Willd.
Hippocrepis unisiliquosa. L.
Onobrychis. Tournef.
Onobrychis sativa. Lam.
Onobrychis supina. D. C.
Onobrychis saxatilis. All.
Onobrychis caput-galli. Lam.
Cicer. L.
Cicer arietinum. L.
Vicia. L.
Vicia sativa. L.
Vicia angustifolia. Roth.
Vicia lathyroïdes. L.
Vicia peregrina. L.
Vicia hybrida. L.
Vicia narbonensis. L.
Vicia sepium. L.
Vicia tenuifolia. Roth.
Vicia onobrychioïdes. L.
Vicia cracca. L.
Ervum. L.
Ervum hirsutum. L.
Ervilia. Link.
Ervilia sativa. Cultivé.
Lens. Tournef.
Lens aesculenta. Moench.
Pisum. L.
Pisum sativum L.
Pisum arvense. L.
Lathyrus. L.
Lathyrus aphaca. L.
Lathyrus sylvestris. L.
Lathyrus latifolius. L.
Lathyrus tuberosus. L.
Lathyrus pratensis. L.
Lathyrus setifolius. L.
Lathyrus sphaericus. L.
Lathyrus sativus. L.
Lathyrus annuus. L.
Orobus. L.
Orobus canescens. L.
Orobus albus. L. (Sault).
Phaseolus L.
Phaseolus vulgaris. Cultivé.

Césalpiniées.

Cercis. L.
Cercis siliquastrum L.

Amygdalées.

Amygdalus L.
Amygdalus communis. L.
Amygdalus persica. L. Cultivé.
Prunus. L.
Prunus armeniaca. L. Cultivé.
Prunus spinosa. L.
Prunus domestica. L. Cultivé.
Cerasus. Tournef.
Cerasus avium. Moench.
Cerasus Mahaleb. Mill.
Cerasus vulgaris. Mill. Cultivé.

Rosacées.

Spiraea L.
Spiraea filipendula. L.
Potentilla. L.
Potentilla reptans. L.
Potentilla hirta. L.
Potentilla verna. L.
Potentilla subacaulis. L.
Potentilla caulescens. L.
Fragaria. L.
Fragaria vesca. L.
Rubus. L.
Rubus idaeus. L.
Rubus caesius. L.
Rubus agrestis. Waldst. et Kit.
Rubus discolor. W. et N.
Rubus collinus. D. C.
Rubus fruticosus. L.
Rosa L.
Rosa pimpinellifolia. D. C.
Rosa canina L.
Rosa dumetorum. Thuill.
Rosa rubiginosa. L.
Rosa sempervirens. L.

Agrimoniées.

Agrimonia. Tournef.
Agrimonia eupatoria. L.

Digitized by Google

Sanguisorbées.

Alchemilla. Tournef.
Alchemilla alpina. L.
Alchemilla hybrida. Hoffm.
Poterium. L.
Poterium sanguisorba. L.

Pomacées.

Mespilus. L.
Mespilus germanica. L.
Crataegus. L.
Crataegus monogyna. Jacq.
Crataegus oxyacantha. L.
Cotoneaster. Medik.
Cotoneaster pyracantha. Spach.
Cotoneaster vulgaris. Lindl.
Cotoneaster tomentosa. Lindl.
Cydonia. Tournef.
Cydonia vulgaris. Pers.
Malus. Tournef.
Malus communis. Poir.
Malus acerba. Merat.
Pyrus. L.
Pyrus communis. L.
Pyrus amygdaliformis. Vill.
Sorbus. L.
Sorbus domestica. L.
Sorbus aria. Crantz.
Sorbus torminalis. Crantz.
Sorbus Mougeoti. Soyer-Will.
Amelanchier. Medik.
Amelanchier vulgaris. Moench.

Granatées.

Punica. Tournef.
Punica granatum. L.

Onagrariées.

Epilobium. L.
Epilobium hirsutum. L.
Epilobium parviflorum. Schreb.
Epilobium montanum. L.
Epilobium rosmarinifolium. H.

Haloragées.

Callitriche. L.
Callitriche verna. Kûtz.

Cératophyllées.

Ceratophyllum. L.
Ceratophyllum demersum. L.

Lythrariées.

Lythrum. L.
Lythrum salicaria. L.
Lythrum hyssopifolia. L.

Tamarascinées.

Tamarix. L.
Tamarix gallica. L.

Myrtacées.

Myrtus. L.
Myrtus communis. L.

Cucurbitacées.

Bryonia. L.
Bryonia dioica. Jacq.
Momordica. L.
Momordica elaterium. L.

Portulacées.

Portulaca. L.
Portulaca oleracea. L.

Paronychiées.

Telephium. L.
Telephium Imperati. L.
Polycarpon L.
Polycarpon tetraphyllum. L.
Paronychia. Tournef.
Paronychia capitata. Lam.
Paronychia serpyllifolia. D. C.
Scleranthus. L.
Scleranthus annuus. L.
Herniaria. L.
Herniaria glabra. L.
Herniaria hirsuta. L.
Herniaria incana. Lam.

Crassulacées.

Sedum. L.
Sedum atratum. L.
Sedum album. L.
Sedum dasyphyllum. L.
Sedum acre. L.
Sedum sexangulare. L.
Sedum altissimum. Poir.
Sedum anopetalum. D. C.
Sedum amplexicaule. D. C.
Sedum caespitosum. D. C.
Sempervivum. L.
Sempervivum montanum L.
Sempervivum tectorum L.

Digitized by Google

Grossulariées.

Ribes. L.
Ribes uva-crispa. L.
Ribes alpinum. L.

Saxifragées.

Saxifraga. L.
Saxifraga tridactylites. L.
Saxifraga oppositifolia L.
Saxifraga exarata. Vill.
Saxifraga lingulata. Bell.
Saxifraga granulata. L.
Saxifraga aizoon. Jacq.

Ombellifères.

Turgenia. Hoffm.
Turgenia latifolia. Hoffm.
Caucalis. L.
Caucalis daucoïdes. L.
Caucalis leptophylla. L.
Torilis. Spr.
Torilis anthriscus. Gmel.
Torilis helvetica. Gmel.
Torilis heterophylla. Guss.
Torilis nodosa. Gœrtn.
Daucus. L.
Daucus carotta. L.
Orlaya. Hoffm.
Orlaya grandiflora. Hoffm.
Orlaya platycarpos. Koch.
Thapsia. L.
Thapsia villosa. L.
Laserpitium. L.
Laserpitium latifolium. L.
Laserpitium gallicum. C. Bauh.
Laserpitium oreoselinum. Moench.
Pastinaca. L.
Pastinaca opaca. Bernh.
Pastinaca urens. Req.
Heracleum L.
Heracleum pumilum. Vill.
Heracleum sphondylium. L.
Tordylium. L.
Tordylium maximum. L.
Silaus. Bess.
Silaus pratensis. Bess.
Athamanta. Koch.
Athamanta cretensis. L.
Seseli. L.
Seseli tortuosum. L.
Seseli montanum. L.
Aethusa. L.
Aethusa cynapium. L.
Foeniculum. Hoffm.
Foeniculum officinale. Gaertn.
Oenanthe. L.
Oenanthe fistulosa. L.
Buplevrum. L.
Buplevrum tenuissimum. L.
Buplevrum rigidum. L.
Buplevrum falcatum. L.
Buplevrum fruticosum. L.
Buplevrum aristatum. Bartl.
Buplevrum junceum. L.
Buplevrum protractum. Link et Hoffm.
Buplevrum rotundifolium. L.
Trinia. Hoffm.
Trinia vulgaris. D. C.
Helosciadium. Koch.
Helosciadium nodiflorum. Koch.
Petroselinum. Hoffm.
Petroselinum segetum. Koch.
Petroselinum sativum. Hoffm.
Carum L.
Carum carvi. L.
Carum bulbocastanum. Koch.
Pimpinella L.
Pimpinella saxifraga. L.
Pimpinella tragium. Vill.
Falcaria. Host.
Falcaria Rivini. Host.
Ptychotis. Koch.
Ptychotis heterophylla. Koch.
Ammi. Tournef.
Ammi majus. L.
Ammi visnaga. L.
Scandix. L.
Scandix pecten veneris. L.
Scandix australis. L.
Anthriscus. Hoffm.
Anthriscus vulgaris. Pers.
Anthriscus sylvestris. Hoffm.
id. — V. Tenuifolia. D. C. (chaerophyllum alpinum. Vill.)
Chaerophyllum. L.
Chaerophyllum temulum. L.
Chaerophyllum nodosum. Lam.
Conium. L.
Conium maculatum. L.

Digitized by Google

Bifora. Hoffm.
Bifora radians. Bieb.
Bifora testiculata. D. C.
Eryngium. Tournef.
Eryngium campestre. L.
Eryngium spina-alba. Vill.

Caprifoliacées.

Sambucus. L.
Sambucus ebulus. L.
Sambucus nigra. L.
Viburnum. L.
Viburnum lantana. L.
Viburnum opulus. L.
Viburnum tinus. L.
Lonicera. L.
Lonicera etrusca. Santi.
Lonicera implexa. Ait.
Lonicera xylosteum. L.
Lonicera alpigena. L.

Hédéracées.

Hedera. L.
Hedera helix. L.

Cornées.

Cornus. Tournef.
Cornus sanguinea. L.
Cornus mas. L.

Loranthacées.

Viscum. L.
Viscum album. L.

Rubiacées.

Rubia. L.
Rubia tinctorum. L.
Rubia peregrina. L.
Sherardia. L.
Sherardia arvensis. L.
Asperula. L.
Asperula odorata.
Asperula cynanchica. L.
Asperula arvensis. L.
Asperula galioides. Bieb.
Vaillantia. D. C.
Vaillantia muralis. D. C.
Crucianella. L.
Crucianella latifolia. L.
Crucianella angustifolia. L.
Galium. L.
Galium verum. L.
Galium laevigatum. L.
Galium elatum. Thuill.
Galium corrudaefolium. Vill.
Galium myrianthum. Jord.
Galium hypnoïdes. Vill.
Galium megalospermum. Vill.
Galium anisophyllum. Vill.
Galium parisiense. L.
Galium anglicum. Huds.
Galium aparine. L.
Galium Vaillantii. D. C.
Galium tricorne. L.
Galium verticillatum. Danth.

Valérianées.

Centranthus. D. C.
Centranthus angustifolius. D. C.
Centranthus calcitrapa. Dufr.
Centranthus ruber. D. C.
Valeriana. L.
Valeriana tuberosa. L.
Valeriana saliunca. All.
Valeriana tripteris. L.
Valerianella. Tournef.
Valerianella olitoria. Moench.
Valerianella auricula. D. C.
Valerianella coronata. D. C.
Valerianella echinata. D. C.
Valerianella discoidea. Lois.
Valerianella pumila. D. C.
Valerianella carinata. D. C.

Dipsacées.

Dipsacus. L.
Dipsacus sylvestris. Mill.
Dipsacus fullonum. Mill. Cultivé et subspontané.
Cephalaria. Schrad.
Cephalaria leucantha. Schrad.
Knautia. Coult.
Knautia arvensis. Koch.
Knautia hybrida. Coult.
Knautia collina. Req.
Scabiosa. L.
Scabiosa columbaria. L.
Scabiosa affinis. Gr. et Godr.
Scabiosa gramuntia. L.
Scabiosa gramuntia. L. var. Mollis.
Scabiosa maritima. L.
Succisa. M. et K.
Succisa pratensis. Moench.

Digitized by Google

Composées.

I. — CORYMBIFÈRES.

Eupatorium. L.
Eupatorium cannabinum. L.
Adenostyles. Cass.
Adenostyles alpina. Bl. et F.
Petasites. Goertn.
Petasites fragrans. Presl. Cultivé et subspontané.
Tussilago. Tournef.
Tussilago farfara. L.
Phagnalon. Cass.
Phagnalon sordidum. D. C.
Solidago. L.
Solidago virga-aurea. L.
Solidago minuta. Vill.
Solidago patulifolia. Jord.
Solidago glabra. Desf. Naturalisé.
Erigeron. L.
Erigeron acre. L.
Erigeron alpinum. L.
Erigeron canadense. L.
Aster. L.
Aster acris. L.
Aster novae-Angliae. Ait.
Bellis. L.
Bellis perennis. L.
Bellis sylvestris. Cyr.
Aronicum. Neck.
Aronicum scorpioides. Koch.
Senecio. L.
Senecio vulgaris. L.
Senecio viscosus. L.
Senecio gallicus. Chaix.
Senecio erraticus. Bertol.
Senecio Doria. L.
Senecio Doronicum. L.
Senecio cineraria. D. C.
Artemisia. L.
Artemisia absinthium. L.
Artemisia camphorata. Vill.
Artemisia campestris. L.
Artemisia vulgaris. L.
Leucanthemum. Tournef.
Leucanthemum vulgare. Lam.
Leucanthemum pallens. D. C.
Leucanth. corymbosum. Gr. et God.
Chrysanthemum. Tournef.
Chrysanthemum segetum. L.
Anthemis. L.
Anthemis arvensis. L.
Anthemis incrassata. Boiss.
Anthemis altissima. L.
Santolina. Tournef.
Santolina chamaecyparissus. L.
Achillea. L.
Achillea tomentosa. L.
Achillea odorata. L.
Achillea millefolium. L.
Achillea nobilis. L.
Achillea ageratum. L.
Bidens. L.
Bidens tripartita. L.
Buphtalmum. L.
Buphtalmum salicifolium. Mutel.
Asteriscus. Mœnch.
Astericus aquaticus. Mœnch.
Asteriscus spinosus. Gr. et Godr.
Inula. L.
Inula conyza. D. C.
Inula bifrons. L.
Inula squarrosa. L.
Inula salicina. L.
Inula montana. L.
Inula britannica. L.
Pulicaria. Gœrtn.
Pulicaria vulgaris. Gœrtn.
Pulicaria dyssenterica. Gœrtn.
Cupularia. Gr. et Godr.
Cupularia graveolens. Gr. et Godr.
Cupularia viscosa. Gr. et Godr.
Helichrysum. D. C.
Helichrysum stoechas. D. C.
Gnaphalium. L.
Gnaphalium luteo-album. L.
Antennaria. R. Br.
Antennaria dioïca. Goertn.
Filago. L.
Filago spathulata. Presl.
Micropus. L.
Micropus bombycinus. Lag.
Calendula. Neck.
Calendula arvensis. L.

II. — CYNAROCÉPHALES.

Echinops. L.
Echinops sphaerocephalus. L.
Echinops ritro. L.
Galactites. Moench.
Galactites tomentosa. Moench.

Digitized by Google

Onopordon. L.
Onopordon acanthium. L.
Onopordon illyricum. L.
Cynara. Vaill.
Cynara cardunculus. L. Cultivé.
Cynara scolymus. L. Cultivé.
Picnomon. Lob.
Picnomon acarna. Cass.
Carduus. Coertn.
Carduus nutans. L.
Carduus nigrescens. Vill.
Carduus crispus. L.
Carduus tenuiflorus. Curt.
Carduus pycnocephalus. L.
Carduus carlinaefolius. Lan.
Cirsium. Tournef.
Cirsium lanceolatum. Scop.
Cirsium ferox. D. C.
Cirsium arvense. Scop.
Cirsium monspessulanum. All.
Cirsium bulbosum. D. C.
Cirsium acaule. All.
Carduncellus. Adans.
Carduncellus monspeliensium All.
Centaurea. L.
Centaurea amara. L.
Centaurea jacea. L.
Centaurea pectinata. L.
Centaurea cyanus. L.
Centaurea seusana. Chaix.
Centaurea scabiosa. L.
Centaurea maculosa. Lam.
Centaurea leucophoea. Jord.
Centaurea paniculata. L.
Centaurea collina. L.
Centaurea praetermissa. Mart.
Centaurea calcitrapa. L.
Centaurea solstitialis. L.
Kentrophyllum. Neck.
Kentrophyllum lanatum. D. C.
Cnicus. Vaill.
Cnicus benedictus. L.
Crupina. Cass.
Crupina vulgaris. Cass.
Serratula. D. C.
Serratula nudicaulis. D. C.
Leuzea. D. C.
Leuzea conifera. D. C.
Staehelina. L.
Staehelina dubia. L.
Xeranthemum. Tournef.
Xeranthemum inapertum. Willd.
Carlina. Tournef.
Carlina vulgaris. L.
Carlina corymbosa. L.
Carlina acaulis. L.
Carlina acanthifolia. All.
Lappa. Tournef.
Lappa minor. D. C.

III. — CHICORACÉES

Scolymus. L.
Scolymus hispanicus. L.
Lampsana. L.
Lampsana communis. L.
Rhagadiolus. Goertn.
Rhagadiolus stellatus. D. C.
Hedypnoïs. Tournef.
Hedypnoïs polymorpha. D. C.
Cichorium. L.
Cichorium intybus. L.
Catananche. Vaill.
Catananche caerulea. L.
Hypochaeris. L.
Hypochaeris radicata. L.
Thrincia. Roth.
Thrincia hirta. Roth.
Leontodon. L.
Leontodon Villarsii. Lois.
Leontodon crispum. Vill.
Leontodon hispidum. L.
Leontodon hastile. L.
Podospermum. D. C.
Podospermum laciniatum. D. C.
Podosp. calcitrapifolium. D. C.
Tragopogon L.
Tragopogon pratensis. L.
Tragopogon orientalis. L.
Tragopogon australis. Jord.
Tragopogon major. Jacq.
Urospermum. Scop.
Urospermum Dalechampii. Desf.
Urospermum picroïdes. Desf.
Scorzonera. L.
Scorzonera hirsuta. L.
Scorzonera hispanica. L. Cultivé.
Scorzonera glastifolia. Wallr.
Picris. L.
Picris hieracioides. L.
Picris pauciflora. Willd.
Helminthia. Juss.
Helminthia echioides. Goertn.

Digitized by Google

Chondrilla. L.
Chrondrilla juncea. L.
Taraxacum. Hall.
Taraxacum officinale. Wigg.
Lactuca. L.
Lactuca perennis. L.
Lactuca saligna. L.
Lactuca scariola. L.
Lact. sativa. L. Cultivé et spont.
Lactuca viminea. Link.
Lactuca muralis. D. C.
Prenanthes. L.
Prenanthes purpurea. L.
Sonchus. L.
Sonchus tenerrimus. L.
Sonchus oleraceus. L.
Sonchus asper. Vill.
Sonchus arvensis L.
Picridium. Desf.
Picridium vulgare. Desf.
Jacintha. Tournef.
Jacintha verrucosa. Goertn.
Pterotheca. Cass.
Pterotheca nemausensis. Cass.
Barkhausia. Moench.
Barkhausia taraxacifolia. D. C.
Barkhausia recognita. D. C.
Barkhausia setosa. D. C.
Barkhausia foetida. D. C.
Barkhausia albida. Cass.
Crepis. L.
Crepis pulchra. L.
Crepis pygmaea. L.
Hieracium. L.
Hieracium pilosella. L.
Hieracium staticaefolium. Vill.
Hieracium amplexicaule. L.
Hieracium pulmonarioïdes. Vill.
Hieracium cydoniaefolium. Vill.
Hieracium murorum. L.
Hieracium Jacquini. Vill.
Hieracium pracaltum. Vill.
Andryale. L.
Andryale sinuata. L.

Ambrosiacées.

Xanthium. Tournef.
Xanthium spinosum. L.

Campanulacées.

Jasione. L.
Jasione montana. L.
Phyteuma. L.
Phyteuma orbiculare. L.
Phyteuma spicatum. L.
Phyteuma Charmelii. Vill.
Specularia. Heist.
Specularia speculum. Alph. D. C.
Specularia hybrida. Alph. D. C.
Campanula. L.
Campanula medium. L.
Campanula glomerata. L.
Campanula trachelium. L.
Campanula rapunculoïdes. L.
Campanula rhomboïdalis. L.
Campanula rotundifolia. L.
Campanula persicifolia. L.
Campanula rapunculus. L.
Campanula erinus. L.
Campanula pusilla. Haenke.
Campanula Allionii. Vill.

Éricinées.

Erica. L.
Erica scoparia. L.
Erica arborea. L.
Calluna. Salisb.
Calluna vulgaris. L.
Arbutus. Tournef.
Arbutus unedo L.
Arctostaphylos. Adans.
Artostaphylos uva ursi. L.

Pyrolacées

Pyrola. Tournef.
Pyrola secunda. L.

Monotropées.

Monotropa. L.
Monotropa hypopitys. L.

Digitized by Google

COROLLIFLORES.

Aquifoliacées.

Ilex. L.
Ilex aquifolium. L.

Jasminacées.

Jasminum Tournef.
Jasminum fruticans. L.

Oléacées.

Olea. Tournef.
Olea europaea. L.
Fraxinus. Tournef.
Fraxinus excelsior. L. var. australis. Gay.
Fraxinus oxyphylla. Bieb.
Ligustrum L.
Ligustrum vulgare L.
Phyllyrea. L.
Phyllyrea angustifolia. L.
Lilac. Tournef.
Lilac vulgaris. Lam. Cultivé et subspontané.

Primulacées.

Primula. L.
Primula elatior. Jacq.
Primula grandiflora. Lam.
Primula suaveolens. Bertol.
Gregoria. Duby.
Gregoria Vitaliana. Duby.
Androsace. L.
Androsace villosa. L.
Androsace septentrionalis. Vill.
Androsace maxima L.
Lysimachia. L.
Lysimachia vulgaris. L.
Lysimachia nummularia. L.
Asterolinum. Link.
Asterolinum stellatum. Link.
Coris. L.
Coris monspeliensis. L.
Anagallis. Tournef.
Anagallis phoenicea. Lam.
Anagallis caerulea. Schreb.
Samolus. Tournef.
Samolus Valèrandi. L.

Apocynacées.

Vinca. L.
Vinca major. L.
Vinca minor. L.

Asclépiadées.

Vincetoxicum. Moench.
Vincetoxicum officinale. Moench.
Vincetoxicum nigrum. Moench.

Gentianacées.

Erythraea. Renealm.
Erythraea centaurium. Pers.
Chlora. Renealm.
Chlora perfoliata. L.
Gentiana. L.
Gentiana campestris. L.
Gentiana ciliata. L.

Convolvulacées.

Convolvulus. L.
Convolvulus sepium. L.
Convolvulus arvensis. L.
Convolvulus cantabrica. L.
Convolvulus lineatus. L.
Cuscuta. L.
Cuscuta epithymum. L.
Cuscuta trifolii. Bab. et. Gibs.
Cuscuta alba. Presl.

Solanées.

Lycium. L.
Lycium barbarum. L.
Solanum. L.
Solanum nigrum. L.
Solanum miniatum. M. et Koch.
Solanum villosum. Lam.
Solanum dulcamara. L.
Physalis. L.
Physalis Alkekengi. L.
Datura. L.
Datura stramonium. L.
Atropa. L.
Atropa belladona. L.
Hyoscyamus. Tournef.
Hyoscyamus niger. L.
Hyoscyamus albus. L.

Digitized by Google

Borraginées.

Symphytum. Tournef.
Symphytum officinale. L.
Symphytum tuberosum. L.
Anchusa. L.
Anchusa italica. Retz.
Lycopsis. L.
Lycopsis arvensis. L.
Borrago. Tournef.
Borrago officinalis. L.
Asperugo. Tournef.
Asperugo procumbens. L.
Omphalodes. Tournef.
Omphalodes linifolia.
Alkanna. Tausch.
Alkanna tinctoria. Tausch.
Echinospermum. Sw.
Echinospermum lappula. Lehm.
Myosotis. L.
Myosotis hispida. Schlecht.
Myosotis intermedia. Link.
Myosotis silvatica. Hoffm.
Myosotis alpestris. Schm.
Heliotropium. L.
Heliotropium europaeum. L.
Cynoglossum. Tournef.
Cynoglossum pictum. Ait.
Cynoglossum cheirifolium. L.
Cynoglossum montanum. Lam.
Cynoglossum Dioscoridis. Vill.
Lithospermum. Tournef.
Lithospermum officinale. L.
Lithospermum arvense. L. Var. permixtum. Jord.
Lithospermum purpureo-caeruleum. L.
Lithospermum fruticosum. L.
Lithospermum apulum. Vall.
Echium. Tournef.
Echium vulgare. L.
Echium italicum. L.

Verbascées.

Verbascum. L.
Verbascum thapsus. L.
Verbascum sinuatum. L.
Verbascum Boerhavii. L.
Verbascum pulverulentun. Vill.
Verbascum Chaixii. Vill.
Verbascum phlomoïdes. L.
Verbascum blattaria. L.

Scrophulariacées.

Digitalis. Tournef.
Digitalis lutea. L.
Scrophularia. Tournef.
Scrophularia Hoppii. Koch.
Scrophularia aquatica. L.
Anthirrinum. L.
Anthirrinum oruntium. L.
Antirrhinum latifolium. D. C.
Linaria. Juss.
Linaria striata. D. C.
Linaria supina. Desf.
Linaria alpina. D. C.
Linaria minor. Desf.
Linaria simplex. D. C.
Linaria cymbalaria. Mill.
Linaria spuria. Mill.
Linaria rubrifolia. D. C.
Pedicularis. Tournef.
Pedicularis comosa. L.
Melampyrum. Tournef.
Melampyrum arvense. L.
Euphrasia. Tournef.
Euphrasia alpina. Lam.
Euphrasia Salisburgensis. Funk.
Odontites. Hall.
Odontites rubra. Pers.
Odontites viscosa. Rchb.
Odontites lutea. Rchb.
Rhinanthus. L.
Rhinanthus major. Ehrb.
Rhinanthus minor. Ehrb.
Veronica. L.
Veronica beccabunga. L.
Veronica anagallis. L.
Veronica aphylla. L.
Veronica serpyllifolia. L.
Veronica arvensis. L.
Veronica praecox. All.
Veronica polita. Fries.
Veronica hederaefolia. L.
Veronica chamaedrys.
Veronica teucrium. L.
Veronica agrestis. L.

Orobanchées.

Phelipaea. Tournef.
Phelipaea caerulea. C. A. Mey.
Orobanche. L.
Orobanche cruenta. Bertol.
Orobanche galii. Duby.

Digitized by Google

Orobanche epithymum. D. C.
Orobanche teucrii. Holl.
Orobanche ritro. Gr. et Godr.
Orobache minor. Sutton.

Verbénacées.

Verbena. L.
Vernena officinalis. L.

Labiées.

Salvia. L.
Salvia sclarea. L.
Salvia verticillata. L.
Salvia aethiopis. L.
Salvia pratensis. L.
id. var. laciniosa. Jord.
Salvia verbenacea. L.
Salvia clandestina. L.
Rosmarinus. L.
Rosmarinus officinalis. L.
Lycopus. L.
Lycopus europaeus. L.
Mentha. L.
Mentha rotundifolia. L.
Mentha sylvestris. L.
Mentha aquatica. L.
Mentha arvensis. L.
Mentha pulegium. L.
Origanum. L.
Origanum vulgare. L.
Thymus. L.
Thymus vulgaris. L.
Thymus serpyllum. L.
Hyssopus. L.
Hyssopus officinalis. L.
Satureia. L.
Satureia hortensis. L.
Satureia montana. L.
Calamintha. Moench.
Calamintha grandiflora. Moench.
Calamintha nepeta. Link.
Calamintha alpina. Lam.
Catamintha acinos. Clairv.
Clinopodium. L.
Clinopodium vulgare. L.
Melissa. L.
Melissa officinalis. L.
Glechoma. L.
Glechoma hederacea. L.
Lamium. L.
Lamium maculatum. L.
Lamium purpureum. L.
Lamium amplexicaule. L.
Lamium longiflorum. Ten.
Nepeta. L.
Nepeta lanceolata. Lam.
Nepeta cataria. L.
Galeopsis. L.
Galeopsis ladanum. L.
Galeopsis intermedia. Vill.
Galeopsis Tetrahit. L.
Stachys. L.
Stachys annua. L.
Stachys recta. L.
Stachys germanica. L.
Sideritis. L.
Sideritis hirsuta. L.
Sideritis romana. L.
Sideritis scordioïdes. L.
Betonica. L.
Betonica officinalis. L.
Ballota. L.
Ballota nigra. Vill.
Phlomis. L.
Phlomis lychnitis. L.
Phlomis herba-venti. L.
Marrubium. L.
Marrubium vulgare. L.
Ocymum. L.
Ocymum basilicum. L. Cultivé et subspontané.
Melittis. L.
Melittis melissophyllum. L.
Brunella. L.
Brunella vulgaris. L.
— — var. pennatifida.
Brunella alba. Pallas.
Brunella hyssopifolia. Lam.
Ajuga. L.
Ajuga reptans. L.
Ajuga chamoepitys. Schreb.
Ajuga Iva. Schreb.
Teucrium. L.
Teucrium botrys. L.
Teucrium chamaedrys. L.
Teucrium montanum. L.
Teucrium polium. L.
Teucrium aureum. Schreb.
Lavandula. L.
Lavandula vera. D. C.
Lavandula latifolia. Vill.

Digitized by Google

Plombaginées.

Armeria. Willd.
Armeria bupleuroïdes. Gr. et Godr.
Plumbago. Tournef.
Plumbago europaea. L.

Plantaginées.

Plantago. L.
Plantago major. L.
Plantago media. L.
Plantago coronopus. L.
Plantago lagopus. L.
Plantago lanceolata. L.
Plantago serpentina. Vill.
Plantago cynops. L.
Plantago psyllium. L.
Plantago victorialis. Poir.
Plantago arenaria. W. et K.

Globulariées.

Globularia. L.
Globularia cordifolia. L.
Globularia vulgaris. L.
Globularia vulgaris. L.
Globularia nana. Lam.

MONOCHLAMYDÉES.

Phytolacées.

Phytolacca. L.
Phytolacca decandra. L. Naturalisé.

Amaranthacées.

Amaranthus. Kunth.
Amaranthus albus. L.
Amaranthus sylvestris. Desf.
Amaranthus blitum. L.
Amaranthus retroflexus. L.
Amaranthus deflexus. L.
Polycnemum. L.
Polycnemum arvense. L.

Salsolacées.

Chenopodium. L.
Chenopodium murale. L.
Chenopodium album. L.
Chenopodium polyspermum. L.
Chenopodium hybridum. L.
Chenopodium vulvaria. L.
Chenopodium Bonus Henricus. L.
Kochia. Roth.
Kochia arenaria. Roth.
Salsola. L.
Salsola Kali. L.
Camphorosma. L.
Camphorosma monspeliaca. L.
Beta. Tournef.
Beta vulgaris. L. Cult. et subspont.
Spinacia. Tournef.
Spinacia glabra. Mill.
Atriplex. L.
Atriplex halimus. L. Planté et subspontané.
Atriplex hastata. L.
Atriplex patula. L.
Atriplex rosea. L.
Atriplex hortensis. L. Planté et subspontané.

Polygonées.

Polygonum. L.
Polygonum lapathifolium. L.
Polygonum nodosum. Pers.
Polygonum amphibium. L.
Polygonum hydropiper. L.
Polygonum mite. Schrank.
Polygonum persicaria. L.
Polygonum fagopyrum. L. Cult.
Polygonum convolvulus. L.
Polygonum aviculare. L.
Rumex. L.
Rumex alpinus. L.
Rumex crispus. L.
Rumex conglomeratus. Murr.
Rumex sanguineus. L.
Rumex Friesii. Gr. et Godr.
Rumex pulcher. L.
Rumex thyrsoïdes. Desf.
Rumex acetosus. L.
Rumex acetosella. L.
Rumex scutatus. L.

Digitized by Google

Thymélacées.

Daphne. L.
Daphne alpina. L.
Daphne gnidium. L.
Passerina. Wickström.
Passerina annua. Spreng.
Passerina thymelaea. D. C.

Laurinées.

Laurus. L.
Laurus nobilis. L. Cultivé.

Santalacées.

Osyris. L.
Osyris alba. L.
Thesium. L.
Thesium divaricatum. Jan.
Thesium alpinum. L.

Éléagnées.

Hippophae. L.
Hippophae rhamnoïdes. L. Rhône et Durance.

Aristolochiées.

Aristolochia. L.
Aristolochia pistolochia. L.
Aristolochia rotunda. L.
Aristolochia clematitis. L.

Euphorbiacées.

Euphorbia. L.
Euphorbia chamaesyce. L.
Euphorbia peplus. L.
Euphorbia serrata. L.
Euphorbia dulcis. L.
Euphorbia flavicoma. D. C.
Euphorbia platyphylla. L.
Euphorbia helioscopia. L.
Euphorbia exigua. L.
Euphorbia segetalis. L.
Euphorbia falcata. L.
Euphorbia cyparissias. L.
Euphorbia tenuifolia. Lam.
Euphorbia nicaensis. All.
Euphorbia saxatilis. Lois.
Euphorbia characias. L.
Mercurialis. Tournef.
Mercurialis annua. L.
Croton. L.
Croton tinctorium. L.
Buxus. Tournef.
Buxus sempervirens. L.

Morées.

Morus. Tournef.
Morus alba. L. Cultivé.
Morus nigra. L. Id.
Ficus. Tournef.
Ficus carica. L. Cultivé et spont.

Celtidées.

Celtis. Tournef.
Celtis australis. L. Cultivé.

Ulmacées.

Ulmus. L.
Ulmus campestris. L.
Ulmus suberosa. Ehrh.
Ulmus montana. Smith.
Ulmus effusa. Willd.

Urticacées.

Urtica. Tournef.
Urtica urens. L.
Urtica pilulifera. L.
Urtica dioica. L.
Parietaria. Tournef.
Parietaria erecta. M. K.
Parietaria diffusa. M. K.

Cannabinées.

Cannabis. Tournef.
Cannabis sativa. Cultivé.
Humulus. L.
Humulus lupulus. L.

Juglandées.

Juglans. L.
Juglans regia. L. Planté.

Cupulifères.

Fagus. Tournef.
Fagus sylvatica. L.
Fagus sylvatica. Var. pendula. Ventoux.
Castanea. Tournef.
Castanea vulgaris. Lam.
Quercus. Tournef.
Quercus sessiliflora. Smith.
Quercus pubescens. Willd.
Quercus ilex. L.
Quercus coccifera. L.
Quercus pedunculata. Ehrh.
Quercus pseudococcifera. Desf.

Digitized by Google

Corylacées.

Corylus. Tournef.
Corylus avellana. L.

Salicinées.

Salix. Tournef.
Salix alba. L.
Salix babylonica. L.
Salix vitellina. L. Cultivé.
Salix amygdalina. L.
Salix incana. Schrank.
Salix purpurea. L.
Salix viminalis. L.
Salix cinerea. L.
Populus. Tournef.
Populus alba. L.
Populus nigra. L.
Popuius fastigiata. Desf. Planté.
Populus canadensis. Desf. Planté.
Populus virginiana. Desf. Planté.
Populus tremula. L.

Platanées.

Platanus. L.
Platanus orientalis. L. Planté.
Platanus occidentalis. L. Planté.

Betulacées.

Alnus. Tournef.
Alnus glutinosa. Goertn.
Alnus incana. D. C.

Abiétinées.

Pinus. L.
Pinus sylvestris. L.
Pinus halepensis. Mill.
Pinus pinea. L.
Pinus maritima. Lam. Introduit.
Pinus austriaca. Host. Introduit.
Pinus uncinata. Ram.
Larix. Tournef.
Larix europaea. D. C. Introduit.
Cedrus. Link.
Cedrus atlantica. Manetti. Introduit.
Abies. Link.
Abies pectinata. D. C.

Cupressinées.

Juniperus. L.
Juniperus communis. L.
Juniperus nana. Willd.
Juniperus oxycedrus. L.
Juniperus phoenicaea. L.
Taxus. Tournef.
Taxus baccata. L.
Cupressus. Tournef.
Cupressus sempervirens. L. C. fastigiata. D. C.
Cupressus sempervirens. L. C. horizontalis. Mill.

MONOCOTYLÉDONÉES.

Alismacées.

Alisma. L.
Alisma plantago. L.
Butomus. L.
Butomus umbellatus. L.

Colchicacées.

Colchicum. Tournef.
Colchicum autumnale. L.

Liliacées.

Tulipa. Tournef.
Tulipa sylvestris. L.
Tulipa celsiana. D. C.
Tulipa clusiana. D. C.
Lilium. L.
Lilium martagon. L.
Scilla. L.
Scilla autumnalis. L.
Ornithogallum. L.
Ornithogallum narbonense. L.
Ornithogallum umbellatum. L.
Ornithogallum tenuifolium. Guss.
Gagea. Salisb.
Gagea arvensis. Schult.
Gagea stenopetala. Fries.
Muscari. Tournef.
Muscari comosum. Mill.
Muscari racemosum. Mill.
Phalangium. Tournef.
Phalangium liliago. Schreb.
Phalangium ramosum. Lam.
Asphodelus. L.
Asphodelus delphinensis. G. G.

Digitized by Google

Allium. L.
Allium sativum. L. Cultivé.
Allium porrum. L. Cultivé.
Allium rotundum. L.
Allium sphaerocephalum. L.
Allium vineale. L.
Allium flavum. L.
Allium paniculatum. L.
Allium moschatum. L.
Allium narcissiflorum. Vill.
Allium fallax. Dom.
Aphyllanthes Tournef.
Aphyllanthes monspeliensis. L.

Smilacées.

Smilax.
Smilax aspera. L.
Ruscus. L.
Ruscus aculeatus. L.
Asparagus. L.
Asparagus tenuifolius. Lam.
Asparagus officinalis. L. Cultivé.
Asparagus acutifolius. L.
Convallaria. L.
Convallaria polygonatum. L.

Dioscoridées.

Tamus. L.
Tamus communis. L.

Iridées.

Crocus. L.
Crocus versicolor. Gawl.
Iris. L.
Iris pumila. Vill.
Iris germanica. L.
Iris pseudoac rus. L.
Gladiolus. L.
Gladiolus segetum. Gawl.
Gladiolus communis. L.

Amaryllidées.

Narcissus. L.
Narcissus poeticus. L.
Narcissus incomparabilis. Mill.
Narcissus juncifolius. Req.
Narcissus dubius Gouan.

Orchidées.

Spiranthes. L.
Spiranthes aestivalis. Rchb.
Epipactis. L.
Epipactis latifolia. All.
Cephalanthera. Rich.
Cephalanthera ensifolia. Rich.
Cephalanthera rubra. Rich.
Neottia. L.
Neottia nidus avis. Rich.
Limodorum. L.
Limodorum abortivum. Swartz.
Aceras. R. Br.
Aceras anthropophora. R. Br.
Orchis. L.
Orchis morio. L.
Orchis coriophorus. L.
Orchis fusca. Jacq.
Orchis mascula. L.
Orchis palustris. Jacq.
Ophrys. L.
Ophrys aranifera. Huds.
Ophrys apifera. Huds.

Hydrocharidées.

Vallisneria. L.
Vallisneria spiralis. L.

Potamées.

Potamogeton. L.
Potamogeton natans. L.
Potamogeton densus. L.
Potamogeton pectinatus. L.

Aroidées.

Arum. L.
Arum italicum. Mill.

Typhacées.

Thypha. L.
Typha angustifolia. L.
Typha latifolia. L.
Typha minima. Hoppe.
Sparganium. L.
Sparganium ramosum. Huds.

Joncées.

Juncus L.
Juncus conglomeratus. L.
Juncus effusus. L.
Juncus glaucus. Ehrh.
Juncus lamprocarpus. Ehrh.
Juncus obtusiflorus. Ehrh.
Juncus compressus. Jacq.
Juncus bufonius. L.

Digitized by Google

Luzula. D. C.
Luzula maxima. D. C.
Luzula nivea. D. C.

Cypéracées.

Cyperus. L.
Cyperus longus. L.
Schoenus. L.
Schoenus nigricans. L.
Scirpus. L.
Scirpus maritimus. L.
Scirpus holoschoenus. L.
Carex. Mich.
Carex rupestris. All.
Carex divisa. Huds.
Carex gynobasis. Vill.
Carex ferruginea. Scop.
Carex sempervirens. Vill.
Carex nitida. Host.
Carex paludosa. Good.
Carex riparia. Curt.
Carex hirta. L.
Carex muricata. L.
Carex glauca. Scop.
Carex firma. Host.

Graminées.

Andropogon. L.
Andropogon ischaemum. L.
Andropogon gryllus. L.
Alopecurus. L.
Alopecurus agrestis. L.
Phleum. L.
Phleum pratense. L.
Phleum pratense, var. nodosum. Gaud.
Phleum tenue. Schrad.
Anthoxanthum. L.
Anthoxanthum odoratum. L.
Phalaris. L.
Phalaris canariensis. L. Cultivé et subspontané.
Phalaris brachystachys. Link.
Phalaris arundinacea. L.
Holcus. L.
Holcus lanatus. M.
Panicum. L.
Panicum crus-galli. L.
Panicum sanguinale. L.
Setaria. P. Beauv.
Setaria glauca. P. Beauv.
Setaria viridis. P. Beauv.
Setaria verticillata. P. Beauv.
Tragus. Hall.
Tragus racemosus. Hall.
Echinaria. Desf.
Echinaria capitata. Desf.
Milium. L.
Milium multiflorum. Cav.
Milium paradoxum. L.
Stipa. L.
Stipa juncea. L.
Stipa capillata. L.
Stipa pennata. L.
Agrostis. L.
Agrostis alba. L.
Agrostis verticillata. L.
Agrostis alpina. Scop.
Lasiagrostis. Link.
Lasiagrostis argentea. D. C.
Arundo. L.
Arundo donax. L.
Phragmites. Trin.
Phragmites communis. Trin.
Cynodon. Rich.
Cynodon dactylon. Pers.
Polypogon. Desf.
Polypogon monspeliense. Desf.
Chamagrostis. Borkh.
Chamagrostis minima. D. C.
Aira. L.
Aira canescens. L.
Aira caryophylla. L.
Aira Cupaniana. Guss.
Aira flexuosa. L.
Avena. L.
Avena sativa. L.
Avena barbata. Brot.
Avena fatua. L.
Avena sterilis. L.
Avena pubescens. L.
Avena pratensis. L.
Avena flavescens. L.
Avena setacea. Vill.
Avena montana. Vill.
Avena distichophylla. Vill.
Arrhenaterum. P. Beauv.
Arrhenaterum elatius. Mert. et Koch.

Digitized by Google

Gaudinia. P. Beauv.
Gaudinia fragilis. P. Beauv.
Sesleria. Scop.
Sesleria caerulea. Arduin.
Melica. L.
Melica minuta. L.
Melica Bauhini. All.
Melica Magnolii. Gr. et Godr.
Briza L.
Briza media. L.
Briza maxima. L.
Briza minor. L.
Poa. L.
Poa annua. L.
Poa trivialis. L.
Poa pratensis L.
Poa bulbosa. L.
Poa compressa. L.
Poa alpina. L.
Poa distichophylla. Gaud.
Poa nemoralis. L.
Eragrostis. P. Beauv.
Eragrostis pilosa. P. Beauv.
Eragrostis megastachya. Link.
Koeleria. Pers.
Koeleria cristata. Pers.
Koeleria setacea. Pers.
Koeleria phleoïdes. Pers.
Glyceria. R. Brown
Glyceria fluitans. R. Brown.
Schlerochloa. P. Beauv.
Schlerochloa dura. P. Beauv.
Cynosurus. L.
Cynosurus cristatus. L.
Cynosurus echinatus. L.
Scleropoa. Gris.
Scleopoa rigida. Gris.
Dactylis. L.
Dactylis glomerata. L.
Molinia. Schrank.
Molinia caerulea. Moench.
Vulpia. Gmel.
Vulpia myuros. Rchb.
Vulpia ciliata. Link.
Festuca. L.
Festuca ovina. L.
Festuca Halleri. All.
Festuca duriuscula. L.
Festuca rubra. L.
Festuca arundinacea. Schreb.
Festuca pratensis. Huds.
Bromus. L.
Bromus tectorum. L.
Bromus sterilis. L.
Bromus madritensis. L.
Bromus rubens. L.
Serrafalcus. Parl.
Serrafalcus arvensis. Godr.
Serrafalcus mollis. Parl.
Serrafalcus squarrosus. L.
Hordeum. L.
Hordeum vulgare. L. Cultivé et subspontané.
Hordeum murinum. L.
Secale. L.
Secale cereale. L.
Triticum. P. Beauv.
Triticum vulgare. Cultivé.
Aegilops. L.
Aegilops ovata. L.
Aegilops triuncialis. L.
Aegilops triaristata. Willd.
Agropyrum. P. Beauv.
Agropyrum caninum. Roem. et Schmitt.
Agropyrum repens. P. Beauv.
Agropyrum campestre. Gr. Godr.
Brachypodium. P. Beauv.
Brachypodium sylvaticum. Roem. et Schult.
Brachypodium pinnatum. Var. Australe. Gr. et Godr.
Brachypodium ramosum. Roem. et Schult.
Brachypodium distachyum. P. Beauv.
Lolium. L.
Lolium perenne. L.
Lolium italicum. A. Braun. Cult.
Lolium multiflorum. Lam.
Lolium temulentum. L.
Nardurus. Rchb.
Nardurus tenellus. Rchb.

Digitized by Google

ACOTYLÉDONÉES VASCULAIRES.

Fougères.

Ophioglossum. L.
Ophioglossum vulgatum. L.
Botrychium. Sw.
Botrychium lunaria. Sw.
Ceterach. Bauh.
Ceterach officinarum. Willd.
Polypodium. L.
Polypodium vulgare. L.
Polypodium calcareum. Sm.
Asplenium. L.
Asplenium Halleri. D. C.
Asplenium trichomanes. L.
Asplenium ruta-muraria. L.
Asplenium adianthum-nigrum. L.
Aspidium. R. Br.
Aspidium fragile. D. C.
Aspidium aculeatum. Doell.
Adianthum. L.
Adianthum capillus Veneris. L.

Équisétacées.

Equisetum. L.
Equisetum arvense. L.
Equisetum palustre. L.
Equisetum ramosum. Schl.

Characées.

Chara. Vaill.
Chara vulgaris. L.
Chara batrachosperma. Thuill.

ROUIS.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

APPLIQUÉE

A LA TOPOGRAPHIE ET A L'HISTOIRE

DES VILLES ANTIQUES DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

VI.

CAUMONT.

Cette étude sera plus courte que les précédentes. Déjà le village de Caumont a été l'objet de travaux recommandables. Au siècle dernier, l'abbé Expilly, dans son grand *Dictionnaire des Gaules*, et le Dr Achard, dans son *Dictionnaire géographique de la Provence ;* au commencement de ce siècle, Calvet dans ses recueils, qui sont une mine inépuisable pour les travailleurs de notre temps ; plus tard, Jules Courtet, dans son *Dictionnaire des communes de Vaucluse ;* enfin tout récemment, notre honorable collègue M. Rochetin, dans les *Mémoires* de notre Académie, ont traité tour à tour de son histoire et de ses antiquités. Il ne me resterait donc aujourd'hui qu'à examiner et à interpréter les trouvailles numismatiques, qui ont été faites en ces temps-ci sur son emplacement et son territoire.

Je n'ai pas besoin de dire que ces trouvailles n'ont eu ni le nombre, ni l'importance de celles faites à Cavaillon, à Barri, à Cadenet. Là il s'agissait de centres de population considérables, de véritables cités antiques. Caumont, dans

Digitized by Google

l'antiquité tout comme aujourd'hui, n'a eu qu'une existence plus modeste. Il n'a été qu'un simple *vicus* gallo-romain, dépendant probablement de la cité de *Cabellio*, ou peut-être de la cité d'*Avenio*. Encore une bonne partie des monnaies récemment exhumées de son sol, et dont j'ai à vous rendre compte, n'a-t-elle pas passé par mes mains. Je ne suis en possession moi-même que d'un nombre relativement restreint. D'autres appartiennent à M. l'abbé Armand, curé de Caumont, qui a eu l'obligeance de me les communiquer et de me renseigner sur les lieux de provenance de la plupart d'entre elles. Il est de notoriété publique à Caumont que feu M. l'abbé Richier, ancien curé, avait formé une importante collection de monnaies recueillies dans le territoire de la paroisse ; mais à sa mort cette collection a été vendue et dispersée, et il n'en reste plus de traces aujourd'hui. Je ne mentionne ici que pour mémoire les trouvailles faites par M. le comte de Félix, notre collègue, aux alentours d'une carrière de pierres dépendant de son château de Saint-Laurent : celles-ci n'ont pas eu lieu dans le territoire de Caumont, mais sur l'autre versant de la montagne dans le territoire de Morières. Quoi qu'il en soit, avec les documents qui sont à ma connaissance personnelle, et avec les indications sur les lieux de provenance, que M. Gustave Ode a bien voulu me transmettre, je crois avoir les éléments suffisants pour atteindre le but de mon travail.

Comme à M. Rochetin et aux auteurs qui l'ont précédé, il m'a paru évident que le village gallo-romain était établi un peu au dessus de l'emplacement du village actuel, au quartier appelé *la Serre*, dans le vallon où vient déboucher l'ancien chemin d'Avignon à Cavaillon, autour d'une petite éminence où s'élève encore la chapelle romane de Saint-Symphorien. Tout concourt à démontrer l'exactitude de cette désignation : la configuration du sol, la fertilité et l'étendue des terrains d'alluvion et de rapport, le voisinage de la Durance, dont le cours, même pendant les fortes inon-

Digitized by Google

dations, devait à peine affleurer les dernières pentes, le passage de deux routes importantes, l'une se dirigeant de *Nemausus* et d'*Arelate* vers la haute Italie, l'autre reliant *Avenio* et *Cabellio ;* l'existence d'un bac auprès du rocher de Bonpas et plus tard d'un pont de bois avec amorces en pierres, enfin l'établissement d'un port qu'imposaient la nature des lieux et ces diverses voies de communication. A toutes ces conditions topographiques, si l'on ajoute les vestiges de murs d'appareil romain, et les nombreux fragments de marbre et de poteries décrits par M. Rochetin, et par dessus tout les diverses trouvailles de monnaies, qui sont l'élément le plus sûr pour la détermination de l'emplacement des localités antiques, on aura la démonstration absolue que l'antique *vicus* de Caumont n'a pu être que là, au quartier de la Serre, et qu'il a été jadis riche et florissant.

Ne nous méprenons pas sur le sens de ces mots *quartier de la Serre*. Il est bien vrai que dans les langues néo-latines le mot *serra,* serre, prend ordinairement le sens de montagne ou chaîne de montagne, *sierra* en espagnol, *serra* en italien ; mais, dans notre langue provençale, il signifie proprement un terrain accidenté. A Sorgues : il y a le quartier de la *Serre,* accidenté, mais point montueux. A Barri, le quartier de la *Serre* se compose d'une série d'accidents d'un terrain calcaire peu élevé, mais raviné par les pluies, et qui est situé au bas de la montagne, couronnée par un oppidum. A Caumont, le sol rocheux de la Serre, élevé de quelques mètres seulement, est recouvert d'une couche épaisse de terrain cultivable, qui doit avoir été formée par l'éboulement de détritus des collines voisines. L'origine du mot est sans doute le latin *serra,* une scie (1).

Cette heureuse situation n'a pu être adoptée qu'à une époque de pacifique civilisation, c'est-à-dire après la con-

(1) A l'origine, dans la langue espagnole et dans la langue italienne, ce nom aura été donné aux chaînes de montagnes qui de loin paraissent dentelées en forme de scie.

Digitized by Google

quête romaine. Pour les temps antérieurs, on ne saurait y chercher les restes de quelqu'un de ces oppida ligures ou gaulois, qui ont précédé presque toujours les centres de population gallo-romains. En effet, quand on se rend de Cavaillon à Avignon par la route départementale, on aperçoit de loin la chapelle romane paisiblement assise sur un plan incliné et n'émergeant que de quelques mètres au dessus de la plaine, tandis que près de là se trouvent des pitons élevés menaçant le village dépourvu de défenses naturelles. Tout près on remarque bien une colline isolée appelée, je crois, *Pécabré*, montagne des chèvres, qui aurait pu recevoir un oppidum; mais d'après ce qui m'a été rapporté par tous et d'après mon exploration personnelle, elle ne présente aucunes traces d'habitat et elle est absolument privée d'eau.

Il n'en est pas de même d'un haut plateau qui, à un kilomètre de Caumont et à deux kilomètres environ de Montdevergues, domine la chartreuse de Bonpas et forme un promontoire commandant le cours de la Durance. Celui-ci, véritable position stratégique, semble avoir été créé par la nature pour recevoir un oppidum. Il est presque inaccessible de trois côtés et facilement défendable de l'autre côté, et il possède plusieurs petites sources. J'y ai constaté quelques amas de pierres sèches, et ramassé deux fragments de silex de style de Robenhausen et deux petits morceaux de poterie. De plus, il portait encore en ces derniers temps une de ces cabanes de forme conique en pierres sèches qu'en archéologie on appelle des *nuragues*, et qui sont une réminiscence lointaine des temps préhistoriques, telles qu'on en trouve sur les plateaux du Luberon ou bien dans les Alpes maritimes, dans les îles Baléares et dans la Sardaigne. Trouverez-vous ces quelques humbles débris du passé suffisants, pour témoigner de l'antique existence d'un oppidum en cet endroit? Je n'ose pas l'affirmer. Quoi qu'il en soit, ce lieu solitaire mériterait d'être exploré avec soin.

Digitized by Google

Caumont doit son origine uniquement à l'occupation romaine. Il n'existait pas auparavant, mais il a pris naissance dès que les Romains ont établi leurs relations dans le pays, et, selon leur coutume, ont pratiqué des voies de communication. L'argument à l'appui qui me paraît le plus sûr, est dans l'absence complète à Caumont de monnaies gauloises et massaliotes, si abondantes à Cavaillon, à Cadenet, à Barri, au Pègues, et au contraire dans la fréquence de trouvailles de monnaies consulaires, rares partout ailleurs dans notre région. Ces monnaies consulaires témoignent que le pays de Caumont était ouvert au commerce des Romains de très bonne heure, déjà près de deux siècles avant l'ère chrétienne.

Je possède trois de ces monnaies d'argent; deux d'entre elles ont été acquises par moi directement des cultivateurs. L'une, de très belle conservation, avec le revers des Dioscures et la légende du monétaire Publius Poetus (1), aurait été frappée plus d'un siècle avant le principat d'Auguste; une autre est du triumvirat de Jules César, une autre de Marc-Antoine. Celle que possède M. l'abbé Armand, fort belle pareillement, est un victoriat avec le mot *Roma* pour unique légende; ne portant pas le nom d'un monétaire, elle ne peut être datée exactement, mais elle doit être d'une antiquité fort respectable, puisqu'en général les monnaies consulaires victoriat sont classées parmi les anciennes (2). Enfin, une monnaie, indiquée par M. Rochetin comme appartenant à M. Marron, porte la légende du monétaire Terentius Lucanus. Elle remonterait aussi à environ deux siècles avant l'ère chrétienne (3). L'émission de la monnaie de Poetus et de celle de Lucanus aurait ainsi précédé de plusieurs années les conquêtes de Calvinus et d'Œnobarbus et peut-être même le temps où Sempronius Gracchus conduisait à travers la Gaule méridionale une armée romaine

(1) Babelon, *Monnaies consulaires*, t. I, p. 110.

(2) Mommsen, *Hist. de la monnaie romaine*, t. II, p. 86 et suiv.— Babelon, *Monnaies consulaires*, t. I, p. 34 et suiv.

(3) Babelon, t. I, p. 65.

Digitized by Google

en Espagne. Mais, tout comme aujourd'hui, il arrivait fréquemment qu'une monnaie frappée dans la capitale ne circulait au loin dans les provinces que plusieurs années après.

Le nombre des monnaies dites impériales est relativement considérable. Il s'y rencontre surtout les types des Antonins et de Septime Sévère. Les monnaies de l'empereur Philippe et de l'impératrice Otacilia n'y sont point rares, comme du reste dans les autres parties de notre région du sud-est. J'y ai acquis une monnaie d'Otacilia dont le revers présente un hippopotame (1). Ce singulier type s'explique en ce que sous le règne de Philippe, à l'occasion du millénaire de la fondation de Rome, furent célébrés à Rome des jeux magnifiques, dans lesquels on vit figurer au Colysée des animaux des pays les plus lointains, des girafes, des autruches, des hippopotames venus du haut Nil. A la suite des monnaies de Gallien survient une lacune, un hiatus. C'est que les règnes de Gallien et de ses successeurs furent une époque de désastres et de profonde misère, de guerres civiles et d'invasions des barbares. Les relations commerciales durent être à peu près interrompues. Avec les règnes de Dioclétien, de Constantin et de ses fils se manifeste une certaine reprise. Toutefois, les petits bronzes de ce temps-là sont relativement bien moins communs à Caumont, qu'à Cavaillon, à Barri, à Cadenet, à Bonnieux. C'est que Caumont à cause de sa position mal défendable, avait dû souffrir plus que les autres des ravages de la guerre, et qu'à l'avènement de Constantin, ses plaies n'étaient pas encore entièrement cicatrisées. Une monnaie de Magnence (2) et une de Gra-

(1) Cohen, t. VI, Otacilie, 63.

(2) Cohen, t. VIII, Gratien, 69.

L'année dernière, j'ai rapporté de Caumont ce petit bronze de l'empereur Magnence. Déjà, en 1892, j'en avais découvert un certain nombre à Cairanne, près Vaison. Dans notre région et surtout en remontant la vallée de la Durance vers les Basses-Alpes, les monnaies de Magnence et de son frère le César Décentius se trouvent assez communes, bien qu'elles soient rares partout ailleurs. C'est que l'armée de cet usurpateur révolté contre

Digitized by Google

tien (1) clôturent la série des monnaies impériales. C'est que déjà alors le triomphe définitif des Barbares n'était pas loin. Peu d'années après le village dut être détruit.

On sait combien pendant la période mérovingienne et carolingienne le numéraire était rare, vu le malheur des temps et l'état misérable des populations. Ne nous étonnons point que le territoire de Caumont ne nous ait conservé et rendu aucune monnaie de cette époque. C'est seulement vers le X^e^ siècle que les chartes font mention de la nouvelle existence de Caumont, qui probablement avait dû renaître sous les règnes de la dynastie des Bosons, relativement plus calmes et plus heureux (2). Mais à ma connaissance, il ne s'y est trouvé qu'une monnaie d'un des Raymond, comtes de Toulouse. Au contraire, on y découvre assez fréquemment les monnaies des Papes qui ont siégé à Avignon, ce qui témoigne que la prospérité de la métropole s'étendait dans les villages voisins. Je possède de cette provenance une monnaie de Clément VI et une d'Urbain V, ainsi qu'une autre d'Urbain VIII et un certain nombre de patars.

Bien que le moyen âge et la Renaissance ne rentrent point dans le cadre que je me suis tracé, je ne puis me

l'empereur Constance et dont le règne prit fin à la grande bataille de *Mons Seleucus* (aujourd'hui La Bâtie de Montsaléon, près Sisteron), avait occupé pendant plus d'un an la vallée de la Durance, d'où elle tenait en échec les forces de l'empereur Constance groupées de l'autre côté des Alpes dans la haute Italie. Le César Décentius était à la tête de cette armée cantonnée aux environs de Gap, de Sisteron, de Forcalquier. C'est cette raison qui, entre autres motifs et en consultant les monnaies, m'a déterminé à attribuer à ce prince la statue de guerrier trouvée à Vachères, près Forcalquier, et acquise en 1892 par le musée Calvet. M. Gilles et d'autres archéologues ont cru y voir au contraire l'effigie d'un guerrier gaulois.

(1) Cohen, t. VIII, Gratien 9.

(2) Le D^r^ Achard, dans sa *Géographie de la Provence*, à l'article *Caumont*, cite une charte de 960, dans laquelle le vicomte Josserand et sa femme Eltrude font donation à l'abbaye de Saint-Symphorien d'Autun du village et de la dime du lieu qu'ils ont fait bâtir aux pieds des montagnes *ad radices Cavorum Montium*. (Achard, *Géographie de la Provence*, t. I, Aix, MDCCLXXXVII.)

Digitized by Google

dispenser de rendre compte de trouvailles de monnaies du XVI^e^ siècle, intéressantes pour l'histoire de Caumont pendant les guerres de religion. On y a exhumé un certain nombre de monnaies des princes d'Orange de la famille de Nassau, qui, comme on sait, étaient en Europe les chefs du parti protestant de ce temps-là. Je possède deux monnaies du célèbre prince d'Orange, Guillaume dit le Taciturne, qui joua un si grand rôle politique et devint le premier souverain des Pays-Pas, soulevés contre Philippe II ; puis trois monnaies de Maurice,qui succéda à son père, et une autre d'Henri, frère et successeur de Maurice. Elles sont une confirmation des événements qui nous sont attestés par les historiens.

Louis de Pérussis, seigneur de Caumont, raconte dans ses mémoires que les bandes du terrible baron des Adrets pillèrent et incendièrent le château en 1561. A son tour, le P. Justin, dans son *Histoire des guerres du Comtat*, rapporte que les huguenots revinrent plusieurs fois ravager Caumont et son territoire. S'ils ne l'occupaient pas d'une manière permanente, c'est que le village n'était pas défendable, et que les troupes de Serbelloni et du comte de Suze seraient venus facilement les en déloger. D'ailleurs non loin de là, dans les villages du Luberon, ils étaient en force, et la petite ville de Ménerbes était leur principale place d'armes. Plus tard et jusqu'à l'entière pacification, les princes d'Orange durent répandre des subsides pour se conserver des intelligences dans le pays et se faire des partisans. Si Cavaillon, malgré son voisinage de Ménerbes, ne présente pas de leurs monnaies, c'est qu'étant un lieu bien fortifié et la résidence d'un évêque et d'un gouverneur, il était moins exposé aux agissements des protestants.

Les diverses trouvailles dont je viens de vous entretenir n'ont pas toutes eu lieu, tant s'en faut, au quartier de la *Serre*. Quelques-unes ont été recueillies le long de l'ancienne voie romaine, dite aujourd'hui le *chemin Romieu*, à un kilomètre environ de Caumont, auprès de N.-D. des

Digitized by Google

Vignères, chapelle romane bâtie sur l'emplacement d'un ancien temple, qui, selon la doctrine de M. Gilles, avait dû être établi dans les temps romains pour l'utilité des voyageurs. D'autres ont été exhumées un peu plus loin, auprès d'une ferme appelée en patois *Sant-Brancaï,* en français Saint-Pancrace. C'était jadis un lieu de pèlerinage consacré à un saint d'origine grecque ; cependant comme ce nom signifierait en grec tout puissant, il pourrait bien se faire que l'antique chapelle eût été élevée dans l'origine, non point en l'honneur d'un saint, mais en l'honneur du Tout-Puissant.

Enfin une partie des trouvailles vient du quartier appelé *Pécaou* ou *Pécau,* situé à une distance d'environ 100 mètres du village, dont il était une espèce de faubourg, contigu à de riches carrières de pierres calcaires, occupé par de nombreux fours à chaux et par les habitations des ouvriers ; il était le siège d'une industrie assez considérable. La chaux hydraulique qu'il produisait était fort estimée et exportée dans toute la région. Ce mot de *Pécaou* me paraît avoir pour origine les mots latins de *Podium calcis,* montagne de la chaux. En langue provençale le mot latin *calx* se prononce *caou.* Peut-être l'origine serait-elle au contraire dans les mots *podium calvum,* mont chauve. Quoi qu'il en soit, dans la Gaule romaine, plusieurs localités avaient pour racine de leur nom le mot *calx, calcaria, forum calcarium, castrum calcarium.*

A propos de cette étymologie du quartier de *Pécaou,* il faut que je dise quelques mots de celle du nom de Caumont. M. Rochetin, avec l'opinion la plus commune, la fait dériver de *Mons Calvus,* mont chauve à cause de la colline peu boisée dont je viens de parler. Jules Courtet, à la suite du chancelier de L'Hôpital, adopte celle de *Mons Cavus,* mont creux, à cause, dit-il, de nombreuses excavations de la colline. L'abbé Expilly y voit une réminiscence des Cavares, mont caveau, *Mons Cavarum,* comme à Cavaillon. Enfin il y a celle de *Mons Calcis,* que j'indiquais

Digitized by Google

tout à l'heure, le mot latin *calx* se prononçant *caou* dans la langue romane et dans le provençal d'aujourd'hui.

Louis de Pérussis, dans ses mémoires que j'ai déjà cités et dont je possède un exemplaire, imprimé à Avignon en 1563 par Pierre Roux, écrit Coumont, *c. o. u.* et non point Caumont, *c. a. u.* Si quelques chartes antérieures à cette date déjà reculée portent l'appellation de *Cavomonte*, ne serait-ce pas parce que dans le moyen âge et surtout à la Renaissance les notaires et autres gens de loi avaient l'habitude de latiniser les noms propres de personnes ou de lieux? De Bédarrides ils faisaient *Biturrita*, de Dumoulin ils faisaient *Molinaeus*, de Dubois *Sylvius*. Je n'insiste pas ; peut-être celle-ci ne vaut-elle pas mieux que les autres. Au lieu de faire du mot Caumont une épithète, peut-être ne faudrait-il y voir qu'un substantif. Le problème serait encore à résoudre, il n'a pas grande importance d'ailleurs.

Ce qui avait une réelle importance dans l'antiquité, c'étaient les carrières de pierres à bâtir, les carrières de pierres à chaux et celles de pierres à plâtre. Partout où existent d'antiques carrières, on est sûr de retrouver des monnaies et autres objets attestant le commerce et l'industrie, ainsi que l'existence d'un petit noyau de population ayant joui d'une aisance relative. A Cavaillon, à l'extrémité nord de la colline de Saint-Jacques ou mont caveau, opposée au côté sud où était l'enceinte de la ville antique, il y a une carrière de belles pierres à bâtir, à peu près abandonnée aujourd'hui. Là se sont trouvées et se se trouvent encore parfois des monnaies massaliotes et des monnaies gauloises de *Cabellio*. Près de Barri, vers St-Restitut, les terrains qui présentent des restes d'anciennes carrières sont féconds en monnaies de provenances et d'époques diverses ; à Saint-Remy, l'antique Glanum, aussi ; à Velleron, aux environs des carrières de plâtre, aussi. Les Romains étaient de grands bâtisseurs, et à leur suite les Gallo-Romains. Ils faisaient surtout une énorme

(1) Achard écrit qu'en langue provençale le nom est *Caoumount*, loc. cit.

Digitized by Google

consommation de chaux pour les travaux publics et pour les habitations particulières. Le béton était un de leurs principaux matériaux de construction ; ils l'employaient en grande quantité pour les chaussées des routes et des jetées, pour le blocage des gros murs, pour les fondations, pour les pavés, les mosaïques, les hypocaustes. Il faut voir dans Vitruve quels soins ils apportaient pour le choix et la bonne préparation de la chaux. Aussi la dureté du béton romain fait-elle l'admiration des architectes. Je suis certain qu'un des principaux éléments de la prospérité de Caumont dans l'antiquité, à côté de l'agriculture et du transit, a été l'abondance de ses fours à chaux et la bonne qualité de leurs produits. Aujourd'hui, à Caumont, cette prospérité industrielle est en décadence, par suite de la concurrence victorieuse que lui fait la chaux du Theil. Mais peut-être aussi, comme pour l'agriculture, cette décadence a-t-elle des causes diverses. Dans de nombreux villages de notre département de Vaucluse et des départements voisins, la dépopulation et la longue crise agricole ou industrielle laissent apparaître çà et là leur regrettable empreinte. A Caumont, la plupart des fours à chaux ne fonctionnent plus ; certaines habitations des chauffourniers et des carriers, abandonnées successivement, n'ont plus ni portes ni fenêtres ; parfois elles n'ont plus même de toitures.

A. SAGNIER.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

ANNIBAL DE LORTIGUES

ET

PIERRE DE LORTIGUES, sieur de VAUMORIÈRE.

Cette notice n'a pour but que de rappeler le souvenir de deux gentilshommes provençaux, qui ont joui dans leur temps d'une célébrité méritée par des œuvres maintenant oubliées.

Annibal de Lortigues, d'une famille originaire d'Avignon, venue à Apt au XV^e^ siècle, est né dans cette dernière ville, le 30 novembre 1572, et non 1570, ainsi que l'ont dit ses divers biographes (1).

Il suivit d'abord la carrière des armes, puis voyagea en Europe pendant 14 ans, et s'étant marié avec la fille du seigneur Honorade de Barras, à Goult, il se retira dans sa patrie, où il s'adonna à la poésie.

Coppée a dit quelque part que l'idéal de la vie serait d'être conservateur des hypothèques dans une petite ville de province et d'y faire de la littérature.

Ce rêve du poète des *Humbles* a été réalisé, moins les hypothèques, par de Lortigues dans cette aimable petite ville de Provence, qui aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, renfer-

(1) M. Garcin, d'Apt, si obligeant et si bien renseigné pour tout ce qui concerne les choses d'Apt et auquel j'adresse tous mes remerciements, m'a donné la date véritable de la naissance d'Annibal de Lortigues, dont il possède l'acte de naissance.

Digitized by Google

mait une élite de noblesse éprise de belles-lettres. Climat, paysage, tout se réunissait pour en faire l'enchantement de la vie.

La proximité de la capitale de la Provence, Aix, où séjournait souvent Malherbe, par suite de son mariage avec Madeleine de Coriolis, veuve de deux maris, « une licence poétique », disait-il, ajoutait encore aux charmes des relations, car Annibal était lié d'amitié avec lui; ils avaient employé ensemble leur épée en faveur

De ce héros qui régna sur la France.

Le grand poète avait une haute estime pour le talent de Lortigues; lorsque ce dernier lui fit la lecture du manuscrit du recueil de ses vers, il lui adressa, ainsi que c'était alors la mode, les vers suivants à sa louange, ce qui était une recommandation dans les formes :

ÉPIGRAMME (1).

Vous, dont les censures s'étendent
Dessus les ouvrages de tous,
Ce livre se mocque de vous:
Mars et les Muses le défendent.

MALHERBE.

A-t-il voulu faire allusion aux poètes du temps, obligés de défendre leurs vers, la dague à la main, comme Claude de Trellon (2), qui mit en tête de ses œuvres ces vers :

Qui que tu sois, lecteur, avant que me reprendre,
Pense bien si je faux en les vers que j'écris,
Je porte à mon côté ma réponse, pour rendre
Confus en un moment les plus savants esprits.

Le recueil des poésies de Lortigues a été publié à Paris chez Jean Gesselin, en 1617; il est actuellement très rare. A la vente des livres de M. Henri Bordes, qui a eu lieu à Bordeaux, il y a une dizaine d'années, le prix d'un exemplaire s'est élevé à 810 francs.

(1) Ces vers qui ont été mis en tête des poésies de Lortigues, ont été insérés aussi dans les poésies de Malherbe (Barbou, 1777).

(2) XVI[e] s. Cl. de Trellon, auteur du *Cavalier parfait* (Lyon, 1537, in-12).

Digitized by Google

M. Camille Estelle, inspecteur divisionnaire en retraite à Carpentras, a bien voulu m'en communiquer un volume de sa riche bibliothèque ; d'un format in-12, il est doré sur tranche et porte sur la garde les armoiries de Vander Meulen, peintre de Louis XIV ; la reliure ancienne porte des filets dorés sur les plats. M. le sénateur Pin en possédait aussi un exemplaire. Ce livre contient 99 sonnets et d'autres poésies. J'en transcris le 43e sonnet *des divers sujets au Roy,* dans lequel l'auteur fait connaître clairement sa patrie :

Dans le riche pourpris de ma natale ville,
Le Ciel a prodigué mille divinitez ;
Qui les voudroit compter, auroit plus tôt comptez
Tous les verds oliviers de son terroir fertile.

On voit bien dans Marseille une troupe gentille,
Un essaim féminin des grâces et beautés ;
Mais non pas que les Dieux ayant jamais domptez
Pour les rendre forçats d'une chaine subtile :

Car Amour qui vouloit subjuguer l'Univers,
Comme il vit dans mon Apt mille sujets divers,
Arresta son dessein pour dompter nos Charites (1),

Et les voulant blesser il se sentit blessé :
Donc si les filles d'Apt ont l'amour enlassé,
Ceux qui domptent les Dieux ont bien plus de mérites.

On reconnaît dans ces vers le ton mâle et fier des poètes de la Pléiade.

Il a encore fait *Le désert du sieur de Lortigues sur le mépris de la cour, 1637,* et une apologie des femmes contre Juvénal.

M. Estelle possède dans sa maison de Carpentras, véritable musée dont il fait les honneurs avec une grâce charmante, de nombreux objets et tableaux ayant appartenu à la famille de Lortigues, dont le dernier descendant direct, M. Jacques de Lortigues, habitait la ville de Cavaillon,

(1) Les Grâces.

Digitized by Google

entre autres le brassard qu'Annibal portait aux funérailles de Henri IV.

La veuve de M. Jacques de Lortigues a fait don à la ville d'Apt de quatre portraits, représentant Annibal peint par Mignard, Vaumorière, Jean d'Ortigues, évêque d'Apt, et enfin la Mère de Vaumorière, supérieure du couvent des Carmélites de Marseille.

Annibal de Lortigues mourut à Apt, en 1630.

Son fils Pierre, sieur de Vaumorière, naquit à Apt, en l'année 1610. Il se rendit jeune à Paris pour y cultiver les lettres, avec sa femme qui partageait ses goûts ; elle fut du monde des Précieuses, sous le nom de Narsamine.

Vaumorière a fait de nombreux ouvrages en prose et en vers, il est notamment l'auteur des cinq derniers volumes de *Pharamond,* ou l'histoire de France en vingt-quatre volumes, de la Calprenède, ouvrage renfermant des dissertations galantes, des portraits sans nombre et dont le verbiage, un peu fade et langoureux, a joui d'une grande renommée (1).

M. Estelle a de Vaumorière, les *Lettres sur toutes sortes de sujets,* in-8°, 1706 ; *Mlle de Tournon,* in-12, 1679 ; *De l'art de plaire dans la conversation,* ouvrage très rare, édité en 1688, avec une belle gravure servant de frontispice.

J'extrais de ce volume la pièce ci-après :

A Monsieur
Monsieur le Prince de Ligne, fils de Monseigneur le Prince de Ligne, marquis de Moi, capitaine lieutenant des gens d'armes Ecossais, etc.

Prince, votre sort est heureux,
Vous avez la beauté d'une charmante mère
Et, dès qu'on vous voit, on espère
Que vous serez bien fait, brave, adroit, généreux,
Et qu'on dira : Tel fils, tel père !

(1) « Mon fils me met en furie par le sot livre qu'il vient lire autour de moi : c'est *Pharamond ;* il me détourne de mes livres sérieux, et sous prétexte que je me fais mal aux yeux, il me fait écouter des sornettes que je veux oublier. » (Lettres de Mme de Sévigné, 22e décembre 1675.)

Digitized by Google

ÉPITRE.

L'illustre nom que vous portez,
L'air, le beau feu d'esprit et d'autres qualités
Ne manqueront jamais de plaire
Et bientôt vous n'aurez que faire
De l'art et des avis qui vous sont présentés.

Pour rendre à propos cet hommage
Je suis prompt à prendre mon temps
Si vous aviez quinze ou seize ans
Que feriez-vous de cet ouvrage ?
Prince, à parler de bonne foi,
Si vous aviez atteint cette âge
Vous sauriez cent fois mieux que moi,
Par quel agrément de langage
On plaît, l'on touche, l'on engage.

Avec un talent si doux,
La taille, le port, la grâce,
Quels cœurs assez pleins d'audace
Se défendront contre vous !
Prince, vous les vaincrez tous,
Quand on vous voit, faut-il être
Grand devin pour le connaître ?

Pierre de Vaumorière a traité avec succès tous les petits genres de la poésie. Ces deux madrigaux, publiés en 1678 dans le *Mercure galant*, ont été très admirés :

A Mademoiselle de Vauvineux, sur un peigne d'écaille de tortue qu'on lui a donné.

Vous avez l'esprit, la beauté,
Mille charmes divers, une tendre jeunesse,
Le sçavoir et la qualité,
Avec une immense richesse.
Vous ne jetterez donc les yeux
Que sur un de nos demy-dieux,
Pour en faire votre conqueste.
Aussi je n'oserais aspirer au bonheur
D'avoir place dans votre cœur ;
Mais vous aurez souvent mon présent à la teste.

A Mademoiselle de Villergy, qui est presque toujours malade.

Que le ciel vous soit favorable,
Jeune et charmante Amarillis !
Il vous sema le teint de lys,
Il vous fit de beaux yeux, un esprit admirable,
Mais jaloux de tant de beauté,
Il vous priva de la santé,
De peur de vous rendre adorable.

Digitized by Google

Mme de Sévigné aimait ces sortes de poésies. Elle écrivait à sa fille : « Je suis un peu fâchée que vous n'aimiez pas les madrigaux ; ne sont-ils pas les maris des épigrammes ? Ce sont de si jolis ménages, quand ils sont bons. »

Ruiné, dit-on, par le jeu, Vaumorière vécut pauvre, il mourut à Paris en l'année 1693.

Mlle de Scudéri a dit de lui qu'il était plus honnête homme qu'homme de lettres.

Je ne sais pas de plus belle oraison funèbre.

Paul Tiquet.

Digitized by Google

SÉANCES DE L'ACADÉMIE.

Extrait des procès-verbaux.

JUIN-NOVEMBRE 1895.

Séance du 7 juin 1895. — Présidence de M. Mouzin, vice-président.

Étaient présents : MM. Mouzin, Limasset, Tiquet, Marthe, Larché, Réguis, Duhamel, Bruguier-Roure, Lemaire, Valla, Lecomte, Marchand, Laval, Sagnier et Labande. — Excusé : M. l'abbé Requin.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président donne connaissance des candidatures comme membres titulaires de MM. Alphand, médecin-major de 1re classe, médecin chef de l'hospice mixte d'Avignon ; — Groslong, capitaine au 7e génie ; — Levet, commandant au 7e génie, présentés par MM. Laval, Larché et Mouzin ; — de M. le comte de Grailly, inspecteur du Crédit foncier à Avignon, présenté par MM. Limasset, Tiquet et Labande ; — de M. le docteur Michel-Béchet, présenté par MM. Limasset, Tiquet et Labande ; — de M. André Ducommun, électricien, présenté par MM. Pamard, Limasset et Mouzin.

M. Marchand offre à la bibliothèque de l'Académie les deux volumes suivants dont il est l'auteur : *Un intendant sous Louis XIV. Étude sur l'administration de Lebret en Provence*, et *Le commerce de Marseille avec le Levant pendant les croisades.* M. le Président lui adresse ses remerciements et ceux de ses collègues.

La parole est ensuite donnée à M. Duhamel pour la lecture de son mémoire sur les masses des Universités d'Avignon et d'Orange. Celle d'Avignon, faite en 1452, a été confisquée comme bien national à la fin du siècle dernier et envoyée à Marseille pour y être fondue ; on en connaît parfaitement l'ornementation, déterminée par les docteurs de l'Université dans le contrat de prix-fait. C'était une œuvre d'art, dont il faut regretter la disparition. Celle de l'Université d'Orange est encore heureusement conservée aux archives municipales de cette ville. Elle doit son salut aux procès qui eurent lieu, vers le milieu du XVIe siècle, au sujet de sa propriété, entre l'évêque chancelier de l'Université et les consuls. Comme ceux-ci eurent gain de cause, la masse resta bien communal. Elle a été fabriquée au XVIe siècle.

Digitized by Google

A la suite de cette lecture, M. Mouzin demande à M. Duhamel la promesse de préparer un travail pour la séance publique de l'an prochain. A cette occasion, M. Lemaire, tant en son nom qu'au nom de ses collègues, félicite M. le Président et les membres du bureau du zèle qu'ils ont mis à l'organisation de la dernière séance publique, et les lecteurs de l'intérêt des mémoires dont ils ont donné connaissance.

M. Tiquet fait ensuite la lecture de sa traduction, partie en vers, partie en prose, de quelques fragments de la tragédie *Caïus Gracchus*, de Monti, un des plus illustres poètes italiens du siècle dernier.

M. le Président lit ensuite une lettre de M. Lucien Gap, qui s'excuse de ne pouvoir donner aujourd'hui le mémoire, qu'il avait fait inscrire à l'ordre du jour, sur une *Équipée de Rican Corvi, co-seigneur d'Aubignan, contre l'abbaye de Silvacanne, en 1358.*

Il fait part des nouvelles propositions qui sont faites à la Société pour le logement de sa bibliothèque et la tenue des séances du bureau. M. de Chansiergues, propriétaire de l'immeuble de la rue Saint-Étienne, offre de continuer le bail pour deux ans avec une réduction de 50 fr., soit au prix de 250 fr. ; d'un autre côté, un appartement est vacant rue Joseph-Vernet, pour lequel le prix de location ne serait guère que de 200 fr. Après un échange d'observations entre plusieurs membres, l'étude et la décision de cette question sont renvoyées au bureau.

Séance du 5 juillet. — Présidence de M. l'abbé Requin, vice-président.

Étaient présents : MM. Requin, Rochetin, Villars, Bruguier-Roure, Alphand, Laval, Gros-Long, Limasset, Tiquet, De Champs, Durand, Lecomte, Réguis, Bérard et Labande. — Excusés : MM. Mouzin, Valla et Michel-Béchet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M. le Président souhaite la bienvenue aux membres de l'Académie récemment admis, qui assistent à la séance : M. le docteur Alphand, un Vauclusien dont les travaux sont appréciés en haut lieu ; M. le capitaine Gros-Long, littérateur des plus délicats, dont le volume de poésies, *Bois ton sang*, est d'une exquise pureté de forme.

Il lit un passage d'une lettre de M. Mordon, adressée à M. Mouzin, où est rapportée la découverte, dans les environs de Garnac, de deux superbes défenses de mammouth. Il remercie M. Mordon de son bon souvenir et lui adresse, tant en son nom qu'au nom de l'Académie, ses plus chaleureuses sympathies.

Il fait part des candidatures suivantes : comme membres titulaires, MM. Albert Gleizal, ingénieur civil à Avignon, présenté par MM. Sagnier, Mouzin et Labande ; — Henri Rouxel, de Pont-d'Avignon, présenté par MM. Réguis, Bérard et Bounin ; — comme membre associé, M. Paul Meissonnier, étudiant en droit, présenté par MM. Réguis, Mouzin et Requin.

Les volumes suivants sont déposés pour la bibliothèque de l'Académie : *Chronique et cartulaire de l'œuvre des église, maison, pont et hôpitaux du*

Digitized by Google

Saint-Esprit, par M. Bruguier-Roure ; *Sceau d'un seigneur de Bueil* et *Notice historique sur les torrents de la vallée de l'Ubaye,* par François Arnaud.

M. le Président annonce que M. de Chansiergues laisse à l'Académie pour le prix de 200 fr. le local de la rue Saint-Étienne, où est déposée notre bibliothèque et où se réunit le bureau. Un bail de deux années va être signé.

La Société scientifique et littéraire d'Alais demande une souscription pour l'érection d'une statue à Florian. La question est renvoyée au bureau.

Il est donné lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, envoyant le programme du congrès des Sociétés savantes de 1896 et demandant à la Société de vouloir bien collaborer à la rédaction du programme pour les années suivantes. Il sera délibéré sur cette dernière partie de la circulaire, et les décisions seront transmises au Ministère.— Il est aussi donné connaissance d'une autre circulaire relative à la vingtième réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts des départements.

Le changement du jour des séances mensuelles de l'Académie ayant été demandé par plusieurs membres, le bureau a décidé de solliciter l'avis des personnes intéressées. Après un échange d'observations, le jeudi a paru devoir être préféré comme jour de réunion. Les membres de la Société seront donc invités à faire connaitre les objections, qu'ils auraient à soulever contre la fixation absolument définitive de ce jour.

A la suite d'un exposé par M. Bruguier-Roure des opérations projetées par les Ponts et Chaussées pour la navigation du Rhône et la démolition de plusieurs arches du Pont-Saint-Esprit, l'Académie de Vaucluse, soucieuse de la conservation des monuments dont s'enorgueillit le département,

Considérant que le pont Saint-Esprit est de tous les viaducs construits au moyen âge sur le Rhône, de tous les grands viaducs même édifiés par les frères du Pont, tant en France qu'à l'étranger, le seul épargné par le temps et les eaux ;

Considérant que la navigation à vapeur et la petite batellerie, à leur apogée de 1827 à 1854, utilisèrent heureusement les arches du Pont-Saint-Esprit ;

Considérant que l'arche marinière, de 67 mètres de flèche, édifiée en 1856, a suffi jusqu'à ce jour à la grande et petite batellerie, et que des améliorations ont été plusieurs fois apportées au chenal navigable;

Émet le vœu que, si de nouvelles améliorations étaient reconnues nécessaires, on conserve l'intégrité absolue du monument.

La parole est ensuite donnée à M. l'abbé Durand pour la lecture de son étude complémentaire sur la paroisse de Saint-Laurent-des-Arbres. Il raconte l'histoire des vicaires, dont il signale surtout Pierre Rouvière et Durand, de Bonnieux ; des trois principales chapellenies, et des chapelles rurales, dont l'une, N.-D. de Thézan, appartenait dès 1155 à l'évêque d'Avignon ; des quatre congrégations, et termine par l'exposé de l'état de la paroisse, en 1760.

M. le docteur Réguis décrit les principaux caractères du hottu *(chondrostome nase)*, poisson qui se multiplie extrêmement dans les eaux douces

Digitized by Google

de notre contrée, où il détruit les autres espèces. Parmi les moyens proposés pour le réduire et amener sa disparition, M. le docteur Réguis propose l'essai d'acclimatation du saumon de Californie, qui est d'une chair plus délicate que le hottu.

M. Labande, en l'absence de M. Gap, empêché, lit la notice composée par celui-ci sur l'équipée de Rican Corvi, co-seigneur d'Aubignan, contre l'abbaye de Silvacanne, en 1358.

MM. Gleizal, Rouxel et Meissonnier sont reçus à l'unanimité, les deux premiers comme membres titulaires; le troisième, comme membre associé de l'Académie.

Séance du 6 septembre 1895. — Présidence de M. Mouzin, vice-président.

Étaient présents : MM. Mouzin, Rochetin, Tiquet, Michel-Béchet, Alphand, de Champs, Réguis, Grimaud, Avon, Laval, Rouxel, Michel, Larché, Villars, Valla, Bruguier-Roure, Gleizal et Labande.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui assistent à la séance, MM. le docteur Michel-Béchet, Rouxel et Gleizal.

Il fait part des candidatures comme membres titulaires de MM. Espérandieu, officier d'instruction publique, capitaine au 61e de ligne, à Marseille, présenté par MM. Rochetin, Sagnier et Labande; — Griolet, sous-intendant militaire à Avignon, présenté par MM. Laval, Alphand et Mouzin; — Saint-Martin, conseiller général, présenté par MM. Laval, Duhamel et Labande.

Il expose ensuite le but de cette réunion extraordinaire et lit le programme d'excursion que la Société archéologique de Tarn-et-Garonne projette de faire dans le département de Vaucluse, vers le 24 septembre. Après un échange d'observations entre les diverses personnes présentes, il est arrêté qu'une délégation du bureau, à laquelle se joindront MM. Laval et Griolet, membres de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, recevra cette société à la gare, la conduira soit à l'hôtel soit dans un local de la gare, où seront réunis les autres membres de l'Académie de Vaucluse, et où l'on souhaitera la bienvenue aux excursionnistes; enfin que les personnes dont les noms suivent, seront invitées à vouloir bien les accompagner : M. Duhamel, pour la visite du Palais des Papes et de N.-D. des Doms; M. Rochetin, pour l'Avignon antique et la visite des maisons et hôtels historiques de la ville; M. l'abbé Requin ou M. Rochetin pour la visite des églises d'Avignon; M. Labande ou M. Sagnier pour la visite du musée Calvet; M. F. Michel fils pour Orange; M. Sagnier pour Cavaillon, s'il y a lieu.

MM. Espérandieu, Griolet et Saint-Martin sont reçus à l'unanimité membres titulaires de l'Académie.

Séance du 18 octobre 1895. — Présidence de M. Mouzin, vice-président.

Étaient présents : MM. Mouzin, Tiquet, Manivet, Bruguier-Roure, Alphand, Michel-Béchet, Eysséric, Nicolas, Rouxel, Villars, Lecomte, Laval, Sagnier, Bauer et Labande. — Excusés ; MM. Saint-Martin, Requin, Espérandieu, Duhamel et Griolet.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Eysséric, qui assiste pour la première fois à nos séances depuis sa réception : M. Eysséric ne se contente pas de publier de nouvelles éditions des œuvres pédagogiques de son père, il est lui-même grand explorateur et peintre de talent.

Il est fait part de la candidature comme membre titulaire de M. de Vissac, directeur du Crédit foncier pour le département de Vaucluse, présenté par MM. le docteur Laval, Mouzin et Labande.

M. le secrétaire général fait ensuite la relation de l'excursion des membres de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne dans le département, les 30 septembre, 1er et 2 octobre derniers. Cette société était représentée par MM. le chanoine F. Pottier, président ; docteur Tachard, Dumas de Rauly, chanoine Fourment, abbé de Scorbiac, abbé Barthe, de Trévenet, de Gardarins de Boisse, P. Fontaine, chanoine Ulysse Chevalier, docteur Coste, de Brondeau, abbé Laborie, de Gastebois et de Buscan. M. le docteur Laval, membre de cette compagnie et de l'Académie de Vaucluse, avait été à leur rencontre à Cavaillon, où il leur avait montré l'arc de triomphe et la cathédrale. Les excursionnistes arrivèrent à Avignon le lundi soir et descendirent à l'hôtel d'Europe, où les attendait, conformément à ce qui avait été décidé en la dernière séance, une délégation de l'Académie de Vaucluse. M. Mouzin, en leur offrant le vin d'honneur, leur a souhaité en excellents termes la bienvenue et a présenté ses collègues, qui se mirent à la disposition des voyageurs pour la visite des monuments d'Avignon. Le lendemain, MM. Laval, Griolet, Rochetin, Tiquet, Alphand et Labande, auxquels s'était joint M. le commandant de Villaret, prirent les excursionnistes à l'hôtel d'Europe, à 7 heures du matin, et les conduisirent d'abord à l'église de l'Oratoire, puis au musée Calvet. M. l'abbé Requin, qui avait rejoint le groupe, fit visiter les églises de Saint-Didier, de Saint-Pierre et de Saint-Agricol, où il leur détailla toutes les œuvres d'art. En sortant de Saint-Agricol, on passa par l'ancien hôtel de Sade, l'ancienne chapelle des frères de la rue des Ortolans, l'hôtel Crillon, la maison dite de Mignard en la rue Galante, pour se rendre au Palais des Papes. On regretta beaucoup que M. Biret, chez lequel on s'était rendu, fût absent, pour montrer sa merveilleuse collection de ferronnerie. M. le colonel de Rozières avait gracieusement permis l'entrée de la partie du palais qui est transformée en caserne, et M. le commandant Martenet se mit très obligeamment à la disposition des visiteurs pour visiter toutes les salles, expliquer leurs anciennes dispositions et raconter les divers événements et les souvenirs qui s'y rattachaient. Tel fut l'emploi de la matinée. L'après-midi fut consacrée au voyage d'Orange, que firent avec les membres de la Société archéologique MM. Laval, Griolet, de Villaret et Labande. En allant à la gare, on était passé par le grand séminaire, pour y voir les tableaux de Simon de Châlons, et par le pénitencier militaire, autrefois couvent des Célestins. A Orange, MM. Fernand Michel fils et Fauchier, nos collègues, attendaient les voyageurs et les conduisirent à l'arc de triomphe, puis au théâtre antique. Le mercredi dans la matinée, fut faite, avec MM. Duhamel, Laval, Rochetin, etc., la visite de la partie du Palais des Papes, dans laquelle sont aménagées les

Digitized by Google

archives, de l'église Notre-Dame des Doms et du Rocher. De là on partit pour Villeneuve, où le temps très limité dont on disposait permit seulement de voir l'église et le musée. A midi, un banquet offert par les personnes de l'Académie de Vaucluse, qui avaient bien voulu souscrire, réunit les deux sociétés à la Barthelasse, sur les bords du Rhône. M. Rochetin, ancien président de l'Académie, présidait et avait en face de lui M. Tiquet, trésorier; il remercia les membres de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne de leur bonne visite et leur assura qu'on garderait ici un excellent souvenir des collègues qu'on avait appris à apprécier. M. le chanoine Pottier lui répondit en adressant, lui aussi, tous ses remerciements à l'Académie de Vaucluse pour son cordial accueil, et spécialement à ceux qui avaient bien voulu se joindre à la Société archéologique pour son excursion dans le département. Immédiatement après, les voyageurs repartirent pour Nimes.

M. le Président rappelle que l'Académie de Vaucluse est invitée à adresser au Ministère de l'Instruction publique des observations sur le programme du congrès des Sociétés savantes.

M. Duhamel étant absent, M. Labande fait à sa place la lecture portée à l'ordre du jour sous le titre de *Deux légendes*. Le récit de ces deux légendes : la Pierre du Diable de Notre-Dame d'Aubune et Notre-Dame la Brune, est extrait d'une longue étude, intitulée : *Sur les flancs du Ventoux. Récits de voyage et d'histoire*, que M. Duhamel poursuit depuis longtemps sur la région qui entoure le Ventoux, et dont il se propose de soumettre de nombreux fragments à ses collègues de l'Académie.

M. Manivet détaille trois sonnets : *La Source*, *Ruines* et *Crépuscule*. M. Mouzin, en le remerciant et en le félicitant de ces œuvres, rappelle que M. Manivet, ancien secrétaire de notre compagnie, a publié un volume de sonnets, qui l'a classé en fort bon rang parmi nos poètes modernes.

Enfin, M. Labande, après avoir rappelé en quelques mots la vie du peintre Joseph-Siffrein Duplessis, originaire de Carpentras, donne lecture de deux lettres que cet artiste a écrites : 1° au Directoire du district de Carpentras, le 13 vendémiaire an III, pour se plaindre des ennuis qu'il éprouve dans cette dernière ville, où il a été appelé pour sauver les œuvres d'art; 2° à un de ses amis, le 1er complémentaire an V, pour lui exposer la situation de fortune où il se trouve à Versailles, après avoir été attaché au musée de cette ville.

M. de Vissac est reçu à l'unanimité membre titulaire de l'Académie.

Séance du 8 novembre 1895.— Présidence de M. Mouzin, vice-président.

Étaient présents : MM. Mouzin, Tiquet, Sagnier, Bruguier-Roure, de Champs, Alphand, Griolet, de Grailly, de Vissac, Laval, Marchand, Meissonnier, Rouxel, Gleizal, Eysséric et Labande. — Excusé : M. l'abbé Valla.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. de Vissac, Grailly et Griolet, qui assistent pour la première fois à nos séances, et rappelle que M. de Vissac, auteur de plusieurs ouvrages historiques, a été président de la

Digitized by Google

Société archéologique de Clermont-Ferrand, et que M. Griolet a publié divers travaux sur le département du Gard, son pays d'origine.

L'ordre du jour appelle la lecture par M. Tiquet de sa traduction du *Faucon,* drame en un acte, de lord Tennyson, d'après un conte de Boccace. Cette traduction en vers français, fort élégamment faite, a été applaudie par tous les assistants.

Castil-Blaze, musicien, critique dramatique et littérateur, tel a été le mémoire présenté à l'Académie par M. Labande. Ce dernier prépare un volume sur les artistes et écrivains de la première moitié de ce siècle et il les groupe par catégorie autour d'un sujet principal. C'est ainsi que Castil-Blaze réunit autour de lui les musiciens de son temps ; il avait, en effet, des rapports avec eux tous, et il est quelquefois intéressant de rapprocher les lettres de recommandation qu'il recevait des Meyerbeer, des A. Adam, des Boïeldieu, des Auber, etc., des articles qu'il a écrits sur leurs productions. Castil-Blaze se recommande encore aux Vauclusiens par le culte qu'il avait conservé pour son pays, ses traditions, sa langue, son histoire, etc.

La lecture d'une poésie de M. Chansroux à la mémoire de Pasteur, a terminé la séance.

Le Secrétaire général,
faisant fonctions de secrétaire,
L.-H. LABANDE.

Le Vice-Président,
faisant fonctions de président,
A. MOUZIN.

Digitized by Google

TABLE DU TOME XIV.

(ANNÉE 1895.)

Artistes (Les) d'autrefois. Étude de mœurs. (Abbé Requin) 196
Enquête sur les conditions de l'habitation en France. (Gustave Reynaud) 239
Esprit (L') des poissons. (Dr Réguis) 181
Étude sur le bas-relief de Novezan. (A. Sagnier) 41
Études historiques sur Saint-Laurent-des-Arbres en Languedoc. (Abbé Albert Durand) 109
Jean-Ange Maucord. (Abbé Requin) 1
Notes sur la flore phanérogamique des environs de Carpentras, du Ventoux et des monts de Vaucluse. (Rouis) 52, 253
Notice sur Annibal de Lortigues et Pierre de Lortigues, sieur de Vaumorière. (Paul Tiquet) 312
Numismatique appliquée à la topographie et à l'histoire des villes antiques du département de Vaucluse.— VI. Caumont. (A. Sagnier). 301
Oreille (L'). Étude fantaisiste d'après quelques locutions provençales. (A. Limasset) 177
Procès-verbaux des séances. 35, 139, 318
Royers (Les de) de la Valfenière. (E.-L.-G. Charvet). 209
Séance publique du 26 mai 1895. 143
Stuarts (Les) à Avignon. (J. Marchand) 156
Tericiae, une des stations de la voie Aurélienne (L. Rochetin) 18
Un Favori de Louis XIII. Esprit d'Allard. (Comte d'Allard) 92
Un Village enragé. Souvenirs d'un médecin de campagne. (Dr Larché). 172

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE VAUCLUSIENNE.

AVERTISSEMENT.

Obligé par devoir professionnel de parcourir un assez grand nombre de périodiques, et de dresser la liste des ouvrages et articles qui ont leur place marquée dans une bibliothèque, surtout consacrée à l'histoire locale, j'ai pensé qu'il serait utile, en étendant davantage le champ de mes recherches, de publier chaque année une bibliographie de tous les ouvrages parus sur les pays qui forment aujourd'hui le département de Vaucluse, ou concernant des personnages qui sont nés ou ont vécu dans le même rayon. L'Académie de Vaucluse a bien voulu entrer dans ces vues et par sa délibération, en date du 16 juin 1894, elle a décidé l'impression de cette espèce de catalogue.

Je dois exposer ici le plan que j'ai suivi pour ce travail, beaucoup plus considérable qu'il ne paraît à première vue. Voici donc les règles auxquelles je me suis astreint :

1° Font l'objet de cette bibliographie tous les articles et ouvrages intéressant, sous n'importe quel aspect, le département de Vaucluse et les pays qui l'ont formé, leur histoire, leurs institutions, etc.

2° Y rentre également tout ce qui concerne : *a)* les personnages nés dans ces mêmes pays ; *b)* les saints qui y sont honorés particulièrement, qu'ils soient originaires de ces contrées, comme SS. Agricol et Siffrein, ou qu'ils y soient étrangers, comme sainte Anne ; mais, dans ce dernier cas, je ne relève que ce qui a trait au culte rendu ; *c)* les personnages qui y ont vécu, depuis les papes et les cardinaux du XIV^e^ siècle, jusqu'aux archevêques et prêtres de nos jours ; depuis Pétrarque jusqu'aux poètes, écrivains et artistes, nos contemporains. Cela ne veut pas dire que je dresse la nomenclature de toutes les œuvres publiées par ce que j'appellerai les *Vauclusiens*. Je ne relève que celles qui ont trait à leur personne.

3° C'est partant de ce principe que j'ai dû écarter la question de la littérature provençale. Mon premier dessein était de dresser la liste de tous les travaux concernant cette littérature, ainsi par

Digitized by Google

exemple le *Provenzalisches Supplement-Woerterbuch. Berichtigungen und Ergaenzungen zu Raynouards Lexique roman*, par Émile Lévy, la *Grammaire historique de la langue des félibres* d'Eduard Koschwitz, etc. Je considérais Avignon et le département de Vaucluse comme un centre de l'ancienne littérature provençale et du félibrige moderne. J'ai dû renoncer à cette conception, qui est plus spécieuse que juste : ce qui concerne la littérature provençale et le félibrige intéresse trop les provinces toutes entières de la Provence et du Languedoc (pour ne citer que celles-ci), et ne peut rentrer dans le cadre restreint que je me suis imposé. Inutile de dire que les ouvrages sur les poètes et littérateurs vauclusiens trouvent leur place ici.

4° Les simples comptes rendus d'articles ou d'ouvrages ont été omis.

5° Les articles de journaux, et dans les journaux je comprends la *Semaine religieuse*, n'ont pas été mentionnés, si importants soient-ils. De même les périodiques administratifs : comptes de villes et du département, rapports annuels présentés au conseil général par le préfet (excepté ceux qui en raison de leur intérêt ont été tirés à part), délibérations de conseils, recueils d'actes administratifs, etc. Les articles parus dans les bulletins d'associations et qui ne forment qu'une chronique concernant ces mêmes associations, n'ont pas été non plus relevés. Chaque année, en effet, et dans chaque bulletin, les mêmes articles reparaissent.

6° Comme il aurait fallu tenir en main tous les périodiques cités, pour indiquer exactement la page des articles, et comme il m'a été souvent impossible de les avoir, j'ai dû plus d'une fois me contenter, faute de mieux, de mentionner le numéro du périodique. La même difficulté ne m'a pas permis de citer, comme j'aurais désiré le faire, la page où finissent les articles.

7° Toutes les fois qu'un article a été tiré à part, l'indication a été faite, après la citation de la revue ou du périodique, du lieu d'impression ou de publication, de l'imprimeur ou du libraire, et du format.

Malgré les recherches multiples auxquelles je me suis livré, il est certain que la liste bibliographique dressée par moi est incomplète, soit parce que tous les périodiques portant le millésime de l'année écoulée n'ont pas encore paru, soit parce que mes informations n'ont pas porté sur tous les points. Je serai donc reconnaissant aux personnes qui voudront bien me signaler les omissions et les erreurs.

L.-H. Labande.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE VAUCLUSIENNE.

ANNÉE 1894. (1)

1. Actes d'état-civil d'artistes provençaux (1648-1785)... Brun, architecte d'Avignon (1776-1781). — *Revue de l'art français, ancien et moderne,* janvier-mars.
2. Agrigente (d'), C.— Nécrologies épiscopales. Année 1824, 30 mars. Monseigneur Jean-François Périer, évêque d'Avignon. — *Annales catholiques*, 10 novembre, p. 292.
3. Albanès, J.-H. — Une nouvelle Histoire de la Provence chrétienne. — *Université catholique*, août.
4. Amic, Joseph.— Le Rocher des Doms. — *Bulletin de l'association amicale des anciens élèves de Saint-Joseph d'Avignon*, p. 440.
5. André (abbé), Fernand.—Félix André, ou la vie édifiante d'un congréganiste du petit séminaire de Notre-Dame de Sainte-Garde-des-Champs. — *Avignon, Seguin frères*, in-12.
6. Archiconfrérie de Sainte-Anne d'Apt. — *Sainte-Anne d'Apt*, 1re année, p. 27, 46 (*à suivre*).
7. Astruc, L. — Discours provençal sur Théodore Aubanel, avec traduction.— *Revue félibréenne*, p. 244.
8. Bauer. — Les Juifs de Bédarrides. *Revue des études juives*, nov.-déc.
9. Bayle, Gustave. — Léon Ménard, auteur de l'histoire de Nimes, à Avignon. — *Mémoires de l'Académie de Nimes*, 7e série, t. XVII, p. 35; — *Nimes, impr. Chastanier*, in-8°.
10. Berchon (Dr), E. — La Patrie de Clément V. — *Revue catholique de Bordeaux*, 25 février, p. 97.
11. — La Patrie de Bertrand de Goth. — *Revue catholique de Bordeaux*, 10 mars, p. 150.
12. — La Citation de Philippe le Bel et de Clément V, par Jacques de Molai au tribunal céleste.— *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, t. XXX, col. 323.
    — Voir Brun (abbé), Berchon et Bbutails.
13. Bérengier (Dom), Th.— Le bienheureux Pape Urbain V. — *Revue du monde catholique,* juillet, août, novembre.
    Bergerat, É.— Voir Supplément aux fêtes rhodaniennes.
14. Berlière (Dom), U. — Le Collège de Saint-Martial d'Avignon. — *Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous*, n° 8 (août).
15. Boissier, Gaston.— Pétrarque et l'humanisme, à propos du livre de M. P. de Nolhac.— *Journal des savants*, p. 166.
16. Bonnefille (abbé), A. — Panégyrique de saint Agricol, évêque et patron d'Avignon, prononcé en l'église paroissiale Saint-Agricol, le dimanche 2 septembre 1894. — *Avignon, Aubanel frères*, in-8°.
17. — Sainte-Anne; sa vie; son culte en Provence. — *Sainte-Anne d'Apt*, p. 66 (*à suivre*).
18. Bonnel (chanoine), Jules. — Panégyrique de saint Siffrein, évêque de Carpentras, prononcé dans l'ancienne cathédrale de Saint-Siffrein, le dimanche 2 décembre 1894. — *Avignon, Aubanel frères*, in-8°.
19. — Panégyrique de sainte Anne, prêché au pélerinage national du 9 avril 1894. — *Sainte-Anne d'Apt*, p. 23, 36, 49, 69.
20. Borromeo, Car. — Avignone e la politica di Filippo il Bello nella cano-

(1) Les publications, dont le millésime n'est pas indiqué, sont de 1894.

Digitized by Google

nizzazione di Pietro da Morrone (papa Celestino V).— *Modena, A. Namias e Cie*, in-8°.

Bosq, Paul. - Voir Réal fils.

21. Bouland (Dr).— Notes généalogiques sur la famille de Seytres-Caumont, à propos du fer à dorer de Joseph de Seytres, marquis de Caumont. — *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*, t. I, p. 44.

22. Boyer, Louis. — Vaucluse. — *Paris, Curel, Gougis et Cie*, in-12 (Galerie française).

23. Braquehaye, Ch. — Les Peintures de Pierre Mignard et d'Alphonse Dufresnoy à l'hôtel d'Epernon à Paris. — *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, 18e session, p. 1158.

24. Brun (abbé), Berchon et Brutails. — Uzeste et Clément V. Notices historiques, archéologiques, iconographiques, etc. — *Société archéologique de Bordeaux*, t. XVIII (1893), p. 1, 41, 115; — *Bordeaux, Cadoret*, 1894, in-8°.

Brutails. — Voir Brun (abbé), Berchon et Brutails.

25. Cade, E.— Le R. Père Paul Besson, S. J. 1831-1894. Esquisse biographique. — *Bulletin de l'association amicale des anciens élèves de Saint-Joseph d'Avignon*, p. 331.

Carsalade du Pont (de), J. — Voir Soirées archéologiques.

26. Caziot. — Catalogue des mollusques vivants des environs d'Avignon. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1893, p. 308, et 1894, p. 25; — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

27. — Indication des mémoires parus et des fossiles décrits, appartenant au terrain lacustre d'âge crétacé du midi de la France. — *Feuille des jeunes naturalistes*.

28. [Chaillot, Amédée]. — Les Œuvres d'art dans les églises et chapelles d'Avignon. — *Avignon, F. Seguin*, in-16.

29. Champion, E. — La Conversion du duc d'Entraigues. — *La Révolution française*, 14 février et 14 mars.

Charbonnel, R. — Voir Supplément aux fêtes rhodaniennes.

30. Charles, E. — Orange dans l'histoire. Les évocations du théâtre antique, son passé et son avenir. — *La Revue félibréenne*, p. 228.

31. Claudin, A. — Les Origines de l'imprimerie à Sisteron en Provence (1513). Les pérégrinations d'un imprimeur [Thomas de Campanis] (1507-1513). Imprimerie établie à Servoules... — *Bulletin du bibliophile*; — *Paris, A. Claudin*, in-8°.

32. Collomb, Ferdinand. - Les Myosotis du Mont-de-Vergues. — *Avignon, P. Bernaud et Cie*, in-16.

Constans, Léopold. — Voir Supplément aux fêtes rhodaniennes.

33. Constant, Pierre. — Les Représentations du 11 et du 12 août au théâtre d'Orange. — *Revue des langues romanes*, 4e série, t. VII, p. 520.

34. Coulon, A. — Un Présent de Philippe V, roi de France, au pape Jean XXII.— *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XIVe année, p. 610 (Ecole française de Rome et d'Athènes).

35. Croze (de), P. — Le Comte Elzéar de Sabran et ses papiers inédits. — *Le Correspondant*, t. 174, p. 91 et 323.

36. — Le Chevalier de Boufflers et la comtesse de Sabran.— *Le Correspondant*, t. 174, p. 22.

37. Deloye, J. — Rapport des boursiers de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. Seconde mission de M. J. Deloye à Rome [sur les archives de la Chambre apostolique au XIVe siècle].— *Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. Section des sciences historiques et philologiques*, p. 67.

38. Didier. — Rapport sur l'exposition des vins de Vaucluse au concours agricole de Paris.— *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse*, p. 42.

39. Drapeaux (Les) des pontonniers. — *Questions actuelles*, 13 octobre.

40. Duc (L.). — Frédéri Mistral, ode. — *Paris, Duc*, in-8°.

41. Duhamel, L. — Annuaire administratif, historique et statistique de Vaucluse. Année 1894. — *Avignon, Seguin, Assaleix, Durand, Roumanille*, in-8°.

42. — Documents sur la Révolution dans Vaucluse, 1793-1800. I. — *Annuaire administratif... de Vaucluse*, 2e partie, p. 105; — *Paris, A. Picard*, in-8°.

43. — La Fin de la principauté d'Orange. 1714-1793.— *Annuaire administratif... de Vaucluse*, 2e partie, p. 1.

44. Dupand (abbé), Albert. — Deux Documents sur Saint-Geniès de Comolas et la seigneurie temporelle des archevêques d'Avignon.— *Bulletin du Comité de l'art chrétien (diocèse de Nimes)*, t. V, p. 371.

45. Du Roure (baron). — Documents sur l'origine de la famille d'Albert, d'après un ms. provenant de la bibliothèque du marquis d'Aubais, en la possession du baron du Roure.— *Revue historique de Provence*, p. 161.

46. Du Tillet, G. — Les Fêtes d'Orange. — *Revue politique et littéraire*, 25 août.

47. Dyrion, L. — Sources et goules du néocomien. Mécanisme de la fon-

Digitized by Google

taine de Vaucluse et moyen d'en régulariser le débit; applications. — *Bulletin de la direction de l'hydraulique agricole; — Paris, imp. nationale*, in-8°.

48. Fauché (abbé), S. — Le Berceau de Clément V et la chronique de Bazas. — *Revue catholique de Bordeaux*, p. 5.

49. Faucher (de), Paul. — Un Vauclusien oublié. Le comte de Roquesante, général de la République française. 1756-1822. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, p. 107; — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

50. Fénéon, Arthur. — Discours prononcé à l'occasion de la mort de M. Frédéric Granier. — *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse*, p. 316.

51. Fillet (abbé). — Documents inédits relatifs à la ville et à la principauté d'Orange. — *Bulletin historique et philologique* (Comité des travaux historiques et scientifiques), p. 472; — *Paris, impr. nationale*, 1895, in-8°.

52. Gachon, P. — Étude sur le ms. G 1036 des Archives départementales de la Lozère [mémoires juridiques des années 1313 et 1314, relatifs aux démêlés entre Clément V et l'empereur Henri VII]. — *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*; — *Montpellier, J. Martel*, in-4°.

53. Gastine, G. — Rapport sur les eaux et les limons de la Durance et leur application au colmatage de la Crau. — *Bulletin du Ministère du commerce; — Paris, impr. nationale*, in-8°.

54. Gottlob. — Die paepstliche Kammer unter Clemens V und Johann XXII, hgg. von H. Konig. — *Litterarische Rundschau*, juin.

55. Gras, F. — Discours de Sainte-Estelle, en Avignon. — *Revue félibréenne*, p. 252.

56. Grimaud (chanoine), A. — De l'Opportunité de la résurrection de la dévotion à sainte Anne. — *Sainte-Anne d'Apt*, p. 5, 20, 54 (*à suivre*).

57. Guende (M^lle) et Réguis (D^r). — Esquisse d'un prodrome d'histoire naturelle du département de Vaucluse. 1^er fascicule. Vertébrés. — *Paris, J.-B. Baillière et fils*, in-8°.

58. Hirschler, R. — Petit Vocabulaire comprenant à peu près tous les mots et expressions judéo-provençales employés par les israélites dits Comtadins, avec étymologies. — *Calendrier à l'usage des israélites pour l'année 5655*, p. 26.

59. Jouvent Gabriel, 1856-1877. — *Association fraternelle des anciens élèves du petit séminaire de N.-D. de Sainte-Garde. Compte rendu de la 8^e assemblée générale*, p. 45.

60. Julien de la Rovère (archevêque d'Avignon). — Lettres à Sixte IV sur les affaires d'Avignon [publiées par L.-G. Pélissier]. — *Revue historique de Provence*, p. 353.

61. Koschwitz, Eduard. — Ueber die provenzalischen Feliber und ihre Vorgaenger. — *Berlin, Gronau*, in-8°.

62. Labande, L.-H. — Autour du Mariage. Mœurs et coutumes avignonaises des XIV^e et XV^e siècles. — *La Correspondance historique et archéologique*, p. 18 et 100; — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, p. 63; — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

63. — Le Graveur Mathieu Greuter à Avignon. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, p. 242.

64. — Les Manuscrits de la Bibliothèque d'Avignon provenant de la librairie des papes du XIV^e siècle. — *Bulletin historique et philologique* (Comité des travaux historiques et scientifiques), p. 145; — *Paris, impr. nationale*, 1895, in-8°.

65. Lacoste, F. — Nouvelles Etudes sur Clement V. I. Histoire de la question (25 mai 1893). — II. Bertrand de Goth (10 juillet 1893). — III. L'élection pontificale (10 août et 25 septembre 1893). — IV. Le Saint-Siège en France et l'itinéraire du pape (25 octobre et 25 novembre 1893). — V. Une digression à propos d'Uzeste (25 janvier 1894). — VI. Le pape et le roi de France (10 mars, 10 avril, 25 juillet, 25 août, 10 septembre 1894). — VII. Rôle du pape dans l'affaire des Templiers (10 décembre 1894). — *Revue catholique de Bordeaux*.

66. Lamartine. — Adolphe Dumas. — *Revue félibréenne*, p. 33.

67. Larroumet, Gustave. — Au Théâtre d'Orange. Impressions d'archéologie et d'art. — *Revue félibréenne*, p. 212.

68. Le Bourgeois (abbé), Ludovic. — Allocution prononcée en l'église Saint-Agricol au mariage de Mademoiselle Jeanne du Demaine avec M. le comte Ludovic de Bimard. — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

69. Legré, Ludovic. — Le Poète Théodore Aubanel. Récit d'un témoin de sa vie. — *Avignon, Aubanel frères; — Paris, Lecoffre*, in-16.

Le Monnier, A. — Voir Voigt.

70. Limasset, A. — Discours prononcé aux obsèques de M. d'Audeville — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, p. 202.

71. L'Intilhac, Eugène. — Aubanel et la poésie provençale. — *Revue des Deux-Mondes*, t. 124, p. 200.

72. Marchand. — Rapport sur la situation de l'instruction primaire dans le département de Vaucluse pendant l'année 1893. — *Rapport du préfet et procès-verbaux des séances du conseil général de Vau-*

Digitized by Google

cluse, session d'août 1894, 3e partie, p. 143*a*; — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

73. Mariéton, Paul. — Éloge [d'Aubanel et allocution à la Fontaine de Vaucluse. — *Revue félibréenne*, p. 247 et 256.

74. — L'Œuvre et le rôle de Roumanille. La première félibrée (1852). Notes et documents. — *Revue félibréenne*, p. 1.

75. — Le Voyage rhodanien des Félibres et des Cigaliers : Lyon, le Rhône, Tournon, Valence, Avignon, Cadenet, Orange, Vaucluse et Cavaillon. 9-14 août 1894. — *Revue félibréenne*, p. 185.

76. Martin, A. — Castil-Blaze. Discours provençal prononcé à Cavaillon, avec traduction. — *Revue félibréenne*, p. 262.

Maurras, Ch. — Voir Supplément aux fêtes rhodaniennes.

77. Michel, S. — Discours à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Joseph Roumanille, en Avignon, le 13 août 1894. — *Revue félibréenne*, p. 241 ; — *Paris, Duc ; Avignon, Ve Roumanille*, in-8°.

78. Mistral, F. — Éloge de Roumanille, pour l'inauguration de son monument, avec traduction. — *Revue félibréenne*, p. 238.

79. Monge, O. — La Capitulation de Lapalud. Campagne du duc d'Angoulême dans Vaucluse. Mars-avril 1815. — *Annuaire administratif .... de Vaucluse*, 2e partie, p. 51 ; — *Avignon, Seguin frères*, in-8°.

80. Monnet, G. — Joseph Roumanille. — *Paris, impr. Duc, librairie de la Province*, in-8° (Études félibréennes).

— Voir Supplément aux fêtes rhodaniennes.

81. Morell (Mère), Julienne. — Œuvres spirituelles de la vénérable Mère Julienne Morell, dominicaine, revues avec soin et publiées par le R. P. Mathieu-Joseph Rousset,... — *Paris, Delhomme et Briguet*, in-8° (Bibliothèque ascétique dominicaine).

82. Moschetti, Andrea. — Dell' ispirazione dantesca nelle rime di Francesco Petrarca... — *Urbino, typ. della Cappella*, in-8°.

Moulinas. — Voir Patin et Moulinas.

83. Mouzin, A. — A-propos en vers. I. A M. F. Mordon. — II. A la mémoire de Paul Pamard. — III. A M. le Dr Alfred Pamard. — IV. A Mme Baretta-Worms, d'Avignon. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, p. 198.

84. Niel, G. Éloge de Castil-Blaze. — *Revue félibréenne*, p. 257.

85. Nolhac (de), P. — Un dessin de Pétrarque représentant Vaucluse. — *Revue félibréenne*, p. 78.

86. Par s, Gaston. — Frédéric Mistral. L'homme ; l'œuvre. — *Revue de Paris*, 1er octobre et 1er novembre.

8 . Parrocel, Pierre. — Les Parrocel. Notes rectificatives ou complémentaires. — *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements*, 18e session, p. 263.

88. Patin et Moulinas. — Notes sur le collège de Carpentras. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1893, p. 261 ; 1894, p. 5 ; — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

Pélissier, L.-G. — Voir Julien de la Rovère.

89. — Un Avignonais [Jean Cadard, seigneur du Thor], créancier de la seigneurie de Florence. — *Revue historique de Provence*, p. 355.

90. Petrarch and the Carthusians, by A. E. W. — *American catholic quarterly review*, juillet.

91. Piaget, Arthur. — L'Épitaphe d'Alain Chartier. — *La Romania*, t. XXIII, p. 152.

92. Pilat . — Concours de poésie française ouvert en 1894 par l'Académie de Vaucluse. Rapport par M. Pilate. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, p. 245.

93. Poli (vicomte de), O. — Analyse du cartulaire de l'église d'Apt. — *Revue historique de Provence*, p. 118, 156, 189 et 204.

94. Ponta, Mar.-Giov. — Dante ed il Petrarca . — *Città di Castello, S. Lapi*, in-16. (Collezione di opuscoli danteschi inediti o rari, VI.)

95. Portal, Charles. — Lettre missive de Jean Roques, évêque de Cavaillon, aux consuls d'Albi. — *Annales du Midi*, p. 86.

96. Procès du manuscrit Commin. — *Chronique des arts et de la curiosité*, p. 126.

97. Quarta, Nino. — Nuova Interpretazione della canzone del Petrarca : Chiare, fresche e dolci acque. — *Napoli, M. Muca*, in-8°.

98. Question (La) des pontonniers dans le projet de loi qui les supprime, par G. L. M. — *Journal des sciences militaires*, mai ; — *Paris, Baudoin* in-8°.

99. Rapport sur les conférences ecclésiastiques tenues en 1893 dans les divers cantons du diocèse d'Avignon. — *Avignon, Aubanel frères*, in-8°.

100. Rattinger — Le « Liber provisionum praelatorum Urbani V. » — *Historiches Jahrbuch*, Bd XV, heft 1.

Réal, Antony. — Voir Réal fils.

101. Réal fils, Antony. — Le Théâtre antique d'Orange et ses représentations modernes. Préface de M. Paul Bosq, avec le Salut à la Provence, paroles et musique de M. Antony Réal. — *Paris, Lemerre*, in-18.

Digitized by Google

Réguis (Dr). — Voir Guende (Mlle) et Réguis (Dr).

102. — Les Champignons de la Provence et du Gard. — *Paris, J.-B. Baillière et fils*, in-8°.

103. Reliques gardistes. — *Association fraternelle des anciens élèves de N.-D. de Sainte-Garde. Compte rendu de la 8e assemblée générale*, p. 29.

104. Requin (abbé). — Notes complémentaires sur la vie du sculpteur Jean-Ange Maucord. 1676-1761. — *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, 18e session, p. 107.

105. Rey. — François Ier et la ville d'Avignon. 1515-1547. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, p. 265 ; — *Avignon, F. Seguin*, 1895, in-8°.

Ricard (de), L.-X. — Voir Supplément aux fêtes rhodaniennes.

106. Richaud. — Phénomènes accidentels et caractéristiques généraux pour chacun des mois de l'année météorologique 1893, à l'école d'agriculture d'Avignon. *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse*, p. 280.

107. Ripert. — Rapport et récompenses aux bons serviteurs ruraux (arrondissement d'Orange). — *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse*, p. 360.

108. Ritter, Eugène. — Le Centenaire de Diez. Discours prononcé à la séance annuelle de l'Institut génevois, suivi de lettres adressées à Victor Duret par Roumanille. — *Bulletin de l'Institut génevois*, t. XXXIII ; — *Genève, Georg*, in-8°.

109. Riverieux, P. — Le Christ d'ivoire, nouvelle. A l'exposition de Lyon. Comment fut fait le Christ d'ivoire. La Chartreuse de Bonpas. — *Revue du Lyonnais*, septembre et octobre.

110. Rochebrave, S. — La Bibliothèque de Petrarque. — *Revue de l'enseignement secondaire et supérieur*, 11 janvier.

111. Rochetin, L. — Archéologie vauclusienne : La vallée de l'Aiguebrun. Le rocher du fort de Buoux. La combe de Lourmarin. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, p. 125.

112. Rocquain, F. — Les Commencements du pontificat de Jean XXII. — *Compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, nouvelle série, t. XLII, p. 785.

113. Roumanille, J. — Lettres inédites à M. Paul Marieton. Le congrès d'Arles ; les premiers félibres ; fondation de l'Armana prouvençau (1852-1854), etc. — *Revue félibréenne*, p. 132.

114. Roumanille. — *Questions actuelles*, 18 août.

Rousset (R.-P.), Mathieu-Joseph. — Voir Morell (Mère).

115. Sagnier, A. — Étude sur le monnayage autonome des Cavares. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1893, p. 289 ; — *Avignon, Seguin frères*, in-8°.

116. Saint Auspice, par A. R. — *Sainte-Anne d'Apt*, p. 23, 40, 56, 71 (*à suivre*).

117. Sant' Ambrogio, D. — La supposita villa di Linterno, soggiorno del Petrarca, presso Milano, nel 1357. — *Archivio storico Lombardo*, 30 juin.

118. Sauty, Sernin. — Rhône et Provence. Compte rendu des fêtes félibréennes et cigalières de 1894. — *Paris, A. Picard et fils*, in-8°.

119. Savine, A. — Théodore Aubanel et le nouveau théâtre provençal. — *Paris, Giraud et Cie*, in-16.

120. Schisme (Le) d'Occident. — *Éducation catholique*, 25 octobre.

121. Schultz, O. — Orange considéré comme nom de lieu. — *Zeitschrift für romanische Philologie*, Bd XVIII, heft 3.

122. Scorbiac (de), Étienne. — Discours sur Pétrarque, prononcé à la réunion de la Société archéologique de Montauban, le 4 avril 1894. — *Toulouse, imp. Saint-Cyprien*, in-8°.

123. Sédilles, G. — La Philosophie de M. Renouvier. — *Revue des cours et conférences*, 17 mai, 22 et 29 novembre.

124. Services des enfants assistés et de la protection des enfants du premier âge. Année 1893-1894. Rapport de l'inspecteur départemental. — *Rapport du préfet et procès-verbaux des séances du Conseil général de Vaucluse*, session d'août ; — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

125. Soirées archéologiques. Itinéraire de Clément V en Gascogne, par J. de Carsalade du Pont (?) ; — *Revue de Gascogne*, avril.

126. Stein, Henri. — Le lieu de naissance de Quentin Warin. J.-L. Bouyer, graveur en bas-reliefs (1737). Le tableau de la bataille de Lawfeld par Charles Parrocel. — *Revue de l'art français*, avril-juin.

127. Supplément aux fêtes rhodaniennes. Discours à la Sainte-Estelle, de MM. L. Constans, J. Mouné, R. Charbonnel. Épilogue au voyage félibréen par MM. Charles Maurras, E. Bergerac, L.-X. de Ricard. — *Revue félibréenne*, p. 340.

128. Tableau chronologique des supérieurs du petit séminaire d'Avignon. — *Bulletin de l'Association fraternelle du petit séminaire d'Avignon*, p. 13.

129. Tableau des distances en myriamètres et kilomètres de chaque commune du département de Vaucluse aux chefs-lieux judiciaires... — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

Digitized by Google

130. TAVAN, Anfos. — A l'oucasioun de l'inauguracioun dou mounument a Teodor Aubanel (12 d'avoust de 1894) (vers). — *Avignon, Aubanel frères*, in-18.

131. — A Teodor Aubanel, poésie provençale. — *Revue félibréenne*, p. 249.

132. TERRIS (de), J. — Roumanille et la littérature provençale. 1818-1891. — *Paris, Bloud et Barral*, in-8°.

133. Théâtre (Le) chez les Romains. Le théâtre d'Orange. — *Tours, Bousrez*, in-18.

134. Titres de M. E. Arnaud, pasteur — *Toulouse, H. Chauvin et fils*, in-4°.

135. TOURNIER, A. — Le Félibrige au Tambour d'Arcole, discours à Cadenet.— *Revue félibréenne*, p. 208.

136. TROUILLET (abbé), Henri.— Une Cloche historique à Buisson. Episode des guerres religieuses dans le Comtat. *Avignon, F. Seguin*, in-12.

137. Urbain V et les Turcs. — *Education catholique*, 18 octobre.

138. VALAYER, Louis. — Le Phylloxéra dans Vaucluse. — *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse*, p. 305.

139. Vie de S. Quinin, évêque de Vaison, patron de la paroisse de Gonfaron. — *Fréjus, Cisson*, in-32.

140. VIGUIER. — La Réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France. — *La Révolution française*, 1894, 14 février.

141. VOGÜÉ (de), Eugène-Melchior. — Le Rhône. — *Revue des Deux-Mondes*, t. 126, p. 194.

142. VOIGT, Georg. — Pétrarque, Boccace et les débuts de l'humanisme en Italie, d'après la Wiederbelebung des classischen Alterthums de Georg Voigt. Traduit sur la 3e édition allemande par A. Le Monnier. — *Paris, Welter*, in-8°.

143. ZACHAREWICZ, Ed. — Champ d'expériences en terrain calcaire créé chez M. Alexandre Tacussel, viticulteur à Vaucluse. — *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse*, p. 71.

144. — Etude sur l'élevage du bétail dans le département de Vaucluse.— *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse*, p. 206 ; — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

145. ZENKER. — Zu den Briefen des Raimbaud von Vaqueiras. — *Zeitschrift für romanische Philologie*, Bd XVIII, heft. 1, 2.

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

DEC 4 1965 64

RECEIVED

AUG 1 - '66 - 4 PM

LOAN DEPT.

SEP 23 1992

LD 21A–60m-8,'65
(F2336s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

YD 11059

U.C. BERKELEY LIBRARIES

C035918837

621292

DC611
V356A4
v.13-14

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google